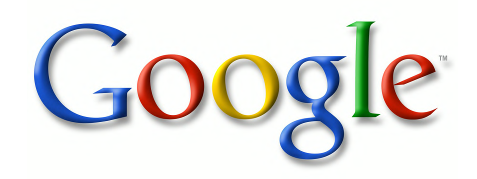
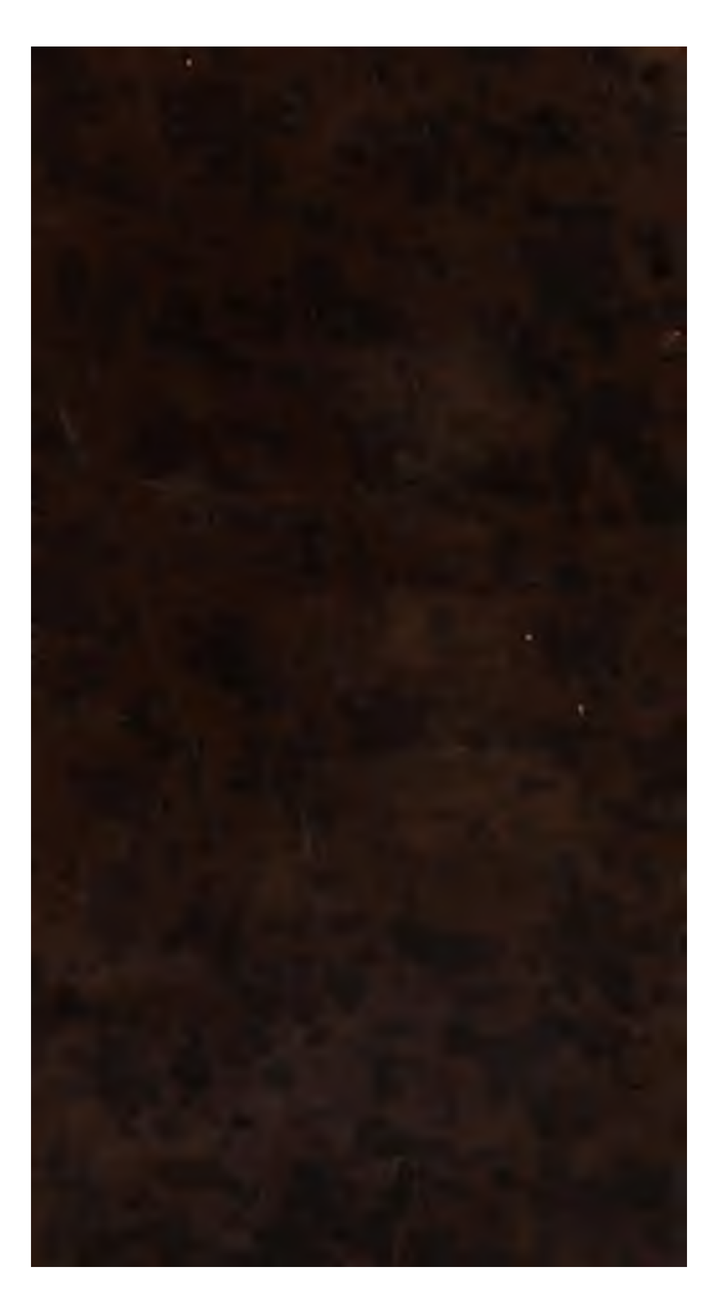
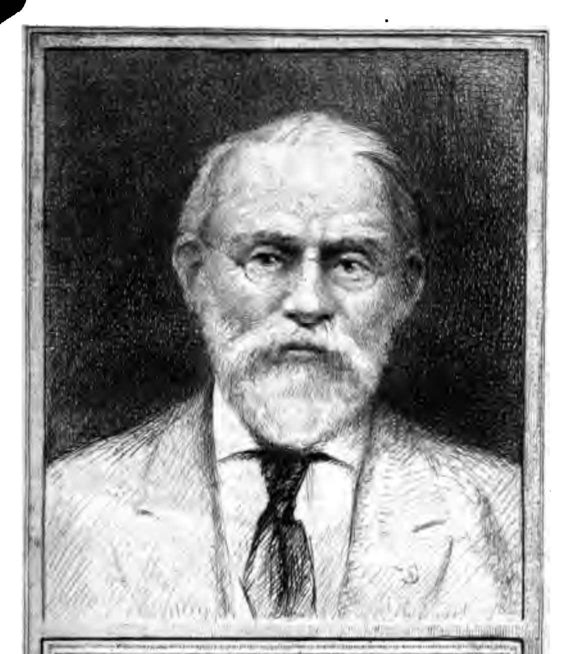





SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

MEMOIRES
DE
MAROLLES.
TOME II.

MEMOIRES
DE MICHEL DE MAROLLES,
ABBÉ DE VILLELOIN.

AVEC DES NOTES HISTORIQUES ET CRITIQUES.

Ipsa varietate tentamus efficere, ut alia aliis, quædam fortasse omnibus, placeant. *Plin. Jun. lib. 4. Epist. 14.*

TOME SECOND.



A AMSTERDAM.

M. DCC. LV.



MEMOIRES DE MICHEL DE MAROLLES, ABBÉ DE VILLELOIN.

SECONDE PARTIE,

Contenant ses Entretiens avec quelques-uns des plus savans Hommes de son tems.

MAINTENANT je dirai quels sont mes sentimens sur plusieurs points de Doctrine, en parlant de ceux qui m'ont visité dans ma retraite, ou que j'ai vus chez eux depuis l'année 1645.

Un jour que j'étois auprès de M. de la Feuillade, Archevêque d'Embrun, (1) M l'Archev. d'Embrun.

(1) George d'Aubusson de la Feuillade, qui passa du Siege d'Embrun à celui de Mets, mort le 12 Mai 1697, âgé de 88 ans. V. le Moreri de 1732.

Prélat, qui joint la vertu & l'érudition à une Naissance illustre, l'occasion s'étant offerte de lui dire, que beaucoup de cérémonies du Paganisme, avoient été sanctifiées par la piété de notre Religion, ce qui ne s'étoit point fait sans mystere, je m'apperçus, qu'il s'en étonna un peu; sur quoi, je lui demandai audience, & quand il me l'eut accordée, je lui dis. Il ne faut point, Monsieur, que nos Adversaires en prennent avantage pour cela contre nous. Les premiers Chrétiens ont bien reconnu la même chose, & ne s'en sont pas scandalisés: car il est vrai que les Gentils ont tiré beaucoup de choses des Juifs, & que la Loi de Dieu, ne s'est point même abstenue d'en sanctifier quelques-unes, qui étoient, ou pouvoient être en usage parmi les Infideles. Mais quoiqu'il en soit, Monsieur, à commencer par les Dignités sacerdotales, n'est-il pas vrai, que les anciens Romains ont eu leur grand Pontife, & les Prêtres inférieurs, tels que les Flamines, les Archiflamines, les Saliens, les Luperques, & tant d'autres, sans y oublier les Vestales, qui faisant Vœu de chasteté perpétuelle, avoient un grand rapport à nos Religieuses? Et même, le mot de Pontife ne vient-il

Cérémonies païennes, sanctifiées par la Piété chrétienne.

pas de ce que, suivant les anciennes Cérémonies, il falloit passer sur le Pont Sublicius : Le Cardinal Baronius, sous l'année 44 de Notre-Seigneur, a remarqué que les anciens Païens avoient le Surplis, qu'ils portoient le Bâton pastoral, appellé *Lituus*, & qu'ils se servoient de l'Anneau & de la Mitre. Le Flamine, ou le Prêtre qui faisoit le Sacrifice, étoit vêtu d'une veste de fin lin, appellée *Alba vestis* par les Latins. Et Juvenal, dans la sixième Satyre, dit que le grand Prêtre d'Anubis, environné d'une foule d'autres Prêtres, vêtus de fin lin, avec la tête rase, mérite le premier rang, & le suprême honneur, entre tous les autres,

Ergo hic præcipuum, summumque meretur honorem,
Qui grege linigero circumdatus, & grege calvo
Plangentis populi, currit derisor Anubis.

Ils avoient l'usage de l'encens pour les Sacrifices.

Da pia thura Jovi.

Nous apprenons d'Herodote & de Pline, que les Prêtres avoient la tête rase, à la maniere des Egyptiens : & l'Empereur Commodus, se fit couper les cheveux pour porter le simulacre

d'Anubis, s'il en faut croire Lampridius.

Leurs Processions ne sont point ignorées,

Flectitur iratus voce rogante Deus. *Ovid. Fast.* 5.

Ils appandoient des vœux dans leurs Temples; & ceux qui etoient échappés de quelque naufrage, en offroient des peintures à Neptune. La sacrée Paroi, dit Horace, qui soutient le tableau de » mon vœu, témoigne que j'y ai ap» pandu mes vêtemens humides, en » l'honneur du puissant Dieu de la » Mer, C'est en l'Ode 5. du 1. Liv.

——Me tabula sacer
Votiva paries indicat humida
Suspendisse potenti
Vestimenta maris Deo.

Ce qui a fait dire à Tibulle, dans la troisieme Elégie de son premier Li» vre, parlant à une Déesse. Viens à » mon secours : car les peintures de » ton Temple font assez connoître que » tu as le pouvoir de nous garantir » d'une infinité de maux.

Nunc Dea, nunc succurre mihi, nam posse mederi,
Picta docet Templis multa tabella tuis.

Et Juvenal sur le même propos, dans

la douzieme Satyre. Ceci à la vérité, dit-il, en eſt une partie bien fâcheuſe; mais pourtant éprouvée de pluſieurs, comme le témoignent aſſez les tableaux voués en beaucoup de Temples. Qui ne ſait pas que les Peintres ſont nourris par la Déeſſe Iſis?

Ejuſdem pars dira quidem, ſed cognita multis,
Et quam votiva teſtatur fama tabella.
Plurima pictores quis neſcit ab Iſide paſci?

Ils purifioient les Champs & les Maiſons, en faiſant des Proceſſions tout autour. *Tibulle*, *Liv.* 2. *Elég.* 1.

——Fruges luſtramus & agros
Ritus ut à priſco traditus extat ævo.

Les Femmes, n'oſoient filer les jours de Fêtes.

——Non audeat ulla
Lanificam penſis impoſuiſſe manum.
Tib. Liv. 2 *Eleg.* 1.

Les Sacrificateurs, avant que de commencer la Cérémonie ſacrée, étoient obligés de ſe laver les mains, & même ils puiſoient de l'eau pour l'avaler: ce qui a fait dire à Virgile, au huitieme Livre de l'Enéïde, *Undam de flumine palmis ſuſtulit*: & cela s'obſervoit, dit Servius, quand on ſacrifioit aux Dieux ſuprémes, pour effacer les

taches que le ſommeil pouvoit avoir cauſées.

Ac primum pura ſomnum diſcutere lympha.

Comme dit Properce : & par ce moïen, ils étoient auſſi perſuadés, que les péchés étoient effacés, & quelquesfois même ils n'emploïoient que la ſimple aſperſion. Prenez de l'eau de fontaine avec des mains pures, diſoit Tibulle, & venez avec une Robe ſans tache : car la chaſteté plaît aux Dieux.

Sans mentir, cela eſt bien digne de remarque ; mais toutes ces choſes ne ſont pas des plus mauvaiſes, pour avoir été pratiquées par les Gentils, qui les pouvoient avoir empruntées des Juifs : & quand cela ne ſeroit pas, Dieu ſanctifie, quand il lui plaît, les choſes indifférentes, & ſurtout quand elles peuvent avoir eu, & qu'elles ont eu en effet, un uſage pieux.

Quant aux lavemens de purification, & à la maniere de prier en ſe tournant du côté de l'Orient, Virgile ad it, au huitieme de l'Eneïde : Enée, regardant les raïons naiſſans du Soleil, puiſa de l'eau du Fleuve, dans le creux de ſes mains, comme c'étoit la coutume, & adreſſa ſes prieres vers le Ciel.

——Et ætherii ſpectans orientia Solis

Lumina, ritè cavis undam de flumine palmis
Sustulit, ac effudit ad æthera voces.——

Et plus bas.

Tuque ô Tibri, tu ô genitor, cum flumine sancto,
Accipe Æneam.

Au reste, Enée, qui retourne fraîchement du Combat, ne veut pas toucher de ses mains, qui dégoutent encore le sang, les saintes Reliques & les Dieux de la Patrie, avant que de s'être purifié des eaux vives de quelque Fleuve. *Enéid. Livre 2.*

Les Anciens faisoient aussi des Neuvaines, & appelloient ces Neuvaines Sacrées, selon le témoignage de Virgile, *Enéïd.* 5. Ils faisoient des aspersions par trois fois.

Idem ter socios purâ circumtulit undâ
Spargens rore levi, & ramo *felicis* olivæ,
Lustravitque Viros, dixitque novissima verba.

Et quand ils portoient les Corps en terre, ils avoient des Torches.

Funereas rapuere faces, &c. *Eneid. 2.*

Ils avoient, dans ces cérémonies, des Licteurs vêtus de noir, qui tenoient lieu de nos Pleureurs, comme dit Horace.

——Calorque
Designatorem decorat lictoribus atris.

Quand on avoit enterré quelqu'un, on faisoit le festin des Funerailles, selon ce témoignage de Perse. *Sat. 6.*

——Sed cœnam funeris hæres
Negliget——

Il semble qu'ils faisoient des prieres pour les Morts, témoins ces Vers d'Ovide.

Ossa quieta precor tuta requiescite in urna.

Et celui-ci, de Tibulle.

Illius ad tumulum fugiam, supplexque sedebo.

Et touchant la coutume de jetter par trois fois de la terre sur un Mort, Horace le dit, en la personne d'Architas.

Quanquam festinas (non est mora longa) licebit
Injecto ter pulvere, curras.

Au reste, ils jeûnoient pour appaiser les Dieux courroucés; témoins ce Vers d'Horace.

Mane die quo tu indicis jejunia.

Et nous lisons de Numa, quand il vint à prier pour les bleds, qu'il s'abstint de manger de la chair, & fut ordonné par Commandement du Sénat, au rapport de Tite-Live, dans son trente-cinquieme Livre, qu'il étoit nécessaire d'instituer un jeûne en l'honneur de la Déesse Cerès.

Il semble même qu'ils admettoient

la Pénitence pour la rémiſſion des péchés; ce qui ſe peut juſtifier par ce Vers de Séneque, dans ſa Tragédie de Thyeſte.

Quem pœnitet peccaſſe, pæne eſt innocens.

Cependant, peut-on nier que le Jeûne, la Pénitence, & tout le reſte, ne ſoient de très bonnes choſes en elles-mêmes, quoique la ſuperſtition s'y puiſſe mêler, comme ſans doute elle s'y mêloit parmi les Gentils?

Cela ne préjudicie donc point du tout à la ſainteté de la Religion chrétienne, qui ſe ſert quelquesfois des choſes établies dans l'opinion des Peuples, pour les convertir à une bonne fin, quand elle le juge à propos. Si M. l'Archevêque d'Embrun, ne fut pas pleinement ſatisfait de tout ce diſcours, à quoi j'ajoutai beaucoup d'autres choſes, je ne vis pas auſſi qu'il y eût de la répugnance: & l'un des plus ſavans hommes, & des plus pieux, que j'aie connus de ma vie, à qui je faiſois un jour un pareil raiſonnement, après une longue induction, ne s'éloigna pas beaucoup de mon ſentiment: & certes, me dit un jour le feu Pere Viger, Jéſuite, (2) Perſon- Le P. Viger Jéſuite.

(2) François Viger, ou Vigier, de Rouen, mort en 1647, Traducteur des Livres *de la Préparation évangélique* d'Euſebe.

nage docte & judicieux, l'on ne sauroit nier que le Diable ne se fasse bien souvent le Singe des Ouvrages de Dieu ; soit en imitant les Cérémonies de l'ancienne Loi, ou contrefaisant les institutions sacrées de la seconde Alliance. Mais quoiqu'il en soit, je ne m'éloignerois pas fort de cette pensée d'un autre, que l'Esprit de Dieu, qui vraisemblablement n'a point revélé la connoissance de ses Mysteres à l'Ange des ténébres, a mieux aimé sanctifier quelques coutumes religieuses des Gentils, sans y oublier même celles que nous lisons de leurs Oblations, & des Libations qu'ils faisoient en l'honneur des Dieux qu'ils invoquoient les jours de Fêtes, à la fin de certain repas, quand les viandes étoient desservies. Sur quoi il me semble que nous trouvons des passages bien dignes de remarque dans les Livres des Anciens, & que ceux qui reprochent à l'Eglise romaine, qu'elle est bâtie sur les ruines du Paganisme, ne s'y connoissent guere bien, ou n'ont pas fort consulté les Ecritures, qui nous enseignent au contraire, que le Paganisme ne s'est anéanti que par ces saintes Institutions, aïant substitué la solidité de la Foi & des Mysteres sacrés, à la va-

nité des Idoles, & à la fausseté de la superstition. Toutes choses sont pures, à ceux qui sont purs, & toutes choses sont souillées, à ceux qui sont encore dans les ordures du péché. Le mensonge se revêt bien quelques fois des apparences de la vérité; mais la vérité ne se couvre point des habits du mensonge, bien qu'elle ne soit pas connue de tout le monde.

Pour dire donc quelque chose des Oblations des Anciens; Pythagore, au rapport de Diogene de Laërce, assuroit que le pain est le symbole des Amis, & Diogene ajoute, que les Anciens avoient accoutumé de s'assembler pour communier ensemble, en mangeant d'un même pain. Pline, au dix-septieme Livre de son *Histoire naturelle*, ne nous enseigne-t'il pas que Numa institua les Cérémonies pour adorer les Dieux, avec une sorte de Galette, appellée *Mola salsa*? Ceci semble avoir été imité des Hébreux. Tibulle en parle, dans la quatrieme Elégie de son troisieme Livre, quand il dit, qu'on se sert d'une Galette que la pieté sanctifie, avec le sel qui saute & qui petille dans le feu; Oblations.

Farre pio placant, & saliente sale:

dont aussi Plaute a écrit dans son Amphitrion.

Jovi aut molâ salsâ hodie aut thure comprecatum oportuit.

Car ils y mêloient aussi de l'encens.. Et Virgile, dans son cinquieme Livre de l'Enéide, dit de cette Galette de froment, avec laquelle on rendoit ses honneurs à Vesta,

— & canæ penetralia Vestæ
Farre pio, & plenâ supplex veneratur acerrâ.

Ce qu'en dit Horace, revient au même propos.

Farre pio, & saliente mica.

Et Tibulle, dans le Panégyrique à Messala, écrit qu'une petite Galette, ou un petit morceau de pain, appaise les Divinités.

Parvaque Cælestes pacavit mica.

Nous disons encore aujourd'hui *miette de pain*. Le même Auteur, parlant à Junon Natale, use de ces mots, qui sont bien dignes de remarque; après que, par trois fois, nous avons présenté des Offrandes de pain & de vin.

Ter tibi fit libo, ter dea casta mero.

Libations Anciens. Quant aux Libations, voici une partie de ce que j'en ai trouvé dans les Poëtes. Virgile, dans son premier de l'Enéide, écrit, au sujet de Didon, que

que cette Reine, sur la fin du somptueux festin qu'elle fit à Enée, demanda une pésante Coupe d'or, enrichie de pierreries, où le Roi Belus, & tous ses Descendans, depuis lui, avoient accoutumé de boire; & que l'aïant fait emplir de vin, quand tout le monde eut fait silence, elle fit une priere à Jupiter Hospitalier, pour les Tyriens & pour les Troïens. Puis aïant achevé de parler, le Poëte ajoute qu'elle offrit le vin, la gloire de toutes les liqueurs, & qu'après en avoir goûté la premiere, de l'extrêmité des lévres, elle présenta la Coupe à Bitias, & l'encouragea de boire; que lui, sans se montrer paresseux, la vuida d'une haleine, bien qu'elle fût remplie jusques aux bords, & cacha tout son visage dans l'or, en quoi il fut suivi de tous les autres Seigneurs.

Dixit, & in mensa laticum libavit honorem:
Primaque libato summo tenùs attigit ore.
Tùm Bitiæ dedit increpitans. Ille impiger hausit
Spumantem pateram, & pleno se proluit auro:
Post alii proceres —

Et dans le huitieme Livre de l'Eneïde, décrivant les honneurs qu'Evandre fit chez lui, au Prince Troïen, ne dit-il pas que le Prêtre, & l'élite des Jeunes

gens, apporterent ſur l'Autel, des entrailles rôties des Taureaux : qu'ils chargerent les panniers des préſens de Cerès, & qu'ils verſerent le vin.

Tùm lecti juvenes certatim, aræque ſacerdos,
Viſcera toſta ferunt taurorum, onerantque caniſtris
Dona laboratæ Cereris, Bacchumque miniſtrant.

Et plus bas, ces choſes étoient propres à purifier les ſouillures du cœur, *Luſtralibus extis*. Mais écoutons la ſuite. Il introduit Evandre, parlant en cette ſorte. Pour honorer une ſi glorieuſe mémoire, entourez vos têtes de feuillages. Prenez la Coupe de main en main : invoquez le Dieu commun, & épanchez ſans crainte le vin en ſon honneur. C'eſt-à-dire, n'épargnez point le vin en l'honneur d'Hercule.

Cingite fronde comas, & pocula porgite dextris,
Communemque vocate Deum, & date vina volentes.

Puis, il ajoute, une Coupe ſacrée lui emplit la main, dont gouterent, avec allegreſſe, tous ceux qui étoient aſſis à table, faiſant leurs prieres aux Dieux.

Et ſacer implevit dextram ſcyphus, Ocyus omnes

In mensam læti libant, Divosque precantur.

Or, touchant une coutume des Anciens, qui après la premiere table, en mettoient une seconde, qu'ils chargeoient de fruits, sur laquelle ils faisoient des Libations en l'honneur des Dieux, dont il est parlé dans le premier Chapitre du douzieme Livre de Pline, Horace, adressant sa parole à Cesar, lui dit : chacun vous sollicite par beaucoup de vœux, & par le vin répandu des Tasses profondes, joignant votre Divinité aux Dieux domestiques, à l'exemple de la Grece, qui célebre ainsi la mémoire de Castor & du grand Hercule.

Hinc ad vina redit lætus, & alteris
Te mensis adhibet Deum,
Te multâ prece, te prosequitur mero
Defuso pateris; & laribus tuum
Miscet Numen, uti Græcia Castoris
Et magni memor Herculis.

Sans mentir, cela est bien considérable, & ce que Virgile écrit au second Livre des Georgiques,

Non ego te mensis, & Dîs accepta secundis
Transierim Rhodia,

Se doit référer à cet honneur, qui se rendoit aux Dieux dans les Libations du vin, selon la coutume des Grecs,

laquelle avoit passé dans l'Italie, & se pratiquoit entre les Romains.

Mais, voici encore un lieu du premier Livre de la Thebaïde de Stace, sur ce même sujet, que je ne saurois oublier. Ce Poète illustre, aïant décrit l'accueil & le festin qu'Adraste, Roi de Larisse, fit à Polinice & Tidée, qui s'étoient réfugiés chés lui, sans le connoître, il ajoute : » Après le » repas, Adraste, petit Fils d'Iasus, » se fit apporter, selon l'ancien usage, » la même Coupe d'or, d'un ouvrage » très exquis, dont le Roi Danaus, » & le vieux Phoronée, avoient ac» coutumé de se servir, pour sacri» fier aux Dieux.

—Postquàm ordine mensæ
Victa fameq; signis perfectam, auroque nitentem
Iasides pateram famulos ex more poposcit,
Qua Danaus libare Deis, seniorque Phoroneus
Assueti.

Et plus bas. Or en versant cette Cou» pe qu'il avoit emplie de vin, il invo» qua par ordre tous les Dieux ; mais » Apollon entre tous les autres, &c.]

Hanc undante mero fundens, vocat ordine cunctos
Cælicolas, Phœbum ante alios, &c.

Ils répandoient aussi le vin dans les Feux sacrés.

Fundite vina focis.

Ils le répandoient sur la Terre, *Eneïde, Liv.* 5.

—Duo ritè mero libans carchesia Baccho
Fundit humi.

Et quelquesfois dans la Mer, pour l'avoir favorable.

Isque Deos pelagi vino super æquore fuso,
Et pecoris fibris, & fumo thuris, adorat.
Ovid. Metamorph. XI.

Une autre fois étant allé féliciter M. de Bethune, Archevêque de Bordeaux, pour une Prédication qu'il fit devant la Reine, dans l'Eglise des Peres de l'Oratoire, dans la rue de S. Honoré, le Dimanche qui précede immédiatement le Mercredi des Cendres, il reçut mon compliment avec beaucoup de civilité, & me demanda si j'approuvois la méthode qu'il avoit suivie, qui étoit celle que pratiquent d'ordinaire nos meilleurs Prédicateurs. Je lui dis franchement, que je l'admirois davantage en ceux qui s'en servoient heureusement, comme lui, mais que je ne l'approuvois pas, parceque ce n'étoit pas celle des Anciens, qui en-

M. l'Ar. de Bordeaux.

De la méthode de prêcher.

treprenoient d'expliquer le sens litteral de l'Evangile, d'où ils tiroient ensuite des instructions pour la doctrine & pour les mœurs, au lieu qu'aujourd'hui, on n'en prend qu'un mot ou deux, pour y rapporter force lieux communs, avec toute l'éloquence dont chacun peut être capable. Il me répondit à cela, qu'il avoit suivi l'usage reçu, & que l'autre maniere étoit trop simple.

...i digni- Eglises l'humi- ...es Evê- Puis étant venus à parler de son courage à défendre les Immunités ecclésiastiques*, & surtout celles qui regardent les suprêmes dignités, je connus que la réputation qu'il avoit acquise, étoit bien fondée, & qu'il ne falloit pas entreprendre de lui contester le rang ou la presséance, si l'on n'en avoit des droits bien établis, par le Titre des Eglises. Il me magnifia la grandeur & la dignité de sa Province, & me donna sujet de lui dire, que plus on étoit élevé en puissance, & surtout en sa condition, & plus on avoit sujet de s'humilier devant Dieu & devant les Hommes, non pas de bouche seulement, comme si tous les Evêques prenoient encore le titre de Serviteurs des Serviteurs de Dieu, comme ils faisoient autrefois,

à l'exemple du Pape S. Gregoire ; mais de cœur & d'affection, ſans chercher ſa propre gloire, ou la pompe mondaine, comme quelqu'un que nous avions tous connu, qui arrivant à une ſi haute dignité, s'étoit perſuadé que c'étoit le vrai moïen de ſe concilier du reſpect, & de maintenir l'éclat de ſa grandeur. Mais ſans mentir, toutes ces ſuperfluités ſont d'autant plus dangereuſes, qu'elles engagent dans la derniere corruption, outre que les grands revenus en ſont épuiſés, les dettes en ſont augmentées, & pluſieurs Familles en ſont ruinées ; en quoi, je ſavois bien que ce vertueux Prélat n'avoit point du tout de part, & qu'il étoit bien éloigné de louer la conduite de celui dont je voulois parler.

Voïant auſſi de tems en tems M. de Marca, Archevêque de Toulouſe, l'un des plus ſavans Prélats de l'Egliſe, & de qui la converſation a des charmes ſi doux, je n'ai jamais eu de ſentimens contraires aux ſiens, & j'ai toujours beaucoup appris de lui. Je dirai néanmoins, que lui parlant un jour de la Séance des Grands au Parlement, je maintenois deux choſes ; la premiere, que Meſſieurs les

M. l'Ar. de Toulouſe.

De la Séance des Pairs au Parlement.

Préſidens, qui ſont aſſis ſur le Banc du côté gauche, ne ſont pas aſſis au plus honorable côté, ſi le Roi étoit en ſa place. La ſeconde, que les anciens Pairs laïques, précédoient les Pairs eccléſiaſtiques, & que la Séance des autres Prélats, Conſeillers honoraires, eſt au-deſſous des Pairs; mais non pas au-deſſous de Meſſieurs les Préſidens, quoique ceux-ci s'étant levés, marchent les premiers; d'où vient qu'ils ne ſe rangent jamais de leur côté, pour être au-deſſus des ſimples Conſeillers-Clercs, & que le Roi tenant ſon Lit de Juſtice, la Reine ſa Mere, en qualité de Régente, & les Princes de ſon Sang, avec les Ducs & Pairs de France laïques, ſont du côté droit; & les Cardinaux & Pairs eccléſiaſtiques, ſont du côté gauche, où devroient être auſſi rangés les autres Prélats, aïant l'honneur d'y accompagner Sa Majeſté, ſuivant l'ancienne coutume. Qu'au reſte, ſi le Banc de Meſſieurs les Préſidens étoit le plus honorable, & ſi ces Meſſieurs avoient une Séance au-deſſus des Pairs, laquelle ne fut point miſe en doute, il y a grande apparence que quelques-uns de ces Pairs, & ſurtout les Eccléſiaſtiques, ſe rangeroient de leur côté

après eux, quand ce ne seroit que pour éviter d'être au-dessous des Laïques. Car il faut remarquer, que les Prélats qui ont Séance au Parlement, ne s'asseïent jamais sur le Banc du côté gauche, si ce n'est quand le Roi s'y trouve en Personne. Je crois que ce raisonnement ne souffre pas beaucoup de réplique. Cependant, il ne fut pas assez heureux pour persuader ce grand Homme, non plus que ce que je pris une autre fois la hardiesse de lui dire, avec beaucoup de respect, touchant un point de Doctrine, concernant les cinq Propositions censurées par le Pape Innocent X, dans la matiere de la Grace, selon l'exposition qui lui en fut faite par des Docteurs de Paris, au nom de quelques Evêques de France. Je lui dis donc, qu'il *ne falloit* pas douter que cette question n'eût été bien examinée par le S. Pere, puisqu'il en parloit si clairement; mais je lui demandai si les Propositions, qu'on ne défendoit point du tout, étoient véritablement contenues dans le Livre de Jansénius, comme on disoit: & s'il les y avoit trouvées avec les autres Prélats députés pour les y chercher, après la quinzaine qu'ils y avoient emploïée. Il

Des cin[q] Propositions censurées & condamnées par le Pap[e] Innocent X

me répondit qu'elles y étoient en plus forts termes qu'on ne les avoit exprimées; mais qu'à la vérité, elles n'y étoient pas toutes en mots exprès : que néanmoins, il n'avoit pas lieu d'en douter. Je pris la liberté de lui dire, qu'il eût été bon de les coter, & que même, pour avoir plutôt fait, il n'eût fallu que prier Messieurs les Docteurs, qui les avoient extraites, de marquer l'endroit où elles étoient : que si elles n'y étoient pas en propres termes, mais en termes équivalens, ou même plus forts, il eût été à propos de prendre ces termes équivalens, ou même plus forts, parceque la gloire en eût été beaucoup plus grande, & la victoire plus assurée. Que toutefois, il étoit dangereux de condamner la doctrine de quelqu'un par des propositions équivalentes aux siennes, parcequ'elles ne sont pas toujours les mêmes. Qu'au reste, la qualification de la censure méritoit bien d'être pesée; mais qu'il falloit demeurer dans le respect du S. Siege, & obéir au Decret, à quoi je voïois que tout le monde étoit entierement soumis. Puis je demandai, par forme de devis, s'il seroit libre de suivre dans cette doctrine les sentimens de

Saint Augustin, qui s'en étoit expliqué si clairement dans ses derniers Livres ? Il me dit, que non seulement il étoit libre, mais qu'il y auroit de la témérité de ne les pas suivre. Je fus étonné de cette réponse, & j'en fus ravi en même-tems ; & pour en être plus éclairci, je lui demandai encore : Ces cinq Propositions-là ne sont-elles donc point de S. Augustin, en quelque sens qu'on les puisse prendre, & sont-elles toutes de Jansénius ? Il me dit qu'elles n'étoient point du tout de S. Augustin, au sens qu'elles étoient rapportées, & qu'elles étoient de Jansénius. Là dessus je lui dis, qu'il auroit été à souhaiter qu'on eût marqué cela dans la Lettre écrite au Pape, & que je le priois au moins d'en rendre quelque témoignage au Public ; mais que j'étois fort assuré qu'il y avoit des Docteurs fort savans, qui s'étant appliqués à lire avec soin le Livre de l'Evêque d'Ypre, n'y avoient point trouvé de différence de son opinion dans la matiere dont il s'agissoit, d'avec celle de S. Augustin ; & que bien qu'ils ne fussent pas en cela de l'opinion de ce Saint, ils étoient pourtant persuadés, que parcequ'elle

avoit été reçue dans l'Eglise, depuis douze cens ans, & que des Papes & des Conciles l'avoient autorisée, il n'y avoit pas moïen de la condamner. Il vit bien de qui je voulois parler : & comme lui-même faisoit grand état de ces personnes-là, il se contenta de me dire, qu'il n'étoit pas de leur avis, & qu'il écriroit, que ni les Prélats, ni le S. Pere, n'avoient point entendu condamner la Doctrine très sainte & très orthodoxe de S. Augustin, mais celle de l'Evêque d'Ypre; d'où je conclus qu'il falloit croire, que selon la pensée de ce Prélat, l'opinion de Jansénius en ce point là, étoit l'opposite, ou la contradictoire de celle de S. Augustin, & cependant, qu'il se faut tenir à la décision de l'Eglise.

[...]'Ar. de M. l'Archevêque de Sens m'aïant fait l'honneur de me visiter un jour, avec Messieurs les Evêques de Mâcon & de Cominges, me dit après quelques heures de conversation, qu'il me jugeoit l'un des plus heureux hommes du monde. Je ne résistai point à sa pensée, parcequ'en effet je n'avois pas si peu de Philosophie, que je ne fusse content de ma médiocrité : & comme par la grace de Dieu,

[...]onheur condi-[...]rivée.

je ſuis guéri de l'avarice & de l'ambition, & que d'ailleurs j'aime aſſez l'étude, qui eſt un plaiſir charmant & facile à trouver, il ne faut pas douter que ma condition ne ſoit en cela beaucoup plus heureuſe que celle de tant d'autres qui ne mettent point de bornes à leurs deſirs pour les biens de la fortune : mais je lui dis, qu'il ne tenoit qu'à lui de jouir du même bien, lequel il goûteroit cent fois mieux & plus long-tems que moi, parcequ'il avoit beaucoup plus d'eſprit, & qu'il étoit plus jeune. A quoi j'ajoutai qu'il étoit facile de deſcendre, mais qu'il n'en étoit pas de même de monter; & que ſi mon bonheur dépendoit d'être dans le monde, autant que lui, je ne voïois pas qu'il me fût bien aiſé de l'obtenir. Il me dit qu'il falloit donc que chacun ſe contentât du ſort qui lui étoit échu. J'en demeurai d'accord; mais je lui proteſtai franchement, que je ne changerois pas le mien pour un beaucoup plus éclatant, s'il ne me donnoit autant de douceur. Je vis bien que M. de Mâcon & M. de Cominges approuverent mon ſentiment; & l'un de ceux-là fit pour moi des ſouhaits trop obligeans.

M. de Mâcon.
M. de Cominges.

Puis venant à parler de la vraie tranquilité de l'Ame, ces excellens Hommes demeurerent d'accord qu'elle ne consistoit que dans la bonne consc-

ie la bonne lonté.

cience & dans la volonté, quand elle est maîtresse des passions vicieuses. On dit là-dessus beaucoup de bonnes choses touchant la Grace victorieuse qui forme la volonté, sans quoi il nous est impossible de faire le bien ni d'aimer Dieu : *Et certes*, comme dit Saint Jean, *nous l'aimons d'autant qu'il est le premier qui nous a aimés :* Et si nous en devons croire S. Augustin ; *C'est tout-à-fait un don de Dieu que d'aimer Dieu, parcequ'il nous a donné de l'aimer, lui qui n'étant point aimé, nous a aimés.* Ce qui se dit de l'amour, s'entend aussi de toutes les œuvres de charité, & se doit dire également de la foi, qui est un don de Dieu, puisqu'il est écrit, *Qu'il nous a été donné gratuitement, non-seulement pour croire*, dit l'Apôtre, *mais encore pour souffrir en son nom.* C'est dans la 1re aux Philippiens.

Le cordon or.

De ces trois Prélats, M. de Sens étoit le seul qui eût un cordon d'or à son chapeau. Cet ornement n'y avoit été mis que depuis peu ; & pour en dire l'origine en peu de mots, voici

.e que j'en ai pu découvrir. Les Cardinaux François, que j'ai vus, portoient au commencement un cordon à leur chapeau, tissu d'or & de soie rouge en plate bande, avec de petites houpes mélangées de la même sorte. Depuis que M. le Cardinal de Richelieu se vit élevé à la puissance du Ministere, il en prit un de pur or, en quoi il fut suivi par quelques-uns qui avoient la même dignité que lui dans l'Eglise. Or peu d'années avant nos derniers troubles, M. le Coadjuteur de Paris, aïant l'ame grande, & le courage élevé, sans regarder encore de si près la dignité qu'il possede aujourd'hui, se para de cet ornement, & personne n'y aïant trouvé à redire, M. de Sens le suivit bientôt en cela, comme l'ancien Métropolitain de Paris. Puis le bon homme M. de Valençai, Archevêque de Reims, comme le premier Pair de France, puis Messieurs les Evêques du Mans, d'Evreux, de Coutance, & plusieurs autres; mais non pas tous, parcequ'il ne s'en est point encore fait de constitution. Et M. l'Archevêque de Tours, à qui je dois un respect tout particulier, étant né, comme je suis, dans son Diocèse, & mon Abbaïe de Villeloin étant sous

M. l'Ar de Tours.

ſa juriſdiction, m'a dit qu'il ne ſe vouloit point hâter de le prendre, aïant aſſez d'autres marques de ſa dignité.

De la Juriſdiction Epiſcopale.

Ce Prélat, ſoigneux de conſerver tout ce qui dépend de ſa puiſſance, ne ſe ſoucie point du faſte; il aime le repos & la paix, & ſe trouve dans une agitation perpétuelle; il eſt heureux dans ſa famille, mais il n'eſt pas exempt de ſoucis & d'inquiétudes. Son tempéramment eſt délicat, & il ſe donne beaucoup de peine; & l'exemption de quelques Egliſes de ſon Diocèſe, accroît ſes ſollicitudes. Cependant il eſt très certain que moins un Evêque a de Peuple, & moins ſa Charge eſt onéreuſe; & quand il n'auroit qu'une ſeule Ville, il n'en auroit quelquefois que trop. Ce qui ſe juge aiſément par une ſeule Egliſe ſéculiere ou réguliere, qui ne ſe vante point de privileges ni d'exemptions, d'où néanmoins il eſt aſſez difficile à un Prélat pieux & ſavant, comme lui, de déraciner les vices, quand les mauvaiſes habitudes les y ont une fois plantés. Saint Grégoire de Néocéſarée n'eut du commencement de ſon Epiſcopat, que dix-ſept perſonnes ſoumiſesà ſa direction, & ne s'en plaignit

pas; mais Dieu bénit ses soins & sa vigilance pastorale, & celui qui, dans une grande Ville, n'avoit du commencement que dix-sept personnes réduites sous son obéissance, n'y en trouva que dix-sept sur la fin de sa vie & de son Pontificat, qui n'y fussent pas rangées.

Monsieur de Lingendes, Evêque de Mâcon, dont j'ai ci-dessus parlé, approuvant une fois les Versions que je faisois des Livres sacrés, je lui dis que j'étois ravi de l'estime qu'il en faisoit, & que cela m'encourageoit merveilleusement à continuer le dessein que j'avois pris de m'y occuper, pour l'utilité qui en pouvoit revenir au Public; mais que tous les Prélats n'étoient pas de son avis, & qu'il n'y avoit pas long-tems que j'en avois vu un, fort savant, c'étoit M. Habert, Evêque de Vabres, qui eût souhaité qu'on n'en eût jamais fait aucune, sans excepter peut-être la Latine; de sorte que, pour être Docteur en Théologie, il eût fallu de nécessité entendre l'Hébreu & le Grec, pour lire l'Ancien & le Nouveau Testament; & la Liturgie romaine ne seroit point en usage, puisqu'elle n'est composée que de divers endroits de la Bible. J'ajoutois à cela,

M. l'Ev. de Mâcon.

De la Traduction des Livres saints

M. l'Ev. de Vabres.

que je m'étois pourtant bien apperçu qu'il ne jugeoit pas que sa Proposition se pût soutenir dans toute son étendue, mais qu'à la réserve de la Version, que nous appellons Vulgate, il n'en exceptoit aucune; & que, comme je lui en eus demandé la raison, avec tout le respect qui me fut possible, il ne m'en dit point d'autre, que la difficulté de l'intelligence des Ecritures, & que la liberté de leur lecture, avoit engendré toutes les hérésies, qui sont la peste de l'Eglise. A quoi je répondis que ceux qui faisoient des hérésies n'étoient pas communément les plus ignorans des hommes, bien qu'ils ne fussent pas toujours les plus éclairés, & que je n'en savois guere qui ne fussent sortis du nombre des Docteurs; de sorte qu'il n'y avoit rien à craindre, à cet égard, du côté du simple Peuple, mais seulement du côté des Philosophes, & de ceux mêmes qui sont les plus versés dans la connoissance des Langues, qui ne sont plus en usage que dans les Livres, outre que l'Esprit de Dieu, dans les saintes Ecritures, nous obligeoit à les lire souvent & à les méditer. Ce que j'ai assez prouvé dans une Préface que j'ai mise au commencement

e ma Verſion du Nouveau Teſta-
ıent ; laquelle, des Théologiens cé-
:bres n'ont point jugée indigne de leur
ſtime , & de l'avoir même traduite
ı Latin & en *Allemand*, pour la
:ndre *intelligible* à ceux de leur
ſation. *Je* dis à M. de Mâcon , que
ous avions beaucoup d'autres Doc-
:urs qui faiſoient difficulté d'approu-
er des Verſions de la Bible , & même
es Offices de l'Egliſe , parceque ce
'eſt pas la coutume d'inſtruire les
euples de cette maniere ; qu'il ſeroit
angereux , diſent-ils , de lire la Ge-
eſe , & le Cantique des Cantiques ;
u'il y a même bien des choſes im-
ures dans les Livres de Samuel ,
ui ne ſe peuvent traduire honnête-
ıent en François ; que les Hiſtoires
e Thamar & d'Onan , pourroient
leſſer la *pudeur des Vierges* & des
eligieuſes ; qu'il y des contradictions
pparentes dans les Ecritures , quoi-
u'il n'y en ait pas de vraies ; qu'il
en a d'autres qui ne ſe peuvent con-
ilier avec l'Hiſtoire profane , ni avec
ı Géographie ; & puis , qu'il ne faut
as que les Femmes & les Artiſans en
ıchent autant que les Docteurs , de
ui ſeulement ils doivent apprendre
:s choſes qui leur ſont néceſſaires pour
: ſalut ; & qu'enfin , *le Sanctuaire doit*

être fermé aux Profanes, *& la Bible défendue au Vulgaire*; de-là vient qu'on a fait tant de difficultés de permettre les Editions du Nouveau Testament en François, & qu'on s'oppose encore à celles du Breviaire romain, dans la même Langue, avec le Latin à côté, en faveur de plusieurs Personnes saintes, qui l'ont demandé très instamment. Le savant & judicieux Prélat, à qui je disois ces choses, me fit bien connoître qu'il étoit fort persuadé que les plus prudens & les plus éclairés n'étoient pas de ce sentiment, qui fait beaucoup plus de préjudice à la solide piété, qu'on ne sauroit se l'imaginer.

M. Godeau, Év. de Grasse.

M. Godeau, Evêque de Grasse, depuis Evêque de Vence, qui a fait tant de belles Paraphrases, en prose & en vers, de quelques Livres des saintes Ecritures, & qui se propose avec tant de raison d'en faire des Versions fideles, voudroit bien sans doute qu'il ne se trouvât personne qualifiée dans l'Eglise qui maintînt une si dangereuse opinion; mais quoiqu'il en soit, ce Prélat parfaitement éclairé n'abandonnera pas une œuvre de cette importance, pour un dessein si mal fondé, lui qui pour écrire son Histoire ecclesiastique, a pu si bien remarquer en toutes choses l'usage de l'Eglise dès

les premiers ſiécles, & qui, en effet, n'a pas ignoré celui-ci.

Cet ouvrage eſt plein de doctrine; mais quoique ſon Auteur ſoit très ſavant & très judicieux, il ſemble néanmoins qu'il ne ſe ſoit pas diſpenſé, non plus que le célebre Cardinal Baronius, d'y emploïer quelques pieces des Anciens, qui paroiſſent un peu ſuſpectes, comme celles qui nous apprennent que Siméon le Stylite fut quatre-vingts ans debout ſur une colomne de ſix, de douze, de vingt-quatre, de trente-ſix & de quarante coudées de haut, où il paſſa vingt-huit Carêmes de ſuite ſans boire & ſans manger, & qu'au reſte du tems, il ne mangeoit qu'une fois la ſemaine, & qu'il y faiſoit par jour plus de douze cens révérences, donnant de la tête au bout des piés; & que, depuis qu'il faillit à y être trompé par le Diable, quand cet Ange de ténebres ſe préſenta à lui en forme d'Ange de lumiere pour l'enlever au Ciel dans un chariot de feu, il fit vœu de ne poſer jamais en terre le pié qu'il avoit levé pour entrer, comme un autre Elie, dans ce chariot de feu; ſans parler de la corde de puits, qui étoit entrée dans ſa chair, des Punaiſes &

Siméon le Stylite.

des Vers qui lui rongeoient les jambes, & qui étant ramassés par un certain Roi d'Arménie, appellé Basilisque, furent convertis en pierres précieuses; du Dragon qui fut guéri miraculeusement par une goute de son pus qui tomba sur son œil, d'où sortit un chicot de bois de la longueur d'une coudée, selon quelques-uns, & de trois coudées selon d'autres, c'est-à-dire, pour le moins d'une toise de long, d'où l'on peut juger de la grandeur énorme de cet Animal; des prédications continuelles que le Saint faisoit aux Peuples, qui accouroient de toutes parts pour l'ouir, jusqu'aux Italiens, aux François, aux Espagnols & aux Anglois, comme le porte son Histoire, quoiqu'il n'y ait eu personne de ces Nations occidentales ou septentrionales qui en ait écrit en ce tems-là, sans dire que ces Peuples entendoient peut-être mal aisément le langage de ce Solitaire élevé si haut en l'air, qu'il eût du crier bien haut pour se faire ouir; des Lettres qu'il écrivoit à divers Princes, quoiqu'il eût mal aisément tout ce qui lui étoit nécessaire pour cela; & de sa mort tout-à-fait extraordinaire, demeurant debout sur sa colomne, comme une

ſtatue, où ſon Diſciple alla recueillir ſes derniers ſoupirs. Toutes choſes ſi peu vraiſemblables, qu'il faudroit un peu plus de crédulité, que pluſieurs Perſonnes fort ſenſées n'en peuvent admettre, pour y ajouter foi, nonobſtant l'Hiſtoire qu'en ont écrite Théodoret, & un Diſciple de ce Siméon, appellé Antoine, qui en parlent comme témoins oculaires. Toutefois ces deux Auteurs, qui ſont les ſeuls Contemporains qui nous aſſurent d'une choſe ſi rare, ſont encore ſi peu d'accord entr'eux touchant les circonſtances du fait, qu'il y a grand ſujet de s'en défier. Antoine dit que le Pere de Siméon s'appelloit Suſoc; Théodoret écrit qu'il avoit nom Heſichius. L'Abbé du Monaſtere, où Siméon ſe ceignit de la corde du puits, s'appelloit S. Timothée, ſelon Antoine; & Théodoret écrit qu'il avoit nom Héliodore, & ainſi du reſte. Il faut avouer néanmoins qu'Evagrius, Glycas, Cedrenus, Grégoire de Tours, Suidas, Nicéphore, & pluſieurs autres en ont fait mention; mais tous ces Auteurs fort éloignés n'en parlent que ſur le rapport des premiers. Au reſte, l'Hiſtoire en a paru ſi agréable, que des Grecs, comme quelques-uns de ceux

que nous venons de nommer, ont fait mention de deux autres Siméons Stylites en divers tems, l'un ſous le regne de l'Empereur Juſtinien, duquel Evagrius a parlé au cinquieme Livre de ſon Hiſtoire, au Chapitre 22, & l'autre qui vécut en Cilicie & qui fut tué d'un coup de tonnere, dont parle Sophronius dans ſon Pré ſpirituel, au Chapitre 57. Mais le premier, ſurnommé le Vieux, & le plus illuſtre de tous, dont font mention Théodoret & Antoine, monta ſur la colomne, lorſque Mélétius, Evêque d'Antioche décéda, qui fut l'an 321, & mourut le cinquieme jour de Janvier, en la quatrieme année de l'Empire de Léon premier, qui fut l'an 460; de ſorte que, ſelon la ſupputation de Baronius, il vécut plus de quatre-vingts ans ſur la colomne, comme nous avons dit ci-deſſus; ce qui n'eſt pas vraiſemblable, quoiqu'il fût vrai, quand toutes les circonſtances que j'ai dites ſeront bien examinées.

M. l'Ev. du Mans.

Comme je faiſois un jour ces réflexions hiſtoriques à M. l'Evêque du Mans, qui liſoit le Livre de M. de Graſſe avec beaucoup de ſatisfaction, il me dit que c'étoit avec un grand jugement qu'il avoit obmis toutes les circonſtances

circonſtances que j'ai marquées, leſquelles ſont à la vérité bien étranges; mais étant venu à propos de me demander comme j'entendois ce paſſage de ſon premier Livre de l'Hiſtoire de l'Egliſe, où parlant de la Sainte Vierge, qui dans la huitieme année de l'Empire de Claudius, quitta la terre pour aller jouir dans le Ciel de la préſence de ſon Fils, il écrit, *la créance commune de l'Egliſe en ce ſiécle, eſt qu'elle fut élevée en corps & en ame dans les Cieux* (3). Y a-t-il de l'apparence, ajouta-t-il, que ce n'eût pas été toujours la créance commune de l'Egliſe? Je lui dis, qu'après les témoignages que les Evangéliſtes nous ont donnés de la vie de la Vierge, tout le reſte nous eſt inconnu, & que ce qui s'en trouve autre part, eſt incertain ou ſuſpect; & que pluſieurs Auteurs qui en ont écrit de gros Volumes, ne les ont remplis que de conjectures ou de pures imaginations, qu'ils ont eſſaïé de proportionner à la dignité & au mérite du ſujet. Le tems même de ſa mort n'eſt pas bien aſſuré, quoiqu'il

De l'Aſſomption de la Vierge.

(3) Cette Queſtion a été fort débattue dans le ſiecle dernier, & a produit divers Ecrits, pour & contre, de M. de Launoy, Docteur très connu, & de MM. Jacques Gaudin, Claude Joly, & de Nicolas l'Avocat Billiad, Chanoines de l'Egliſe de Paris.

ſemble que Saint Epiphane, Cedrenus, & quelques autres le rapportent à la douzieme année de l'Empire de Claudius, qui fut vingt-deux ans après la mort de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, ſelon la remarque de Baronius. Toutefois le docte Jéſuite Denis Petau ne lui a point trouvé de place dans ſon troiſieme Livre de la doctrine des tems, où il avoit occaſion d'en parler, s'il eût voulu ; & l'Hiſtoire même des Actes n'en dit pas un mot, quoique S. Luc l'ait portée à quatorze années au de-là de ſa mort.

Le Pape Gelaſe rejette, entre les Ecritures apocryphes, le Livre du Trépas de la Vierge Marie, que Jacques, Archevêque de Gennes, dans ſon Livre de Fêtes annuelles, dit qu'on attribue fauſſement à S. Jean l'Evangéliſte, & qu'il y a lu que la Vierge Marie décéda vingt-quatre ans après l'Aſcenſion de Notre-Seigneur ; que tous les Apôtres, tranſportés en un moment de divers endroits du monde, où ils étoient, ſe trouverent à ſon trépas ; qu'ils mirent ſon corps dans un ſépulchre de pierre ; mais que trois jours après, il reſſuſcita, & qu'il fut porté au Ciel par les Anges ; que toutefois S. Thomas ne s'y étant pas trou-

vé, & ne pouvant croire une chose si extraordinaire, il reçut la ceinture dont la Vierge étoit ceinte, laquelle lui tomba du Ciel; ce qui lui servit d'une conviction entiere, & ne douta non plus, depuis, de la Résurrection de la Vierge, que de sa glorieuse Assomption. Mais S. Augustin, dans son trente-cinquieme Sermon des Saints, si toutefois il est de lui, rejette ce Livre comme plein de fables *Aussi n'y a-t-il point d'Histoire catholique*, dit-il, *qui nous donne assurance de que le sorte la Vierge Marie est montée au Ciel; & S. Jean l'Evangéliste, au soin duquel la Mere de Jesus avoit été commise par le Seigneur, n'en a rien laissé par écrit. Il seroit donc fort à souhaiter*, ajoute ce Pere, *que l'homme ne donnât pas faussement, pour une chose toute évidente, ce que Dieu a voulu tenir caché; mais la vraie créance, que nous devons avoir de l'Assomption de la Vierge, est qu'on ne peut douter qu'elle ne soit au-dessus des Anges; mais si c'est en corps, ou hors de corps, comme parle l'Apôtre, nous n'en pouvons rien savoir.*

S. Jérôme, ou Sophronius, Ami de S. Jérôme, dans un Sermon de l'Assomption de la Vierge, ou quel-

qu'Auteur que ce puisse être de cet Ouvrage, appelle apocryphe le Livre du Trépas de la Vierge, & défend de le recevoir. Il dit aussi que de son tems, on montroit son sépulchre dans la Vallée de Josaphat, & que plusieurs sont en doute si l'Assomption de la Vierge a été avec son corps, ou si l'ame seule est montée au Ciel, le corps aïant été séparé. » Mais, ajoute-» t-il, on ne sait pas comment, ni » en quel tems, ni par quelles per-» sonnes le corps très saint de la Vier-» ge a été ôté de-là, ni où il a été » transporté, ni même s'il a été res-» suscité, quoique plusieurs main-» tiennent que la Vierge est ressusci-» tée, & qu'elle jouit en cet état, « avec Jesus-Christ dans le Ciel, de « la bienheureuse immortalité : Et plus bas, il ajoute : » Qu'il s'en faut » rapporter à Dieu, à qui rien n'est » impossible. » Tout cela de S. Jérô-me. Et le vénérable Bede, exposant cet endroit des Actes, » Ils furent tous » dispersés par les Régions de Judée » & de Samarie, hormis les Apôtres, est dans le même sentiment, & prou-ve par divers Argumens que les cho-ses qui sont rapportées dans le Livre du Trépas de la Vierge, contrarient

à l'autorité du Livre des Actes, & sont entierement fausses.

Je me souviendrai toujours d'une rencontre que j'eus de M. le Marquis de Pompignan, un vingt-deuxieme jour de Juillet, comme je retournois de l'Eglise des grands Augustins, & je la compterai au rang des plus heureuses qui me soient arrivées en ma vie, puisqu'elle m'a procuré le bien de sa connoissance & de son amitié. Ce Gentilhomme, de qui la courtoisie & l'affabilité égalent la valeur & la bonne mine, aussi-bien que la naissance illustre, me demanda ce que je pensois de la grande Sainte dont ce jour-là on célébroit la Fête, & si la Pécheresse dont il est parlé dans Saint Luc, 7, laquelle versa ses parfums sur les piés du Seigneur, étoit la même que Marie, Sœur de Lazare, & Magdelaine, de laquelle Jesus avoit chassé sept diables; parcequ'aïant médité les textes de l'Evangile, ce qui n'est pas ordinaire aux Personnes de sa condition, il ne voïoit pas qu'il y eût de nécessité, ni même de l'apparence, de croire que ces trois Femmes ne fussent qu'une seule. Je lui demandai un jour pour y penser, & le lendemain je lui envoïai ce Discours.

M. de Pompignan.

De la Magdelaine.

Il nous eſt facile de connoître, des paroles de S. Luc, la pénitence & la juſtification de la Femme pécherelle, que pluſieurs confondent avec Marie Magdelaine, de laquelle ſept démons étoient ſortis, & même avèc Marie Sœur de Marthe & de Lazare; mais Origene, & après lui Théophilacte & Euthymius, dans leurs Commentaires, maintiennent que la Femme pécherelle, n'eſt ni Marie Magdelaine, ni Marie Sœur de Lazare; car, s'ils en ſont croïables, celle-ci & les deux autres ſont trois Perſonnes différentes, & non pas deux ſeulement, ſavoir la Pécherelle, qu'ils ne ſéparent point de celle qui verſa des parfums ſur la tête de Jeſus, dans la maiſon du Lepreux en Béthanie, & la Sœur de Lazare, comme l'eſtiment S. Jean Chryſoſtome dans ſes Homélies 81, ſur S. Matthieu, & 61 ſur S. Jean & S. Bernard, dans ſon Sermon de la Magdelaine. Toutefois, il ſemble que celle qui répandit le parfum de grand prix dans la maiſon de Simon le Lepreux, deux jours avant la Pâque, eſt celle-là même dont Jeſus dit : *Qu'en*
* Matth 26. 12. *jettant ce parfum ſur ſon Corps*, * *elle le faiſoit pour l'enſevelir*, ou comme
* Marc 14. 8. dit S. Marc, * *Qu'elle anticipoit d'oin-*

dre son Corps pour la sépulture. Il semble aussi qu'elle soit encore la même que celle qui est appellée Marie Sœur de Lazare, dans laquelle Jesus dit sur le même sujet à Judas Iscariot *, *Elle a gardé ce parfum pour le jour de ma sépulture*. Or celle qui emploïa ce parfum, ou plutôt qui le destinoit, avec les autres Maries, pour le Corps de Jesus, qu'elle pensoit trouver dans le sépulchre, est appellée * *Marie Magdelaine*, Marc, 16, 1. Et de celle-là même qui étoit Sœur de Lazare, Saint Jean 11, 2, dit encore : *Qu'elle avoit embaumé le Seigneur d'un onguent aromatique, & qu'elle avoit essuïé ses piés de ses cheveux* ; ce qui ne nous paroît point avoir été fait autre part qu'en la maison de Simon le Pharisien, comme il se lit dans S. Luc 7. 36. De sorte qu'il y a grande apparence que de ces trois ou de ces deux, il n'en faut faire qu'une seule, selon la pensée de S. Augustin, au second Livre du Consentement des Evangélistes ; de S. Gregoire, en l'Homelie de la Magdelaine ; de Bede, au troisieme Livre de ses Controverses sur S. Luc ; de Chrestien Druthmarus, au 26e Chap. sur S. Matthieu ; de Rabanus Maurus, sur le 7e Chap. de S. Luc, & de plusieurs

* Jean

* Marc

autres, qui ſont ſecondés de la créance commune, & de l'uſage reçu par toute l'Egliſe dans les ſolemnités de la Fête de cette Sainte. Mais pour en faire mieux connoître la vérité, par la conciliation des paſſages, il ne les faudroit que voir tout du long dans les ſaints Evangiles, dont pluſieurs ſont perſuadés, ſelon le ſentiment de toute l'Egliſe catholique, qu'il n'y a point de néceſſité d'admettre plus d'une Magdelaine; & que celle-là eſt la Sœur de Marthe & de Lazare, au commencement péchereſſe, diſent-ils, de laquelle Jeſus avoit chaſſé ſept Diables, qui répandit ſes parfums ſur les piés de Jeſus, en Galilée, dans la maiſon de Simon le Phariſien, qui en fit autant, ſix jours avant la Fête de Pâques, dans la maiſon de Lazare, & finalement qui répandit ſes onguens aromatiques ſur la tête du Seigneur, en Béthanie, deux jours avant la Pâque, chez Simon le Lépreux. Mais quoi qu'il en ſoit, on peut dire raiſonnablement que cette Dame, ou que ces Dames étoient riches, parceque leurs vaſes d'albaſtre, remplis d'un précieux parfum d'huile de Nard, étoient de grand prix; ce qui donna même ſujet à Judas Iſcariot, & aux autres Diſciples, d'en plaindre

la grande dépense qu'ils estimoient inutile.

Le reste de la vie de ces Saintes nous est inconnu ; & nous n'avons point d'Auteurs de l'Antiquité qui nous assurent du genre & du lieu de leur mort, avant le quatrieme siecle. Nous lisons néanmoins dans S. Gregoire de Tours, qui vivoit il y a plus de mille ans, que le corps de Marie Magdelaine repose en la Ville d'Ephese, où, selon Modestus, Evêque de Jérusalem, elle étoit allée, pour achever ses jours auprès de S. Jean l'Evangéliste. Et quelques anciens Martyrologes, comme celui de Rabanus Maurus, Evêque de Maïence, qui vivoit du tems de Charles le Chauve, celui du Moine de S. Gal, & plusieurs autres, cités par le célebre Docteur Jean de Launoy, dans un Livre qu'il a fait de la Magdelaine de Provence, nous apprennent que Marie, Sœur de Lazare, que les Grecs & plusieurs Latins distinguoient de Marie Magdelaine, de laquelle sept Diables étoient sortis, & qui avoit toujours très saintement vécu, étant demeurée Vierge, avoit sa sépulture en Jérusalem, auprès de Sainte Marthe, sa Sœur, sans qu'en toutes ces choses, il nous paroisse rien des

Traditions de Provence (4), & de l'Abbaïe de Vezelai.

Six jours après, qui étoit la Fête de Sainte Anne, M. de Pompignan, de la Maiſon de Croſle, en Dauphiné, aſſez connue par ſes anciens ſervices, me voulut honorer de ſa viſite, pour me témoigner la ſatisfaction qu'il avoit de mon petit Ecrit, l'aïant eſtimé conforme à ſes ſentimens. Il ſe trouva, cette journée-là, dans mon cabinet, fort bonne compagnie; M. de Montmaur, Conſeiller d'Etat, & Maître des Requêtes, de qui les Gens de Lettre reçoivent ſi ſouvent des marques de ſa généroſité; M. de Charleval (5), qui a le goût ſi délicat pour toutes les belles choſes; M. de Berville, de Normandie, qui débite un grand ſavoir avec tant de facilité; M. de Gombaud (6), ſi connu de toute la France, pour ſa rare modeſtie, & par ſes nobles Poéſies, & quelques autres, qui, après s'être entretenus au ſujet de l'Ecrit de la Magdelaine, du progrès de

(4) M. de Belſunce de Caſtelmoron, Evêque de Marſeille, dans l'Hiſtoire des Evêques de Marſeille, imprimée ſous ſon nom, a tâché de faire revivre cette Tradition, abandonnée de tous les bons Critiques.

(5) Faucon de Ris, Seigneur de Charleval.

(6) Jean Ogier de Gombaud.

l'Evangile, & de la naissance & de l'accroissement du Christianisme, sur quoi on dit de fort bonnes choses; enfin venant à parler des Femmes illustres du Nouveau Testament, M. de Gombaud, aïant demandé d'où l'on avoit appris que la Mere de la Vierge avoit nom *Anne*, & son Pere, *Joachim*, parceque les saintes Ecritures ne les nomment point. Voici à-peu-près ce que j'en dis.

Il ne se trouve rien, dans les saintes Ecritures, de Sainte Anne, Mere de la Vierge; mais puisque l'Eglise catholique en célebre la mémoire, avec tant de vénération, qu'elle en fait tous les ans une Fête solemnelle, il y a lieu de croire que la Tradition ne nous en a pas imposé. Voici, à mon avis, ce qui s'en peut apprendre de plus assuré, des témoignages des Saints Peres. Le Martyr Hyppolite, Evêque de Port (7), cité par Nicephore au troisieme Cha- **De Sainte Anne.**

(7) Porto. Le S. Hyppolite, dont on a des Ecrits, n'est point celui qui a souffert le martyre en 252, dans la persécution de Dèce, & duquel Prudence a décrit les souffrances. Le Docteur de l'Eglise, qui porte aussi le nom d'Hyppolite, & que l'on regarde comme Martyr, vivoit dans le même tems, & a peut-être souffert sous le même Dèce, vers 250. Quant au Titre d'Evêque de Porto, que l'Abbé de Marolles & autres lui donnent, il n'y a rien sur cela de certain. V. l'*Hist. des Aut. sacr. & ecclés.* de Dom Ceillier, Tom. II. p. 316 & suiv.

pitre de son second Livre, avoit écrit vers le commencement du troisieme siecle, c'est-à-dire, environ l'an 220 de notre Salut, que du Prestre Mathan, & de sa Femme Marie, de la Tribu de Juda, sortirent quatre Enfans, Jacob, Pere de Joseph & de Cleophas; & trois Filles, savoir, Marie, qui engendra Salomé, Femme de Zebedée, Sobé, qui eut une Fille nommée Elisabeth, Femme de Zacharie, & Mere de S. Jean Baptiste, & Anne, de qui sortit Marie, Mere de Jesus; de sorte que Salomé, Elisabeth, & Marie, Mere de Jesus, étoient Cousines germaines, Filles des trois Sœurs; & Jesus-Christ & S. Jean Baptiste étoient Cousins issus de Germain. Au reste, il ne faut point être de l'opinion de ceux qui disent que Sainte Anne fut mariée trois fois, & que, de chacun de ses Maris, elle eut autant de Filles, ni croire aussi que de son Mari Joachim elle eut trois Filles, sans en avoir d'autres preuves que l'apparence qu'ils tirent des saintes Ecritures, que Marie Cleophé est appellée Sœur de la Vierge, comme si, par le nom de Frere & de Sœur, il ne falloit pas souvent entendre Cousin, ou quelque autre fort proche, selon les façons de parler assez

ordinaires dans les Livres ſacrés. S. Jean Damaſcene & tous les Docteurs catholiques modernes maintiennent que Sainte Anne n'a été mariée qu'à un ſeul Homme, duquel, après une ſtérilité opiniâtre, elle eut, par un vœu qu'elle fit, une ſeule Fille, qui fut la Sainte Vierge. Mais ſur-tout S. Epiphane, très verſé dans les connoiſſances des Antiquités judaïques, eſt de cet avis, dans les diſputes qu'il fait contre les Collyridiens, qui étoient certains Hérétiques qui révéroient la Mere de Dieu comme une Déeſſe, & qui lui rendoient des honneurs divins. Germain, Evêque de Conſtantinople, qui vivoit environ l'an 720 de notre Salut, a obſervé que Sainte Anne étoit de Famille ſacerdotale, de la Tribu d'Aaron, de Race de Prophetes, & de la Souche de David & de Salomon. Quant à Joachim, ſon Mari, qui n'eſt point auſſi nommé dans les ſaintes Ecritures, il en eſt parlé dans la Vie de la Bienheureuſe Vierge; & nous ne trouvons rien davantage, dans les Livres des anciens Peres, de la Vie & des actions de Sainte Anne, dont nous ignorons le tems & les particularités de la mort, comme de tout le reſte : mais ce qui

ne peut être révoqué en doute, est la gloire immortelle, qu'elle a eue, d'être Mere de celle, qui, après les paroles de l'Ange, conçut du Saint-Esprit le Salut de toutes les Nations, & d'avoir été Aïeule du Fils du Très-haut, & de son divin Rédempteur.

A quelque tems de-là, un autre Seigneur qui avoit beaucoup d'esprit & de piété, m'aïant demandé pourquoi on se mettoit si fort en peine de savoir si le S. Denis de Paris étoit l'Aréopagite, dont il est parlé à la fin du dix-septieme Chapitre des Actes, & s'il étoit encore ce célebre Ecrivain dont nous avons les Livres? Je lui dis qu'il étoit louable de s'en informer, & toujours bon de connoître la vérité. Sur quoi il falloit entendre les témoignages des Anciens. Qu'au reste, la vérité, de quelque nature qu'elle fût, ne se manifestoit jamais, sans se faire aimer de ceux qui la cherchent, & qui sont ennemis du mensonge; mais qu'il n'en est pas ainsi des Ames vulgaires qui se plaisent d'être trompées, & qui ne sont que trop crédules à tout ce qui favorise leur ignorance ou leur superstition. Là-dessus, voulant donc savoir ce que je pensois de S. Denis, ou de plusieurs Saints qui por-

tent le même nom, je lui envoïai deux jours après, ce petit Ecrit.

De S. Denis

S. Denis Aréopagite, le Disciple de l'Apôtre S. Paul, comme il se justifie par le 9me Chapitre du Livre des Actes, fut Evêque d'Athènes, & endura le martyre, du tems de Dioclétien. Quelques-uns qui ont écrit sa vie, ou qui ont parlé de lui, comme Methodius, Hincmar, Archevêque de Reims, Siméon Méthaphraste, Nicéphore Caliste, Michel Syngelus, Prêtre de Jérusalem, & Suidas entre les Anciens, maintiennent bien qu'il est le même que ce célebre Martyr qui fut le premier Evêque de Paris; en quoi ils ont été suivis par le Cardinal Bellarmin, Pierre Lanssélius, Baltazar Corderius, Lassius, Martin Delrio & Pierre de Halloix, Jésuites, & par le Docteur André du Val, par M. de Chaumont, Conseiller d'Etat, si recommandable à cause de son savoir & de sa piété (8), & quelques autres. Mais l'Auteur de la vie de S. Saturnin, cité par S. Grégoire de Tours, & S. Grégroire de Tours lui-même, qui vivoit il y a plus de mille ans; Fortunatus, en son premier Livre des Poësies, le Martyrologe d'Usuard en-

(8) Voïez les Additions.

tre les Anciens, & le docte Vieillard Jacques Sirmond, Prêtre de la Compagnie de Jesus; Jean de Launoy, célebre Docteur de la Faculté de Paris, & plusieurs autres, sont de contraire avis, & assurent que le premier Evêque de Paris fut envoïé dans les Gaules du tems de l'Empereur Decius, & qu'il y remporta la Couronne du Martyre sous Sisinnius, qui sans doute étoit celui-là même dont il est parlé dans les Actes de Cantien & de Cantianille, du tems de l'Empereur Dioclétien. Et de fait, les raisons sur lesquelles le Pere Sirmond & M. de Launoy se fondent, pour autoriser leur sentiment, sont bien considérables. Ils les tirent en partie d'un passage de Sulpice Severe, au deuxieme Livre de son Histoire sacrée, où il est dit: » Que devant la cinquieme persécu» tion des Chrétiens, qui fut sous » Marc-Aurelle, Fils d'Antonin, on » n'avoit point vu de Martyrs dans » les Gaules, parceque la Religion » chrétienne avoit été reçue plus tard » au de-là des Alpes » (car il parle en cet endroit à l'égard de l'Italie); & d'un autre côté, ils l'appuient d'une ancienne Tradition de l'Eglise des Gaules, qui a toujours reconnu deux

Denis dans ses Martyrologes. 2. De la nouveauté de l'opinion d'Hilduin & de ses Sectateurs, touchant le Denis de Paris, confondu avec l'Aréopagite. 3. Du passage de l'Evêché d'Athênes à celui de Paris, inconnu à tous les Grecs & à tous les Latins, devant Hilduin. 4. De la distinction que Rome faisoit autrefois du Denis Aréopagite d'avec le Denis de Paris. 5. Des absurdités où s'enveloppent ceux qui les confondent ensemble. 6. Du tems du Martyre de l'Aréopagite, qui fut sous Domitien, & non pas sous Trajan ou sous Adrien. 7. De l'autorité de Grégoire de Tours, qui marque le Denis de Paris, Apôtre des Parisiens & non pas des Gaulois, sous Decius, comme Gatian le fut à Tours, Saturnin à Toulouse, Austremoine, en Auvergne, Martial à Limoges, Trophime à Arles, Paul à Narbonne. 8. De la petitesse de la Ville de Paris du tems de l'Aréopagite, aïant été ruinée dès le tems de Jules César. 9. De son peu de nom, en comparaison des autres lieux plus considérables dans la Gaule, où le Disciple de S. Paul pouvoit s'arrêter pour prêcher l'Evangile. 10. Des anciens Offices à l'usage de Rome & de Paris; & enfin de

beaucoup d'autres conjectures très fortes, dont ils ont fait des Livres entiers.

Plusieurs attribuent à l'un & à l'autre Denis, comme à un seul & à un même, les Livres que nous avons, sous le nom de S. Denis, de la Hiérarchie céleste, de la Hiérarchie ecclésiastique, des noms divins, de la Théologie Mystique, & quelques Epîtres à Caïus, à Dorotheus, à Sosipater, à Polycarpe, à Démophile, à Tite, à Apollophanes, à l'Apôtre S. Jean, & à S. Paul. Mais il y a grande raison d'en douter, non tant à cause de quelques Histoires un peu suspectes, comme celle du transport miraculeux des Apôtres en Jérusalem, pour se trouver au trépas de la Vierge, dont il n'est point parlé dans l'Histoire des Actes, que pour ce que l'Auteur de ces Livres y cite une Epître de S. Ignace, écrite l'onzieme année du regne de Trajan, c'est-à-dire, plus de douze années après la mort de S. Denis Aréopagite, qui fut martyrisé sous Domitien, & qu'il y emploie plusieurs passages des Œuvres de S. Justin Martyr, de Clément Alexandrin, d'Origene, & de S. Grégoire de Nazianze, qui n'auroient pas manqué de le nommer lui-même,

comme ils ont fait S. Ignace & S. Polycarpe, s'ils eussent emprunté quelque chose de lui ; sans parler de son observation, avec le Sophiste Apollophanes, quand la lumiere du Soleil souffrit une si étrange Eclipse à la Passion de Notre-Seigneur, quoiqu'il n'y ait point lieu de douter de cette Eclipse, dont il est parlé dans les Evangiles de S. Matthieu, de S. Marc & de S. Luc ; & de laquelle Phlegon, Affranchi de l'Empereur Adrien, a même écrit, aussi-bien que depuis lui Tertullien, dans son Apologétique, Eusebe, Maximus, Singellus & autres, ni de ce que S. Jérôme & Gennadius ne font point mention de cet Auteur dans leurs Livres des Ecrivains ecclésiastiques. Toutefois le Cardinal Bellarmin qui maintient que S. Denis Aréopagite est Auteur de tous ces Ouvrages, excepté de l'Epître à S. Paul, dit : » Que les » doctes Catholiques n'en doutent » nullement, & qu'il n'y a que les » Hérétiques Luthériens, & quelques » menus Savans, comme Erasme & » Laurent Valle, qui nient qu'ils » doivent appartenir à S. Denis Aréo- » pagite » ; car c'est ainsi qu'il plaît à cet illustre Ecrivain de traiter e[illegible]

cet endroit le mérite & la réputation d'Erasme & de Laurent Valle, outre ceux qu'il ne nomme point, & que je viens de marquer.

Il est vrai néanmoins que les mêmes Ouvrages semblent avoir été reçus sous le nom de S. Denis Aréopagite, par les Papes S. Grégoire, en l'Homélie 34. sur les Evangiles; Martin I, au Concile romain; Agathon, dans son Epître à l'Empereur Constantin IV, & Nicolas I, en l'Epître à l'Empereur Michel, aussi-bien que par les sixieme & septieme Conciles œcuméniques, & finalement par plusieurs Docteurs qui ont écrit des Commentaires sur ces mêmes Livres, comme le Moine S. Maxime, S. Thomas d'Aquin, & plusieurs autres. Cependant il faut remarquer que devant le Pape S. Grégoire, qui vivoit à la fin du sixieme siecle, il n'y a point eu de Pere qui ait cité les Livres de S. Denis; car de ce qu'il y en a qui pensent qu'Origene en a fait mention, en une certaine Homélie sur la premiere de S. Jean, aussi-bien que S. Athanase en la huitiéme des Questions à Antiochus, il n'en faut point tirer d'avantage, puisque les Ariens venus longtems depuis Origene, & des Auteurs

qui n'ont été connus que depuis Athanase, lesquels sont allégués dans l'Homélie sur S. Jean, & dans les Questions à Antiochus, en prouvent assez la fausseté, & font voir clairement que ni l'une ni l'autre ne sont point d'Origene, ni de S. Athanase; mais de quelqu'Ecrivain plus récent. Un certain Libératus, Athée, & Anastase, Bibliothécaire, dans une Epître à l'Empereur Charles le Chauve, ont bien écrit que S. Jean Chrisostome & S. Cyrille d'Aléxandrie, ont cité S. Denis Aréopagite; mais il ne se trouve rien

choses qu'ils citent aux lieux que j'ai allégués, & il y a grande apparence qu'on a corrompu l'Edition de Libératus; & quand, en la Conférence qui fut tenue à Constantinople l'an 532, entre les Evêques Catholiques, & certains Hérétiques, qu'on appelloit Séveriens & Acéphales, les Prélats Catholiques rejetterent les écrits de Denis Aréopagite comme apocryphes, ils dirent aux Séveriens : » D'où nous pouvez-vous montrer que les témoignages que vous alléguez de Denis » Aréopagite soient véritables, comme » vous le pensez; car s'ils étoient de » lui, S. Cyrille ne les auroit pas » ignorés; mais, que dis-je, de S. Cy-

« rille ? Si S. Athanase les eût tenus » pour assurés, ne vous les auroit-il » pas cités entre tous les autres au » Concile de Nicée, en traitant de la » consubstantialité des Personnes de » la Trinité ? & n'en eût-il pas pro- » duit l'autorité contre les blasphê- » mes d'Arius, touchant son opinion » de la diversité des Substances ? Or, » s'il n'y pas un des Anciens qui les » ait observés, je ne sais pas d'où vous » pouvez maintenant montrer qu'ils » soient de lui. » C'est de M. de Launoy que nous avons cette belle observation, en son Traité de l'Autorité de l'argument négatif. Le Livre de la Hiérarchie céleste a été traduit en notre langue par François Marillac (9), & imprimé à Toulouse l'an 1555 ; & les autres Ouvrages, par le Pere Goulu (10), de l'Ordre des Feuillans.

Je pourrois rapporter beaucoup d'autres conférences sur ces sortes de matieres ; mais de peur d'être trop long, je me restraindrai à fort peu de semblables, que je ne saurois oublier, encore sera-ce avec le discours le plus

(9) *In*-4. dédié à Henri II.

(10) Dom Jean de S. François Goulu. Sa Traduction a paru en *1629*, *in*-4. chez Buon, à Paris. Il y joignit une *Apologie pour les Œuvres de S. Denis l'Aréopagite.*

concis qu'il me ſera poſſible. La premiere qui s'offre eſt du deſſein de M. de la Milletiere (11), pour la réunion des Egliſes ſéparées. Ce vertueux homme tient facile le retour des Proteſtans à l'Egliſe catholique ; & comme je lui ai demandé pluſieurs fois le fondement de ſa perſuaſion, vu les grandes différences d'opinions, qui ſe rencontrent en certains points mal aiſés à concilier, il m'a répondu, avec un eſprit de charité, qui ne l'échauffe pas moins qu'il lui donne de lumieres, qu'elle ne dépend que d'une bonne réformation de notre côté, & de connoître les motifs de la ſéparation de ceux qui nous ont quittés ; ce qu'il a fait voir dans pluſieurs Livres qu'il a écrits exprès, & qu'il ne faut que lire, tels que ſon Flambeau de l'Egliſe (12), & celui de la vraie foi (13), auxquels on n'a point fait de réponſe, & il eſt impoſſible d'en faire de bonne ; de ſorte que ce ſont autant de Démonſtrations invincibles, & que ſi les Adverſaires n'en demeurent pas d'accord, il ne faut

M. de la Milletiere. De la Réunion des Proteſtans.

(11) Voïez les Additions.

(12) Le Flambeau de la vraie Egliſe, pour la faire voir à tous ceux qui en ſont dehors. Paris, 1653. *in*-8.

(13) Le Flambeau de la vraie Foi, pour la faire connoître à ceux qui l'ont délaiſſée, Paris, 1654, *in*-8.

plus que voir à qui il tient, & essaïer d'obtenir la permission d'en venir à une conférence réglée. Cependant M. de la Milletiere est fort persuadé qu'il a démontré, ou qu'il ne lui est pas impossible de démontrer, l'infaillibilité de l'Eglise catholique, dont l'autorité primitive & absolue réside au S. Siege, & en la Personne du Pape, sans attendre un Concile général, composé, non pas de ses Collégues, car il est singulier en sa puissance, mais de ceux qu'il honore du nom de ses Freres; quoiqu'il soit le Pere commun de tous, quand il parle, comme on dit, *Ex Cathédra*, que tous les Chrétiens sont obligés de rendre à ce Chef visible de l'Eglise universelle, toutes les obéissances qu'il demande de nous, & qui lui sont dues en choses purement spirituelles; que tout le monde est tenu de recevoir ses Decrets, comme regles infaillibles & inviolables, & qu'il suffit de le consulter en toute sorte de doutes qui se pourroient former en matieres de Foi (14). Il est, dis-je, persuadé que, dans son Livre de l'Eucharistie & de la Transubstantiation, il a démontré clairement la véritable

(14) Ces Opinions de M. de la Milletiere firent du bruit, & ont été mal reçues en France.

Doctrine

Doctrine que nous avons toujours professée, selon les décisions des saints Conciles, & la pure parole de Dieu, qui est si expresse sur ce sujet, avec la Tradition ; de sorte qu'il ne faut plus exiger de nous le témoignage des sens, & celui de la raison, pour prouver qu'il n'y a point d'autre Transubstantiation, que celle de passer de la connoissance d'une substance sensible à la connoissance d'une substance intelligible ; qu'on doit admettre l'anéantissement des substances, quant à la matiere & quant à la forme, quoique les apparences sensibles demeure[illegible] selon la Doctrine sainte de l'Eg[illegible] dont nul de ceux qui en sont bien [illegible]truits, ne font aucune difficulté. Ainsi je ne doute point que la Transubstantiation ne puisse être également bien prouvée, comme je la viens de représenter, & que nous ne faisons pas seulement une mémoire du Sacrifice de la Croix, mais que nous sacrifions effectivement le vrai Corps & le vrai Sang de Notre Seigneur Jesus-Christ au Pere Eternel, soit en continuant le même Sacrifice de la Croix ; de sorte que ce n'est que le même Sacrifice : soit que l'Eglise le réitere en Mystere, par les mains des Prêtres, comme

pluſieurs Scholaſtiques l'ont maintenu. Enfin il y a grande apparence qu'il prouvera de la même ſorte la Doctrine décidée contre les Hérétiques, que notre juſtification dépend de la grace qui nous eſt donnée gratuitement, pour faire les bonnes œuvres, & pour être ſanctifiés, laquelle, ſelon pluſieurs Théologiens, n'eſt refuſée à perſonne, du moins ſuffiſante pour le ſalut de tous; parceque Dieu veut ſauver tous les Hommes, & que Jeſus-Chriſt eſt mort pour tous, ſans qu'il faille uſer de ſubtilités, pour expliquer ces Paſſages, qui ſont plus clairs que le Soleil, ou pour en éluder la force, à laquelle rien ne ſauroit réſiſter. Il me répondit, qu'à la vérité il penſoit avoir démontré contre les principes de la Doctrine des Adverſaires, mais qu'il y avoit bien des choſes à dire ſur toutes les inductions que je lui venois de faire, quoiqu'elles fuſſent maintenues par des Docteurs catholiques. Qu'au reſte il s'en falloit tenir au conſentement univerſel de l'Egliſe, aux témoignages des ſaints Peres, & à la déciſion des Conciles, dont je demeurai d'accord; & s'il y a des répliques à faire en cela, elles ſe pourront agiter autre part.

Touchant la Queſtion, s'il y a eu des hommes au monde, avant la création d'Adam, on m'a dit qu'un bel eſprit en a fait un Livre exprès (15), par forme d'exercitation, & qu'il maintient, par les ſaintes Ecritures, qu'il n'y a pas lieu d'en douter, ou du moins que les ſaintes Ecritures ne ſont pas contraires à cette opinion qu'il fonde ſur l'âge apparent du monde, en conſidérant ſon ſyſtême & ſes diverſes générations, ſur les connoiſſances de l'Aſtronomie & de l'Aſtrologie, & ſur le témoignage de quelques Auteurs; car il ſait bien qu'un certain Hermodore, Platonicien, diſoit, en ſon Livre de la Doctrine des Philoſophes, au rapport de Diogene Laërce, que cinq mille ans ſe ſont écoulés, depuis Zoroaſtre, le premier des Mages de Perſe, juſqu'à la ruine de Troies. Qu'Hérodote, dans ſon Euterpe, fait mention d'onze mille trois cens ans; que Diodore Sicilien parle, en un endroit, de plus de vingt-trois mille ans; en un autre, de quatre cens ſeptante mille; & dans le premier Du premier Homme.

(15) Iſaac la Peyrere, de Bourdeaux, d'une Famille noble, dans ſon Livre intitulé, *Præadamitæ*, *&c.* Voïez les Mém. du P. Niceron, Tom. XII & XX.

Livre de la seconde Partie de sa Bibliotheque, que des Rois étrangers ont gouverné l'Egypte, pendant l'espace de quatre mille sept cens ans; que Platon, dans le Timée, dit qu'un Prêtre d'Egypte apprit à Solon, que les Athéniens avoient eu des Princes, dix mille ans avant le Déluge, ce qu'Arnobe même cite de Platon; que Ciceton n'a pas marqué une moindre durée dans son Livre des Loix; que les Annales de la Chine s'induisent de quarante mille ans; & que les Egyptiens, au rapport de Diogene, alloient jusqu'à quarante-huit mille huit cens soixante-trois ans, depuis Vulcain, Fils de Ninus, jusqu'à Alexandre, selon ce qu'ils ont remarqué, en supputant le nombre des Eclipses; sans parler d'Eusebe, qui admet dans sa Chronique seize Dynasties, ou Puissances de suite, dans le Roïaume des Assyriens, ou des Babyloniens, au-dessus de Ninus, & des anciens Aborigenes d'Italie, qui étoient persuadés que la Sicile avoit été séparée de la Terre-ferme, il y avoit plusieurs siecles; ce qui a fait dire à Virgile, dans son troisieme Livre de l'Enéide:
» Ces Terres, de continues qu'elles
» étoient, comme on le raconte,

« furent autrefois arrachées de leur
» fond par une grande ruine ; & s'é-
» tant écartées avec une extrême vio-
» lence, (tant la longueur des siecles
» est capable d'apporter du change-
» ment) les eaux, qui donnerent de
» force au travers, retrancherent la
» côte d'Hesperie de celle de la Si-
» cile, & la Mer baigna les champs
» & les Villes séparées d'un rivage
» fort étroit.

Mais à propos de Virgile, Servius a remarqué sur ce Vers,

Urbs antiqua ruit multos dominata per annos.

Que Troies est appellée Ville ancienne, parcequ'on dit que sa domination a duré deux mille huit cens ans, *Quia duobus millibus octogintis annis regnavisse dicitur*. Or Troies fut ruinée 408 ans avant la premiere Olympiade, qui, sélon Scaliger, échut l'an du monde 3074, ce qui monte bien, non-seulement au-dessus du Déluge de Noé, mais encore de la formation d'Adam, selon notre supputation.

Strabon, dans le troisieme Livre de sa Géographie, écrit que les Turdetans, Peuples de l'Espagne Betique, avoient des Monumens écrits, & des Loix, depuis six mille ans ; ce qui excede également les Epoques que nous

avons marquées de Noé & d'Adam, aussi-bien que ce que Solin écrit au cinquante-deuxieme Chapitre, que, depuis la conquête de Liber ou de Bacchus, dans les Indes, jusqu'à Alexandre le Grand, les Anciens comptoient 6451 ans, & quelque chose de plus, selon la durée des regnes de cent cinquante-trois Rois; & si Scaliger en est croïable, Semiramis a devancé de mille ans l'embrasement de Troies; ce qui excéderoit le tems du Déluge.

Or l'Auteur, qui a formé cette Question, s'est aussi fondé sur divers passages des saintes Ecritures, & entr'autres sur celui-ci, de l'Apôtre, dans son Epître aux Romains, où il dit : *Car jusqu'au tems de la Loi, le péché étoit au monde; or le péché n'est point mis en compte, lorsqu'il n'y a point de Loi*, 5, 13. D'où il infere que le tems de ce péché, qui étoit au monde, lequel n'étoit point mis en compte ou imputé, ne pouvoit être qu'avant Adam; parcequ'Adam, aïant commis un péché contre la Loi, ce péché lui fut imputé; comme celui de Caïn, aïant tué son Frere Abel, lui fut également imputé; & se sert de toutes les réflexions qu'on se peut ima-

maginer, ſur le Texte des quatre premiers Chapitres de la Geneſe, obſervant qu'Adam fut un homme extraordinaire & myſtérieux, fait de main de Dieu, pour être Type de Jeſus-Chriſt; & que, comme la Mort étoit entrée dans le monde par ſon péché, qu'auſſi la Vie y avoit été apportée par un ſeul Jeſus-Chriſt. C'eſt donc pourquoi, comme ce qui eſt advenu par une ſeule chute, regarde tous les hommes pour la condamnation, auſſi ce qui eſt venu par un ſeul Acte de Juſtice, regarde tous les hommes pour la juſtification de la vie. Mais quoiqu'il ſemble d'abord qu'il ſoit difficile de répondre à ces raiſons, & ['il y ait même lieu de s'étonner de ›ir qu'il ſoit écrit, que les Fils de Dieu s'allierent avec les filles des hommes; qu'avant le Déluge il y avoit des Géans ſur la Terre; que Caïn, aïant péché, eut peur d'être tué; que, s'étant retiré vers l'Orient, il engendra, de ſa Femme, un Fils, appellé Enos, au nom duquel il bâtit une Ville; qu'avant même ſon péché, Dieu, le voïant triſte, lui dit: *Si tu as bien fait, ne ſeras-tu pas exalté? mais ſi tu ne fais pas bien, ton péché ſera connu aux portes*, comme s'il faiſoit

allusion à la coutume des Juifs, qui avoient des Tribunaux, & qui rendoient la justice aux portes des Villes, joint que ces termes, *Si tu as bien fait, & si tu ne fais pas bien*, supposent des Loix qui se puissent violer; qu'Adam, voïant sa Femme tirée de son côté, parle de quitter son Pere & sa Mere, & d'adhérer à sa Femme, comme s'il avoit connoissance de Peres & de Meres, & de diverses générations, si toutefois ces paroles du 2[e] de la Genese 24, sont du premier Homme; car il semble que Notre Seigneur les attribue à Dieu, qui créa l'Homme, du commencement, mâle & femelle, Matth. 19, 4, 5. Quoiqu'il y ait de l'apparence, à s[on] jugement, que Moyse fasse menti[on] des Hommes d'une premiere création, dans le Chap. 1 de la Genese, & du prem. Homme de la seconde création, dans le second Chapitre, vers. 7. si est-ce que l'Eglise n'approuve point l'affirmative dans la dispute, sur une Question de cette qualité, quoiqu'elle ne rejette pas la recherche de la vérité, dans les difficultés qui s'y présentent, & dans les doutes qu'on en pourroit former; s'il y en a aucun, après ce qui est écrit au septieme verset du

ſecond Chapitre de la Geneſe, où il ſemble que ſe trouve le detail de ce que Moyſe avoit dit au vingt-ſeptieme verſet du Chapitre précédent, & que le terme, *Formavit igitur hominem de limo terræ*, & non pas, *& formavit hominem*, explique clairement, outre que je ne vois pas qu'il ſoit facile de répliquer à ce paſſage des Actes, *Et d'un ſeul ſang il a fait tout le Genre humain*, Act. 17, 26, & que Moyſe, avant que de parler diſtinctement de la création d'Adam, au ſecond Livre de la Geneſe, dit ces paroles, qui ſont bien dignes de remarque : « Telles ſont les géné- » rations du Ciel & de la Terre, » quand ils furent créés, & que le Sei- » gneur Dieu fit le Ciel & la Terre, » & toutes les Plantes des champs; » car le Seigneur Dieu n'avoit point » fait pleuvoir ſur la Terre, & il n'y » avoit point d'homme pour labourer » la Terre; *& enſuite*, Le Seigneur » Dieu forma donc l'homme, *non* » *pas*, & Dieu forma l'homme, » qui ſeroit comme le commencement d'une autre hiſtoire : ce qui fait bien voir que Moyſe n'en ſuppoſe point d'autre, avant Adam. Quant aux témoignages des Auteurs profanes, ils

sont sans preuve & sans fondement; & ceux, qui sont allégués par Diogene sont réfutés par lui-même, quand il dit que les Egyptiens prouvoient l[a] durée de quarante-huit mille trois cens soixante-trois années, par trois cens soixante-trois Eclipses du Soleil, & huit cens trente-deux de la Lune, lesquelles pourroient avenir en six cens cinquante ans; & il en faudroit trente-huit mille trois cens quatre-vingts, pour quarante-huit mille huit cens soixante & trois années. Ciceron & Arnobe réfutent aussi les témoignages de Platon & de Diodore. Au reste, les Passages de la Genese & de Saint Paul n'ont apparence de difficulté, que dans les manieres de parler, [illegible] Phrases Hébraïques & Grecques H[illegible]niques, dont Moyse & l'Apôtre se sont servis Cependant il pourroit bien être que la pensée de l'Auteur du Livre, dont nous avons parlé, n'a été que pour sauver la dignité & la révérence des saintes Ecritures, contre le raisonnement des Philosophes, & le témoignage suspect de quelques Peuples & Historiens, ne pouvant tirer de preuves considérables, du côté de l'âge apparent du monde, ou de son systême, parceque les eaux du Déluge

universel pourroient y avoir décou-vert les vieilles roches qui paroissent à découvert à la cime des mon-tagnes, & séparé quelques Isles de la Terre-ferme (16).

J'en entretenois ainsi M. de Laon, qui a l'esprit si agréable & si sérieux en même tems, au sujet du Livre qu'on en avoit écrit, en la présence de deux Docteurs de grand mérite, que je ne jugeai pas qu'ils blâmassent ce raison-nement, bien qu'ils fussent persuadés qu'on y pouvoit ajouter beaucoup d'au-tres réponses, que celles qui s'étoient présentées à mon souvenir.

Quelques jours après, m'étant trou-vé avec M. le Comte de Baraut, que j'honorois beaucoup, dans la Cellule d'un bon Pere Chartreux, appellé Dom Carrouge, où il y avoit, sur la couverture de son lit, une têţe de mort; je la regardai, si je ne me trompe, dans la pensée d'un bon Re-ligieux, comme une marque funeste du péché qui regne dans le monde; car la mort a saisi tous les hommes, parceque nous avons tous péché. Néan-moins il me vint en l'esprit, que, si nous n'eussions point été sujets à la mort, nous n'aurions point péché; &

Dom Car-rouge.

De la cause du pé-ché.

(16) Voïez les Additions.

voici comme j'en faisois le raisonnement, recherchant les causes naturelles & morales de tous les péchés que nous commettons. Si nous n'eussions point été sujets à la mort, qui nous auroit obligés de pécher, selon notre nature ? Ce n'auroit été ni l'ambition, ni l'avarice, ni la véhémence de cette passion qui nous fait violer toutes sortes de Loix pour avoir la jouissance de ce que nous aimons. Toutes ces choses-là, qui ne servent qu'au besoin de la vie, pour la posséder long-tems avec sureté, & qui, selon l'Apôtre Saint Jean, sont les principes de tous les maux, ne se seroient point emparées de notre fantaisie, & ne nous auroient point gourmandés, comme elles font. Ainsi nous n'aurions ni ravi le bien d'autrui, ni intenté de procès, ni déclaré de guerres, ni conspiré la ruine de notre prochain, ni rendu de faux témoignages ; ce qui semble tellement vrai, que je ne vois pas qu'il y ait seulement lieu d'en douter ; de sorte qu'il ne reste plus que le péché de Lucifer, qui a peu de proportion avec la nature humaine, qui ne s'éleve au-dessus de sa portée, que pour la conservation de sa propre foiblesse.

De-là nous passâmes à d'autres con-

ſidérations de la mort, & à celles de la brièveté de la vie, principalement pour les gens qui méditent les grandes vérités; car au même tems qu'ils commencent d'en découvrir quelqu'une, ils meurent comme tous les autres hommes, & ne ſauroient laiſſer de mémoire à la Poſtérité de leurs belles notions. Que ſi, au lieu d'un ſiecle imparfait, un homme d'eſprit en pouvoit vivre ſept ou huit, il ne faut pas douter que, dans un ſi grand âge, il auroit des ſentimens bien différens de ceux qu'il maintenant : & ſi, à l'égard des autres, il a fait tant de progrès en trente ou quarante années, que feroit-ce, s'il avoit obſervé & médité pendant pluſieurs ſiecles? Nous ſommes toujours jeunes, & notre petite ſcience ne fait que de naître, quand nous mourons; de ſorte que le plus habile ne ſait preſque rien du tout; & s'il ſait quelque choſe, c'eſt d'être aſſuré d'ignorer beaucoup. Ce qui ne tombe pas ſeulement dans la penſée des demi-ſavans, qui connoiſſent rarement leur imperfection ce qui les ravale, à mon avis, au-deſſous des plus idiots. De la brièveté de la vie pour les Sciences.

Là-deſſus on demanda ſi les Ames étoient d'ordres différens. M. le Comte de Baraut dit, par galanterie, qu'il De l'Ame.

n'en faisoit point de doute ; car seroit-il possible autrement qu'il y eût des gens si stupides, & d'autres qui sont si polis ! Et comme on lui eut dit sérieusement, que cela dépendoit des organes & du tempéramment, aussi-bien que des habitudes différentes ; il s'ensuivroit donc aussi de-là, dit-il, que l'Ame n'agiroit jamais sans le secours des organes & du tempéramment ; ce qui seroit très dangereux contre la doctrine de son immortalité. Mais on lui répondit que quand l'Ame de l'Homme ne seroit pas immortelle par sa nature, comme celle des bêtes, qu'elle le seroit par grâce, & qu'il suffit de dire que c'est un point de foi ; car d'en raisonner par les maximes & par les principes de la Philosophie, soit d'Aristote ou de Platon, comme a fait encore depuis peu de jours un de nos Amis, il est impossible de le démontrer. La nature de l'Ame est imperceptible, & ses principes sont ignorés ; on ne sait point si elle s'engendre comme le corps, en se communiquant comme la lumiere d'un flambeau à un autre flambeau éteint, ou si elle est créée au moment que l'organe est préparé pour la recevoir, ou si elle étoit dès le commen-

cement du monde, ou si elle n'est qu'une partie d'une Ame universelle, ou si elle est même corporelle, & par conséquent sujette à la corruption, ou bien autre chose qu'une certaine harmonie qui donne aux choses composées le mouvement que nous appercevons, ou si c'est un feu céleste, ou quelque chose de divin (je ne parle point en tout ceci selon les révélations de la Foi); mais quoiqu'il en soit, nul Philosophe jusqu'ici n'a encore su affirmer comme cela se fait; aussi n'est-il pas nécessaire, & il suffit que par la Foi, nous ne pouvons douter de son immortalité, capable d'une félicité perdurable, quand elle sera de bonnes œuvres dans cette vie, & de tourmens infinis, si elle est chargée de crimes.

Parlant une fois à M. de Rancé (17), de qui l'humeur est si douce & l'esprit si éclairé; après lui avoir souhaité pour son mérite, qu'il plût au Roi de le nommer Coadjuteur de M. l'Archevêque de Tours, son Oncle (18), M. l'Abbé de Rancé.

(17) Armand Jean de Bouthilier de Rancé, premier Aumônier de Gaston de France, Duc d'Orléans, Abbé de N. D du Val, de S. Symphorien de Beauvais, & de N D. de la Trappe, dont il devint Abbé régulier, & Réformateur, en 1664, & où il mourut, en odeur de sainteté, le 27 Octobre, âgé de 7[illegible] ans.

(18) Victor de Bouthilier, Evêque de Boulogne, puis Archevêque de Tours, décédé le 19 Nov. 1670, âgé de 80 ans.

qui en seroit ravi, autant pour les avantages de son Diocèse que pour l'honneur de sa Famille, il crut d'abord que ce n'étoient que pures civilités; mais comme il connut que j'y prenois quelque sorte d'intérêt pour les grandes espérances que je concevois de sa capacité dans le rétablissement de la discipline, il m'en remercia; & j'oserai bien dire qu'il me fit des souhaits réciproques, sur ce que je lui avois marqué mon indignation touchant les brigues honteuses qui se font bien souvent pour les Députations du Clergé, à quoi j'estimois qu'un Prélat généreux & savant comme lui, pourroit remédier dans les lieux de sa Jurisdiction; mais qu'il en falloit bannir l'intérêt pécuniaire, s'il y avoit moïen; parceque c'est l'origine d'une infinité d'injustices, & de cette vilaine avarice qui attire tant de mépris sur les têtes sacrées. Là-dessus je lui répliquai que je n'avois ni assez de fortune pour y prétendre, ni assez de grandes qualités pour le mériter; que néanmoins je m'estimois heureux dans ma condition privée, de la façon que je la concevois, où pour le moins les vents de l'ambition n'apportoient point de trouble, si la compassion des mi-

Des Députations du Clergé.

ſeres du Prochain ne l'en pouvoit exempter ; qu'au reſte, je n'avois jamais été de rien, que je n'étois de rien encore, & que je voïois bien ſans regret, que ce ſeroit toujours la même choſe, parceque je ne méritois rien, que je ne voulois importuner perſonne, & que je ne voulois auſſi rien demander.

Il ſera facile de connoître ma franchiſe & mon ingénuité par toutes ces converſations. J'ai toujours porté mon cœur ſur mes lévres ; & autant que j'ai été ennemi du menſonge & de l'hypocriſie, autant me ſuis-je rendu ſoigneux d'honorer la vérité. J'ai parlé librement ; mais je penſe avoir ménagé mes paroles de telle ſorte, n'aïant point voulu diſſimuler les choſes que j'ai crues importantes, que perſonne ne s'en tiendra offenſé. Je regarde la vérité comme Dieu même, puiſqu'il s'eſt bien voulu appeller de la ſorte ; & quoique la vérité engendre la haine, ſelon le dire du Poète, ſi eſt-ce qu'elle ſe fait toujours aimer des Gens de bien. Il faut avouer pourtant que les vérités déſobligeantes ſe doivent taire, quand il ne ſert de rien de les dire ; mais auſſi ne faut-il pas détenir dans le ſilence celles qui ſont obligean-

L'amour de la vérité.

tes ou utiles. Ceux, qui en usent de la sorte, sont pour l'ordinaire bien malicieux, & ne sont pas moins injustes que les Receleurs du bien d'autrui. Cependant il n'est rien aujourd'hui de si commun; & j'ai vu en cela des affectations qui égalent la plus outrageuse calomnie; mais quoi qu'il en soit, puisqu'il ne tient qu'à nous d'en user autrement, je suis d'avis d'estimer le bien, en quelque sujet qu'il se trouve, & de ne mettre point ma joie à voir le mal d'autrui, ou à tirer de l'avantage de ses foiblesses : je ne saurois m'empêcher de dire du bien de ceux que j'estime, & je ne vois pas qu'il soit nécessaire d'en publier les défauts, parceque l'exemple en est pernicieux. Je regarde en quelque façon au-dessus de moi, tous ceux qui, avec un peu de génie & de beau naturel, font profession des Lettres & de la vertu. C'est pourquoi j'ai tant d'inclination à les estimer, & je ne prétens point, que tout ce que j'ai dit des uns fasse exclusion des autres. Je n'ai parlé que de ce qui est venu à ma connoissance, & il pourroit bien être encore, qu'il en seroit échappé plusieurs à ma mémoire, qui n'est pas la plus heu-

:euse du monde. J'ai parlé des Vivans
& des Morts, & je proteste que ce que
'ai dit des uns & des autres est sans
ntérêt.

Si j'en ai des louanges, ce sera con-
:re mon espérance; & pourvu que je
ne puisse persuader de n'en être pas
:out-à-fait indigne, quand elles me
seront déniées, je m'en consolerai
facilement. Mais je ne me pardonne-
rois jamais d'avoir écrit ces Mémoires,
où je me suis proposé de parler des hon-
nêtes gens que j'ai connus, & n'avoir
rien dit de M. le Comte de Jonzac, **Messire Leon de Sainte-Maure, Comte de Jonzac**
pour qui j'ai tant de vénération. Ce
Seigneur de l'ancienne & illustre Mai-
son de Sainte-Maure, originaire de
notre Province de Touraine, & main-
tenant transplantée en Saintonge,
m'aïant un jour honoré de sa visite,
avec M. le Comte d'Aubeterre son **M. le Comte d'Aubeterre.**
Beau-frere, dont la valeur & la pro-
bité sont si connues, nous vînmes à par-
ler des anciennes Familles du Roïau-
me, & de celles qui y tiennent rang
de plus longue-main, après celles des
Princes. Il fut remarqué qu'il n'y avoit
point de Province en France, qui n'en
eût quelques-unes d'éclatantes, & que
la nôtre se pouvoit glorifier de la sien- **La Touraine.**
ne, qui étoit de plus de six cens ans,

aussi-bien que celles d'Amboise, Maillé, de Bueil, de Pruilly, de Savari & de la Tour-Isoré; qu'il y en avoit beaucoup d'autres très illustres, quoiqu'elles ne se pussent vanter d'une si haute antiquité; que d'autres étoient entierement éteintes, ou fondues en des Maisons plus nouvelles, lesquelles avoient eu de la splendeur & du crédit en leur tems, comme celles de Précigni, de Montbason, de Thais, de Bouciquaut, de Montresor, de Paluau, de la Guerche, de Maisieres, de Loches, de Châtillon-sur-l'Indre, de Mello, de l'Islé-Bouchard, de Châteaurenaud, de Rochecorbon & de Busençois, qui avoient eu des Maréchaux de France, des Colonels d'Infanterie, des grands Maîtres & des Connétables; que d'autres avoient donné des Abbés célebres, des Evêques, des Cardinaux & des Saints, comme les Maisons de Turpin, de Cravan, de Marrafin, de Brillac, de Fumée, de Brissonnet, de Beaune, de la Bourdaisiere, de Poncher, du Bois, de Boyer, de Rusé, de Cotereau, outre celles que j'ai déja nommées, & les autres que je dirai; que plusieurs ont fourni à l'Etat, de tems immémorial, de braves Gentils-

hommes, de sages Capitaines, & des Guerriers valeureux, comme celles d'Ancelon, d'Argi, d'Azai, d'Augustin, de Baignan, de Baillou, de Berar, de Betz, de Berruyer, de Bauvilliers, de Boisvilliers, du *Bois*-Fontaine, de *Brossin*, de le Bloy, de Baraudin, de Brachet, de le Breton, de Bridieux, de Bellefontaine, de Bourgaut, de Bonafaux, de Beauvolier, de le Begue, de Chamborant, de Chadieu, de Chaugi, de Chauveron, de Chergé, de Cholé, de Châteauchalon, de Chezelles, de Coagne, de Cout, de Coral, de Comacre, de Cremille, de Cigongné, de Chertier, de Dovault, d'Erian, d'Eschelles, du Fau, de Fourilles, de Fortier, de Fromont, de Gastineau, de Guénand, de Graleul, du Genest, de Guiet, de Gebers, de Gigaud, de Jeu, de Jussac, de Loubes, de Menou, de Maussabrai, de Mareuil, du Menil, de Moreau, de Martin, de Mons, de Meausse, de Mauçon, de Nau-Marrasin, de Naillac, de Negron, de Norroy, de la Noraye, d'Oudar, de Preaux, de Preville, de du Pont, de Pons-Rancé, de Persi, de Pont-Boissimont, de Pont-long, de Puygiraut, de Paulmar, de Perion,

de Pean, de Papillon, de Quinemont, de Quineuf, de Razilli, de Rance, de Rez, de Rabeau, de Rouy, de Rouxellei, de Savari, de Sorbiers, de Tranchelion, de la Tour-Renier, de Voyer, de Vonnes, de Valoges, de Voisines, de Valori, de Varie, & la nôtre de MAROLLES, avec bien d'autres qui ne se présentent pas à mon souvenir, où je ne comprends point les Familles transplantées d'ailleurs, comme celles de Bastarnay, de Bourdeilles, de Buade, de Barville, de Barjot, de le Blanc, de Chambret, d'Escoubleau, de Faverolles, du Gast, de la Hilliere, de Konigan, d'Odespunck, de Montbel, de Prie, de Rochefort, de Thianges, de Thienne, de Villequier, quoique ces Maisons illustres soient d'une grande antiquité.

Au reste, cette Province n'a point été si malheureuse en Gens de lettres, qu'elle n'en ait produit quelques-uns qui lui ont acquis de la réputation, tels qu'Odo, premier Abbé de Cluny; Simon de Brioné (19), Trésorier de

(19) Il faut Simon *de Brie*. Il étoit né à Montpincé en Brie, mais il avoit demeuré long tems à Tours, étant Chanoine & Trésorier de l'Eglise de S. Martin; ce qui faisoit croire aux Italiens qu'il étoit Tourangeau. C'est ce que dit M. Fleuri. Hist. ecclef. L. 87. p. 362.

Martin de Tours, depuis Martin
›e, quatrieme du nom; Hildeber-
, Evêque du Mans, & depuis Ar-
vêque de Tours; Baldricus, Evê-
: de Dol; Berenger, Archidiacre
.ngers; Thomas *Pascius*, Prieur de
:hes; Joachim Perion, Moine de
mery; Renaud de Baune, Arche-
|ue de Bourges; Guillaume Brisson-
, Cardinal; Robert Brissonnet, Ar-
vêque de Reims & Chancelier de
ıce; trois Evêques de la même
ison, l'un de Nîmes, l'autre de
ılon, & le troisieme de Lodève;
:nne Poncher, Evêque de Paris;
ım Fumée, Garde des Sceaux de
ıce; Martin Fumée, Seigneur de
ıillé, qui a traduit en François
cope & Agathias; Claude & Ga-
:l Chappuis, & plusieurs autres,
; parler de l'incomparable François
›elais, qui n'a point été jugé indi-
d'être mis au nombre des Hom-
; illustres, ni des Eloges de ce cé-
:e Ecrivain, Scevole de Sainte-Mar-
, & de Papirius Masso (20): &
:e les Modernes, pour la Théolo-
, les deux derniers Evêques de
rseille, Eustache & Jean-Baptiste

ɔ) Papire le Masson.

Gaults; le Pere des Landes, de l'Ordre des Jacobins, Evêque de Tréguier; M. l'Evêque d'Alet; M. Boutaut, Evêque d'Evreux; M. Bedacier, Evêque d'Auguste, & plusieurs Religieux de divers Ordres, & des Docteurs de Paris; M. Forget Chancelier de l'Eglise de Tours. Pour la Jurisprudence, Brodeau, Mornac, Boulay, Galand, & à présent M. Nublé, & Messieurs Palu, Patris, Mamineau, Bonnet, Ogier. Pour la Médecine, Falaiseau, M[illegible]dat, Palu. Pour les Mathématiques, René des Cartes, puisqu'il naquit dans une Ville de Touraine, appellé la Haye, & qu'il y a été élevé dans son bas âge, & M. de Nuré (21), très savant dans cette profession. Pour l'Histoire, André du Chesne, dont les recherches étoient si curieuses, & le savoir si profond. Pour la Poésie françoise, M. Forget de la Picardiere, M. de Racan, & M. de Chambret: & pour la Latine & la Françoise, M. l'Abbé Quillet; & pour la Latine seule, M. Marteau, qui est un fort bel esprit. Pour l'ancienne Poésie, & pour des Pieces enjouées, Guy de Tours, & Beroalde de Verville. Pour la Pein-

(21) C'est Mathurin de Neuré, Ami de Gassendi, & Adversaire de J. B. Morin.

ture,

ure, Janet, Bunel, Claude Vignon, rançois, & Abraham Bosse. Pour l'imrimerie, Christophe Plantin, qui étoit le Mont-Louis (22).

Après ce grand dénombrement, M. le Comte de Jonzac me fit quelques civilités, & dit par galanterie que je n'aimois pas mon Païs. J'avouai que je conservois toujours une affection pour la Patrie, ce qui est assez naturel à toute sorte de personnes; mais qui n'est pourtant pas universel, & surtout en notre Province : car j'y ai connu des gens, qui voulant faire les capables, ou n'ont pas l'esprit d'en connoître les beautés, ou font vanité d'en faire perdre la bonne opinion qu'on en a conçue; quoique sans préoccupation l'on puisse dire qu'elle soit l'une des plus agréables & des plus diversifiées, pour ce qu'elle contient, qui soit dans le Roïaume. Et cherchant quelques raisons de cette affection, que les gens de bon sens portent naturellement à leurs Païs, je dis qu'à mon avis l'une des principales étoit celle de la premiere inspection

De l'am de la Patrie.

(22) On ne dit rien ici le tous ces Personnages, arceque des Notes sur ui chargeroient trop vre. Il y en a très peu, d'ailleurs, dont il ne soit fait mention dans le Moréri, & ses Supplémens. Voïez les Additions.

des richesses de la Nature, qu'elle même, qui est si belle, avoit offerte à tous nos sens, & que d'ailleurs c'est à la Patrie à qui nous devons, comme à une bonne Mere, notre éducation, & nos premieres habitudes. C'est elle qui a délié notre langue, & qui nous a donné les paroles & l'accent que nous préférons si volontiers aux paroles & aux accens des autres Païs; outre que c'est chez elle que nous avons conçu nos premieres affections, que nous voïons nos Proches, ceux qui ont conversé avec nous dès la naissance, & surtout ceux qui nous ont mis au monde, soit qu'ils vivent, ou que leurs cendres soient enfermées dans le sépulchre.

M. le Comte de Bereins. M. le Comte de la Chapelle.

Nous étions dans un tel entretien, quand M. le Comte de Bereins & M. le Comte de la Chapelle, qui entrerent avec M. le Chevalier de l'Escale, & le nompareil Généalogiste Pierre d'Hosier, dont nous avons déja parlé, donnerent sujet à une autre conversation, qui ne fut pourtant pas fort différente de la premiere, touchant la vraie Noblesse & les Généalogies des anciennes Maisons, dont la connoissance est si particuliere à M. d'Hosier, qui nous en dit beaucoup

de choses, & surtout des Familles de Ste Maure, à cause de M. le Comte de Jonzac; d'Esparbez de Lussan, à cause de M. le Marquis d'Aubeterre; de Corsant en Bresse, à cause de M. le Comte de Bereins, & de Cardaillac, à cause de M. de la Chapelle, qui tirent tous leurs descentes d'une haute antiquité, avec de grandes Alliances.

Pour M. le Chevalier Scipion de l'Escale, dont je fis voir la généalogie qu'il m'avoit autrefois donnée, par laquelle il justifie sa descente des Seigneurs de l'Escale, Princes de Vérone, il nous dit sur la question qui lui en fut faite, que ces deux admirables Ecrivains, Jules César & Joseph Scaliger, n'étoient pas venus de la même origine, & se défendoit fort d'être dans leur Alliance; quoique Joseph Scaliger eût essaïé de le prouver contre Scioppius. Je ne pus m'empêcher néanmoins de lui dire, que je ne tiendrois pas moins glorieux d'être du sang de ces deux Personnages illustres, que de celui des Princes de Vérone, si je n'en avois hérité que la Souveraineté. Qu'au reste le nom des deux Ecrivains dureroit davantage que celui des Princes; mais quoi qu'il en soit, qu'il étoit assez bien partagé, M. le Chevalier de l'Escale.

puiſqu'il avoit l'eſprit des uns & la nobleſſe des autres, s'il n'en avoit pas les richeſſes & les grandes Seigneuries.

Abus dans Nobleſſe.

Touchant l'abus qui ſe gliſſe dans l'ordre de la Nobleſſe, on dit qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'il y eût des Officiers dans les Provinces, qui tinſſent Regître de ceux qui ont l'honneur d'en être véritablement, & qu'ils priſſent garde à tant de gens qui en uſurpent le titre injuſtement ; que c'eſt une choſe pitoïable que des Charges médiocres, ou des Lettres du Prince, obtenues pour de l'argent, la conſtituent à la Poſtérité, ſans l'avoir méritée par des ſervices ſignalés ; que chacun ſe fait des Armoiries, & qu'il prend telle qualité qu'il lui plaît, ſans qu'on y trouve rien à redire ; que les érections des Terres n'acquerent rien de nouveau aux Seigneurs qui les poſſedent, puiſque d'autres, ſans les mêmes droits, s'en attribuent bien autant ; que la qualité de Chevalier eſt tellement avilie, qu'on ne la demande plus, & que celle d'Ecuïer eſt proſtituée de telle ſorte, que les gens de fortune n'en font plus d'état, & l'abandonnent à leurs Valets & à leurs Cuiſiniers, parceque ceux qui avoient

anciennement l'Intendance de la Cuiſine du Roi, étant veritablement Gentilshommes, portoient le titre d'Ecuïers; que les Femmes des uns & des autres ſont également appellées *Madame*, au lieu qu'il n'y avoit autrefois que les Femmes des Chevaliers; & ſi un Prince n'eût pas encore obtenu cette qualité, avec toutes les cérémonies, ſa Femme n'eût été appellée que Mademoiſelle, de quelque Naiſſance qu'elle eût été, ſinon qu'elle eût été Fille de France, & que c'eſt ainſi que Charlotte de Bourgogne, Femme de Jean Sire d'Albret, & qu'Iſabeau de la Tour, Veuve du Comte Guillaume de Bretagne, ne furent appellées que *Mademoiſelle*, de leur vivant; que preſque tous les Privileges de la Nobleſſe s'aboliſſent tous les jours; que depuis qu'on a vendu les Charges & les Offices, ils ne ſont plus entre les mains des Nobles, que par un grand hazard, & que le ſoin des Alliances s'eſt perdu; ce qui a fait décheoir merveilleuſement la dignité de cet ordre; que néanmoins c'eût été une bonne politique d'en uſer d'autre ſorte, pour encourager les jeunes gens à la vertu, par une louable émulation, & que la récompenſe de

quelque Piece, dans un Ecusson d'Armoirie, par concession du Souverain, après quelque généreuse action, étoit de peu de frais; que cela tenoit lieu, au tems passé, de Couronnes civiques, ou murales, ou obsidionales, ou rostrates des Anciens, qui n'alloient pas fort à la foule du Peuple, & qui, par ce moïen, n'épuisoient point les déniers du Fisc, ni les Coffres publics: qu'au reste, plusieurs Seigneurs corrompent aujourd'hui leurs Ecussons, par le grand nombre de quartiers qu'ils y mettent; qu'il y avoit encore en cela une vanité insupportable, & que les Femmes avoient pris aujourd'hui une mauvaise coutume, en séparant leur Ecusson, qui n'étoit anciennement qu'une Lozange, de celui de leurs Maris, sous des Couronnes de Ducs, de Marquis, ou de Comtes (car on ne descend plus guere au-dessous) comme si c'étoient des Etats distincts sur le modele des Ecussons de France & de Navarre, sous la Couronne roïale, comme s'il y avoit de la proportion.

M. de Vassé. M. de Rouville. Monsieur le Marquis de Vassé, & M. le Comte de Rouville, qui arriverent, comme les autres se levoient pour s'en aller, aïant appris le su-

jet de notre entretien, témoignerent en cela qu'ils étoient de notre avis, & que, néanmoins, quelque abus qu'il se pût commettre dans les Familles, il y en avoit toujours quelques-unes qui s'étoient conservées dans leur pureté., à cause des grands Biens, ou des grandes Charges qui les avoient fait subsister; mais qu'à la vérité il étoit fort à craindre que du biais qu'on s'y prenoit, cela ne dureroit pas toujours. Ces Messieurs sont Personnes de Condition, que j'estime & que j'honore infiniment, pour leur esprit & leur courage qui égalent leur Naissance illustre; l'un, qui est venu demeurer dans notre Province de Touraine, aïant épousé la Fille de feu M. de Lansac, qui lui a porté la Seigneurie d'Azai-le-Rideau, sur la riviere d'Indre, auprès de son embouchure, dans la Loire; & l'autre, qui en est sorti, en vendant sa belle Terre de Chavigni, à feu M. Boutiller, Trésorier de l'Ordre du Saint-Esprit, & Surintendant des Finances.

Mais avant que de finir ce Chapitre de la Noblesse, je veux dire que M. de Courtenay Bleneau (23), Seigneur de — M. de Coutenay.

(23) Voïez les Additions.

grand mérite, m'a fait voir les Titres de la sienne, qui, sans mentir, la relevent tout-à-fait au-dessus de la commune. Il me semble qu'il n'y a rien de mieux justifié; & si ces preuves ne sont bonnes, je ne sais où il en faut chercher de meilleures, si ce n'est de la ratification d'une main toute-puissante, & d'une vérification au Parlement.

M. le Maréchald'Albret. Je veux dire aussi que, touchant la Maison de M. le Maréchal d'Albret (24), Marquis de Miossans, descendu, en droite ligne de Gilles d'Albret, Seigneur de Château-moron, & d'Anne d'Aguillon, ce Gilles étoit Fils de Charles, Seigneur d'Albret, & d'Anne d'Armagnac, sa Femme, comme il se justifie par un Contrat d'appointement, que Charles, Seigneur d'Albret, fit entre ses Enfans, étant à Limoges, l'an 1452; & encore par le Contrat de Mariage de Gilles, avec Anne d'Aguillon, en date du dixieme de Décembre 1463; & par la Minutte de son Testament, en date du huitieme d'Août 1479, où il se dit Fils de Charles d'Albret, & d'Anne d'Armagnac. Il laissa deux

(24) Cesar Phœbus d'Albret, mort le 13 Septembre 1676.

Fils de ſon Mariage, Etienne Arnaud d'Albret, & Amenion (25), qui fut Eccléſiaſtique. Ce que j'écris contre la préſomption de ceux qui ont cru que Charles d'Albret, & Anne d'Armagnac, n'avoient laiſſé que quatre Enfans mâles, Jean, Louis, Amenion & Charles, parceque, dans le partage que Charles fit à ſes Enfans, le dix-ſeptieme de Novembre 1456, il ne parle point de Gilles, comme il ne s'en trouve rien d'écrit dans le Teſtament, qui ſe voit encore d'Anne d'Armagnac, paſſé à Nerac, dans le Château de cette Dame, le ſixieme jour d'Avril 1472. Mais ces preuves ne ſont pas convaincantes, n'étant que négatives; outre qu'il pourroit bien être que Gilles d'Albret ne conſerva pas les bonnes graces de Charles, ſon Pere, & d'Anne d'Armagnac, ſa Mere; d'où vient que l'on ne le nomme point dans le partage fait l'an 1456, après l'Appointement de l'an 1452, où il avoit parlé de lui, comme nous l'avons dit; & ſa Mere n'en fait point de mention dans ſon Teſtament de 1472, qui fut ſept années avant le ſien du huitieme d'Août 1479. M. de

(25) Ou Amanieu.

e Marca. Marca, dont les connoissances sont si vastes, & si bien ordonnées dans sa mémoire, qui est très heureuse, a parlé de ceci dans son Histoire de Bearn.

bret. Etienne Arnaud d'Albret épousa Françoise de Bearn, Héritiere de la Maison de Miossans (26), l'an 1510, d'où sortit Jean d'Albret, Seign de Miossans, qui, de Susane de B bon, engendra Henry d'Albret, Mari d'Antoinette de Pons, & Pere d'un autre Henry d'Albret, Seigneur de Miossans & de Pons, qui m'a quelquefois honoré de sa visite, & qui, d'Anne de Gondrin, a laissé M. le Maréchal d'Albret d'aprésent. Les Anciens, au lieu d'Albret, disoient de Lebrit, ou de Lebret, en Latin *de Leporeto*, nom dérivé des Lievres ou Lapins, qui multiplioient prodigieusement dans les Landes, où cette Maison est située, comme l'a remarqué M. le Président de Marca, depuis Archevêque de Toulouse.

Les Alliances de cette race, connue lliances. tout au moins depuis cinq cens ans, ont été hautes & puissantes; & celle de Bourgogne roïale lui acquit le Comté de Nevers, par le moïen de

(26) Voïez les Additions.

Charlotte de Bourgogne, seconde Fille & Héritiere de Jean de Bourgogne, Comte de Nevers, & Duc de Brabant, laquelle fut mariée à Jean d'Albret, Sire d'Orval, & lui porta le Comté de Nevers, qui échut à Marie d'Albret, Femme de Charles de Cleves, Petit-fils d'Elisabeth de Bourgogne, Sœur aînée de Charlotte, sa Mere.

Ainsi la Maison d'Albret est la neuvieme Famille, qui ait possédé la Comté de Nevers; car la premiere, qui commence à Bernard de Poitiers, Marquis & Comte de Nevers, qui fut tué dans une Bataille, contre Boson, Roi de Provence, qui vouloit usurper le Roïaume de France, l'an 886, dura jusqu'à Agnès, Fille unique & Héritiere de Guy, Comte de Nevers, en l'an 1182. La seconde fut celle de Courtenay, parcequ'Agnès, Comtesse de Nevers, épousa Pierre de Courtenay, Fils de Pierre de France, & d'Elisabeth, Héritiere de Courtenai. La troisieme fut celle de Donzi, parceque Mathilde, ou Mahaut, de Courtenai, Héritiere de Nevers, épousa Hervé de Donzi, Seigneur de Saint-Aignan. La quatrieme fut de Châtillon, parcequ'Agnès de Donzi, Héritiere de Nevers, épousa Guy de *Descentes de la Maison de Nevers.*

Chaſtillon, Comte de Saint Paul. La cinquieme fut de Bourbon, parcequ'Ioland de Chaſtillon, Héritiere de Nevers, épouſa Archambaud de Bourbon, neuvieme du nom. La ſixieme fut de Bourgogne ancienne, parceque Mahaud de Bourbon épouſa Eudes de Bourgogne, à qui elle porta le Comté de Bourbonnois. La ſeptieme fut de Flandres, parcequ'Ioland de Bourgogne, Héritiere de Nevers, épouſa, en ſecondes Noces, Robert, dit Bethune, Comte de Flandres. La huitieme fut de Bourgogne Nouvelle, parceque Marguerite de Flandres, Héritiere de Nevers, fut mariée à Philippe de France, Duc de Bourgogne. La neuvieme fut d'Albret, parceque Charlotte de Bourgogne, Héritiere de Nevers, fut mariée à Jean d'Albret, Sire d'Orval. La dixieme fut de Cleves, parceque Marie d'Albret, Héritiere de Nevers, fut mariée à Charles de Cleves, Petit-fils d'Eliſabeth de Bourgogne, Ducheſſe de Brabant, Sœur aînée de Charlotte. La derniere eſt la Maiſon de Gonzagues, parcequ'Henriette de Cleves, Héritiere de Nevers, épouſa Ludovic Gonzagues, Prince de Mantoue, Pere de Charles, Duc de Mantoue & de Nevers, Aïeul &

voit été vendue ou conquise
une si grande révolution d'an-
Je ne crois pas qu'il y ait Mai-
uveraine au monde, excepté
le France, qui se puisse glori-
une chose semblable.

dirai, sur ce propos, qu'il n'y
où la calomnie se reçoive si
nent, que dans les Matieres gé-
iques, & qu'il y a peu de Mai-
qui ne soient soupçonnées de
e défaut ; mais que je ne vois

Sang, puiſque, pour venir au monde, nous ne ſommes pas moins redevables au Sang de nos Meres, qu'à celui de nos Peres.

Quant au nom de Gonzagues, nous ſavons tous, comme il eſt héréditaire à la Souveraineté de Mantoue, depuis trois cens cinquante ans, & comme cette illuſtre Maiſon, qui tiroit ſon origine des anciens Marquis de Mantoue, depuis l'année 962, étoit auſſi deſcendue des anciens Rois de Lombardie, dont elle porte les marques dans un quartier de ſes Armes; de ſorte qu'elle eſt, non-ſeulement une des plus nobles Races de l'Italie, mais encore de tout le monde.

Que le nombre de ceux dont chacun eſt deſcendu, eſt une choſe prodigieuſe.

J'ai obſervé, en travaillant ſur les Branches généalogiques de cette Maiſon illuſtre, pour l'amour de Madame la Princeſſe Marie, depuis, Reine de Pologne, que, ſi on pouvoit fournir tous les Quartiers d'une Race, juſqu'au quinzieme degré, il ſe trouveroit que trente-deux mille Perſonnes ont contribué à la Naiſſance d'une ſeule, ce qui ſe prouve aiſément par la regle des multiplications redoublées, le premier degré étant de deux, le ſecond, de quatre, le troiſieme, de huit, le quatrieme, de ſeize, & ainſi

reste ; car il n'y a personne qui
it un Pere & une Mere ; mais on
contre souvent les mêmes, en ti-
t les descentes de divers côtés,
nme j'ai justifié dans l'exemple de
Sérénissime Reine de Pologne, ou
M. le Prince de Mantoue, son
re aîné, Pere de son Altesse M. le
: de Mantoue, qu'en montant seu-
ent jusqu'au douzieme degré, il se
ive qu'ils descendent de Saint
iis, par cinquante-deux endroits
érens ; & la Maison, dont ils sont
noins descendus, est celle de leur
pre nom ; ce qui ne seroit pas
able, si la preuve n'en étoit fa-
.

Cependant qui doute qu'il ne se
ive des lacunes dans les plus belles
éalogies ? Il n'y a peut-être point
Roi, qui n'ait des Bergers dans sa
e, ni point de pauvre malheu-
:, qui n'ait des Princes dans la
ne, s'il y avoit moïen d'en faire
luction. C'est pourquoi, ni les uns
e doivent pas trop enorgueillir de
ôté-là, ni les autres, se trop ab-
ser, qnoiqu'il y ait sans doute de
loire à sortir de Parens illustres,
rvu que la vanité n'en fasse point
er le cœur.

Origine de la Maison de Mantoue.

Mais puiſque l'occaſion s'offre de dire quelque choſe de l'origine de la Maiſon de Mantoue, le reſpect que j'ai toujours eu pour les glorieuſes Perſonnes, que j'en ai connues, m'oblige de faire un abrégé de ce que j'en ai pu recueillir de plus remarquable, pour le mettre à la fin de ces Mémoires, ne l'aïant oſé inſérer dans le Corps qui les compoſe, de peur d'en embarraſſer la ſuite par une trop longue digreſſion.

On deſoblige, en donnant des louanges exceſſives.

Comme j'écrivois ceci, on me vint débiter des louanges exceſſives d'un homme qui faiſoit auſſi des Livres. On me dit qu'il ne s'étoit jamais rien vu de ſi beau en notre langue, ni même ſi rempli de ſcience, qu'une réponſe qu'il faiſoit à un certain écrit. Qu'au reſte ſa raillerie étoit ſi fine & ſi agréable, quand il défendoit contre ſon Adverſaire une mauvaiſe cauſe, qu'il ne s'étoit jamais rien vu de pareil; mais qu'il portoit la raiſon au plus haut point où elle pouvoit monter, quand elle étoit de ſon côté; de ſorte que c'étoit le plus ſavant, & le plus bel écrit du ſiecle. Je penſai d'abord que c'étoit une raillerie; mais comme je vis qu'on en parloit ſérieuſement, je crus qu'on y prenoit quel-

qu'intérêt, & que pour glorifier un seul homme, on se réjouissoit aux dépens de tout le reste. Certes, il suffit de louer positivement ce qui le mérite, sans faire des exclamations tragiques, ni donner l'exclusion à personne, qui est une dangereuse & vilaine figure d'Orateur, parcequ'elle persuade rarement ce qu'on prétend, & qu'elle désoblige même le plus souvent. Pour moi je ne célerai point que j'ai de la peine à la souffrir, parcequ'elle est injuste ; c'est pourquoi je ne pus m'empêcher d'y repartir, & j'eus peur ensuite, que ce ne fût avec un peu plus de chaleur qu'il n'étoit nécessaire, de crainte que l'incivilité d'autrui ne m'eût obligé d'en commettre une autre. Cependant je m'apperçus bien que mon sentiment fut conforme à celui d'un Gentilhomme très accompli, qui me visite quelquefois & qui étoit venu en la compagnie de personnes que j'honore extrêmement. Je veux dire M. Polier, qui a si bien servi le Roi dans les Armées, & si bien étudié en même tems, & surtout en notre langue, aussi-bien que dans les belles Lettres, qu'on ne le prendroit jamais pour un Etranger du Canton de Berne, quoiqu'il y ait de fort habiles gens, tant

M. Polier.

il a l'air François, & l'esprit de ceux de la Cour.

D'autres au contraire blâment quelfois, sans sujet, des Ouvrages de grand mérite, pour acquérir eux-mêmes la réputation d'être fort habiles, ou pour élever leur petite gloire sur le débris de celle d'autrui ; mais l'invention n'en est pas heureuse, & l'on est fort sujet à s'y tromper; parceque comme il n'est rien de si facile que de prononcer hardiment son opinion, aussi n'est-il rien de si difficile que de bien juger en matiere de Livres. Et ceux, qui veulent que tous les vers d'un Poème héroïque soient égaux en beauté, n'ont pas pris garde que dans Homere & Virgile, sans parler de tant d'autres dont la réputation est si bien établie, il y en a plusieurs que nous pouvons appeller Vers de passage, dans lesquels non-seulement ne se trouvent pas tous les charmes de la Poésie, mais ceux qui les composent se doivent même bien empêcher de les y emploïer. Ce qui a été judicieusement observé par ces excellens hommes, qui nous ont donné depuis peu de si nobles Ouvrages en ce genre-là, dont néanmoins quelques-uns s'efforcent de ternir l'éclat, pour célébrer odieu-

ſement les louanges d'un ſeul, qui n'a rien fait de ſon invention, quoique je tienne qu'il ne lui faille rien ôter de celles qu'il mérite. M. Perrin de Lyon (27), Introducteur des Ambaſſadeurs chez ſon Alteſſe roïale Monſeigneur le Duc d'Orléans, que j'eſtime pour la beauté de ſon eſprit & pour la facilité de ſon naturel, aïant composé en vers une Traduction entiere de l'Enéide de Virgile, n'eſt pas celui dont quelqu'un vouloit parler, quoique je tienne, pour beaucoup de raiſons, qu'il ne lui eſt point inférieur. Dieu nous délivre d'ouir prononcer ſouvent des ſentences injuſtes.

Il y a quelque tems que m'étant trouvé dans la Bibliotheque de M. Clément, Conſeiller d'Etat & Intendant de la Maiſon de M. le Duc de Nemours; comme j'y regardois pluſieurs Livres de Devîſes, dont il a fait un Recueil conſidérable de toutes les Nations, & entr'autres des Italiens, je lui demandai s'il y en avoit beaucoup de fort excellentes, ſelon les regles qu'ils en ont preſcrites? Il

M. Clement.

Des Deviſes.

(27) Pierre Perrin, premier Auteur des *Opera*, en France, mort vers l'an 1680. V. le Parn. franç. de M. Titon du Tillet, p. 385.

me repondit qu'il y en avoit des unes & des autres; mais à la vérité beaucoup plus de mauvaises que de bonnes, & m'en aïant fait voir quelques-unes des siennes, pour la galanterie, & pour des sujets sérieux, il me fut aisé de connoître qu'il s'y entendoit parfaitement, & qu'en cela, comme en tout le reste, il avoit le goût délicat. Là-dessus, je lui en débitai aussi quelques-unes que j'avois faites sur diverses rencontres, & entr'autres celle que je donnai à Madame la Maréchale de Guébrian (28), qui portoit un grand deuil de la mort de feu M. le Maréchal de Guébrian son Mari, qui fut tué à la bataille de Rotueil (29) qu'il avoit gagnée le vingt-quatrieme jour de Novembre 1643. Le corps de cette devise étoit tel. Les mêmes fusées que cette Dame porte en ses Armes, qui sont celles de l'illustre Maison du Bec en Normandie, dont M. le Marquis de Vardes, son Frere, est maintenant le Chef, quoique le Prince de Monaco & les Seigneurs de la Maison des Grimaldi de Genes se disent ve-

(28) Ou Goesbriant.

(29) C'est Rotweil, ou Rotwyl, Ville impériale d'Allemagne, dans la Forêt noire, [illegible]ne hauteur, près de la Source du Neckre.

nus des aînés, avec ces mots d'un Poème de Catulle, *Currite fusi*, faisant allusion aux fuseaux des Parques, qui dévident nos jours, selon la pensée des Poètes, comme si cette Dame voüloit dire qu'elle souhaite la fin des siens, pour aller joindre son Epoux, qui a terminé sa vie dans le lit d'honneur.

Je lui dis aussi ce mot que j'avois donné à M. le Comte de Bethune, pour mettre sous un portrait de feu M. le Comte de Soissons, tué à la bataille de Sedan par un coup inopiné, *Cæsus, sed non victus obit*, parcequ'en effet, ce Prince se trouva frappé après le combat qu'il avoit gagné.

Mais en voici encore un autre qui ne lui déplut pas pour une admirable Tête de Christ, gravée d'un seul trait par Claude Melan, *Formaturque unicus una*, faisant allusion à la beauté du Fils unique du Pere Eternel, né d'une Vierge, & à la seule ligne spirale, dont le Peintre artiste a si bien dessiné le portrait, avec cet autre mot écrit encore au-dessous, *Non alter*; parcequ'il n'y a personne qui ressemble à ce Premier des Prédestinés, & que le Graveur de cette image en a tellement fait un chef-d'œuvre, qu'un

autre auroit de la peine à l'imiter pour en faire autant.

Et parcequ'un Seigneur de la Cour m'avoit demandé le jour précédent quelques inscriptions pour mettre sur des Cadrans, je priai encore M. Clément de me donner son avis sur celles-ci, qui s'étoient offertes le matin à mon esprit. 1. *Duplicat umbras*, aïant égard au Soleil, qui fait croître les Ombres à proportion qu'il s'éloigne de nous, & aux ombres de la mort, qui avancent, au prix que les heures sont marquées par celle de l'aiguille. 2. *Et spe & metu;* parceque selon les heures bonnes ou mauvaises qui doivent arriver, on espere & on craint. 3. *Passibus æquis*, ce mot de Virgile, répond à l'égalité du mouvement de l'ombre & de la clarté du Soleil. 4. *Omnibus idem*, parceque le Soleil produit un même effet en toutes les heures, comme Dieu, tout bon & tout puissant, est le même à toutes ses créatures. 5. *Stylo cuncta premit*, parceque qu'en effet, l'aiguille porte son ombre à toutes les parties du Cadran, & qu'il n'y a rien au monde, que le tems, figuré par le Soleil, ne perce de ses traits. 6. *Num ultima? qui scit?* celle-ci est morale & chrétienne tout en-

Pour des Cadrans.

ſemble, aïant égard à cette parole de l'Evangile, *Neſcitis diem neque horam.* 7. *quæ ſit : qui ſcit?* parcequ'en effet, tous les hommes ignorent quelle ſera l'heure en laquelle ils mourront. 8. *Ultimæ memor*, c'eſt-à-dire qu'il faut toujours penſer à la derniere heure. 9. *Giro brevi*, regarde la briéveté de la vie, qui s'échappe comme le Soleil, par une courſe qui s'acheve promptement. 10. *Sic ad metam currimus omnes*, voulant dire que nous courons tous vers le bout de la courſe, comme l'ombre du Cadran qui parvient à la derniere heure du jour en bien peu de tems. 11. *Trita via, ſed non peracta* ; car la route du Soleil, où il paſſe ſi ſouvent, n'eſt pas encore achevée. 12. *Sol Solus, Solo, Salo*, celle-ci eſt un jeu dans les paroles, pour dire que le Soleil, & celui dont le Soleil eſt une illuſtre figure, eſt le ſeul qui exerce ſon empire abſolu ſur la Terre & ſur la Mer. 13. *Ex illis una*, parceque de toutes les heures du jour, il y en aura une ſeule qui ſera proprement la nôtre, & pour dire auſſi que l'aiguille n'en marque qu'une ſeule à la fois. 14. *E fulgore cadit*, car l'ombre ſe forme par le corps interpoſé à la lumiere, & cela regarde auſſi l'é-

clat de la fortune de quelques-uns, qui les expose au danger de la chûte. 15. *Obscurata signat*, voulant dire que l'heure, ne se marquant que par l'obscurité, nous donne avertissement de la mort. 16. *Aspicit & despicit*, parceque comme le Soleil regarde l'aiguille, & abaisse son image sur la table du Cadran, aussi le vrai Soleil de Justice qui nous regarde, nous abbaisse vers la terre pour nous humilier, quand nous concevons des pensées d'orgueil. 17. *Deficit aliquando*, parceque le Soleil n'éclaire pas toujours. 18. *Momentaneo cursu, sed perenni*, parceque le cours du Soleil, Roi des jours & des heures, s'acheve en peu de tems, & ne finit jamais. 19. *Nec sine luce viget*; car le Cadran ne marqueroit point les ombres, si le Soleil n'éclairoit jamais, comme nous serions bientôt anéantis, si nous n'étions soutenus par la vraie lumiere, qui nous prête la vie. 20. *Absente perit*, revient presqu'au même sens. 21. *Utrumque monet*, c'est-à-dire la fin du jour, & la fin de la vie. 22. *Omnibus non semper*, parcequ'il y a des intervalles que le Soleil ne communique point sa lumiere, comme il y a des tems que Dieu retire ses

ses graces des pécheurs. 23. *Ignota, certa tamen*, faisant allusion à ce que l'heure de la mort est inconnue, bien qu'elle soit certaine. 24. *Non uni tantum*, parceque le Soleil n'éclaire pas moins pour les uns que pour les autres, & qu'il se communique à toutes les heures successivement. 25. *Non aufert, sed differt*, faisant allusion à l'aiguille du Cadran, qui n'empêche pas tout-à-fait la clarté du Soleil, mais qui en differe pour un moment la vive splendeur, aïant aussi égard aux raïons du vrai Soleil de justice, qui ne se communiquent pas toujours également. 26. *Aspice & aspiciar*, comme si le Cadran disoit au Soleil, si vous ne me regardez point, on n'aura point de souci de me regarder; ce qui s'applique aussi aisément à plusieurs, qui ne seroient point considérables, sans la faveur du Roi, ou plutôt à ceux qui élevent leurs pensées jusqu'à Dieu. 27. *Splendori obstet, sic Phœbe fratri*, voulant dire que l'ombre de l'aiguille fait obstacle à la lumiere du Soleil, comme la Lune quand elle éclipse sa clarté, ce qui ne dure que bien peu de tems, sans que l'un porte plus de préjudice à la terre, que l'autre aux lignes qui sont

marquées sur le Cadran. 28. *E defectu Quadrat*, parceque le petit éclipse du Soleil, qui tombe sur la ligne du Cadran qui marque l'heure, a son juste rapport au grand Astre qui éclaire le monde, & qui nous fait connoître en quelque façon les momens de notre vie. 29. *In conspectu suo*; car l'heure ne peut subsister que par les regards du Soleil, non plus que la vie, sans les regards de la Miséricorde infinie. 30. *Nescitis diem neque horam*, a eté expliqué ci-dessus.

M. de Nemours.

M. Clément les trouva supportables, & je les ai bien voulu rapporter ici les unes après les autres, parcequ'elles ne feront peut-être pas inutiles à quelques-uns qui s'en voudront servir. De-là, étant venus à parler du Prince que ce vertueux homme a l'honneur d'approcher si souvent; que ne me dit-il point de ses rares qualités, & que n'en apprend-on point aussi du bruit de la Renommée? Henri de Savoie, qui porte le même nom que feu M. son Pere, est le quatrieme Fils de cet excellent Prince, & le digne Successeur de ses biens & de ses Duchés, depuis la mort de Messieurs ses Freres, comme il est héritier de sa générosité, & de toutes ses

vertus. S'il fût demeuré dans la condition ecclésiastique, où il est entré par l'une des premieres Prélatures du Roïaume, il ne faut pas douter qu'il n'y eût porté un grand lustre, avec celui de sa *haute naissance*, & d'un naturel merveilleux; mais la grandeur de sa Maison l'aïant engagé dans un autre état, je suis fort persuadé qu'il y conservera comme en toutes choses une égale réputation.

Mais avant que je finisse l'entretien de nos Devises, je dirai que le jour que l'on mit le feu à la Maison de Ville de Paris, allumé par celui d'une sédition qui ne se peut assez déplorer, nous sûmes aussi-tôt que c'étoit pour bruler les principaux Habitans qui s'y étoient assemblés avec M. le Gouverneur, pour délibérer sur la nécessité des affaires d'alors, où M. Piétre, M. Piétre
Procureur du Roi (30), devoit haranguer, selon sa coutume, avec cette éloquence généreuse & juste, qui ne l'abandonne point dans les grandes occasions; mais qu'il y étoit en grand danger de périr, comme tous les autres. Ce qui ne me donna pas seule-

(30) Simon Piétre, Fils de Germain Piétre, Conseiller au Châtelet. L'un & l'autre ont été Procureurs du Roi, de la Maison de Ville de Paris.

ment de la crainte pour l'intérêt public, mais encore de l'effroi pour la fortune que couroit une personne qui m'étoit fort chere, & que son mérite & sa vertu m'avoient rendue très recommendable, depuis le premier jour que j'eus le bien de le connoître ; toutefois comme je sus que la valeur de M. le Maréchal de l'Hôpital y étoit engagée, avec la fortune de tant de Gens de bien, je me souvins de ce demi-vers de Virgile,

Fata viam invenient.

Et je dis au nom de toutes ces Personnes illustres ce que j'avois écrit autrefois des heures qui sont marquées sur un Cadran au Soleil, qui est dans la Place où ce grand Hôtel est situé,

Si nous allons mourir, nous espérons revivre.

Parceque comme les heures meurent, ou qu'elles passent au même tems qu'elles naissent, ainsi les hommes vertueux étant près de mourir, esperent de revivre, non-seulement dans ce monde par la bouche de la Renommée, mais encore pour la gloire, dans l'Eternité.

M. le Laboureur. Si M. le Laboureur, Prieur de Beaufort, que j'honore parfaitement, trouva cette pensée à son gout aussi-bien

que M. son Frere, si digne de l'estime des plus honnêtes gens, pour son esprit & pour la générosité de ses sentimens, je puis bien dire que je trouvai beaucoup meilleures quelques pieces sérieuses & de galanterie que je vis de ce tems-là de l'un de ces Messieurs, ou de tous les deux ensemble, qui écrivent très heureusement, l'un en Vers & l'autre en Prose, comme les Livres qu'ils ont donnés au public ne nous permettent pas d'en douter (31).

Enfin voici encore une devise, ou plutôt l'application d'un Vers sur le portrait d'une Nativité de Notre-Seigneur, qu'il faut que je dise, parcequ'elle ne déplut pas à feu M. du Buisson d'Aubenai (32), qui s'y connoissoit parfaitement, comme en beaucoup d'autres choses. M. du Buisson.

Non tibi digna Puer, generis cunabula tanti.

C'est un Vers de la Thébaïde de Stace, qu'on diroit qui fasse allusion à la Crêche où étoit couché le petit Jesus, Fils de David selon la chair,

(31) Voïez sur les deux Freres, Louis & Jean le Laboureur, le premier Poète françois, le second, Histo-rien, les Mémoires du P. Niceron, Tom. XIV & XX.

(32) Voïez le *Dénombrement* de l'Abbé de Marolles.

& Fils de Dieu vivant selon sa Génération éternelle, n'étant pas un lieu digne d'une si grande Majesté.

M. Sanson. M. du Buisson étoit le premier homme de son tems pour les connoissances de l'ancienne Géographie, où il avoit fait une étude toute particuliere, comme M. Sanson d'Abbeville, qui est encore vivant, excelloit dans la Géographie moderne, sans ignorer la premiere; ce qu'il a bien justifié par tant de belles Cartes générales & particulieres, qu'il a faites par un soin très laborieux.

M. le Febvre Chantereau. Une autrefois m'étant trouvé chez M. de Montmort, dans la chambre de M. Gassendi, où étoit M. le Febvre Chantereau (33), le premier homme de notre tems, pour les connoissances de la Chronologie, nous parlâmes sur cette matiere, où il est admirablement versé. Il maintint que la commune façon de compter les années de Notre-Seigneur, est la meilleure & préférable à toutes les autres, contre les sentimens de Scaliger, du Pere Petau & des autres, qui admettent quelques années de plus, ou qui en retranchent quelques-unes; & comme je vis qu'en

(33) Louis Chantereau le Febvre, Conseiller du Roi en ses Conseils.

cela, il donnoit des louanges à feu M. de la Peyre Jacques d'Auzoles (34), que j'ai aussi fort connu, je m'en étonnai un peu, parceque ce bon homme, quoiqu'il s'y fût extrêmement appliqué, n'y avoit pas un génie merveilleux, ce qui me fut aisé de connoître de l'opinion qu'il avoit conçue qu'on pourroit ne donner à l'année que trois cens soixante-quatre jours, au lieu de trois cens soixante-cinq, & de quelque chose de plus, afin qu'elle commençât toujours par un Dimanche, & qu'elle finit toujours par un Samedi. Sans mentir, il falloit bien qu'il n'entendît pas admirablement sa Science; car si on vouloit suivre son sentiment, il se trouveroit que bientôt le mois de Janvier se trouveroit en la saison du mois d'Août, parceque l'année auroit toujours un jour & quelques heures de moins; ce qui étant perdu sur les mois, il faudroit infailliblement qu'ils changeassent de saison; mais il ne put jamais comprendre cela, & s'en mit en d'étranges coleres, d'où j'inferois que M. de la Peyre n'étoit donc pas si merveilleux qu'il pensoit l'être dans la Science dont il faisoit profession. A

M. Peyre.

De née & Chronc

(34) Jacque d'Auzoles de la Peyre, mort le 19 Mai 1642.

quoi M. le Febvre, qui sans doute est bien éclairé d'autre sorte, n'eut rien à répliquer, & même acquiesça, quand je lui eûs dit que le Soleil se levoit & se couchoit dans une année, trois cens soixante & cinq fois. Ce n'est pas que M. de la Peyre ne sut beaucoup dans la Chronologie; toutefois ses Antagonistes, qui étoient fort savans, entr'autres le Pere Petau, ne se le purent jamais persuader.

De l'Astrologie.

Il y avoit tous les Mardis une espece d'Académie chez M. le Febvre, pour conférer principalement de ces choses-là, comme chez feu M. le Pailleur, il y en avoit une autre tous les Samedis, pour parler des Mathémathiques, où j'ai vu Messieurs Gassendi, Bouillaud (35), Pascal (36), Roberval, Desargues (37), Carcavi (38), & autres illustres en cette Science, qui maintenoient tous que la Sphere de Copernic, qui met le Soleil au centre de notre Monde, est beaucoup plus juste & plus aisée à soutenir que non pas l'ancienne; de sorte

(35) Ismael Bouillaud, en latin, *Bullialdus*.

(36) Le célebre Blaise Pascal.

(37) Gerard Desargues. V. la Vie de Descartes, par M. Baillet, où il en est souvent parlé.

(38) Pierre de Carcavi. V. le *Dénombrement* de l'Abbé de Marolles.

qu'il n'y a plus guere d'Aſtronomes de réputation qui ne ſoient de leur avis, pour des raiſons qui certainement paroiſſent invincibles, outre qu'on ne peut nier qu'elles ne ſoient fort conſidérables pour trouver les cauſes du flux & du reflux de la Mer, qui juſqu'ici ont été ſi difficiles à découvrir.

Mais attendons les Livres immortels qui ſe préparent ſur ce ſujet; & puiſqu'on nous vient de dire la mort de ce célebre Philoſophe Chrétien, Pierre Gaſſendi, arrivée le Dimanche ving-quatrieme jour d'Octobre de l'année 1655, arrêtons-nous un peu ſur ſon ſujet (39). Je n'en fus averti que trois jours après ſon enterrement, qui fut à Saint Nicolas-des-Champs, par l'inadvertance de ceux qui portent les billets, parceque le lieu où je demeure encore à préſent dans le Faux-bourg Saint-Germain, eſt fort éloigné de l'Hôtel de M. de Montmor, Maître des Requêtes, où il étoit logé. Ce généreux Seigneur, après lui avoir donné tous les témoignages d'eſtime

Mort Gaſſendi.

(39) Voïez ſa Vie compoſée par le feu Pere Bougerel, de l'Oratoire, imprimée en 1737, *in*-12, & une *Lettre critique* ſur cette Vie, par M. de Lavarde, Chan. de S. Jacques l'Hôpital, à Paris, qui eſt de la même année.

& d'amitié, qu'on ſauroit deſirer, en eut encore des ſoins extraordinaires, pendant ſa maladie, qui dura deux mois entiers, & reçut, de la main de ſon Hôte infirme, tous ſes nobles Ecrits de Philoſophie, pour les donner quelque jour au Public. Il y en aura pluſieurs Volumes, & nous pouvons bien juger, par ceux que nous avons lus avec tant de ſatisfaction, du mérite & de l'excellence de ceux qui nous reſtent à voir. Là, ſe trouveront toutes les Obſervations qu'il a faites pendant ſa vie, & un raiſonnement admirable ſur les témoignages des Anciens.

Ce Perſonnage ſavant entre les doctes, étoit Prévôt de l'Egliſe cathédrale de Digne, en Provence, dont il a écrit une petite Hiſtoire (40). Il avoit l'eſprit agréable & doux; ſa converſation étoit aiſée, & rendoit claires les choſes les plus obſcures, non tant par la netteté de l'expreſſion qu'il avoit fort belle, que par la force & la ſolidité de ſes raiſons, qu'il accompagnoit d'ordinaire de ſimilitudes très propres, qui expliquoient naïvement ſa conception.

(40) *Notitia Ecclesiæ Diniensis*, *in*-4. & dans le Tome V, du Recueil des Ouvrages de l'Auteur.

Il disoit d'ordinaire que, dans le monde; la part des Gens de Lettres étoit la meilleure, parcequ'ils n'avoient pas le loisir de s'ennuïer, ni même de se plaindre de tout ce qui afflige les autres, jusqu'au fond de l'ame. Comme je lui demandois, un jour, si nous pouvions connoître l'avenir par les regles de l'Astrologie, ou par celles de quelqu'autre science, il me répondit qu'à la vérité on pouvoit prévoir bien des choses, par la comparaison des passées & des présentes; mais qu'il n'étoit nullement persuadé qu'on en pût rien connoître par les regles imaginaires de l'Astrologie, dont il ne faisoit aucun état; & disoit, aussi-bien que feu M. le Pailleur, M. Bouillaud, M. Pascal, & tous les savans Astronomes, que ceux qui s'y appliquent, pour acquérir la réputation d'être Mathématiciens, font connoître dès-là qu'ils ne le sont point du tout, & qu'ils ont peu de génie pour la science des principes des choses; en quoi il faisoit bien paroître qu'il étoit du sentiment du Philosophe Phavorin, qui les méprisoit extrêmement, au rapport d'Aulugelle, dans le quatorzieme Chapitre de son premier Livre. Ainsi le Poëte Actius di-

ſoit qu'il ne falloit point ajouter de foi à ces ſortes de Divinateurs, qui peuvent bien tromper les autres, mais qui ne ſe trompent point eux-mêmes, parcequ'ils ſont rarement perſuadés de ce qu'ils avancent avec beaucoup de témérité.

Il diſoit que le tems & l'eſpace étoient infinis, & que quand le monde ne ſeroit point, ou qu'il n'auroit jamais été, l'eſpace, où il eſt, & la durée ne laiſſeroient pas d'être, pour cela, comme l'un & l'autre étoient ſans doute avant la création; puiſqu'on ne ſauroit douter que Dieu ne ſoit de toute Eternité. Il tenoit auſſi que rien ne ſe fait par hazard, mais qu'à le bien prendre, toutes choſes ſont néceſſaires, & dépendantes, en quelque façon, les unes des autres, par un ordre immuable de la Providence. Il étoit perſuadé du mouvement de la Terre, comme de toutes les autres Planettes, & tenoit que les Cometes étoient des Mondes, qui avoient leurs cours hors de la Sphere de celui que nous habitons, c'eſt-à-dire, de notre Monde ſolaire, où il renfermoit le Soleil, la Terre, la Lune, & les Planettes de Mercure, de Venus, de Mars, de Jupiter & de Saturne, avec leurs Sa-

tellites, qui peuvent être autant de Lunes autour de ces grands Corps.

Il estimoit aussi que, si tout ce Monde solaire étoit porté au lieu où sont les Etoiles fixes du Firmament, il ne nous paroîtroit pas plus grand que l'une de ces Etoiles, tant elles sont éloignées de nous; que de toutes ces Etoiles qui sont là-haut, nous n'en voïons qu'une bien petite partie; & que, si nous étions élevés au lieu où sont celles que nous découvrons de nos yeux, nous en pourrions encore appercevoir bien d'autres au-dessus; & de celles-là, encore d'autres: car rien n'est impossible à la Toute-puissance de Dieu; & c'est un défaut de prudence & de piété, de lui prescrire des bornes. Qu'au reste, tout cela ne fait point de préjudice à la Religion; parcequ'elle subsiste toute entiere, quand bien une infinité de Mondes seroient habités, n'étant pas impossible que les Peuples n'en fussent d'autre nature que nous ne sommes pas; joint que les uns pourroient avoir péché, sans que Dieu leur eût fait miséricorde, comme aux démons; que d'autres, qui auroient péché, n'auroient peut-être pas été exclus de la Miséricorde infinie, par des moïens que nous ne saurions compren-

dre ; & que d'autres encore ſeroient demeurés dans l'innocence de leur création, comme les bons Anges ; car ce ſont choſes, dont nul homme ne ſauroit établir de dogme aſſuré.

Il a eu encore d'autres Adverſaires, pour la Doctrine, le ſavant Profeſſeur Jean Baptiſte Morin (41), qui a fait quelques Livres contre lui, & contre René des Cartes ; mais ils ne ſont pas demeurés ſans réplique. Et Monſieur de Pagan (42), de qui la vue de l'eſprit n'eſt pas moins éclairée, que celle du corps eſt obſcurcie, eſt bien de ſon avis pour la Phyſique, & peut-être pour l'Aſtronomie, où il étoit l'un des premiers Hommes du monde, mais non pas pour l'Aſtrologie, qu'on appelle judiciaire, laquelle il rejettoit comme une ſcience vaine & ſuperſtitieuſe.

Il eut ſoin, en mourant, de recommander ſa Chaire de Profeſſeur du Roi aux Mathématiques, pour M. de Roberval, Géometre (43), qui en-

(41) Sa Vie a été écrite ſous ce Titre : *La Vie de Maître Jean Baptiſte Morin, natif de Ville-franche, en Baujolois, Docteur en Médecine, & Profeſſeur roïal aux Mathémathiques, à Paris, &c.* Paris, 1660, petit *in*-12.

(42) Le Comte de Pagan étoit proche Parent du Duc de Luxembourg.

(43) Gilles Perſone de Roberval, Géometre, Profeſſeur roïal en Mathématiques, de l'Académie des Sciences, mort en 1675.

seigne cette belle science avec tant de succès, & qui n'a rien à craindre contre lui, pour en obtenir les Lettres, qu'une plus grande faveur que la sienne.

Enfin M. Gassendi est mort saintement, en la soixante-cinquieme année de son âge; & après les éloges que lui ont déja donnés M. de Launoy & M. Quillet, je puis espérer que sa belle Vie sera écrite par quelqu'un qui l'aura connu encore plus particulierement que nous (44).

Retournons maintenant dans notre Cabinet, où, dans une compagnie de Gens doctes, se trouverent M. Baltasar (45), qui est si versé dans les connoissances de l'Histoire, & M. de Sorbieres, dont la douceur & le savoir sont aussi dignes de beaucoup de recommandation; l'un qui de Catholique s'étoit fait de la Religion prétendue réformée, & l'autre qui de Protestant étoit rentré dans l'Eglise catholique; sur quoi le premier, aïant

M. Balthazar.

M. de Sorbieres.

(44) Le Pere Bougerel, à la fin de la Vie de M. Gassendi, a donné les Titres des Eloges consacrés à sa mémoire. Il n'en cite aucun de M. de Launoy, ni de l'Abbé Quillet.

(45) Christophe Balthasar. V. le *Dénombrement* de l'Abbé de Marolles. On a déja parlé de *Sorbiere*; c'est ce dr. qui de Calviniste s'est fait Catholique.

été entrepris, parcequ'on ne poi
comprendre les motifs de son cha
ment, attendu les excellentes lum
de son esprit, dit qu'il s'y étoit
par la persuasion qu'il avoit con
ue, dans l'autre Communion,
avoit plus de pureté & de simp
que dans la nôtre; qu'on y avoit
bli la sainte liberté de l'Evan
sous le doux joug de la Foi des
messes de Notre Seigneur; & qu'
avoit ôté les abus & la superstit
pour y mettre le culte, selon l'
de la primitive Eglise. On lui di
bien toutes les parties de sa répo
mais cela n'aïant de rien servi, on
à d'autres choses; & du propos
Miracles, on vint à celui d'une i
té de contes qui se font des Sorc
& de diverses apparitions, qui à
sont crues des enfans, par où l'on
nut que celui qui avoit témoigné
tre si ennemi de la superstition,
mettoit en quelque sorte par une
dulité assez grande, qu'il avoit
choses-là; outre que, s'étant exp
sur les vaines divinations des Ast
gues, il fit bien connoître qu'
adhéroit que trop, aussi-bien q
prédictions de Nostradamus, da
Centuries, où il n'y eut jamais

Prédictions vaines.

barie au monde, qu'on puisse mettre en comparaison de la sienne. Cela fut ainsi jugé de toute la compagnie où étoit M. l'Abbé Talman (46), qui a l'esprit si bien fait, M. Baudelot, Abbé du Verdus, qui sont désabusés des erreurs populaires, avec M. de la Herpiniere (47), de Blois, si raisonnable en tous ses sentimens, M. de Marsay le Bossu, Gouverneur de Gien, qui fait tant de bonnes choses, & qui les débite si noblement, & quelqu'autres, dont un seul essaïa de maintenir l'opinion qui avoit été rejettée, & dit que, si on pouvoit juger de la fortune des Gens par les regles de la Physionomie, on le pouvoit bien encore mieux par celles de la Géomance & de l'Astrologie; mais il ne fut pas écouté en cela, & quelque expérience qu'il en pût alléguer, on n'y voulut point ajouter de foi.

Sur ce qu'on m'a demandé plusieurs fois, pourquoi j'ai écrit si peu de choses de mon invention, aïant donné tant de Livres au Public, j'ai répondu que je n'ai pas voulu multiplier les

De mes Ouvrages.

(46) François Tallemant, natif de la Rochelle, Aumônier du Roi, de l'Académie franç. mort le 6 Mai 1693, âgé de 73 ans.

(47) Michel le Rogeois, Sieur de la Herpiniere, né à Blois, Poëte latin.

Livres, & que ceux, que j'ai donnés, étoient déja entre les mains de tout le monde; car je prétends que les Traductions que j'en ai faites, n'en ont point augmenté ni diminué les pensées, aïant essaïé de les faire justes, & qu'ainsi ce n'est rien de nouveau, & que bien que les Volumes en aient été multipliés, le nombre des Ouvrages n'en a pas été augmenté; que toutefois je n'en voudrois pas dire autant de ceux qui s'y donnent plus de licence que moi, parcequ'en effet ils sont plus soigneux de faire de beaux Livres, sous le nom de quelques Auteurs, que des Traductions fideles.

Les meilleures Traductions de notre tems.

Entre ceux, à mon avis, qui de notre tems ont excellé en ce genre d'écrire, outre M. de Chanvalon (48), & M. d'Ablancour (49), dans le Tacite, M. du Rier dans Ciceron, Tite-Live, Herodote & Polybe; M. de Vaugelas, dans son Quinte-Curce; M. de la Menardiere, dans son Panégyrique de Pline le Jeune; M. Pelisson, dans ses Institutes; M. Charpentier,

(48) Achille de Harlay de Chanvallon, Marquis de Préval. Sa Traduction françoise de Tacite, dédiée à la Reine Anne d'Autriche, a paru en 1644, *in-fol.*

(49) Nicolas Pérot d'Ablancour est très connu, de même que du Ryer, Vaugelas, & les suivans.

lans Xenophon ; M. Boileau (50), lans ses Vies des Philosophes (51) ; M. Cassandre, dans ses Livres d'Aristote, & quelques autres excellens Hommes, comme M. Chevreau, dans quelques Traités de Theodoret & de Saint Jean Chrysostome, étant d'ailleurs si recommandable par tant de beaux Vers qu'il a composés, si dignes de voir le jour, nous avons M. de Giry, de qui l'éloquence n'est pas moins pure que sa Morale, dans l'Apologétique de Tertulien, dans l'Histoire sacrée de Sulpice Severe, & dans plusieurs Epîtres choisies de S. Augustin. Nous avons, dis-je, M. d'Andilli, pour les Confessions du même Auteur, & les illustres Disciples de ce grand Saint, qui écrivent pour l'immortalité, en defendant sa Doctrine sainte, avec tant de science, de modestie & de générosité.

Certainement je puis croire que ceux, qui les persécutent par des accusations véhémentes, auront un jour regret de tant d'animosité, qui n'a peut-être point d'autre fondement que la préoccupation. De-là vient que, pour ne vouloir point ajouter foi à Discip S. Aug

(50) C'est Gilles Boileau.
(51) De Diogene Laërce.

leurs paroles, qu'ils énoncent av
tant de clarté, ſans que leurs actio
les démentent tant ſoit peu, deme
rant dans tous les reſpects qui ſont dû
au S. Siege, on veut pénétrer dan
leur intérieur, & faire croire au Peu
ple qu'ils ont des ſentimens contraires
à la Religion Catholique & à la ſc
lide piété. Et, comme ſi des raiſo
particulieres de quelques ſavans Hommes, que je crois qui défendent de bonne foi une opinion mitoïenne, dans des Queſtions qui depuis quelques années ont été agitées avec tant de chaleur, n'y ſuffiſoient pas, il a fallu que des gens d'une autre Profeſſion, & de fort médiocre érudition, s'en ſoient mêlés, pour leur dire des injures atroces, & leur attribuer des crimes abominables contre Dieu, contre l'Egliſe & contre l'Etat, que les Gens de bien n'ont pu lire dans leurs Ecrits, ſans quelque ſorte d'horreur. Ce n'eſt pas qu'il ſoit toujours néceſſaire d'empêcher les diſputes, & ſur-tout en matiere de Doctrine (car elles ſont bien ſouvent utiles pour trouver la vérité) mais ſans mentir elles ſe doivent contenir dans de certaines bornes; & ſi les Loix civiles ne permettent pas une ſi grande licence, la Charité chrétienne

ſouffre encore beaucoup moins,
e qui eſt ſi patiente & ſi benigne,
t qui ne cherche point d'autres forces
e dans la vérité, qui n'eſt jamais
lus armée, que lorſqu'elle ne l'eſt
oint du tout, c'eſt-à-dire, quand elle
ſt nue, & qu'elle ſe peut manifeſter
vec toute ſa ſimplicité, ſans l'artifice
es paroles, ni les argumentations
aptieuſes. Il y a de vieilles erreurs,
l y en a de nouvelles; & les unes &
es autres ſe diſſipent par la clarté de
a parole de Dieu, contenue dans les
intes Ecritures, & la Tradition que
'Egliſe a conſervée de main en main
lepuis les Apôtres.

Or puiſque je ſuis venu inſenſible-
nent à parler de ce ſujet, je ne ſaurois
n'empêcher de témoigner ma joie,
le ce que toute l'Egliſe rejette ſincé-
ement, avec le Pape innocent X les
inq propoſitions que ſa Sainteté a
enſurées par ſon Decret de l'année
653, que ceux à qui leurs dogmes
toient imputés, ſelon la dureté des
ermes, les condamnent en quelques
ivres qu'elles ſe trouvent ſans excep-
ion, & même dans celui de l'Evê-
que d'Ypre, intitulé *Auguſtinus*, ſi
elles y ſont, & qu'ils prononcent Ana-
theme contre ceux qui les ont fabri-

quées, qui sont les dernieres marq
qui se puissent donner d'une vraie d
testation. Dieu veuille que la
chrétienne, qui défend au Fidele
juger de son prochain, ne perm
plus qu'il le déchire avec tant d
humanité; craignons de pécher co
tre le précepte, qui nous défend
rendre de faux témoignages; éc
tons la voix du grand Pasteur &
l'Eglise; embrassons-nous cord
ment, comme Chrétiens & Cath
ques que nous sommes; que nos
gues ne prononcent plus que des
nédictions; & que nos plum
soient plus trempées dans le fiel
colere & de la médisance. Celle
de Marandé (52), qui s'est fait
noître en tant de lieux, est,
avis, du nombre de celles qui mé
louanges par les Traductions de b
coup d'Ouvrages de doctrine &
piété. Je voudrois que celle du
Canaye, Jésuite, eut continué à
xercer dans les Traductions des S
Peres, comme il y avoit si bien c
mencé, par quelques Epîtres touc

(52) Il y a eu le Sieur Leonard de Marandé, Greffier de la Cour des Aides, Ecrivain très oublié, & un autre de Marandé, Aumônier d Auteur de plusieurs fort mauvais contr Arnauld & autres.

les louanges de la Vie Solitaire (53), & que celles de quelques autres Ecrivains se contentassent de réussir dans les pieces de pure invention, parce qu'il me semble qu'ils sont un peu moins heureux à traduire les Ouvrages des Anciens.

Traduction des Poëtes en Prose.

Au reste, pour les Traductions en prose des Ecrits des Poètes, je sais bien qu'il a peu de gens doctes, qui s'y soient appliqués avec succès, & je n'en connois point de vivans que M. Colletet (54), pour le Poème des couches de la Vierge de Sannazar, & un autre Ecrivain qui a pris le nom de Saint-Aubin (55) pour trois Comédies de Térence, & pour les Fables de Phedrus. Il est vrai qu'elles sont plus difficiles que celles des autres Livres; mais elles n'en sont pas moins recommendables, quand on y peut réussir; & pourvû que la matiere en soit belle, & que l'on y conserve la grace sans corrompre le sens, ni la force des termes, qu'importe que l'original soit en prose ou en vers? De

(53) Recueil de Lettres des plus saints & meilleurs esprits de l'Antiquité, touchant la vanité du monde, par le P. Jean Canaye, Jésuite, Paris, 1628, *in*-8.

(54) Guillaume Colletet. Le Poème de Sannazar, & la Traduction de Colletet sont connus.

(55) C'est M. le Maistre de Saci.

quoi se met-on en peine si l'on n'a pas mesuré ses paroles, ni rimé se périodes, pourvu que la pensée soit agréable & juste, & que l'expression soit noble ? Tout le monde n'a pas cette prodigieuse facilité de faire des vers; & ceux qui les font sans peine, ne se la voudroient pas toujours donner d'interprêter des Auteurs fort difficiles. Mais je veux qu'ils s'y appliquent, feront-ils en vers des Traductions justes ? Et toute cette merveilleuse harmonie qui regne dans notre Poésie, se pourra-t-elle souffrir à la longue, sans causer le plus grand ennui du monde ? Il n'en faut que co sulter l'expérience; & sans recourir aux longues Traductions en vers co me celles d'Homere, de Virgile, d'Ovide, & peut-être encore de quelques autres; qu'on s'engage un peu à lire des Poèmes de dix ou douze mille vers, quand la premiere ardeur en est passée; qu'on se réjouisse avec des Chansons de trente ou quarante couplets; qu'on récite des Odes on des Hymnes de soixante & dix Stances, & chaque Stance de huit ou dix vers; qu'on entreprenne un peu la lecture d'un Livre de Sonnets, tels que ceux de Ronsard, de Belleau, de du Bellay

lay & de Desportes, sans vouloir rien dire de ceux de notre tems, quoiqu'ils paroissent plus achevés, & qu'ils le soient en effet. Ce n'est pas qu'en tous ces genres-là, il ne se trouve de fort belles choses; mais, sans mentir, la quantité en cause bien souvent un certain dédain, qu'il est presqu'impossible de surmonter; & je crains même qu'avec le tems, elle ne produise un si mauvais effet, qu'on n'en perde, sinon toute l'estime, au moins une bonne partie de celle qui est due à ceux, qui pour ces choses-là, n'ont l'esprit que trop fécond. Il n'en est pas de même de la prose, quand elle est bien faite, parcequ'elle est plus naturelle, & que ses nombres & ses terminaisons ont plus de variété. Toutes les graces de la Poésie y peuvent aussi entrer selon les sujets, pour les pensées, aussi-bien que pour les figures d'Orateur, & pour la noblesse de l'expression; de sorte que c'est assez mal juger, en un sens, de dire qu'un style est poétique, quand il a tous ces ornemens, au lieu de l'appeller sublime & figuré, comme il le doit être quelquefois, & sur-tout au genre démonstratif, dans les Matieres sublimes; joint que, pour bien écrire, il

me ſemble qu'il ne faut pas même que ce ſoit baſſement, pour un petit ſujet; car le ſtyle bas, je ne dis pas humble ou médiocre, devroit être entierement banni des Livres qui s'impriment pour le Public. D'ailleurs, ſi l'on a bien voulu traduire en Vers des Pieces d'Auteurs très ſérieux, qui n'ont peut-être jamais eſſaïé d'en faire un ſeul, pourquoi ne rendra-t-on pas bien en Proſe des Poéſies, même enjouées, dont la principale beauté conſiſte en la penſée? Et quand cela ne ſeroit pas, qui eſt-ce qui prend tant de part à la gloire d'un Auteur qui ne vit plus depuis tant de ſiecles, & qu'on lit fort rarement à cauſe des difficultés qui s'y rencontrent bien ſouvent à l'entendre, pour qu'il appréhende qu'on lui faſſe tort, ou qu'on s'abſtienne déſormais de le lire en ſa Langue? Nous n'avons garde d'avoir ſi bonne opinion de nos Ouvrages, mais je ne déſeſpere pas qu'ils ne puiſſent même ſervir à des gens qui ſont tant les ſcrupuleux. Enfin il faut avouer que, quelqu'ingrat que ſoit notre Labeur, il n'eſt pourtant pas ennuïeux, ni tout-à-fait inutile; & je ne célerai point que, s'il m'a donné de la peine par les grandes aſſiduités que j'y ai rendues, il ne m'a pas dénié toute ſorte de ſatisfaction

tant par les belles choses qu'il m'a fait connoître, que par l'opinion que j'ai conçue que la Postérité, plus équitable que le siecle présent, en fera quelque jugement avantageux.

Je ne puis finir ces entretiens, que je ne dise, au sujet des Langues qui nous rendent si barbares les uns aux autres, qu'elles se sont formées selon les habitudes & les connoissances diverses des Nations; que tous les mots, dont elles usent avec tant de variété, sont arbitraires, engendrés en chaque Païs par une longue suite de tems; que toutes celles qui sont vivantes, ne sont pas fort anciennes, & qu'elles ne vivront pas toujours; que plusieurs sont péries, & que celles, dont nous avons connoissance par les Livres, n'étant plus dans l'usage d'aucune Nation, comme la Grecque & la Latine, ne sont pas d'une si haute antiquité, que plusieurs se l'imaginent; que la Grecque n'a commencé qu'environ le tems de Cadmus, qui vint de Phenicie, pour fonder la Ville de Thebes, peu de tems après le Déluge de Deucalion, & plus de mille ans après celui de Noé; de sorte que les Grecs, qui depuis ont écrit tant de choses, ne savoient presque rien de leurs propres

Ancêtres, non plus que ceux des autres Nations, parcequ'ils en ignoroient le langage; & que pour la Latine, qui s'est faite insensiblement de la corruption de celle-ci, & de l'ancienne Latiale, & des Langues Toscane & Osciene (55), dont nous n'avons presque plus de mémoire, elle a eu sa naissance, son progrès & sa perfection, depuis la fondation de la Ville, jusqu'à l'Empire des Césars; & comme du tems de Numa elle n'étoit que dans sa premiere enfance, ce qui s'en voïoit encore sous l'Empire d'Auguste, par les Loix des douze Tables, les Vers des Saliens, & les vieilles Inscriptions, étoit à peine entendu. C'est ainsi qu'il en a été de toutes les autres Langues qui ne sont plus, & qu'il en arrivera de toutes celles qui sont encore. Au reste, l'origine des unes & des autres est en quelque façon semblable; & la seule Philosophie est celle qui y met de la différence, pour rendre celle-ci plus élégante, ou plus riche que celle-là, selon les goûts & les tempérammens des Nations différentes.

(55) Ancienne Langue, qu'on parloit, dit-on, dans la Campanie. Voïez Brérewood, en ses *Recherches sur la diversité des Langues, &c.* p. 74, 75.

On en pourroit dire autant, à mon avis, des habits qui sont si divers dans le monde, & du changement des modes. Il en est de même des Gouvernemens politiques, des Loix & des Coutumes, en quelque genre que ce soit. Ce qui m'a quelquefois donné la pensée, que bien que la Postérité ne sera peut-être guere plus savante que nous sommes, elle aura, dans les siécles reculés, des sentimens fort différens des nôtres, quoiqu'ils ne doivent pas être meilleurs. A-peine saura-t-elle que nous aurons vécu ; & tout ce qu'un esprit plus éclairé que les autres lui en pourra dire par de sages conjectures, lui passera pour chimeres & pour extravagances. Alors nos Villes seront peut-être ruinées de fond en comble ; nos colines seront abbaissées ; les lits de nos Fleuves seront changés ; nos Côtes maritimes seront reculées en quelques endroits, & approchées en d'autres, & tous nos Monumens seront renversés ; de sorte qu'on pourra s'imaginer, en réfléchissant sur les choses passées qu'on ne verra pas de fort loin, que le monde a beaucoup de nouveauté, & que la Nature est jeune, parcequ'on n'en connoîtra rien au-dessus de peu de siecles.

Verum, ut opinor, habet novitatem summa; recensque
Natura est mundi, neque pridem exordia cœpit.

Et de fait, dira-t-on, ne voïez-vous pas que les pierres mêmes sont vaincues par le tems? Que les hautes Tours tombent par terre, & que les cailloux se consument? Les Images & les Temples ne sont-ils pas accablés de vieillesse? La Puissance vénérable du Destin peut-elle prolonger les bornes de la vie, & forcer les alliances de la Nature? Ne voïons-nous pas les Monumens des Hommes illustres abbattus? Les Rochers, arrachés, tomber des hautes Montagnes, & ne pouvoir soutenir l'effort du tems? Car ils ne se détacheroient pas, & ne tomberoient point en un moment, si de tout tems, exempts d'un tel fracas, ils avoient enduré tous les tourmens de l'âge. C'est ainsi que pourront raisonner les Hommes d'alors; cependant ils ne laisseront pas de se méprendre, & la portée de leur esprit n'ira pas plus loin que le nôtre.

Voilà, si je ne me trompe, une bonne partie de mes sentimens, des habitudes que je me suis données, & des connoissances que j'ai eues. Il ne me

reste plus qu'à parler de mon tempéramment, de ma constitution, & de mes inclinations naturelles, bonnes ou mauvaises, puisque je ne veux rien omettre pour me dépeindre entierement.

Je ne suis ni d'une santé fort vigoureuse, ni sujet à de longues maladies, mais je suis d'un tempéramment assez délicat, entre le bilieux & le sanguin, & sujet à des fluxions, qui m'ont causé dans ma jeunesse de grandes douleurs de dents, & depuis des migraines très fâcheuses. J'ai eu aussi l'estomac assez débile, mais cette partie s'est fortifiée, à mesure que j'ai avancé en âge. Je suis d'une taille assez avantageuse, & d'une grosseur médiocre; mais si je n'eusse fait un peu d'abstinence, quand j'étois en la fleur de ma jeunesse, je n'en serois peut-être pas demeuré là. J'avois les cheveux d'un châtain brun, mais ils sont devenus blancs de bonne heure, & le premier poil de barbe que j'ai eu, a été blanc. Quand je ne me serois point servi de rasoir, je n'aurois jamais eu la barbe fort longue, ni fort épaisse, & je suis d'un teint entre le blanc & le brun, aïant été marqué sur le visage par le venin de la petite vérole, qui s'y répandit en l'année 1635; mais non pas défiguré.

Mon tempéramment mes inclinations.

J'ai peu aimé les exercices du corps, hormis la promenade ; c'eſt pourquoi je ne mange pas beaucoup ; & comme je ſuis d'un tempéramment aſſez humide, je ne bois guere auſſi, excepté quand je ſuis malade ; car d'ordinaire l'ardeur de la fievre me cauſe une altération nompareille, avec de grands maux de tête & de reins ; mais rarement elle m'a fait rêver, & je ne me ſouviens point qu'elle m'ait fait perdre le jugement.

Je ne me vante point d'avoir été fort hardi, quoique je ſois ſorti de l'un des plus vaillans Hommes du monde, & j'ai appréhendé toute ſorte de périls, ſinon quand je m'y ſuis vu engagé : car alors je m'y ſuis abandonué ſans étonnement. Quand j'étois jeune, toutes choſes me faiſoient peur ; & je n'euſſe jamais marché de nuit, ni couché ſeul dans une chambre, de peur des Eſprits, dont j'eſtime que les contes de Sorciers, qu'on me faiſoit, étoient cauſe en partie, les tenant tous véritables, puiſqu'on prenoit la peine de m'en entretenir ; & ne croïant pas auſſi que des Perſonnes, que j'eſtimois ſi prudentes & ſi habiles, m'euſſent voulu impoſer ; mais avançant en âge, j'ai été guéri de ces foibleſſes par la force

du raisonnement, & je puis dire que j'ai conçu, en quelque façon, une pensée toute contraire ; mais je ne suis pas encore délivré de la crainte des animaux, & des rencontres fortuites d'un mauvais pas.

J'ai toujours eu beaucoup de pudeur sur les lévres ; de sorte que je n'ai jamais eu la hardiesse de prononcer une parole deshonnête, & j'ai eu quelque honte naturelle de les ouir prononcer à d'autres. Je ne me suis jamais mis dans le bain pour la même raison. J'ai eu pour les blasphêmes une pareille répugnance, & je n'ai pas eu beaucoup de peine à m'abstenir des juremens & des imprécations exécrables. J'ai été tout de même incapable de parler aux animaux, & sur-tout aux Chiens, aux Chevaux & aux Oiseaux. De-là vient en partie que j'ai été si peu affectionné à la Chasse. Pour la Paume dans le Tripot, je n'ai jamais tenu qu'une seule fois la raquette dans le Jeu de Paume du Metayer, au Fauxbourg S. Germain, où, après avoir jetté une bale dans les toiles, je ne m'en suis plus voulu mêler depuis. J'en ai encore moins fait dans les Jeux de longue Paume & du Mail : mais si je me fusse occupé aux Cartes, j'y avois le génie

& l'esprit assez portés. J'ai aussi aimé les Jeux des Echecs & des Tarots, mais nullement celui des Dez & du Triquetrac, que je n'ai jamais sus.

La Promenade ne m'étoit pas desagréable, mais je la demandois en compagnie, & sur-tout avec des personnes d'esprit & de bon entretien. Si mon Pere m'eût fait voïager, étant jeune, j'y eusse pris grand plaisir ; & la variété de la nature, qui est si belle, m'a toujours charmé. La bonne Chere ne m'a guere touché, & j'ai toujours eu de la répugnance à boire avec excès ; & le vin pur ne m'a jamais flatté. Comme j'ai été d'un naturel facile, je me suis accommodé aux sentimens de ceux avec qui j'ai conversé ; & quoique j'eusse été d'avis contraire à mes Amis, je leur ai néanmoins toujours cédé volontiers, excepté dans les connoissances certaines que j'avois de la vérité ; car alors je ne me rendois pas facilement ; ce qui m'a attiré le blâme d'être un peu contentieux.

J'ai aussi fort aimé la gloire, & il n'y avoit aucune chose possible au monde, que je n'eusse entrepris pour la mériter & pour l'obtenir. Que si je trahissois pour cela le dessein que j'en avois, par ma propre faute, je m'en

onſolois difficilement ; & comme je
ie ſuis toujours défié de moi-même,
ai manqué ſouvent de cette belle har-
ieſſe, qui eſt ſi néceſſaire pour faire
es choſes de bonne grace. Je ne me
uis guere *flatté* de l'opinion d'autrui,
c je n'ai toujours été que trop ingé-
ieux à m'inquiéter du jugement qu'on
ouvoit faire de moi.

J'ai été d'autant plus ſenſible aux
ffenſes, que jamais homme ne fut
lus ſoigneux, que je l'ai été, de mé-
iager ſes paroles & ſes actions de
elle ſorte que perſonne n'eût ſujet de
'en plaindre & de s'en fâcher. La co-
ere a eu quelquefois beaucoup de
uiſſance ſur mon eſprit aſſez impa-
ient; mais j'ai eſſaïé de vaincre cette
aſſion que je tenois du naturel de feue
na Mere, par la force de la raiſon;
k je puis dire que j'en ſuis venu au-
unement à bout.

Je n'ai jamais été touché d'avarice,
ni d'humeur à demander choſe quel-
conque, quoique les préſens des Per-
ſonnes riches & deſintéreſſées m'euſ-
ſent été agréables, parcequ'ils n'obli-
gent qu'à de pures civilités qui n'in-
commodent point, au lieu que les
préſens des pauvres, ou même des
égaux, en exigent de plus grands de

nous; & comme je n'ai jamais eu q peu de bien, aussi n'a-t-il jamais en mon pouvoir de faire des largesses, & je n'y aurois peut-être guere pris de plaisir dans une plus grande abondance, (je parle selon la chair, & non pas selon la charité) que pour en acquérir de la gloire & de la louange. De-là vient que si la fortune m'eût été plus favorable & plus flatteuse qu'elle ne m'a paru, je me serois peut-être laissé emporter au torrent de l'ambition; mais ne l'aïant point vue de la sorte, je m'en suis trouvé, graces à Dieu, heureusement délivré; car sa cela j'aurois été en grand danger de faire comme les autres, & de ne m'être jamais donné le loisir de faire les moindres réflexions sur les accidens de la vie, & les foiblesses de la condition humaine.

Si j'eusse été riche, j'aurois aimé les Visites, les Promenades, les beaux Palais, les Peintures, les riches ameublemens, & peut être les suites de toutes ces choses-là; c'est pourquoi je me tiens heureux de n'avoir point eu d'autres richesses que celles que souhaitoit le Sage, sans avoir mérité un si grand bien, ni sans l'avoir même demandé. En quoi je me sens d'autant

plus obligé à reconnoître l'abondance des miséricordes de Dieu sur moi, & de l'en remercier tous les jours de ma vie.

Je n'ai jamais eu grand nombre de Valets, & je ne les ai point changés, que quand ils m'ont voulu quitter; de sorte que pour ma chambre je n'en eus jamais que trois, l'un après l'autre, depuis le tems que je fus mis au College, jusqu'à présent, & sont encore tous trois vivans; le premier, appellé du Four, qui s'est fait Religieux de l'Ordre de Cîteaux, dans l'une de mes Abbaïes; le second, appellé la Chapelle, qui m'a quitté pour se marier, & pour exercer l'Office de Procureur Fiscal de mon Abbaïe de Villeloin, aïant gagné quelques commodités auprès de moi; & le dernier, aussi marié, nommé le Beau, qui me sert encore avec affection & beaucoup de fidélité, & qui a plusieurs Enfans de sa Femme, demeurant tous chez moi, dont je ne me tiens point incommodé, parceque j'aime les Enfans, & que ceux-là sont fort jolis, & qu'ils méritent d'être aimés. Le reste de mes gens a toujours consisté en peu de personnes.

L'impiété m'a toujours fait horreur, & quoiqu'il faille avouer avec déplai

sir que je n'ai pas été si dévot que condition d'Ecclésiastique & de Ch tien m'y oblige, si est-ce que j'ai au mo été soigneux de ne manquer pas ı seule fois à dire le Breviaire, excep pendant la plus grande rigueur des ladies que j'ai eues de tems en ter dont pourtant je ne prétends nullen me glorifier; parcequ'il m'est assez cile de m'acquitter de ce devoir, le grand usage que j'en ai, & que j'ı rois même de la peine à m'en abstenir, quoique je n'aie pas manqué à l'at tion qu'on y doit apporter. J'ai de le même soin pour les autres obli tions d'une Personne de ma conditi mais si devant les hommes, il n'y a rien qui me reproche de ce côté-là, je n'ai garde de me persuader d'en être justifié devant Dieu.

J'ai emploïé beaucoup de tems à l'étude, & j'ai traduit plusieurs Livres, ce que je considere plutôt comme un honnête amusement que je me suis donné dans la retraite d'une condition privée, que comme des choses fort nécessaires, bien qu'elles ne soient pas entierement inutiles. Quelques-uns en ont fait état, & d'autres ne s'en sont pas souciés; mais quoiqu'il en soit, je ne vois rien qui m'oblige de croire

qu'il n'y ait pour le moins autant de bien que de mal, & du côté de la matiere, & du côté de la forme que j'y ai donnée.

Après tout cela, je reconnois sincérement que j'ai été fort inutile dans le monde, & que j'ai mal usé du petit talent qui m'avoit été donné. Dieu veuille qu'il ne me soit point reproché de l'avoir enveloppé dans le mouchoir, & qu'après avoir pleuré mes péchés, je meure dans la paix de l'Eglise en Notre Seigneur Jesus-Christ.

TÉMOIGNAGES DES HISTORIENS touchant le Combat à la Lance, ou Jouste mortelle, de Messieurs de Marolles & de l'Isle-Marivaut : le jour de la mort du Roi Henri III, l'an 1589.

MESSIRE Claude de Marolles, Chevalier, Fils d'un autre Claude de Marolles aussi Chevalier, & de Françoise d'Erian, naquit à Marolles en Touraine, sous le regne du Roi Charles IX, l'an 1564. Il perdit son Pere en l'âge de douze ans, & s'adonna comme ses Ancêtres, au dur métier

des Armes, s'engagea dans le parti de la Ligue, où il se signala par ce fameux Duel qu'il fit contre l'Isle-Marivaut, lequel nous avons décrit Tome I, page 385. comme j'ai dessein d'en rapporter ici les témoignages de quelques-uns de nos plus illustres Historiens, je ne puis mieux commencer que celui de M. de Mezerai, dans son Histoire de France, au commencement du regne de Henri IV, où il en parle en cette sorte.

» A la même heure que la Ligue
» reçut les nouvelles de la mort du
» Roi, arriva un incident qui confir-
» ma encore son audace, & lui donna
» sujet de publier que le Ciel autori-
» soit ses attentats. Ce fut le fameux
» Duel d'entre Jean de l'Isle-Marivaut
» du Parti du Roi, & Claude de Ma-
» rolles de celui de la Ligue. Il ser-
» vira comme de prélude à tant de
» sanglantes mêlées que nous verrons
» dans la premiere partie de ce Re-
» gne; & je le veux décrire, parce-
» qu'il se fit dans la plus glorieuse
» lice du monde, à la vue de Paris,
» au milieu de toutes les forces du
» Roïaume, & que dans cette occa-
» sion se vit le plus beau coup de
» lance, dont l'on ait jamais parlé,

» & le dernier qui mérite que l'on
» en parle. Comme les plus braves
» des deux Partis venoient ſouvent
» faire caracol à la vue de l'Ennemi,
» & demander à donner le coup de
» lance, & de *piſtolet*, d'où il s'étoit
» déja enſuivi pluſieurs combats par-
» ticuliers, ſans que les Chefs puſ-
» ſent réprimer cette ardeur; une
» heure avant la bleſſure du Roi,
» Marivaut s'étant préſenté pour de-
» mander ſi quelqu'un vouloit rompre
» une lance pour l'amour des Dames;
» Marolles accepta le défi pour le len-
» demain dans la campagne, derriere
» les Chartreux. Marivaut, outre ſa
» valeur extraordinaire, qui lui avoit
» mérité les bonnes graces du Roi,
» étoit redoutable par une grande for-
» ce de corps, & une merveilleuſe
» addreſſe, qui l'avoient heureuſe-
» ment ſignalé en pluſieurs occaſions.
» Marolles beaucoup plus jeune, mais
» fort adroit & beau Gendarme, ne
» s'étoit encore acquis de l'eſtime que
» dans les Tournois & Courſes de
» Bague, où il avoit ſouvent rem-
» porté le prix : c'eſt pourquoi le
» Duc de Mayenne, craignant que
» cette partie ne lui fût déſavanta-
» geuſe, & qu'elle ne décourageât le

» Peuple déja extrêmement al
» eſſaïa par deux fois de l'er
» tir. Mais Marolles, trop
» d'honneur, ne ſe rendit
» toutes ces perſuaſions, &
» qu'il ne manqueroit point
» Marivaut, s'il venoit au
» avec l'habillement de tête
» qu'il lui avoit vu ce jour
» qu'il avoit accoutumé de por
» ſi, à cauſe qu'il avoit la vu
» Le Duc ne pouvant donc l
» nir, lui accorda la permiſſic
» demandoit. Le lendemain
» me jour d'Août, Marivaut, pı
» ſon mauvais deſtin, & par
» grets de la mort de ſon I
» qui venoit d'expirer, ſe troı
» le champ long-tems avant
» aſſignée; & brulant d'impati
» voir ſon Ennemi, l'envoïa ſ
» par un Trompette de lui te
» role. Le Chevalier d'Aumal
» noit lors les armes à Maroll
» aïant répondu, *que Marivau*
» *grand-hâte de mourir*, moı
» continent à cheval, & ſe
» ſur le champ, accompagné
» Chaſtre, qu'il avoit pris pc
» Parrain; comme Marivau
» pris Châtillon pour le ſien. L

» tre aïant fait apporter deux lances, » il en envoïa le choix à Marivaut, » qui les rebuta toutes deux, disant que c'étoient des quenouilles de Femmes plutôt que des lances de » Gendarmes, & qu'il le prioit de » trouver bon qu'il se servît de celle » qu'*il* avoit gagnée quelques jours » auparavant dans un combat sur les » Parisiens; ce que Marolles lui ac- » corda, mais ne prit pour lui qu'une » lance aussi légere que celle dont on » couroit la bague. Enfin après que » les deux Parains eurent assuré le » champ par une haie de cinq cens » Chevaux disposés tout à l'entour, » qu'ils furent demeurés d'accord des » conditions du combat, portant que » le Vainqueur feroit ce qu'il lui » plairoit du Vaincu, & que toutes » les solemnités ordinaires en telles » occasions eurent été faites, les Com- » battans passerent chacun du côté des » Ennemis, Marivaut vers les retran- » chemens, & Marolles vers la cam- » pagne, afin qu'aïant rompu ils se » trouvassent du côté de leurs Gens. » Et lors au signal des Trompettes ils » partirent tous deux de la main. » Marivaut, qui se fioit en sa force, » mit la lance en arrêt; mais Marol-

» les, qui se tenoit assuré de sa jus-
» tesse, ne la baissa que comme s'il
» eût voulu courre la bague. Le pre-
» mier rompit dans la cuirasse, (
» en fut faussée; mais Marolles, sa
» être ébranlé, adressa son coup avec
» tant de jugement & de bonheur,
» qu'il atteignit son Ennemi dans
» l'œil, & y laissa le fer de la lance,
» avec le tronçon, enfoncé jusqu'au
» derriere de la tête. Marivaut ren-
» versé par terre, expira dans un de-
» mi-quart d'heure, en proférant ces
» généreuses paroles, *Que s'il eût été*
» *heureux de vaincre, il eût été mal-*
» *heureux de survivre au Roi son Maî-*
» *tre.* Marolles ne voulut point d'autres
» marques de sa victoire, que l'épée
» & le cheval du Vaincu, & rendit
» le corps à Chastillon, qui le fit em-
» porter avec grande douleur des
» Roïalistes, tandis que le Vainqueur
» fut ramené à Paris parmi les fan-
» fares des Trompettes & les accla-
» mations publiques. Or, parceque
» dans le commencement des grandes
» choses les moindres accidens sont
» avidemment regardés par le vul-
» gaire comme des pronostics de la
» fin, les Chefs de la Ligue ne man-
» querent pas de se servir de ce bon

» succès pour animer davantage leur
» Parti. Et leurs Prédicateurs, après
» avoir crié à pleine tête sur la mort
» du Roi, *Que la droite du Seigneur*
» *avoit fait vertu : que son bras tout-*
» *puissant s'étoit étendu à leur aide*,
» débitoient à leurs Auditeurs la vic-
» toire de Marolles comme un second
» coup du Ciel, qui autorisoit le pre-
» mier. Ils disoient *que le jeune Da-*
» *vid avoit tué le Philistin Goliath*,
» & vouloient faire croire que dans
» cette épreuve, Dieu avoit manifes-
» tement déclaré qu'il étoit le Peu-
» ple fidele, & le Parti qu'il favori-
» soit; ce que la Populace recevoit
» avec tant de crédulité & d'assuran-
» ce, qu'elle se promettoit ensuite
» toutes sortes de prospérités, & cé-
» lébroit par avance les triomphes de
» tous les bons succès que son imagi-
» nation se pouvoit figurer ».

Le Sieur Daudiguier dans son Livre du vrai & ancien usage des Duels, imprimé chez Pierre Bilaine à Paris, en l'année 1617, au Chapitre 34, le décrit ainsi,

» Henri III étoit à Saint Cloud,
» accompagné de deux Rois, tous
» deux déshérités par celui d'Espagne,
» dont l'un ne lui servoit que de char,

» ge, & l'autre avoit passé, quel
» mois auparavant, la riviere de Loire
» avec quatre cens Hommes de che-
» val, & mille de pié. Le Roi me-
» naçoit Paris de quarante mille Hom-
» mes, & de la fureur d'un Prince
» justement irrité contre des Sujets
» rebelles. Paris regardoit cet orage
» d'un œil plein d'étonnement & de
» crainte; & le feu Duc du Maine,
» Chef de la Ligue que son Frere
» avoit ourdie contre le Roi, essaïoit
» de conjurer la tempête qu'il voïoit
» prête à fondre sur lui. Les Armées
» étoient voisines; car la roïale s'é-
» tendoit par tous les Villages des
» environs de Paris, & les Rebelles
» avoient fait des tranchées & des
» remparts, qui paroissoient encore
» autour de la Ville, où ils se te-
» noient en armes. Les Gens de guerre
» s'entrevoïoient tous les jours; &
» Lisle-Marivaut, l'un des braves
» Gentilshommes de l'Armée du Roi,
» abordant le dernier de Juillet ces
» tranchées, s'y aboucha avec Marol-
» les, qui, jeune encore, comme l'on
» peut voir par l'âge qu'il a mainte-
» nant, & cherchant son assurance
» dans un Parti contraire, pour un
» Homme qu'il avoit tué honorable-

ment, marchoit alors ſous les Enſeignes de la Ligue. Marivaut, ſoit qu'il le connût particulierement, ſoit qu'il s'adreſſât à lui comme au plus apparent Ligueur de la Trouppe, l'invite à rompre une lance pour l'amour des Dames. Voilà pourquoi ce combat devoit être mis entre ceux du quatrieme ſujet que nous avons repréſentés, s'il n'eût été fait de François à autre, en Guerre civile, & ſans permiſſion. Marolles s'en accorde avec lui, & arrête le jour enſuivant, afin que le combat fût plus ſolemnel à la vue des deux Armées.

» Ces deux Champions étant aſſez connus en France, nous n'en dirons autre choſe, ſinon que Marivaut, outre la valeur & le courage, dont il étoit tout plein, étoit encore recommandé d'une grande force, & d'une adreſſe qui n'étoit pas moindre, principalement à cheval, où il étoit excellent & brave Gendarme. De Marolles, il n'en faut rien dire auſſi, puiſqu'on peut aſſez colliger de ſa victoire, ce qu'il doit être; car il vainquit par adreſſe & non par hazard.

» Le ſoir, M. du Maine fut averti

» de la partie que Marolles avoit ar-
» rêtée avec Marivaut ſans ſon con-
» gé ; car déja l'on s'étoit tellement
» diſpoſé de ſe battre ſans permiſſion,
» qu'on prenoit à deshonneur de la
» demander ; & en redoutant l'iſſue,
» pour la crainte du Peuple, fut marri
» que Marolles s'y fût engagé, & eût
» bien voulu trouver moïen de l'en
» divertir. La Ligue étoit en péril, &
» ſi malade, que le moindre accident
» de mauvais préſage l'eût fait périr.
» Marolles étoit un jeune homme en-
» core de peu d'expérience, & Mari-
» vaut au contraire étoit un Ennemi
» redoutable. Les Pariſiens vouloient
» ouvrir leurs portes au Roi, &
» crioient tout haut que s'il n'y vou-
» loit entrer que par une brêche, ils
» aimoient mieux abbattre leurs pro-
» pres murailles eux-mêmes, qu'at-
» tendre le tonnerre de ſes canons.
» Tout cela mettoit l'eſprit du Duc
» à parti, auquel Marolles : Monſieur,
» laiſſez-moi, s'il vous plaît, dévider
» cette fuſée avec Marivaut ; & vous
» aſſurez que s'il porte l'habillement
» de tête que je lui ai vu, je le
» tuerai par la grille de ſa viſiere. Le
» Duc lui permit alors ce qu'il ne lui
» pouvoit bonnement empêcher ; &
le

» le lendemain, lui aïant fait donner » un Cheval (si rude néanmoins » qu'il ne s'en put servir, & fut con- » traint d'en prendre un autre qui » tomba depuis *sous lui*, comme nous » dirons) il fut armé par le Cheva- » lier d'Aumale, & conduit aux tran- » chées par le feu Sieur de la Chastre, » depuis Maréchal de France, & lors » son Parrain.

» D'autre part, il arriva une gran- » de désolation en l'Armée roïale: » le meilleur Roi du monde, aïant été » prodigieusement assassiné par le plus » méchant Moine qui fût jamais, » avoit plongé ce grand nombre » d'hommes qui le suivoient, en un » deuil public. Cela néanmoins n'em- » pêcha pas Marivaut de se trouver » au lieu qu'il avoit convenu le jour » auparavant avec Marolles, accom- » pagné du Sieur de Chastillon, & de » cinq cens Maîtres pour la sureté » du Camp. Avant que les Parties » s'entrevissent, la Chastre, voulant » parler à Marivaut, tant pour arrêter » les conditions du combat, que pour » s'informer de la mort du Roi, dont » la nouvelle étoit encore incertaine, » lui demanda s'il lui pouvoit dire un » mot en assurance. A qui Marivaut

» répondit qu'il en pouvoit dire qua-
» tre ; & voïant la Chaſtre ſans lance,
» jetta la ſienne par terre. Alors la
» Chaſtre : mon Gentilhomme, dit-
» il en s'approchant, il n'eſt plus
» tems de combattre, il ſe faut em-
» braſſer l'un l'autre, & ſe reconcilier
» comme Catholiques que nous ſom-
» mes. Monſieur, dit Marivaut, j'ai-
» merois mieux mourir que de faillir
» à cette partie, auſſi-bien mon Maî-
» tre eſt mort. Si Marolles ne me tient
» promeſſe, je lui en ferai reproche.
» Vous ne lui en ferez point, répondit
» la Chaſtre, car il eſt ici prêt à la
» tenir ; & lors, aïant convenu du
» Camp, & accordé que le Vainqueur
» feroit ce qu'il lui plairoit du Vain-
» cu, les ſuretés données & reçues de
» part & d'autre, les publications
» faites avec les formes & ſolemnités
» accoutumées, Marolles, voulant
» ſortir de la tranchée, ſon Cheval
» tombant des quatre piés, le verſa
» par terre, ſi lourdement, que plu-
» ſieurs en conçurent un mauvais pré-
» ſage. Néanmoins s'étant relevé, &
» la Chaſtre, aïant fait apporter deux
» lances, il en envoïa le choix à Ma-
» rivaut, qui, les trouvant trop foi-
» bles, les renvoïa toutes deux avec

„ cette réponſe : que c'étoient plutôt
„ des quenouilles pour des femmes,
„ que des lances pour des hommes,
„ & qu'il le prioit de trouver bon
„ qu'il ſe ſervît en ce combat de celle-
„ là même qu'il avoit gagnée quel-
„ ques jours auparavant ſur les Pari-
„ ſiens ; ce qui lui fut accordé. Et les
„ deux Champions, étant paſſés cha-
„ cun du côté de ſes Ennemis, ſavoir,
„ Marivaut, du côté des tranchées,
„ & Marolles du côté de Chaſtillon,
„ afin qu'aïant rompu, chacun ſe trou-
„ vât en ſon parti, ils coururent l'un
„ contre l'autre de toute la force de
„ leurs Chevaux, & de telle roideur,
„ qu'ils rompirent tous deux leurs lan-
„ ces ; Marivaut, dans la cuiraſſe de
„ Marolles, & comme il étoit grand
„ & fort, & la lance & la courſe roi-
„ des, il lui donna ſi grand coup,
„ qu'il le penſa renverſer. Marolles
„ rompit la ſienne dans la grille de
„ la ſalade de Marivaut, qu'il enfon-
„ ça, & lui laiſſa le fer & un grand
„ tronçon de bois fiché dans la vue.
„ De ce coup Marivaut tomba mort à
„ terre ; Marolles donna le corps à
„ Chaſtillon, & ſe contenta des armes
„ & du Cheval. Ainſi Marolles ne
„ dégénere point de * cet Hugues de

* *Paul Emile.*

„ Marolles, lequel en cette grande
„ bataille de Bouvines, que gagna
„ Philippe Auguste, prit Prisonnier
„ le Comte de Flandres, l'un des
„ Principaux des Chefs du Parti con-
„ traire, & des plus vaillans Hommes
„ qui fussent alors.

Marc de Vulson, Sieur de la Colombiere, a transcrit tout ceci, presque mot à mot, dans son Livre du vrai Théâtre d'Honneur, dans le Chapitre 42, de son second Volume, au fol. 481.

Mais voici comme en parle le Sieur d'Aubigné dans son Histoire universelle, imprimée en 1626, au second Livre du troisieme Tome, au Chapitre 24.

„ Dedans Paris, au contraire, ne
„ retentissoient que les éclats d'une in-
„ comparable gaieté. Quelques Prin-
„ cesses & Grands se parerent d'échar-
„ pes vertes : & comme si avec la joie
„ le courage eût changé de parti, voi-
„ là les Galands sur les rangs à de-
„ mander les coups de pistolets, dont
„ se fit le duel d'entre l'Isle-Marivaut
„ & Marolles. Ces deux, s'étant défiés
„ d'un coup de lance, avant de mettre
„ l'épée à la main, l'Isle coucha en ar-
„ rêt; l'autre aima mieux se fier en sa
„ justesse, & prenant sa carriere, un

» sillon entre deux, comme à courre
» la bague, logea le fer de sa lance en-
» tre les deux yeux de son ennemi, qui
» fut combattre d'une grande froi-
» deur, & l'étendit mort sur la place.
» Cette victoire, qui fut bien autre-
» ment élevée que celle du jour d'au-
» paravant, fut un échantillon de
» bonne espérance pour les autres que
» les Ligués se promettoient à l'avenir.

De l'Histoire de France, par Scipion du Pleix.

ON avoit cru que le Duc de Mayenne, aïant de grandes forces dans Paris, se mettroit en campagne, & feroit quelque effort digne de sa réputation; mais soit qu'il attendît le secours des Etrangers, qui lui devoit arriver de divers endroits, soit qu'il n'eût pas encore établi l'ordre qu'il desiroit dans cette grande Cité, il ne bougeoit pas, & les siens ne faisoient pas de grandes ni de hardies entreprises. Le plus signalé exploit, qui se fit depuis la mort de Henri III, fut ce fameux Duel d'entre les Sieurs de Marolles & l'Isle-Marivaut, braves & généreux Cavaliers, celui-ci Roïal, & celui-là Ligueur. Le défit fut accepté par Marivaut

à tirer un coup de lance, le lendemain du trépas de ce bon Roi, devant les murs de Paris, & en présence de partie des Trouppes des deux Partis, les unes commandées par Chastillon, & les autres par la Chastre. Marolles, aïant observé, le jour précédent, que Marivaut avoit son habillement de tête entr'ouvert au-devant par des grilles assez larges, dit à la Chastre que sans faute il lui donneroit dans la visiere; & de fait il s'ajusta si bien, qu'il lui perça la tête, & y laissa le fer avec un tronçon de sa lance. Marivaut étant terrassé roide mort de ce coup, Marolles retourna aux siens, ramenant le Cheval de son Adversaire, pour une glorieuse marque de sa victoire.

Et à la page 184, du Regne de Henri quatrieme.

IL y eut, depuis, plusieurs entreprises sur Vienne, & sur la personne du Duc de Nemours, avec l'intelligence des Habitans, qui ne desiroient rien tant que de se réduire à l'obéissance du Roi, quand ce n'eût été que pour se décharger de la Garnison dont ils étoient oppressés & entierement ruinés. Et même une nuit ils introduisirent les Trouppes

, que le lendemain le Sieur de
rivaut se trouvant avec le même
illement de tête, il ne manqua
de lui donner justement au lieu
il avoit dit, le portant par terre
le mort sur la place : Qui est,
, pour faire connoître à Votre
esté, comme quoi l'exercice ordi-
e de la Bague, outre ce qu'il est
able à voir, est nécessaire pour
x qui se veulent servir d'une Lance.

ant Jurisconsulte, Antoine Mor-
, en a parlé en cette sorte, dans
n Poème héroïque, qu'il avoit com-
osé sur le sujet des Guerres de la
igue.

Os inter strepitus, mox unus ex agmine
Regum
lit, est illi Marivalto nobile nomen :
ne, ait, nos hinc miserè fugiemus inulti ?
Deum Dî sunt, nec erit sine vindice
crimen.
mihi conspectus eques juvenatur in agris,
scivit equo, nigricat lachrymantibus armis
aput atque humeros, quâ nunc sunt fronte
rebelles :
velut ista vocant cæsorum insignia Fra-
trum,
nde accendit Blæsana volubile regnum.

De l'Histoire de Matthieu, au premier Livre du second Tome.

MArivaut, pressé de l'extrême douleur de cette mort, vint aux portes de Paris, & invita Marolles, qui étoit en garde, à tirer un de coup Lance; il l'accepte pour le lendemain, & étant à la porte, accompagné de trois ou quatre de ses Amis, il y trouve un Trompette avec une Lettre de Marivaut, *le priant de lui tenir parole, & de n'oublier rien au logis : car tout lui seroit besoin.* Marolles répond, *qu'il s'en falloit plus de deux heures que celle de l'assignation ne fût échue, & que si le Cheval de Marivaut n'étoit bien sanglé il l'abbattroit.* Ce combat se fit à la vue de l'Armée du Roi, qui étoit en bataille; toute la Ville de Paris étoit sur les murailles & hors des Fauxbourgs pour le voir. Les deux Champions furent conduits par leurs Parrains. Marivaut par Chastillon, Marolles par la Chastre. Au même instant ils partirent de la main, Marolles donna droit dans l'œil de Marivaut, le fer de la Lance passe tout entier le derriere de la tête, le bois se rompt, le Blessé bronche à terre. Marolles aïant vû le Casque qu'il portoit re

marquant que les grilles de la visiere étoient un peu larges, dit à ses Amis, *que sans doute il le tueroit.*

Du Livre intitulé, Institution du Roi, en l'exercice de monter à Cheval, *par Antoine de Pluvinel, son sous-Gouverneur, en la page 154.*

IL n'y a rien qui ajuste tant le Gendarme à bien manier sa Lance & en faire tout ce qu'il desire, que les fréquentes Courses de Bague, aïant vû un exemple signalé pour prouver cette vérité, que les ignorans mêmes le sachant, n'en sauroient après douter avec raison. Ce que je veux dire à Votre Majesté (Sire) est le combat des Sieurs de Marolles & de Marivaut, qui se fit durant le Siége de Paris, au milieu de l'Armée du feu Roi votre Pere, & de celle de la Ligue. La veille du combat, le Sieur de Marolles aïant vû le Sieur de Marivaut avec un habillement de tête à grille, dit à ceux qui étoient auprès de lui; si demain il se présente devant moi la tête armée de la sorte, assurément il y perdra la vie, se sentant tellement sûr de son dire par le long usage des Courses de Bagues ar-

Quid moror? Exanimis, vitam pertæsus
exspes?
Qua licet horrentes ulciscar Principis umbras;
Et tentabo lubens Diti mactare rebellem.
Si cado, at illa meas solabitur hora dolores;
Quæ me cum domino Cocyti admoverit undis;
Exere nunc robur, tu tanto electa labori
Lancea & illæsa da cuspide sternere corpus
Perfusum insanis lachrymis: en ultor amici
Principis exorior, si te victrice revertar,
Isteque trajectus mento contingit arenam;
Inscripta, æternum stabis per templa tro-
phæum.
Talia mœrenti Regum legione minatus
Vertitur, & quia tunc mediis abscesserat arvis
Fessus eques, vallum nunc huc nunc turbidus
illuc
Lustrat equo, insultat, volitat, gressusque
superbos
Huc atque huc glomerans campo sese arduus
infert,
Et vaga vir summo vestigia pulvere signat:
Audebit-ne, inquit, populoso excedere vallo
Ille mihi spectatus eques, qui solus in agris
Nunc agitabat equum? Liceat confligere tan-
dem
Per sudum hoc, nostrisque hodie pendentibus
armis.
Dixerat; atque moras urbano ex aggere rumpit
Ille accitus Eques, qui tristibus acer in armis
Lanceâ, equo, galeâ; jam jam quia me petis
ultro,

Congrediamur, ait, primæ ſociata Juventæ
Hæc fuit in noſtris Turonum colluſio campis.
Nevè putes vilem, qui cum decernere ferro
Expetis, ortus ego ſerie Marollus avorum
Nobilium, belliſque fuit mea cognita virtus.
Ipſe etiam tibi ſim Marivallus, Regius infit
Alter Eques, factis ego Belga ſuperbus avitis
Haud fuerim, proprias malo mihi quærere laurος.
Conveniunt hinc inde duces: Patronus utrinque
Bellicus allegitur, qui amborum deſpicit arma.
Mox abit ingentis præceps ea fama duelli:
Concurrunt proceres, ſemper præſagia fantur;
Sumpſit ab hac belli ſpecie veneranda vetuſtas.
Regia caſtra Urbem repetunt, ſtat denſa per agros
Omnis ubique cohors, & collucentibus armis
Dixeris arrectas acies confligere pugna.
Ergo datur ſignum, & puris concurrere campis
Juſſi Equites, poſtquam certis conſidere metis
Incipiunt, ſociaſque vomit de naribus iras.
Cornipes, atque levis prope jam quatit ungula campum,
Torpentes hinc inde animi ſine vocibus hærent,
Certamenque anceps avidè exſpectatur utrinque.
Sed certo interea Marollus ad æthera vultu;
Aſpice me, ô ingens circumlabentis Olympi
Conditor, ipſe nihil Marivaltia tela laceſſo;

Cerne hostilem animum, quanto sese efferat æstu.
Pulvereæ involitans nubi : dudum ecce minatur :
Nunc ades, utque videt potior nos Gallia campo
Commissos Equites pulchro da vulnere dextram
Supremum in vultus medios defigere ferrum.
Sic ille intrepidus, claraque in luce triumphos
Cogitat, atque avidâ spe jam sibi conficit hostem.
Clangor utrinque ferox : metuit patronus utrinque,
Ardet adire virum Marivaltus, & emicat armis,
Seque fore Entellum minitatur uterque Dareti;
Heu galeam Marivalte cave, passim agmina clamant
Regia, te ferit hostis atrox, tu vertice fixo
Laberis, atque tuæ nunc est meta ultima vitæ;
Cassidis interior quæ pars tegat ora dehiscit;
Lethiferæque tenet metuenda foramina cratis :
Fata patrone mone, malus hic te respicit error;
Divide Martigenas tantùm ut mutetur hiulca
Buccula, sed serum est, &c.

Il y avoit encore dix ou douze Vers sur ce sujet dans le Manuscrit, qu'il m'a été impossible de lire ; mais afin d'en rendre l'intelligence facile à tout

moler ſur ſon Tombeau une Victime rebelle. Si je demeure dans le Combat, ma mort ſera une grande conſolation à ma douleur, parcequ'elle me rejoindra bientôt à mon Maître. C'eſt ici, ô ma Lance, qu'il faut acquérir de la gloire. Je t'ai choiſie exprès pour faire quelque noble exploit ; ſois moi fidele en cette occaſion. Me voici ſur les rangs pour combattre les Ennemis du grand Prince qui m'honoroit de ſes faveurs. Si par ton moïen je gagne la Victoire, & ſi je renverſe celui-ci par terre, l'aïant percé de part-en-part, tu ſeras conſacrée dans un Temple pour un éternel trophée de ma Victoire. Diſant ces paroles, il tourne vers l'Armée qui étoit en deuil, & parceque le Chevalier qu'il avoit vû, s'étoit retiré, il en prend de l'avantage, en fait même des railleries, courant çà & là, paroît dans le Champ au-deſſus de tous les autres, & marque ſur la pouſſiere ſes traces incertaines. Qu'eſt devenu le Brave, dit-il, que je voïois n'aguere dans la Plaine ? N'oſeroit-il ſortir du rempart qui renferme tant de gens ? Je voudrois aujourd'hui donner un coup de Lance. Il parla ainſi, lorſque le Chevalier aux armes noires ſortit bruſquement

de la tranchée : & tenant sa Lance haute, avec le Casque en tête : puisque c'est à moi à qui vous en voulez, dit-il, je serai ravi d'éprouver votre valeur, & je n'y aurai point de répugnance, puisque ce sont les premiers exercices de ma jeunesse. La Touraine d'où je suis, & le sang qui coule dans mes veines, m'en ont inspiré le courage : Je m'appelle Marolles, descendu d'une Famille assez noble pour avoir soin de conserver quelque réputation qui est due à la valeur de mes Peres, & je pense en avoir un peu acquis dans les occasions. Vous saurez aussi, lui répartit l'autre, que je m'appelle Marivaut; mais que je ne cherche point de gloire dans les actions de mes Ancêtres, qui font honneur à la Picardie, & que je serois marri de me parer d'autres lauriers que de ceux que j'ai cueillis.

Les Chefs de part & d'autre assemblent donc leurs Trouppes : on choisit des Parrains pour la sureté du Camp : & tout aussi-tôt la Renommée porte la nouvelle du grand Duel qui se doit faire. Les Officiers de l'Armée en tiennent des conférences : on en parle avec des conjectures diverses : l'Antiquité se renouvelle dans cette sorte

de Combat. Les Trouppes roï s'avancent du côté de la Ville ; t te l'Armée se met en campagne & on diroit que les Escadrons étincellent sous les armes, sont pr à se choquer. Enfin on donna le gnal, & les Chevaliers aïant pris au tant de champ qu'il en falloit p fournir leur carriere, coururent l' contre l'autre, & leurs Chevaux animés, pousserent de leurs narines le couroux dont ils étoient remplis, & de leurs jambes roides ils firent 1 tir le terrain. Chacun sans parler attentif, de l'un & de l'autre côté, l'on observe le Combat douteux.

Mais Marolles élevant ses yeux Ciel avec une grande confiance : détournez sur moi vos regards, dit-il, ô grand Dieu, qui avez fait toutes choses. Je ne provoque point les Adversaires. Voïez de quelle ardeur s'allume l'audace ennemie, & comme la poussiere s'éleve autour de lui, nous aïant long-tems menacés de ses gestes & de sa voix. Assistez-moi à la vue de toute la France ? Octroïez-moi, pour votre gloire, que je le frappe dans la visiere, & que je le renverse par une noble blessure.

C'étoit ainsi que d'un courage in-

trépide il se promettoit la victoire, & que l'espérance qu'il avoit conçue, l'assuroit de surmonter son Ennemi. Les Trompettes firent grand bruit. Les Parrains en eurent de l'effroi. On eût dit que Marivaut brûloit d'impatience de joindre son Adversaire ; & chacun en faisant éclater ses armes, essaïoit de se rendre redoutable. Ha! Marivaut, prenez garde à votre habillement de tête, s'ecrierent les Troupes roïales ; le fier Ligueur vous attaque de ce côté-là : vous tombez de la selle, où vous étiez si ferme, & c'est fait de vous. Votre visiere s'ouvre, & le fer la transperce d'une atteinte mortelle. Châtillon, qui êtes son Parrain, avertissez-le du coup funeste, il y va peut-être de votre faute. Séparez les Combattans, pour essaïer de lui donner un autre armet, parce que le sien est faussé ; mais il est trop tard, & il n'est plus tems de s'en repentir : la Lance de Marolles lui a donné dans l'œil, & s'est enfoncée jusqu'au derriere de la tête. De ce coup, Marivaut tombe à terre, laissant ses dépouilles à son glorieux Vainqueur.



Eloge pour feu M. de Marolles, c
ſée par le Seigneur Thomas Ricchi

PULCHERRIMA Turonenſis Gall
Provincia inter nobiles Familias præ
unam à quadringentis annis exaltat, qu
tes illuſtreſque Viros, bello paceque,
mâ ſuorum Regum admiratione, produxi
ævo præ ceteris excellentiſſimum Clau
MAROLLUM, præſtanti corporis formâ,
mique dotibus feliciſſimum, protulit. I
teneris unguiculis Majorum exempla æm
ſolam virtutis viam ſatius peragere ducit
maque tractare & bellicam gloriam ſuſ
brevi coævos omnes ſuperavit. Miles ſtr
ſimus, Dux ſapientiſſimus inter mortales
ſit. Qui novum è Cœlo Gradivum deſce
credebant, non aberrarunt quidem; i
flore Juventæ bellicoſiſſimum ſuperbiſſi
que MARIVONEM, totâ ſpectante armat
liâ, ſingulari equeſtri certamine, ſicuti p
ſerat, unicâ lanceâ confodit, ac opima i
tavit ſpolia ab inimicis uſque memo
gloriâ nullo ævo interitura commen
Hæc circumduxit illum, Europæque tan
Miraculum oſtendit, ubi plurima digna
cinora pro Regibus, pro Patria, pro C
egit, cujus ſemper fidiſſimus proprio ſan
nomen defendit. Nobiliſſimam duxit Ux
Agatam Caſtillionam quæ Filios illi pra

nos, Filias honestissimas genuit, diu se-
um sanctissimè vixit, domi non minori pru-
tia clarus, quam foris belli præstantiâ exi-
Magni Reges illius utebantur consilio,
ite; ac in deliciis consuetudinem ejus ha-
t, quem Senem ingenuis moribus vi-
que vivido præditum, Martem togatum,
vel Jovem armatum, credentes, illustrium
Principum Rectorem, cathaphractorum Equi-
tum Ducem, & variæ Militiæ Ductorem ele-
gerunt. Virtus Comes illi semper fuit; Fortu-
na deseruit, tanti Viri arbitrata haud posse
æquare merita; ipseque forti animo iniquas
vices sustinuit, ratus in terris nullum virtutis
præmium reperiri. Hìnc sprevit divitias &
vanum mundi favorem; sed illum jam pene
septuagenarium invida Mors extinxit, in hoc
uno Homine credens inesse Mortalium salu-
tem, honorem, gloriam.

*Obiit die 8â mensis Decembris, anno Do-
mini 1633.*

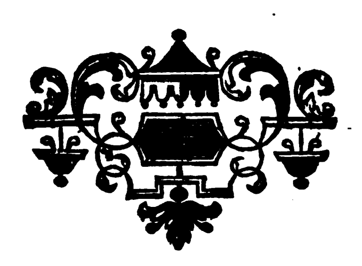
EPITAPHIUM.

D. O. M.

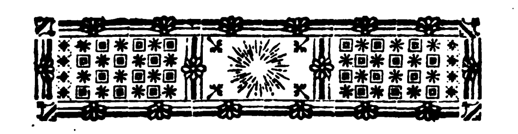
QUID ploras Viator? invides gloriæ Viri
sepulti. Corpus hìc jacet magnæ illius animæ
fortissimus Gallorum bellicosissimum ac su-
perbissimum Marivonem coram omni armata
Gallia singulari certamine occidit. Marollus
sub hoc saxo dormit, nobilissimus Turonen-

ſis Eques qui pene ab incunabulis arma t vit ; Europæque notiſſimus fuit ob præc animi, corporiſque dotes quæ futuris libus quoque admirationi erunt. Placuit Regibus, Principibus, æqualibus : tandem ſi piiſſimus vixit, ſanctiſſimus inter Filio amplexus, qui ſoli tanto Patre digni exiſtimantur, ſeptuagenarius occubuit. Vale : ſolum communem vicem lacrymare.

Fin de la ſeconde Partie.



ADDITIONS



ADDITIONS

AUX DEUX PREMIERES PARTIES

DE MES MÉMOIRES,

Où sont compris les Eloges de plusieurs Personnes illustres, que j'ai connues.

JE destine ce Chapitre pour faire quelques observations sur les deux premieres parties de mes Mémoires que j'ai donnés au Public.

Dans la Pag. 16, I. Part. j'ai parlé de Claude de Rochefort, Baron de Luçai, depuis Beau-frere de M. le Marquis de Pienne, Gouverneur de Pignerol. J'ajoute ce qui suit : il tire son origine d'une Maison illustre de Bourgogne, dont étoient Guy & Guillaume de Rochefort (1), Chanceliers de France Rochefort.

(1) Il falloit dire *Guillaume* & *Gui* de Rochefort. Guillaume fut Chancelier en 1483, & mourut en 1492. Gui fut créé Chancelier en 1497, après Robert de Briçonnet, & mourut en 1507, le 15 de Janv. Voy. son Epitaphe, & celle de Marie de Chambellan, sa Femme, dans le *Voïage littéraire* de Dom Martenne, T. I, p. 199, jusqu'à 206.

l'un après l'autre. René de Rochefort, Seigneur de la Croisette, Chevalier des Ordres du Roi, étoit son grand Oncle, comme il étoit Aïeul maternel d'Anne de Brouilli son Epouse (2), dont il a des Enfans qui promettent beaucoup.

M. le Maréchal de Grandmont.

Dans la page 85, où j'ai nommé M. le Comte de Guische, je devois avoir ajouté, depuis Duc de Grandmont, Gouverneur de Bearn & Maréchal de France, par la considération de son mérite, dès le tems du feu Roi, joignant l'esprit & la valeur à une naissance illustre, qui tire son extraction des Rois de Navarre & des Comtes de Bigorre. Je l'ai connu dès sa premiere jeunesse, avec M. le Comte de Louvigni son Frere, donnant de si grandes espérances de ce qu'il devoit être un jour, & de la haute réputation qu'il s'est depuis acquise. Il me semble qu'il me faisoit l'honneur de m'aimer un peu; & je n'avois point de plus grande joie que de le voir souvent, beaucoup plus pour l'amour de lui-même, que pour l'affection toute particuliere que je portois à M. l'Abbé

(2) C'est-à-dire, Epouse de Claude de Rochefort. Anne de Brouilli étoit Fille de Charles Marquis de Piennes, & de Magdelaine Renée de Rochefort,

de Crosilles qui demeuroit chez lui. M. le Comte de Louvigni son Frere étoit, comme lui, l'un des Gentilhommes de France le mieux fait, agréable dans la conversation; & quoiqu'il eût beaucoup d'esprit, si est-ce qu'il n'avoit pas tant de soin de le cultiver par l'étude, que M. le Maréchal en eut de perfectionner & de polir le sien de fort bonne heure; de sorte que je l'ai toujours vu considérer comme l'un des plus grands Sujets de la Cour; & tout le monde sait l'estime particuliere qu'en a fait depuis M. le Cardinal de Richelieu, le plus grand personnage de son siecle.

Dans la page 100, où j'ai marqué la mort de M. le Duc de Rethelois en l'année 1622, je pouvois aussi remarquer la mort de M. le Duc de Fronsac, Fils unique de M. le Comte de S. Paul, Oncle de M. de Longueville, Cousin-germain de M. le Duc de Rethelois. Ce Prince, agréable de visage, & d'assez belle taille, quoiqu'il avoit quelque disposition à devenir gros, tenoit beaucoup moins de M. le Comte de S. Paul son Pere, que de Madame sa Mere, Anne de Caumont, qui étoit brune, & fut tué en la dix-huitieme année de son âge

Duc de Fronsac.

dans une attaque qui fut faite à Montpellier, le deuxieme jour de Septembre 1622, laiſſant un regret extrême de ſoi pour la grande eſpérance qu'il donnoit de ſa vertu naiſſante, après s'être ſignalé contre des Rebelles dans l'Iſle de Ré en Poitou.

Comte d'Alais.

La même année mourut à Péſenas, d'une maladie cauſée par les fatigues de l'Armée, François de Valois, Comte d'Alais, Colonel de la Cavalerie légere de France, ſix mois après avoir épouſé Louiſe Henriette de la Chaſtre, Fille de M. le Maréchal de la Chaſtre. Ce jeune Prince, le troiſieme des Enfans de M. le Duc d'Angoulême, étoit d'une beauté rare, d'un air agréable & d'une mine avantageuſe; mais, pour en dire la vérité, il étoit inférieur pour l'eſprit à M. ſon Frere Louis de Valois, qui ne lui reſſembloit point du tout, & qui pour lors portoit la ſoutane, à cauſe de l'Evêché d'Agde, qu'il réſigna depuis (3) à M. de Portes (4), Oncle de Madame la Princeſſe.

Comte de Cruſſol.

M. le Comte de Cruſſol, qui de-

(3) Il avoit été nommé à l'Evêché d'Agde, en 1612. Il réſigna en 1622, ſans avoir été ſacré.

(4) Balthaſar de Budos, de la Famille des Marquis de Portes.

puis épouſa la veuve de M. le Comte d'Alais, étoit alors un jeune Seigneur que ſa naiſſance illuſtre rendoit moins conſidérable parmi ces Princes, que la douceur de ſes inclinations & les graces de ſa perſonne, qui attiroient ſur lui l'admiration de tout le monde, & principalement des Dames, qui s'étonnoient de ſa beauté merveilleuſe; & je me ſouviens que la vieille Mademoiſelle de Vitri, Tante de M. le Maréchal de Vitri & de M. le Maréchal de l'Hôpital, qui venoit ſouvent à l'Hôtel de Nevers, parcequ'elle étoit fort amie de cette Maiſon, diſoit, en conſidérant une ſi excellente phyſionomie qu'elle y rencontroit pluſieurs fois, que c'étoit une grande bévue à la Nature d'avoir mis ſur le viſage d'un Garçon ce qui eût été beaucoup mieux ſur celui d'une Fille; & faiſoit connoître en diſant cela, qu'elle vouloit parler d'une Perſonne de grande condition, qui manquoit, à ſon avis, de ce que celui-ci avoit de trop. Le tems a changé toutes ces choſes; mais en récompenſe il a mis dans l'ame de ce Seigneur l'éclat des vertus & de la valeur, mille fois plus conſidérable que la beauté du corps.

M. le Marquis de Prâlain, Fils aîné

de M. le Maréchal de Prâlain, est mort depuis, aïant eu des Charges considérables dans l'Armée (5). Il étoit aussi dès-lors d'un esprit agréable & délié, d'une taille médiocre, & pour le visage, le vrai portrait de Madame du Plessis Guénégaud sa Sœur. S'il eût vêcu plus long-tems, les qualités de M. son Pere ne lui pouvoient manquer; mais il a laissé un Frere que le bruit de la Renommée m'apprend qu'il est digne de tous les honneurs qui se peuvent promettre à une personne de sa condition.

M. de Grançai.

M. le Maréchal de Grançai (6), Petit-fils de M. le Maréchal de Fervaques Guillaume de Hautemer (7), à cause de Madame sa Mere Anne de Hautemer, Sœur de Madame de Prie & de Madame de la Ferté-Imbaut, portoit alors le nom de Medavi, aîné de deux Freres, dont l'un étoit Chevalier, & l'autre qui étoit Abbé de Cormeil en Normandie, est à-présent

(5) Roger de Choiseul, Marquis de Prâlain, tué à la bataille de la Marphée, près de Sedan, le 6 Juillet 1641. Voïez la Généalogie de Choiseul, dans le Supplément de Moréri de 1735.

(6) Jacques Rouxel, Comte de Grançai, fait Maréchal de France en 1651, mort en 1680.

(7) Maréchal de France, en 1596, mort en 1613.

Evêque de Séez (8). Il s'est signalé depuis en plusieurs occasions importantes, pour lesquelles il fut créé Maréchal de France, & a tenu le Gouvernement de Gravelines, tandis que cette Place a été dans l'obéïssance du Roi.

Dans la même page. Entre les Cousins germains de M. le Duc de Rethelois, qui prirent le deuil de sa mort, mais qui le porterent bien davantage dans le cœur, furent M. le Duc d'Onane, de l'illustre Famille des Sforces, Fils de René de Loraine, Duchesse d'Onane, Sœur de Madame de Nevers; M. le Comte de Carces de Provence, Neveu de M. du Maine & de Madame de Nevers, à cause de Madame la Comtesse de Carces leur Sœur de Mere, Fille d'Henrie de Savoie, Duchesse de Mayenne, du premier lit; Messieurs les Comte de Suse & Marquis de Tavanes & de Lavardin, Parens & Alliés au même degré & du même côté. Duc d'Onane. C. de Carces. Suse. Tavanes.

Dans la page 109, I. Part. en parlant du second Duc de Rethelois, qui depuis fut Prince de Mantoue d'au-

(8) Il a été depuis Archevêque de Rouen, en 1671, & est mort le 29 Janvier 1691, âgé de 86 ans.

jourd'hui, il falloit marquer, entre ceux qu'il honoroit principalement de son estime & de son amitié, M. de S. Germain Beaupré, qui étoit tout-à-fait dans sa confidence; & certes, comme il avoit parfaitement l'humeur enjouée, & de la grace dans toutes ses actions, il eût été bien mal aisé dès-lors de le connoître, & de ne le pas fort estimer. Il a conservé toujours depuis le souvenir de ce tems-là, & me l'a dit quelquefois, parlant de ce Prince avec toutes les tendresses qui se peuvent imaginer. M. de S. Germain est d'une Maison illustre, sur les frontieres du Limousin, Frere aîné de M. le Maréchal de Foucaud (9), descendu d'un autre Maréchal de France du même nom sous le regne de Charles VII. Le Feron le nomme Jean Foucault (10).

M. de S. Germain Beaupré.

Je pouvois marquer dans la page 150, I. Part. M. de Bouteville, de la Maison de Montmorenci, dans le peu d'années qu'il a vécu, pour n'avoir donné que trop de marques de sa va-

M. de Bouteville.

(9) Louis Foucaud, Comte de Daughon, mort en 1659.

(10) Le Feron, au *fol.* 15, dit qu'il étoit Maréchal de France en 1432; M. le Président Henault ne l'a point mis dans sa Liste; il n'est point non plus dans celle qui se lit dans le Dictionnaire de Moreri de 1732.

leur dans les combats ſinguliers, bien qu'il fût l'un des hommes de France le moins querelleur & le plus doux, mais auſſi le moins endurant, périt malheureuſement avec le Comte des Chapelles (11), ſi cela ſe peut dire, après avoir acquis tant de réputation de valeur, & s'être réſolu avec tant de généroſité à la mort, dont la grandeur de ſa naiſſance, de ſon courage & de ſes Alliances ne le purent non plus garantir que le Chef de ſa Maiſon, qui finit ſes jours quelques tems auparavant de la même ſorte, pour avoir été ſi infortuné que de faire ſoulever quelques Trouppes en Languedoc contre le ſervice du Roi. Tant y a que M. de Bouteville, qui avoit tué le Comte de Vaillac (12), de qui la vaillance & la mine étoient ſi redoutables, & qui s'étoit battu pluſieurs fois par pur divertiſſement, pour éprouver le cœur des plus braves, ou

(11) François de Róſmadec, Comte des Chapelles. Celui-ci & Franç. de Montmorenci, Comte de Luxe, Seigneur de Bouteville, eurent la tête tranchée à Paris le 21 Juin 1627.

(12) Louis de Gourdon, Marquis de Vaillac. Dans le Moreri de 1732, Article Gourdon, on dit que Louis fut tué en duel par le Marquis de Canillac; & à l'Article Montmorenci, Branche de Bouteville, on dit que ce fut le Comte de Thorigni, que tua M. de Bouteville.

pour d'autres sujets de peu d'importance, plutôt pour avoir la gloire de vaincre que pour se vanger, ou pour le plaisir de tuer, (car il ne refusoit jamais de quartier à celui qui lui rendoit les armes) acheva ses jours dans la vigueur de sa jeunesse, laissant un Fils héritier de son courage & de son nom, & deux Filles de beauté & de vertu rares, Madame de Valançai & Madame de Châtillon.

M de Chalais. M. de Chalais, autre illustre Malheureux, de qui la jeunesse avoit été si galante, élevé à la Cour auprès du Roi qui l'avoit reçu dans ses plaisirs, étant l'un des plus adroits Gentilshommes du Roïaume, mais qui ne sut pas demeurer dans la retenue, à quoi la confiance qu'on avoit prise en lui le devoit obliger, eut querelle avec le Comte de Pontgibaut, Frere puîné de M. le Comte du Lude, l'un des plus beaux & des plus accomplis Seigneurs de la Cour, & le tua dans une rencontre funeste à Paris, en descendant de carrosse devant la Croix de la rue des petits Champs, où sa belle tête, admirée de tant de personnes, se vit en un moment trempée dans son sang & dans la boue; & le jeune Gentilhomme perdit tout d'un coup ses

C. de Pontbaud.

grandes eſpérances & la gloire qu'il penſoit avoir acquiſe d'être l'un des plus heureux & des plus braves de la Cour ; car bien que la mort ne ſoit pas toujours honteuſe, ſi eſt-ce qu'elle ne laiſſe pas d'effacer dans de pareilles rencontres le luſtre de beaucoup de vertus.

Dans la page 158, I. Part. où j'ai parlé de M. le Comte de Montreſor (13), qui s'étoit attaché par une Charge auprès de Monſeigneur le Duc d'Orléans, qui l'y avoit engagé par l'eſtime qu'il faiſoit de ſon eſprit & de ſon courage. Il ſuivit ce grand Prince dans tous les mouvemens de ſa fortune aſſez agitée ; & s'en étant retiré quelques années après, il a depuis fait choix d'une autre ſorte de profeſſion, aïant reçu des Bénéfices de la Cour, qui l'a conſideré & qui le conſidere encore comme une perſonne de mérite rare. Il eſt Frere puîné de M. le Marquis de Bourdeilles (14), & doit ſa naiſſance à feu Meſſire Henri de Bourdeilles, Sénéchal & Gouverneur de Périgord, Chevalier des deux Ordres du Roi (15), & à l'une des plus hon-

C. de Montreſor.

(13) Claude de Bourdeilles.

(14) François S[illegible] Marquis de Bourdeilles.

(15) M[illegible] 14. Mar. 64[illegible]

nêtes & des plus vertueuſes Dames de ſon ſiécle, Magdelaine de la Chaſtre, Fille de Gaſpard de la Chaſtre, Seigneur de Nancé, & de Gabrielle de Baſtarnai, qui eſt d'une Maiſon originaire de Dauphiné, fondue en celle de Montreſor, depuis le regne de Louis XI.

M. de Bethune.

Dans la même page, je pouvois dire, au ſujet de feu M. de Bethune (16), Chevalier des Ordres du Roi, & l'un des Seigneurs de ſon tems le plus adroit, le plus ſage & le mieux fait, qu'il avoit une grace nompareille dans toutes ſes actions; que la douceur de ſon entretien charmoit tout le monde; que pour moi je ne me laſſois jamais de l'écouter & d'être auprès de lui, parcequ'il diſoit toujours de bonnes choſes; & que ſes grands emplois & ſon bel eſprit lui avoient acquis une connoiſſance parfaite de tous les intérêts des Princes, chez qui les Rois l'avoient arrêté pluſieurs années de ſa belle vie, dans les plus importantes négociations, auxquelles a ſuccédé depuis en Italie M. le Maréchal d'Eſtrées ſon Gendre (17), dont il s'eſt égale-

M. le Maréchal d'Estrées.

(16) Philippe de Béthune, Baron, puis Comte de Selles, en Berri, & de Charoſt, &c, mort en 1649, âgé de 88 ans.

(17) François Annibal, Duc d'Eſtrée, Pair & Maréchal de France.

ment acquité avec beaucoup de gloire, aïant d'ailleurs signalé son courage & sa valeur en cent occasions considérables; & l'un & l'autre ont laissé des Enfans dignes de leur haute réputation.

Dans la même page sur la fin, où j'ai dit quelque chose de M. le Comte (18) de S. Aignan, François de Beauvilliers, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Fils d'Honorat de Beauvilliers, Comte de S. Aignan, Lieutenant colonel de la Cavalerie légere, & Petit-fils de M. le Maréchal de Montigni (19) du côté de sa Mere; si je ne m'y fusse point un peu trop pressé, j'y aurois pu remarquer la considération que le Roi fait de son esprit, de son courage & de toutes ses grandes qualités; & je n'y aurois peut-être pas oublié qu'il hérite le nom qu'il porte par droit de succession, dans la vingt-deuxieme génération, depuis Geofroy I, Seigneur de Donzy & de Cône sur Loir, en 1050 (il y a plus de six cens ans) par huit Familles différentes, entées les unes

M. le C. de S. Aignan.

(18) Depuis Duc. Il étoit de l'Académie françoise. V. son Éloge dans la continuation de l'Histoire de cette Académie.

(19) François de la Grange, Seigneur de Montigni

dans les autres, à ſavoir celles de Donzy & de Nevers, de Courtenai-France, de Chaſtillon, de Bourbon ancien, de Bourgogne ancienne, de Châlons, de Huſſon & de Beauvilliers; cette derniere connue entre les illuſtres de France, depuis Odin de Beauvilliers, Fils de Burle de Beauvilliers, vaillant Chevalier, dès le tems de Philippe Auguſte, & alliée dans pluſieurs Maiſons conſidérables, comme je le juſtifiai dernierement ſur divers Mémoires, à la recommandation du valeureux & ſavant Gentilhomme Séraphin le Boſſu, Chevalier Seigneur de Marſay en Touraine, & Gouverneur de Gien.

M. de Marſay.

Dans la page 159, on peut ajouter après la ligne 16. Il y a peu de Gentilshommes en France, de qui l'excellente éducation ait été mieux ſecondée par un beau naturel qu'elle l'a été en la perſonne de M. le Marquis de d'Hervault, qui tranſmet à Meſſieurs ſes Enfans les mêmes ſoins que M. ſon Pere a voulu prendre de lui pendant ſa jeuneſſe : & je ne fais point de doute que ce ne ſoit avec un égal bonheur, tant ils ſont bien nés, & dignes de ſortir de Parens généreux de l'un & de l'autre côté.

M. de Hervault.

Au même lieu, où j'ai affecté de di-
les noms de quelques Illustres de
'rovince d'où je suis, je n'y ai pas
lié feu M. de Valançai, Messire M. de Valançai.
ques d'Estampes, Chevalier des
ıx Ordres du Roi, (20) non-seu-
ıent digne des grands Emplois qu'il
it eus, mais des Charges les plus
sidérables de l'Etat, joignant un
nd cœur à une vivacité d'esprit
rveilleuse, qui sont des qualités
z familieres à ceux de cette Mai-
, où nous avons vu exceller en
me tems cinq Freres de conditions
érentes, (21) dont il n'y en a plus
un seul de vivant, qui est si con-
:rable dans la Robbe. Mais de deux
stres rejettons qui restent de la ti-
le l'Aîné, (il y en a un qui se con- C'est M. le Bailli de Valençai.
:e de la gloire qu'il s'est acquise
s le célibat) (22) le premier, allié
s la Maison de Montmorenci, pro-
: une glorieuse & nombreuse pos-
té.

ɔ) Mort le 21 No-
ɔre 1639.

ı) Fils de Jean d'Es-
es, savoir, 1. Jac-
, dont on vient de
r. 2. *Leonor*, Evêque
hartres, puis Archevê-
de Reims. 3. *Louis*,
juis d'Estiau, tué de-
Mastrickt. 4. *Achilles*, dit le Cardinal de Valençai. *Jean*, Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, Président au grand Conseil, mort le [illegible] Février 1671.

(22) *Henri*, Chevalier de Malthe, Grand'Croix & Bailli de son Ordre.

Dans la page 160, j'ai parlé assez amplement de feu M. le Vicomte de Brigueil, & de feu M. son Fils, Aïeul & Pere de M. d'Humieres, allié de la Maison de la Chastre, aïant plusieurs Freres qui soutiendront bien avec lui la gloire de son nom. Et à la page suiv. j'ai parlé des Vicomtes de Paumi du surnom de Voyer, ou de *le Voyer*. Surquoi l'on peut remarquer que les deux sont également honorables, que les Anciens disoient *le Voyer*, & ceux d'à-présent écrivent *de Voyer*.

M. d'Humieres.

Paumi.

D. de la Rochefoucaud.

M. le Duc de la Rochefoucaud, Petit-neveu du Cardinal de son nom, étoit l'un des plus parfaits Courtisans de son tems. La valeur de ses Ancêtres lui étoit héréditaire : & ses services mirent dans sa maison le titre de Duché, dont jouit à présent M. le Duc de la Rochefoucaud son Fils aîné, (23) qui joint la valeur guerriere à un esprit parfaitement éclairé.

Pons.

Dans la page 162, où j'ai nommé M. de Pons, du nom d'Argi, d'une ancienne Maison de Touraine, j'ai cru parler de lui avec éloge, quand je l'ai consideré comme un Gentilhomme de beaucoup d'esprit, qui n'a pas

(23) François, Duc de la Rochefoucault, Prince de Marsillac, &c. mort le 17 Mars 1680.

eulement conservé les biens qu'il a
eus d'un Pere très sage, mais qui par
a prudence, s'est rendu soigneux d'en
cquérir d'autres, pour accroître les
espérances de plusieurs Neveux, de ses
sœurs, tous Gentilshommes bien faits:
& certes, il y à de la gloire à ne dissi-
per point les biens qu'on tient d'un
Pere sage & vertueux, comme étoit
e sien; mais elle est encore beaucoup
plus grande, quand par sa prudence,
avec plusieurs autres excellentes qua-
ités, on les augmente, sans faire tort
à personne, pour les desseins que j'ai
emarqués.

Dans la page 163, vers la fin, on pouvoit adjouter, Gilbert de Préaux Chevalier, Chambellan, & Gouverneur de la Personne du Roi, & Gouverneur de Ham, sur les frontieres de Picardie. Ce Gentilhomme, qui parloit agréablement de toutes choses, & qui avoit beaucoup d'esprit, a laissé plusieurs Enfans de Charlotte de Lavardin sa seconde Femme, & entr'autres, Claude de Préaux son Fils aîné, Chef de sa Maison, l'une des anciennes de la Province de Touraine, connue depuis plus de trois cens ans, laquelle s'est partagée avec les Branches de Lavardin, de Beauvais, de M. de Préaux

Riz & d'Antigui, dont la quatrieme, alliée dans la Maiſon de Bridieu, vient de tomber en quenouille, par la mort de deux jeunes Gentilshommes portant les armes pour le ſervice du Roi, commandant une Compagnie de Gendarmes de M. le Duc de Guiſe, & la derniere alliée dans la Maiſon de Thienne, originaire de Vicence, & depuis en celle du Mée de Menou, ſubſiſte encore à-préſent, avec l'eſpérance d'une nombreuſe poſterité.

Dans la 165, après la ſeconde ligne, mettons-y encore : le ſurnom de Juſſac, qui ſert aujourd'hui de titre à Claude de Juſſac, Chevalier Gouverneur de la Tour du Havre, l'une des perſonnes du monde que j'honore le plus, parcequ'il n'a pas moins de courtoiſie & de générosité que d'eſprit & de cœur, ſe communique à pluſieurs Branches conſidérables d'une Famille illuſtre, originaire de Guienne, dont celle de M. le Marquis d'Ambleville, alliée de la Maiſon de Bourdeilles, eſt très conſidérable : & Meſſieurs de la Moriniere en Touraine en font une tige depuis cent cinquante ans, que Jean de Juſſac, Chevalier, premier Ecuïer de l'Ecurie du Roi, Seigneur de S. Marſault, & d'Argenton, dit

M. de Juſſac.

'Ecuïer Marrafin, épousa Jeanne de
Crunes, Dame de la Moriniere & de
Moncorp, Fille de Messire Jean de
Crunes, Seigneur de Maillé. M. des
Champs, d'Entraigues & de Beaufort,

Chef d'une autre Branche, & M.
le la Foleine Chef d'une troisieme,
es deux dernieres divisées de celle de
a Moriniere, dont Messire René de
Jussac, Chevalier Seigneur de la Mo-
riniere & de l'Etang, est maintenant
e Chef, aïant un Fils appellé comme
ui, de Françoise de Dampierre sa
premiere Femme.

Dans la page 184, Partie I. M. le
Comte de Fiesque, d'une grande Fa- M. le C. de Fiesque.
mille originaire de Genes, qui a don-
né deux Papes à l'Eglise & plus de
vingt Cardinaux, aussi bien que des
Capitaines fameux, s'est trouvé em-
barrassé dans quelques affaires épineu-
ses qui l'ont éloigné non-seulement de
a Cour, mais du Roïaume, où il
étoit capable de rendre des services
considérables. Il avoit un Frere Abbé
fort honnête homme, qui n'a pas sur-
vécu long-tems Madame la Comtesse
de Fiesque sa Mere, Sœur du Comte
de Tillieres, l'une des plus modestes
& des plus vertueuses Dames de son
tems.

Dans la page 206, Partie I. si lieu me l'eût permis, j'aurois dit volontiers quelque chose des excellentes qualités qui ont acquis tant d'estime
M.d'Obasine. à Messire Roger de Buade, Abbé d'Obasine, au lieu de l'avoir nommé simplement sans éloge, comme j'ai fait. Ce Gentilhomme d'un jugement exquis & d'une probité rare, s'étant attaché particuliérement avec M. le Comte de Montresor, son intime Ami, dans les intérêts de son Altesse Roïale, en un tems où la Cour ne lui étoit pas favorable, sa fortune fut beaucoup traversée : mais il la surmonta, par son adresse & par une patience incroïables, & sur le point que sa vertu s'en alloit être couronnée, il tomba malade d'une fievre lente, qui lui dura plus de six mois; & le 21e jour de Juin de l'année 1645, je le vis mourir, après une longue agonie, assisté de M. l'Abbé de S. Germain de Morgues, (24) chez M. de Mommort, qui avoit épousé Henriette Marie de Buade sa Niece, & qui le fit inhumer honorablement dans sa Chapelle de

(24) Matthieu de Morgues, Sieur de S. Germain, Aumônier de la Reine Mere, mort fort âgé, en 1670. Il est Auteur d'un grand nombre d'Ecrits, sur-tout concernant les Affaires de France, de son tems.

S. Nicolas des Champs, où ce généreux Personnage a mis encore depuis peu le corps du célebre Pierre Gassendi, qui mourut au même lieu, en l'année 1655, comme je l'ai remarqué autre part. M. l'Abbé d'Obasine, étoit Fils de Messire Antoine de Buade, Seigneur de Frontenac, Chevalier des Ordres du Roi & son premier Maître d'Hôtel, & de Jeanne Secondat, Fille de Jean de Secondat, & de Leonor de Breigneux : & Antoine de Buade Seigneur de Frontenac, originaire d'une Maison illustre en Guienne, Fils de Geofroy de Buade, & d'Anne de Çarbonniere, eut plusieurs Enfans de sa Femme, outre M. l'Abbé d'Obasine, & entr'autres Henri de Buade, Chevalier Baron de Palluau en Touraine & Mestre de Camp du Régiment de Navarre, qui de son Epouse Anne Phelippeaux, Sœur de Messieurs d'Herbaud & de la Vrilliere, & de Mesdames les Marquises d'Uxel & d'Humieres, a laissé Messire Louis de Buade, Comte de Frontenac & de Palluau, de qui l'esprit & la valeur sont également recommandables, s'étant signalé, aussi-bien que ses Peres, en plusieurs occasions, dont il portera des marques d'honneur

M. de Frontenac.

touete ſa vie, par les bleſſures qu'il y a reçues dans le ſervice du Roi. Et de pluſieurs Sœurs qu'il a eues, Anne & Henriette Marie de Buade, mariées en des Maiſons puiſſantes, lui do nent les. Alliances illuſtres de M. S. Luc & de M. de Mommort.

Chabot. Page 217, I. Part. M. de Chabot, dont la Famille & le nom ſont aſſez connus, étoit l'un des Braves de la Cour, d'une mine agréable & avantageuſe, qui depuis fut préferé à beaucoup d'autres pour épouſer Mademoiſelle de Rohan, riche & puiſſante héritiere de l'une des plus grandes Maiſons du Roïaume, alliée des Couronnes, qui lui porta le Duché de Rohan, bien qu'elle fût de Religion differente. Mais ſa vie n'a pas été de longue durée, & il a laiſſé en mourant, de ſon illuſtre Epouſe, des Enfans qui ſont parfaitement bien nés.

Rohan.

Maulevrier. M. de Maulevrier (26), Fils de M. de Breves, qui avoit éré Ambaſſa-

(25) Côme, Marquis de Maulevrier, ſecond Fils de François Savary, Seigneur de Bréves, Marquis de Maulevrier, Baron de Semur & Artais, &c. & d'Anne de Thou. M. l'Abbé d'Artigny a donné, dans le Tom. IV de ſes Mémoires de Littérature, 1°. un Mémoire hiſtorique, fort curieux, ſur M. de Bréves; 2°. Un Diſcours de M. de Bréves, *du Procédé qui fut tenu, lorſqu'il remit, entre les mains du Roi, la Perſonne de M. le Duc d'Anjou, &c.*

deur à Conſtantinople, & depuis premier Gouverneur de la Perſonne de Monſeigneur le Duc d'Orléans, ſe peut dire l'un des plus adroits & plus vertueux Gentilshommes de France. Il ſe connoît en toutes les belles choſes; & dequoi qu'il ſe mêle, il y réuſſit parfaitement. Sa Famille, ancienne & illuſtre du nom de Savari, eſt originaire de Touraine, & ſes Ancêtres étoient Seigneurs de l'Iſle-Savari ſur l'Indre, au-deſſous de Palluau, qui appartient maintenant à M. le Comte de Frontenac. J'en ai trouvé quelques titres dès l'an 1200, dans une petite Abbaïe que je poſſede depuis 47 ans, où Jean Savari confirma un don que ſon Pere Jean Savari avoit fait à l'Abbaïe de Baugerais, s'étant croiſé pour aller à la Conquête de la Terre-ſainte, du conſentement de ſa Femme Herſendis, & de ſes Fils Jourdain, Guillaume, Emeri, Etienne & Raoul. Ce Titre ſcellé du ſceau de ſes Armes, qui portent écartelé d'argent & de ſable. La branche de Lancoſme, qui ſubſiſte depuis plus de trois cens ans, avec des alliances conſidérables, portant le même nom que celle de Breves, en eſt ſéparée de longue main, & reçonnoît à-préſent pour

M. de Lancoſme.

ſon Chef Meſſire Antoine Savari,
gneur de Lancoſme en Touraine,
de Claude Savari, & de Magde
de Brouilli, & Neveu de Jacc
vari, Seigneur de Lancoſme, A
deur pour le Roi en Levant,

. de Lan- M. de Langeron, élevé dans la
n. ſon de Son Alteſſe Roïale, q
toujours conſideré comme une
ſonne de condition, s'eſt allié
dans la maiſon d'Eſpeiſſes, &
la probité & la pieté à la valeur
riere, & à la bienſéance de la C

: la Feuil- M. le Comte de la Feuillad
la Maiſon d'Aubuſſon, Fils d'u
valeureux (26), & Petit-fils de
ges d'Aubuſſon, qui s'étoit ſign
diverſes rencontres honorables,
fini glorieuſement ſes jours à la
re pour le ſervice du Roi, éto
de M. l'Archevêque d'Embrun,
M. le Comte de la Feuillade d'
ſent, à qui je tiens à honneur
allié, à cauſe d'Antoinette de
het ma Biſaïeule, Sœur d'une
Dame du même nom, dont ceux
Feuillade ſont auſſi deſcendus :
Louiſe d'Aubuſſon, Fille de M

(26) Qui fut tué, étant encore jeune, au combat de Caſtelnaudari, le 1 Octobre 1632, ſi parti du Duc d'Or

Georges d'Aubusson, Comte de la Feuillade, mariée avec M. de la Mothe Chauveron, d'une ancienne Maison de Touraine, sont sortis plusieurs Enfans, dont il y a lieu d'esperer que l'Aîné continuera la posterité dans quelque alliance honorable. Chauveron.

Page 234. M. le Marquis de Ruvigni, étoit du nombre de ceux de qui la discrétion & la qualité étoient fort considerées d'une grande Princesse, qui recevoit en ce tems-là chez elle, les plus honnêtes Gens de la Cour. Ce Gentilhomme a reçu des marques honorables de l'estime qu'on a toujours fait de sa conduite, de son esprit & de son jugement. Il s'est depuis allié dans une Maison honorable & opulente qui lui a donné pour Beau-frere, M. l'Abbé Tallemant, (27) dont la politesse est si exquise, & le mérite si peu contesté. M. de Ruvigny.

Dans la page 243. je ne devois pas avoir omis ces mots. Je vis en ce temslà (c'étoit en 1641.) M. le President Barillon (28) à Amboise, où il étoit M. le Pr. Barillon.

(27) Paul Tallemant, qui a été de l'Académie françoise.

(28) Jean Jacques Barillon, Président aux Enquêtes. La Cabale l'avoit fait emprisonner, pour des Remontrances qu'il avoit faites. V. les Mém. du Cardinal de Retz, L. 1, & L. 2, p. 121, de l'Edit. de 1751.

détenu. C'étoit un homme d'une vertu rare, libre dans la captivité, généreux dans l'adverſité, paſſionné en tout tems pour la gloire du Roi & de l'Etat, Juge incorruptible ſur le Tribunal, officieux à tout le monde, & modeſte dans la proſperité. Madame la Préſidente ſa Femme, l'une des Illuſtres du ſiécle, s'y étoit enfermée avec lui, où étoient auſſi Meſſieurs ſes Enfans, qui ſont aujourd'hui ſi capables de ſoutenir la gloire d'un Pere ſi généreux. Toute la Province en étoit conſolée par les ſoins qu'il prenoit d'en accommoder tous les différends, dont chacun ſe tenoit honoré de le conſtituer Juge, puiſqu'il trouvoit bon d'en prendre la peine, bien qu'il ne bougeât d'un lieu : mais chacun aïant la liberté de le venir trouver, il en étoit reçu avec toute la courtoiſie & la civilité qu'on ſe le ſauroit imaginer. Il fit des liberalités à ceux qui le gardoient dans une ſi belle priſon, ſans avoir deſſein de les corrompre, pacifia les diviſions des Chanoines du Château, répara pluſieurs ieux que le tems avoit ruinés dans leur Egliſe, étendit ſes ſoins juſques à la Maiſon roïale, dont M. le Marquis de Sourdis étoit Gouverneur, &

en fit peindre dans de grands Tableaux toutes les Vues, qui ſont admirables, de quelque part qu'on les conſidere, voïant d'un côté la Loire, qui ſerpente dans une Varanne ſpacieuſe, & ouverte de douze ou quinze lieues de païs, depuis le Château de Chaumont, juſqu'à celui de Maillé, qui eſt à quatre lieues au-deſſous de la Ville de Tours, qui lui paroît à main droite en perſpective, avec la célebre Abbaïe de Marmoutier, & un grand nombre de Châteaux & de Maiſons agréables le long d'une Côte élevée qui ſe coupe en pluſieurs valons, où coulent des ruiſſeaux de ſources vives : & de l'autre, la Forêt & toutes ſes routes, avec le vallon étroit de la Maſſe, qui partage une Prairie bordée de Maiſons & de Jardinages. La liberté lui fut rendue quelque tems après, mais il n'en jouit pas longtems, & il a fini généreuſement ſes jours dans une autre détention plus éloignée & plus fâcheuſe que la premiere, peu d'années après la mort du feu Roi, (29) laiſſant un grand deuil

(29) Le 22 Mai 1644, il fut exilé à Pignerol, où il mourut un an après, regretté de tout le monde, dit Madame de Motteville, dans ſes Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de la Reine Anne d'Autriche, T. I. p. 226, 227.

dans ſa Famille : mais principalement à ſon Frere aîné, M. de Morangis Conſeiller d'Etat, & Directeur des Finances, de qui les ſentimens ne ſont pas moins généreux, & la vie moins illuſtre.

M. de Liancour. Page 252, au ſujet de M. de Liancour, Chevalier des Ordres du Roi, & honoré du titre de Duc. Ce Seigneur aïant recueilli pluſieurs grandes Succeſſions, & entr'autres celle de M. le Comte de la Rocheguion ſon Frere de Mere, ſe trouve (30) allié à la vertu même, aïant épouſé la Fille & la Sœur des deux Maréchaux de Schomberg, dont la gloire eſt ſi pure, & le nom ſi fameux : & d'un ſeul Fils que Dieu lui avoit donné, conforme à ſes inclinations généreuſes, qui commençoit de ſignaler dans les armes ſa vertu naiſſante, pour le ſervice du Roi, il ne lui eſt demeuré qu'une ſeule héritiere, que ſa beauté, ſa ſageſſe & ſon opulence rendront infailliblement l'une des plus conſidérables perſonnes du Roïaume.

(30) Jeanne de Schomberg. Son Mari étoit Roger du Pleſſis de Liancour, Duc de la Rocheguion, &c. Elle mourut le 14 Juin 1674. Sa Vie ſe trouve écrite dans l'Avertiſſement d'un Livre, qui eſt d'elle-même, intitulé, *Réglement donné par une Dame de haute Qualité, à M.., ſa Petite-Fille &c*, Paris, 1698, *in*-12.

Dans la page 255, où j'ai marqué la mort de M. le Cardinal de Richelieu, je pouvois prendre occaſion de m'étendre plus que je n'ai fait, pour parler de ſes vertus & de tous les miracles de ſa vie : mais je m'en ſuis abſtenu à deſſein, parcequ'il y a trop de choſes à dire ſur un ſi grand Sujet, & que d'ailleurs aſſez d'autres en ont compoſé des Panégyriques entiers, & fait des hiſtoires fort amples. J'ai eu peur auſſi de manquer de forces pour traiter une matiere ſi importante : & comme je ne me commets pas volontiers avec des têtes ſi élevées, qui ne nous voient point, ou qui nous regardent au fond des abîmes, ſi elles abaiſſent leurs yeux ſur nous, je n'ai oſé m'y haſarder, ne voulant d'ailleur ni flatter, ni attirer la haine contre moi, en diſant la vérité. Quoiqu'il en ſoit, M. le Cardinal de Richelieu étoit un grand Homme, qui avoit conçu des deſſeins magnifiques pour la ſplendeur de cette Monarchie : mais la foibleſſe des hommes d'un côté, & leur malignité de l'autre, avec certaines coutumes établies de longue main, & la miſere du tems cauſée par les troubles qui furent émus pendant la minorité du feu Roi, en rendirent

M. le C. de Richelieu.

les moïens difficiles & onéreux. Il faut néanmoins avouer qu'il eût porté les choses bien avant, si la mort ne l'eût point prévenu en la cinquante-sixieme année de son âge : car il avoit l'ame grande, le génie puissant, & l'esprit merveilleux, avec une grace nompareille en tout ce qu'il faisoit ; civil, de bonne mine, éloquent, libéral, généreux, affectionné à la Noblesse dont il tiroit également son origine de l'un & de l'autre côté depuis plusieurs siécles ; ami de la vertu, protecteur des Muses, soigneux de conserver les droits de la Puissance roïale. Il n'étoit pas moins prudent au choix des Hommes illustres qu'il avoit emploïés dans le Ministere, tels que

. le Chan-cer. M. le Chancelier, si digne des marques qu'il reçoit tous les jours de l'estime que le Roi fait de ses longs & importans services, Messieurs les Secretaires d'Etat, & tous les autres qui furent considerés pour leur grande capacité sous la puissance de son gouvernement. Il nous a au reste laissé un Successeur à son Autorité, avec tous les agrémens imaginables de la Puissance souveraine, dont il ne faut pas douter que la postérité ne regarde la conduite & les succès avec étonnement.

Page 256, I Partie. M. le Comte de Cramail, Adrian de Montluc, Petit-fils de Blaise de Montluc, Maréchal de France, l'un des plus fameux & des plus grands Personnages de son siecle, étoit digne héritier des vertus de son Pere & de son Aïeul. Je n'ai jamais connu un plus galant homme, ni un plus homme d'honneur : il converfoit le plus agréablement du monde, savoit mille belles choses, & nous a laissé en certaines Pieces imprimées que nous avons de lui, quoiqu'elles ne portent pas son nom, (31) quelque idée de son beau naturel, & des gentillesses de son esprit, qui étoit capable de tout ce qu'il vouloit. Il n'a point eu d'autres Enfans que Jeanne de Montluc, qui a porté sa grande succession avec ses vertus dans la Maison de Sourdis, aïant épousé Messire Charles d'Escoubleau, Marquis d'Alluye, Comte de la Chapelle Beloin, Seigneur de Jouy & de Montrichard en Touraine, Chevalier des deux Ordres du Roi, Gouverneur du Blaisois, Orléanois & Païs Chartrain, Seigneur de beaucoup de mérite, Frere de M. le Cardinal de Sourdis, & de

C. de Cramail.

M. de Sourdis.

(31) Voïez le *Dénombrement* de l'Abbé de Marolles.

feu Monsieur l'Archevêque de Bourdeaux.

Dans la page 259, I Partie, où j'ai parlé de la Séance du Roi au Parlement, le jour qu'il y déclara la Reine sa Mere Régente de ses Etats pendant sa minorité en 1643. Le Capitaine des Gardes, alors de quartier, étoit
de Cha- M. le Comte de Charost, qui m'eût sans doute bien fait le même honneur que je reçus de M. le Marquis de Gêvres, si je l'en eusse prié, m'aïant donné beaucoup de fois des marques de sa courtoisie & de sa générosité, étant l'un des plus obligeans Seigneurs de France, comme il en est l'un des plus valeureux, des plus sinceres & des plus courageux.

ſvres. Et pour M. le Marquis de Gêvres, Fils aîné de M. le Comte de Tresme, Capitaine des Gardes du Corps, jeune Seigneur qui dans plusieurs occasions très périlleuses & très importantes, avoit donné tant de marques de son courage & de sa valeur. Il étoit à la veille d'être Maréchal de France, quand bien-tôt après il fut tué à l'assaut de Thionville (32), où il fut

(32) Le 6 Août 1643, âgé de 33 ans. Il se nommoit Louis Potier, Marquis de Gesvres, & étoit Lieutenant général des Camps & Armées du Roi.

emporté d'une mine que firent jouer les Ennemis, & a laissé un regret extrême de sa mort, non seulement à sa Famille, mais encore à toute la Cour, pour la grande opinion qu'il donnoit de sa valeur & de sa générosité, qui étoit singuliere. De deux Freres très braves, qui demeurerent après lui, l'Aîné (33) a fini ses jours dans le même Lit d'honneur, & le dernier (34) console par une égale estime la vieillesse de M. son Pere, allié dans la Maison de Luxembourg, & qui porte dans la sienne, avec la gloire des Armes, le lustre de la Robbe dans la personne de Messieurs les Présidens de Novion & de Blanmesnil, Fils & Petits-fils d'autres Présidens & de Secretaires d'Etat du surnom de Potier, l'une des plus anciennes, des plus illustres, & des plus puissantes Familles de Paris.

Page 282, I Partie. Quoique j'aie parlé de M. le Marquis de Vardes en divers endroits de mes Mémoires; je M. de Vardes.

Il étoit Fils de René Potier, Comte, puis Duc de Tresme, & de Marie de Luxembourg, Fille de François, Duc de Pinei.

(33) François, Marquis de Gandelus, puis de Gesvres, fut tué au Siege de Lerida, le 27 Mai 1646.

(34) Leon Potier, Duc de Gesvres, Pair de France, Gouverneur de Paris, &c. qui n'est mort que le 9 Décembre 1704.

ne puis m'empêcher de dire encore à sa loüange, que son ame est grande; qu'il hait autant le vice, qu'il aime la vertu; qu'il périroit plutôt que de consentir à la moindre lâcheté; qu'il respecte l'autorité de l'Eglise & de l'Etat, & qu'il tient que la parole d'un Gentilhomme, aussi-bien que son courage, doit être inviolable. Des sentimens si nobles s'étendent à toute sa Famille, & n'éclatent pas moins en Messieurs ses Enfans, qui sont aujourd'hui à la Cour dans une si haute réputation, qu'en Madame la Maréchale de Guébriant sa Sœur, l'une des plus illustres du siecle par toutes les grandes qualités qui la font admirer.

[.] le Prince [Pal]atin.

Page 313, I Partie. M. le Comte Palatin Edouard de Baviere, dont la qualité, la grande naissance, la jeunesse & les perfections le rendoient très considérable, entra dans l'alliance de la Maison de Mantoue, épousant Madame la Princesse Anne: & de son mariage sont sorties trois autres belles Princesses, qui pour peu qu'elles tiennent de leur Mere, & de leurs Tantes, de l'un & de l'autre côté, seront les personnes de la Terre les plus accomplies.

Page 322, I Partie. Madame de

Choisi de Caen, Fille aînée de feu M. de Belesbat, de l'illustre Maison de Huraut, & Petite-fille du Chancelier de l'Hôpital, & de M. du Faur, Président de la Cour du Parlement de Paris, & Surintendant des Finances de France & Chancelier de Pologne, à cause de ses Aïeules du côté Paternel, & Sœur de M. de Belesbat, Conseiller d'Etat. Je ne tiens pas moins toutes ces qualités avantageuses, que d'être Epouse de M. de Choisi, Conseiller d'Etat & Chancelier de son Altesse roïale, & Mere de plusieurs Enfans parfaitement bien nés (35). Elle fut élevée dès sa grande jeunesse auprès de Mademoiselle de Nevers (car c'est ainsi qu'on appelloit la Reine de Pologne, étant fille, avant que M. son Pere fût Duc de Mantoue) je dis élevée auprès de cette excellente Princesse, parcequ'elle la voïoit fort souvent, & commença dès-lors à nouer avec elle une amitie toute particuliere. Elle l'a toujours cultivée depuis avec des soins merveilleux, & s'est acquis la réputation d'être l'une des

Madame de Choisi.

(35) Entr'autres François Timoleon de Choisy, qui a été de l'Académie françoise, & dont on a un grand nombre d'Ouvrages. Voïez sa Vie imprimée en 1748, *in*-8.

plus agréables & des plus vertueu
Personnes de la Cour : mais elle ne
fut pas seule, Madame la Comte
de More eut beaucoup de part en la
confidence, Madame la Marquise de
Sablé, Madame de Fiennes, en ce
tems-là Mademoiselle de Fruges, qui
a toujours eu de l'esprit infiniment,
& quelques autres Illustres, sans parler des Princesses & Duchesses.

Dames. Je ne saurois oublier, en cet endroit, Mesdames les Marquises d'Espoisses & d'Arguien, qui ont épousé les deux Freres, Neveux de M. le Maréchal de Montigni, & dignes Fils d'un Pere très valeureux, qui avoit été Gouverneur de Calais, & autres Places importantes. La premiere de ces Dames, Fille de M. des Bordes, & Niéce & principale héritiere avec M. son Mari, du vieux Marquis d'Epoisses, de la Maison d'Ancienville, & Petite-fille du Maréchal de Bourdillon Imbert de la Platiere : La seconde, Françoise de la Chastre, Sœur de M. de Breuilbaut & Fille de Gabrielle l'Ami, Dame d'honneur de Madame la Princesse Marie, depuis Reine de Pologne, l'une & l'autre chérie de cette grande Princesse, aussi-bien que Madame la Palatine de Plos-

», Sœur de M. le Comte de Lanron, & quelques autres Dames qui suivirent cette Reine en son Roïaume, d'où est retournée depuis la très sage & très vertueuse Madame des Essars, qui joint à l'esprit les sentimens d'une solide & sincere pieté.

Dans la page 341, I Partie. Je dirai sur le propos des Médecins, dont les conseils m'ont été si salutaires jusqu'ici, que je ne dois point oublier au rang des meilleures fortunes de ma vie, les précieuses amitiés de deux célebres Docteurs de la Faculté de Paris, Guy Patin, du même païs que le fameux Jean Fernel (36), & Jacques Mentel, d'une Famille noble de Château-Thierri (37), l'un & l'autre admirablement versés dans la connoissance de tous les beaux Livres, dont leurs nombreuses Bibliotheques sont composées, aussi-bien que dans les secrets les plus importans du grand Art dont ils font profession. Je les estime & les honore parfaitement, non tant pour les

M. Patin.

M. Mentel.

(36) Guy Patin se dit *Bellovacus*, né dans le Beauvaisis. Fernel étoit d'Amiens, selon son Epitaphe, qu'on lit dans l'Eglise de S. Jacques de la Boucherie; quoique d'autres veulent qu'il fût de Mondidier, au Diocese d'Amiens.

(37) Mentel est principalement connu par son Traité, *De vera Typographiæ origine*.

témoignages très obligeans qu'ils m' donnés de leur bienveillance, que p leur ſavoir très exquis, accompag de beaucoup de civilité.

M. du Puy. Dans la page 360, I Partie. M S. Sauveur, Frere de M. du Puy, C ſeiller d'Etat qui occupoit ſi di ment la place du Défunt dans la Bibliotheque du Roi, dont la garde été confiée à tous les deux Freres ſemble, & fut ſubſtituée de l'un à l'autre, eſt auſſi décedé lui-même depuis ce tems-là. Il a fait un teſtament bien digne de remarque & de la prudence dont il a donné tant de témoignages pendant ſa vie, qui eſt de laiſſer au Roi la grande & nombreuſe Bibliotheque particuliere que lui & ſon Frere avoient compoſée depuis cinquante ans, avec une dépenſe de plus de vingt-mille écus, pour la joindre à la Roïale, s'il plaît à Sa Majeſté de la recevoir, avec plusieurs Manuſcrits hiſtoriques, & qu'elle ait la bonté de gratifier d'une Charge militaire un ſeul Neveu qui lui reſtoit de ſon nom, qui eſt un Gentilhomme fort bien fait, & qui pourroit ſans cela mériter beaucoup de choſes de lui-même. La place qui a vaqué dans la Bibliotheque par la mort de ce ver-

:Homme, le dernier de cinq Fre-
qui s'étoient acquis beaucoup de
ation, Enfans de Claude du Puy,
eiller au Parlement, & de Clau-
.nguin son Epouse, Niéce de M.
ésident de Thou, a été donnée à
'Abbé Colbert (38), comme il M. Colbert
Prieur de Sorbonne dans la pre-
: année de sa Licence, pour être
eur de la Faculté, & mériter sans
: par son savoir & par sa vertu
:oup d'autres marques de l'esti-
u'en fait son Eminence, qui peut
:rd'hui toutes choses dans l'Etat,
e crédit que son mérite & une
r extraordinaire lui donnent au-
du Roi, dont il est le Parrain,
vori, le premier Ministre, &
n'aguere le suprême Intendant
ı éducation, quand sa jeunesse
'oit besoin.
du Puy a aussi laissé, par son
: Testament, à M. le Président de
., son Allié, ses anciens Manus-
, pour joindre à ceux qui occu-
une partie considérable de sa rare
›theque : & les Amis du Défunt

Nicolas Colbert, celui qui a été Mi-
/. sur tout ce qui
:i de la Bibliothe-
'ale, le Mémoire historique, sur ce sujet, qui est à la tête du premier Vol. du Catalogue des Livres imprimés de cette Bibliotheque.

dent Auguste de Thou son Pere, bien que de sa dignité & de l'aff qu'il portoit aux Lettres (39). ceux que j'y ai vus les plus as outre les Neveux & les autres du Défunt, & plusieurs personn cellentes de toutes sortes de tions, je ne saurois oublier M. du Colombier, Conseiller d'Et recommandable pour son esprit, sa courtoisie, & pour sa génér feu M. Guyet, M. l'Abbé H Messieurs de Valois qui écriv élegamment en Latin, M. Pelaud M. Bouillaud, Messieurs de Marthe, Monsieur du Chesne (41) du célebre Historiographe dré du Chesne, Monsieur du

M. du Colombier.

(39) 'Ces Manuserits ont été possédés depuis par M. Joly de Fleury, ancien Procureur général au Parlement de Paris; & ce Ma-

M. Pelot, dont l' Marolles parle d *Dénombrement*, c consulter. On a d de Guiet. MM. de

et (42), & plusieurs autres qui ne mettent pas fort en peine que je lebre ici leur nom.

Cependant d'autres Illustres s'assement tous les Mardis chez Monsieur Febvre Chantereau, si versé dans s matieres de Chronologie : d'aues tous les Mercredis chez Monsieur Abbé Ménage, de qui les connoissances pour les Belles-Lettres sont si particulieres ; & d'autres encore tous les Samedis chez la très vertueuse & très spirituelle Mademoiselle de Scuderi, dont le nom est si connu par son propre mérite, aussi-bien que par la réputation de M. son Frere, qui enrichit tous les jours le Public de tant de Livres agréables, dont l'Antiquité ne nous a point laissé de modele : sans parler de ceux qui composent l'Académie françoise, qui se tient toutes les semaines, le Lundi & le Jeudi dans l'Hôtel de M. Seguier, Chancelier de France, qui en est le Chef & le glorieux Protecteur. Je suis aussi quelquefois honoré des visites de quelques-uns de ces grands Personnages

M. le Febvre.

M. Menage.

M. de Scuderi.

M. le Chancelier.

(42) Henri du Bouchet, Conseiller au Parlement de Paris, le même qui a donné sa Bibliotheque à l'Abbaïe de S. Victor, où il a été inhumé en 1654. V. la Descript. de Paris, de M. Piganiol de la Force, Tom. IV, p. 668, & suiv.

que je ferois ravi de nommer en ce lieu, si cela ne paroissoit point un peu trop affecté.

Savans. Ainsi Paris a cela de singulier entre toutes les Villes du monde, qu'il n'y en a peut-être pas une seule qui lui soit comparable dans la multitude nombreuse des Hommes savans toutes sortes de Professions & de Littératures. Mes Amis se persuaderont bien qu'écrivant ceci, leur mérite me fait penser à eux, soit qu'ils s'appliquent aux matieres sublimes de la Théologie, soit qu'ils recherchent les principes de la Nature, ou qu'ils s'étudient aux démonstrations de la Géométrie, ou bien aux curiosités de l'Histoire, ou dans les Lettres qui appartiennent à la Poésie & à l'Eloquence. Ils se douteront bien que je regarde en esprit ceux d'entr'eux qui enrichissent notre Langue de tant de belles Versions des Auteurs Grecs & Latins, qui écrivent des Vies d'Hommes illustres, ou qui font de si nobles Traités de Philosophie, de Morale & de Politique, qui nous ont fait part de leurs méditations sérieuses, qui nous ont donné des Apologies, des Harangues imprimées depuis qu'elles ont été si bien prononcées, des Plaidoïers

de grand mérite, des Hiſtoires ſaintes & profanes, des Relations de voïages & des Païs étrangers, des Lettres de doctrine, des Généalogies, des Emblêmes, & autres choſes ſemblables.

Dans la 362 page. Que dirons-nous des ſeules Pieces de Théâtre, dont il s'eſt vû dans Paris un ſi grand nombre de divers Auteurs, depuis l'eſtime qu'en fit M. le Cardinal de Richelieu, pendant les années de ſon autorité? Je n'y comprens point celles d'Alexandre Hardi, qui en avoit compoſé plus de huit cens, parcequ'elles étoient plus anciennes; & leurs Vers, un peu plus durs, les rendirent déſagréables au même tems qu'on vit paroître les Bergeries (43) de M. de Racan, la Thyſbé (44) de Théophile, & la Sylvie de M. Mairet, qui furent ſuivies de pluſieurs autres Pieces de ce dernier Auteur, telles que ſa Sidonie, ſa Virginie, ſa Sophoniſbe, ſon illuſtre Corſaire, ſon Roland le Furieux & ſon Duc d'Oſſone. On vit enſuite plus de trente Pieces du Sieur Rotrou, qui en imita quelques-unes de Plaute, comme les Soſies & les Menechmes; dix-ſept de Meſſire Georges de Scudery,

(43) Ou Artenice, Paſtorale.
(44) Pyrame & Thisbé.

dont les plus illustres, à mon avis, furent la mort de César, la Didon l'Eudoxe, l'Andromire, l'Amour tyrannique, l'Arminius & le Prince déguisé; vingt-deux Pieces de M. Pierre Corneille, qui a porté si haut la gl du Théâtre; huit ou dix de son Frere (45), qui travaille aujourd'hui avec beaucoup de succès; les six de M. Marets dont la seule Comédie des Visionnaires peut être mise en comparaison des plus excellens Poèmes de cette espece qui nous soient restés de l'Antiquité; douze de M. de Boisrobert, Abbé de Châtillon, qui ont trouvé l'applaudissement du grand Monde; cinq ou six du feu Sieur d'Ouville son Frere; dix-huit ou vingt de M. du Ryer, qui ne s'est pas acquis moins de réputation dans la Prose que dans les Vers; dix de M. de la Calprenede, Auteur des illustres Romans de Cassandre & de Cléopatre; autant de feu M. Tristan l'Hermite, dont la Mariamne fut la Piece par laquelle finit l'admirable Mondori, le plus parfait Comédien de son tems (46); un pareil

(45) Thomas Corneille, né en 1625, mort en 1709.

(46) Le Cardinal de Richelieu l'engagea encore depuis, le 22 Février 1637, à jouer le principal Rôle dans la Comédie de l'*Aveugle de Smyrne*; mais il n'en put jouer que deux Actes.

nbre du feu Sieur Baro qui avoit
ıevé les Bergeries d'Astrée (47); six
M. de Benserade; trois de M. de
mbaud, dont une seule est impri-
, qui s'appelle Amaranthe; mais
pas son Aconce & ses immortelles
ıaïdes (48), où se lisent de si beaux
ers; cinq ou six de M. Chevreau,
qui a donné de si bonne heure des
marques de son esprit; deux ou trois
de M. Scaron, admiré de tous ceux
i le connoissent par ses Ecrits & par
sa conversation; la Cyminde (49) de
M. Colletet; l'Alinde de M. de la
esnardiere; l'Intrigue des Filoux de
feu M. de l'Etoile; l'Eunuque de M.
la Fontaine; les Rivaux Amis, de
M. Baudouin; les deux pieces de cinq
Auteurs; les deux des Sieurs de Beys,
Renaud, Alibray (50), Auvray, Rais-
siguier & Pichou; les trois des Mes-
sieurs Gilbert, la Brosse, Guerrin, le
Clerc; les quatre des Messieurs Boyer,
Sallebray & Magnon; les cinq ou six
pour chacun de Messieurs Montauban,
Gillet & Quinaut; les huit de M. Ma-
réchal; plus de cinquante que j'ai vues

(47) D'Honoré d'Urfé.

(48) Les Danaïdes, Tragédie. Cette Piece a été imprimée en 1658, *in*-12.

(49) Cyminde, ou les deux Victimes, Tragi-comédie.

(50) Vion d'Alibray.

sans nom d'Auteurs, & quelques tres encore sous les noms de Ban Chapoton, Chaulmer, Cirano, (veret, le Comte, Cormeil, la Croi Durval, Emaville, des Fonta Gougenot, Montfleuri, la Morelle, Nicole, Nouvelon, la Pineliere, Pro vais, Richemont, du Rocher, S.Germain, du Teil, Veronneau, le Vert, & la Serre qui en a écrit plusieurs Prose; sans parler de deux autres composées par Madame de S. Balmont de Lorraine (51), & par Mademois Cosnard (52), & quelques-unes M. Gaberot, Prieur de S. Jean qui ne sont pas encore imprimées, telles que son Joseph, son Cesar & son Caton (53). Ce qui fait bien voir que les François sont capables de toutes choses, & que rien ne leur est impossible, quand les Princes & les grands Seigneurs encouragent ceux qui sont au-dessous d'eux, par leurs bons exemples, ou par leurs caresses & leurs bienfaits à se porter au bien.

Page 366. Monsieur le Comte de

(51) *Les Jumeaux Martyrs*, ou *Marc & Marcelin*, Tragéd. chrét., en 1650, *in*-4.

(52) *Les chastes Martyrs*, Trag. chrét. *in*-4. 1650.

(53) Il faut voir sur toutes ces Pieces de Théâtre, & leurs Auteurs, l'Histoire du Théâtre françois de MM. Parfait.

›uci de l'illuſtre Maiſon de Bou- C. de Mouci
lers (54) de Senlis, parceque ſes
:êtres étoient grands Bouteillers de
.nce, ce que ſes Armes écartelées
›r & de gueules déſignent en
lque ſorte, repréſentant l'or de la
ıpe, & la couleur vermeille du vin,
le témoignage de l'Hiſtoire manuſ-
.rite de cette Maiſon compoſée par le
fameux André du Cheſne en eſt croïa-
ble, s'étant fondé ſur une ancienne
ı ition de cette Famille. Quelque
ıſſant en biens qu'il ſoit, aïant re-
: illi encore depuis peu la grande
ſ :eſſion de la Maiſon d'Anneval en
Normandie fondue dans la ſienne; il
eſt néanmoins beaucoup plus riche de
vertu, d'eſprit & de ſavoir, que de
tous ces grands avantages de la for-
tune, qui tombent indifféremment
ſur toutes ſortes de perſonnes. Mais
quand elles ſe rencontrent dans un
excellent ſujet, comme lui, on les y
regarde ſans envie, & ſi cela ſe peut
dire avec quelque ſorte de vénération.
Il ne ſe voit rien de ſi facile, de ſi
judicieux, ni de ſi poli que mille cho-
ſes fort jolies que nous avons vues de
ſon invention. Il écrit agréablement

(54) Ou Bouthillier.

en Prose & en Vers, & si sa mo
tie ne l'empêchoit point d'en fa
part au Public, je ne doute nullem
que cela ne lui fût aussi honorabl
qu'il a été glorieux à M. d'Urfé d
voir écrit l'Astrée; à M. le Comte
Cramail; les Pensées du Solitaire; a
Comte de Sydney, l'Arcadie de la
Comtesse de Penbrock; au Comte de
Scadian, Roland l'Amoureux, & ainsi
de plusieurs autres.

Dans la page 371, où j'ai parlé de
M. Molé, Garde des Sceaux de France
de qui la mémoire est si douce & si pré
cieuse, j'ajouterois volontiers, qu
depuis ce tems-là, j'ai reçu des m
ques si obligeantes de la civilité
M. le Pr. Molé. M. le Président Molé son Gendre (55)
qu'il ne sera jour de ma vie, qu'il n
m'en souvienne, & que je n'admir
dans une personne de sa condition un
extrême courtoisie, jointe à la dignit
& à une grande érudition.

Dans la page 372, au sujet d'u
Traduction de Martial, je veux bie
M. Tarin. dire sur ce propos, que M. Tarin (56
Professeur du Roi en Eloquence, &

(55) C'est Jean Molé, Président en la cinquieme des Enquêtes, qui avoit épousé Jeanne Gabrielle Molé, Fille du Garde des Sceaux.

(56) Jean Tarin, d'Angers, mort le 20 Janvi 1666, âgé de 80 ans.

l'u

ı des plus ſavans hommes du le, n'a pas loué ce Labeur, parce-l n'eſtime point le génie, ni le e de ce Poète; non plus que Muret, et Italien, je crois que c'eſt Ange itien ou Andreas Navagerius, Ve-en, qui toutes les années brûloit Martial pour en faire un Sacrifice Mânes de Catulle ou de Virgile. endant d'autres excellens hommes it pas laiſſé d'en faire de l'état; & r moi, je n'ai pas encore aſſez de ietes pour me ranger du parti de qui le traitent avec tant de ri-ur, ſi ce n'eſt pour les Epigrammes ures, que je voudrois qui ne fuſ-point venues juſques à nous, quoi-elles ſervent toujours à nous con-er une partie de l'hiſtoire & de la ue Latine. Le R. Pere Matthieu erus Jéſuite, qui a fait un illuſtre nmentaire (57) ſur cet Auteur, eſt le même ſentiment, auſſi-bien Turnebus & Scaliger, ſans parler Modernes, tels que le ſavant M. cier, Profeſſeur en Eloquence au Mercier. lége de Navarre, qui a fait un ſi Traité de l'Epigramme en Latin, nême tems que M. Colletet en a

7) *In-fol.* à Maïence, 1627.



composé un autre en François, où il a également réussi.

Mais à propos d'Epigrammes Latines & Françoises ; Qui en fait aujourd'hui de plus élégantes & de plus justes Poètes. que M. de Montmor, Maître des Requêtes, à qui j'ai bien voulu dédier ce petit Ouvrage ? Celles de M. Gaumin ne sont-elles pas excellentes ? N'en avons-nous pas vu de pareilles de M. Hallé, Professeur du Roi, de M. du Perier, Gentilhomme de Provence, qui fait de si beaux Vers Latins, aussi-bien que M. de Petit-Ville, Conseiller au Parlement de Rouen, Mess. Marcassus, de Vias & de S. Geniez, Mess. les Abbez Ménage & Quillet, M. Magdelenet, M. de Maury ; Messieurs de la Place & de la Vallée, Professeurs aux Colléges de Beauvais & du Plessis de Sorbonne, & les Peres Jésuites Vavasseur & Rapin entr'autres, ce dernier de la ville Capitale d'où je suis, aussi-bien que M. Marteau, qui n'est pas le dernier des Poètes en cette Langue-là (58).

Pour les Epigrammes Françoises, nous avons des Auteurs, à qui nos

(58) Voïez sur presque tous ces Poëtes latins, les jugemens des Savans de M. Baillet.

Voiſins ne ſauroient conteſter les avantages de la Primauté, & qui n'en doivent guere aux Anciens, feu M. Menard, M. de Bautru, l'un des plus beaux Eſprits de ſon ſiécle, M. de Gombaud, qui vient de nous en donner un ſi excellent Recueil ; feu M. de l'Affemas, Doïen des Maîtres des Requêtes ; M. de Racan & Monſieur de S. Amant, qui ont été ſi ſouvent couronnés de la main des Muſes ſur le Parnaſſe ; M. Colletet qui en a compoſé une diverſité ſi agréable & ſi nombreuſe ; M. l'Abbé Tallemant, qui tourne ſes penſées ſi délicatement, M. des Réaux ſon frere ; M. l'Abbé de Boiſrobert de qui les graces & la facilité égalent la réputation, M. de la Meſnardiere de qui l'éloquence & le ſavoir ſont ſi rares dans l'une & l'autre langue; M. de Benſerade, qui réuſſit avec tant d'agrément dans les Piéces qu'il compoſe pour les Balets du Roi, auſſi-bien que dans toutes les autres choſes que nous avons vues de lui ; M, l'Abbé Bertaut, à qui le génie & le beau feu de ſon Oncle ne ſont point déniés; M. Scaron qui s'eſt rendu Original avec tant d'eſprit dans ſa façon d'écrire enjouée & ſi judicieuſe en même tems ; M. Cotin de qui les Ou-

vrages sont remplis de tant de Philosophie, & d'une expression si juste; M. de Furetiere qui mêle avec tant d'art le sel de la Satyre dans ses Epigrammes; M. Boileau de qui le goût est si fin; M. de Liniere, dont j'ai déja parlé; Mess. de Francheville, Perrin, Mauroy, Isar, de Montreuil, de S. Laurens, Testu, Girard, de Prade, de Segrais, Bardou, Sarasin, & quelques autres, sans oublier une Dame de grande condition, & l'illustre Claudine de M. Colletet (59), sont de ce nombre-là.

M. de Chaumont.

Dans la page 51. II. partie, où j'ai dit, de M. de Chaumont, Conseiller d'Etat (60), qu'il est si récommandable pour son savoir & pour sa piété, comprend à la vérité les plus grandes louanges, qui se puissent donner à quelqu'un de la condition de cet excellent homme, qui est d'un nom illustre, & d'une ancienne famille du Vexin, où est la Comté de Chaumont, mais non pas toutes les bonnes quali-

(59) On trouve dans tant de Livres une notice de tous ces Poëtes, que nous n'avons pas cru devoir faire ici des Additions qui grossiroient trop ces Mémoires. Voïez en particulier la Biblioth. franç. ou Histoire de la Littérature françoise, depuis le dixieme Vol. jusqu'au dix-huitieme.

(60) Jean de Chaumont, Seigneur du Bois-Garnier.

és qui sont en lui, si ce n'est, comme is en sommes bien persuadés, que es vertus ne vont jamais seules, & ie le savoir & la piété supposent le gement, le bel esprit, la bonté de l'ame, la générosité, la justice & tout le reste, qui ne lui manque point, & qu'il répand dans sa famille, & surtout sur un Fils d'une grande espérance, qu'il a destiné de fort bonne heure à la condition Ecclésiastique (61), & que le Roi, qui l'honore de son estime, a jugé digne de succéder à la Charge de M. son Pere pour la garde fidelle de la Bibliotheque du sacré Palais; car c'est ainsi que je crois pouvoir nommer le Louvre, où résident principalement la majesté venérable, & la puissance auguste de la Roïauté.

Dans la page 59 II. partie, il faut bien prendre tout ce que j'ai dit de M. de la Milletiere, touchant sa pensée pour la réunion des Protestans à l'Eglise Romaine; car j'ai prétendu marquer en partie son grand dessein, par ses Livres, qu'il en a écrits exprès,

M. de la Milletiere.

(61) Paul Philippe de Chaumont, nommé à l'Evêché d'Acqs, ou de Dax, le 8 Janvier 1671, mort au mois de Mars 1697; il étoit de l'Académie françoise; & on a de lui un excellent Livre de Réflexions sur le Christianisme, enseigné dans l'Eglise catholique, en 2 Vol. *in*-12. Il avoit quitté son Evêché en 1684.

& en partie aussi, j'ai voulu faire c
noître les conséquences qui s'en
vent tirer des enseignemens du
grand nombre des Docteurs Cath
ques. Mais comme je n'ai peut-êt
pas assez distingué mon discours,
celui dont je parle, je crains d'a
été un peu plus obscur en cet endr
là, que je ne le suis d'ordinaire en
tout ce que j'écris. Quoiqu'il en soit, le dessein de ce grand homme est important : & je veux croire, que s'il est écouté, le succès en sera glorieux. Mais pour y réussir, il faut de necessité recevoir la Doctrine enseignée par le plus grand nombre, & maintenue par ceux, qui ont le plus d'autorité, telle que la Doctrine que j'ai marquée dans mes inductions.

Dans la page 71, partie II. vers la fin, on pourroit ajouter; que plusieurs ont écrit des reponses illustres au Livre de l'Auteur Anonyme, qui a voulu maintenir, que le premier des Hébreux, c'est-à-dire Adam, par le péché duquel la mort est entrée dans le monde, n'est pourtant pas le premier des Hommes, entre lesquelles celle de Samuel Maresius (62), que j'ai lue tout

[Margin: ...vre des ...tes.]

(62) Desmarets. Sa Réfutation a paru à Groningue en 1656, in-4. & 1657 in-12.

ı long avec un singulier plaisir, m'a
nblé si élegante & si forte, que je
vois pas qu'il soit facile d'y répli-
:. Celles d'Antoine Hulsius (63),
de J. Pythius (54), de Jean Hilper-
tus Hollandois (65), de Jean Con-
rard Dannhauver Théologien de Stras-
bourg (66), & Eusebius Romanus (67),
de Paris, sont aussi très-considérables,
& je les ai pareillement lues avec
beaucoup de satisfaction. On m'a dit
qu'il y en a encore une autre de Jean
Morin, Médecin & Professeur en Ma-
thématique, décedé depuis peu de
tems (68) : mais tout cela n'est point
necessaire, parceque cette opinion,
qui est peut-être assez nouvelle, &
que je ne tiens pas de si grande con-
séquence, que quelques-uns se l'ima-
ginent, se réfute assez d'elle-même,
& sur-tout du biais que la défend l'Au-

(63) *Non-Ens præadamiticum, &c.* à Leyde, 1656, *in*-12.

(64) *Responsio exetastica, &c.* à Leyde 1656, *in*-12. Pythius étoit Ministre à Swartewael.

(65) Professeur à Helmstadt. Sa *Disquisitio de Præadamitis* a paru à Helmstadt en 1656, *in*-4. à Amsterdam, la même année, *in*-12. & à Utrecht, *in*-8. encore 1656.

(66) Sa Réfutation a paru à Strasbourg en 1656, *in* 8.

(67) Philippe le Prieur s'est caché sous ce nom. Sa Réfutation a paru en 1656, *in*-8. à Paris.

(68) Cet Ecrit de Jean Morin parut aussi en 1656, petit *in*-12, à Paris, chez l'Auteur, sous le Titre de *Refutatio compendiosa erronei ac detestandi Libri de Præadamitis.*

teur Anonyme, qui n'impugne l'autorité des saintes Ecritures; qui la reçoit avec respect, & q force d'y rapporter sa doctrine & ses sentimens.

artes. Page 82. II. partie. Je pourrois a mis dans cette page & dans les suivantes, entre les Illustres de la Province Touraine pour les Lettres, quelques sonnes que d'autres Provinces s'attribuent, comme M. Descartes, dont la réputation est si connue, ou qui sont fort au-dessous du mérite & du savoir d'un si excellent homme. M. Cha qui a fait son éloge, comme il étoit Ambassadeur pour le Roi auprès de la Reine de Suède, ne l'a point marqué de ce Païs-là, & se contente de dire qu'il étoit né entre le Poitou & la Bretagne d'une Famille noble, sans dire le lieu; mais comme le Poitou & la Bretagne se touchent, je ne vois pas qu'il y ait rien entre deux. M. Clerselier, Beau-frere de M. Chanut, dans la Préface du Recueil de ses Lettres posthumes, dont il a depuis peu enrichi le Public, n'en écrit pas davantage sur ce sujet en parlant de sa naissance. Et M. Borel, de Castres, Médecin, qui nous a donné la vie de ce Philosophe, à la fin d'un Livre d'Ob-

servations, ajoute à la circonstance que je viens de marquer, que ce fut à Châteleraut; mais cette Ville étant du Poitou, il s'est donc mépris d'écrire, après l'excellent éloge de M. Chanut, qu'il étoit né entre la Bretagne & le Poitou. Aussi n'est-ce point à Châteleraut que M. Descartes a pris naissance, mais à la Haye en Touraine; ce que je sais de bonne part, & M. Descartes lui-même dans la 46e de ses Lettres à M. Chanut a écrit, *J'avoue qu'un homme comme moi qui est né dans les jardins de Touraine, &c.* Ce qui non-seulement n'est pas contraire à ce que j'en avois dit, mais qui le confirme & qui s'y rapporte entierement.

Dans la page 91, Part. II. où parlant de la haute extraction de M. le Pr. de Courtenai, j'ai essaïé de marquer l'opinion que j'en ai conçue, après avoir vu plusieurs Titres de sa Maison; ce n'a peut-être pas été avec des termes si intelligibles ni si forts que le sujet le mérite; mais quoi qu'il en soit, je crois qu'il seroit mal aisé de justifier la descente d'une Branche roïale plus clairement qu'il a fait la sienne, depuis Pierre de France, Seigneur de Courtenai & de Montargis, sixieme Fils du Roi Louis le Gros;

M. de Courtenai.

car toutes les preuves en ſont ſi juſtes & ſi convainquantes, que je ne vois pas qu'il y ait lieu d'en douter.

M. le Mar. d'Albret.

Dans la page 94 & ſuivantes, de la II. Part. que j'ai emploïées pour la Maiſon d'Albret, dont nous avons encore aujourd'hui un Maréchal de France, qui ſoutient avec tant de ſplendeur la gloire de ſes Ancêtres, j'ai eſſaïé de juſtifier, par des preuves diverſes, que ce Seigneur eſt deſcendu en ligne directe, & de mâle en mâle, de Charles d'Albret, Connétable de France, & d'Anne d'Armagnac, qui laiſſerent pluſieurs Enfans, & entr'autres Gilles d'Albret le plus jeune de tous, qui épouſa Anne d'Aguillon en 1463, dont ſortit Etienne Arnaud d'Albret. De celui-ci & de Françoiſe de Bearn ſa Femme, Héritiere de Mioſſens, fut engendré Jean d'Albret, mari de Suſane de Bourbon, & Pere d'Henri, qui d'Antoinette de Pons eut un autre Henri, Pere de M. le Maréchal.

L'OCCASION ſe venant d'offrir de parler d'une action célebre de Monſieur Talon (39), Avocat général au

(69) Denys Talon, Fils d'Omer Talon II du nom. Denys ſuccéda, en 1652, à la Charge d'Avocat général, qui avoit été remplie par ſon Pere.

Parlement, qui, dans la grande jeunesse où il est encore, occupe si dignement la place que feu Monsieur son Pere, l'une des grandes lumieres de son siecle, remplissoit avec tant de gloire, je ne saurois la laisser échapper, sans lui donner une partie des louanges qu'elle mérite, après l'applaudissement de tout le Barreau. Ce fut le vingt-neuvieme jour de Novembre de l'année 1655, en la Cause où soixante-cinq Docteurs étoient Appellans, comme d'abus, d'une Conclusion de la Faculté de Théologie de Paris, par laquelle on avoit donné des Commissaires pour examiner la seconde Lettre de M. Arnauld, Docteur de Sorbonne, pour servir de réponse à plusieurs Ecrits qui avoient été publiés contre sa premiere Lettre, sur ce qui étoit arrivé à un Seigneur de la Cour, dans une Paroisse de Paris. Il y avoit dans cette affaire deux raisons de l'appel interjetté. La premiere, de ce que dans l'Assemblée de la Faculté de Théologie, tenue au College de Sorbonne, le quatrieme jour de Novembre de la même année, où se prit la conclusion que je viens de dire, il s'y étoit trouvé plus de Docteurs des Ordres Mendians qu'il ne s'y en

doit trouver par les Réglemens de la Faculté de Théologie, confirmés par plusieurs Arrêts de la Cour. La séconde, que l'on avoit donné des Commissaires qui étoient les Parties déclarées de M. Arnauld. Surquoi, M. Talon, Avocat général, en l'absence de M. Bignon, son ancien, l'un des plus humbles & des plus savans hommes de la terre, dit pour le Roi & pour les intérêts de l'équité publique, qu'il lui sembloit que c'étoit une nécessité indispensable d'observer les Arrêts dans une question comme celle qui s'offroit à juger, & que sa Charge l'obligeoit d'en procurer l'exécution; qu'au reste, touchant la seconde Cause d'appel comme d'abus, il y avoit un Arrêt du Parlement, donné en faveur de Jacques Merlin, Docteur de la Faculté de Théologie de Paris, qui avoit appellé de ce qu'onlui avoit donné, pour Commissaires & pour Juges, des Docteurs qui lui étoient suspects; par lequel la Cour ordonnoit qu'on lui en donneroit non-seulement d'autres, mais des Docteurs qui ne lui seroient point suspects.

Il remarqua que dans l'ancienne discipline de l'Eglise, un Evêque avoit

quelquesfois écrit contre un Hérétique, dont il fut choisi pour être Juge dans un Concile, mais qu'il ne se trouvoit point qu'il en eût jugé après avoir été récusé; ce qu'il ajouta être bien digne de remarque au sujet dont il s'agissoit. Et de fait, dit-il, combien y a-t'il de Magistrats qui jugent d'un Procès, qui n'en jugeroient pas s'ils avoient été récusés? S. Cyrille avoit bien écrit contre Nestorius, dont il ne laissa pas ensuite d'être Juge dans le Concile d'Ephese, mais il ne fut jamais recusé par Nestorius, qui d'ailleurs ne voulut pas se trouver au Concile, & fut condamné par contumace. S. Augustin écrivit, l'an quatre cens onze, contre Pelagius, & assista au Concile de Mileve, où Pelagius fut condamné. Les Savans ne demeurent pas bien d'accord de l'année de ce Concile: car les uns disent qu'il fut tenu en quatre cens deux, & les autres en quatre cens seize: mais quoi qu'il en soit, S. Augustin a décidé la question, au second Livre contre Julien, au Chapitre dixiéme, [illegible] Julien par le témoignage des [illegible], contre qui l'on ne [illegible] dans cette Cause, [illegible] jamais combattu [illegible]: car

vous n'êtiez pas encore en état, dit-il, que nous puſſions débattre contre vous pour ce regard : *Nondum enim extiteratis, contra quos ſuſciperemus de hac quæſtione conflictum*; & plus bas. Quand ils prononcerent leurs jugemens dans cette Cauſe, ce fut ſans aucune préoccupation d'amitié ou de haine pour vous & pour nous. *Quando de illa cauſa ſententias protulerunt, nullas nobiſcum vel vobiſcum amicitias attenderunt, vel inimicitias exercuerunt, neque nobis neque vobis irati ſunt, neque nos neque vos miſerati ſunt.* Pour montrer que ſi l'on eût pu dire le contraire, S. Auguſtin fût demeuré d'accord de ne les pas oppoſer à Julien. Il fit voir enſuite, par un paſſage illuſtre du même Saint, avec quelle reſtriction il oppoſe à Julien le Pape Saint Innocent premier & Saint Jérôme : *Ex quibus (Patribus) Papam Innocentium & Presbyterum Hieronymum retrahere fortaſſe tentabis, iſtum quia Pelagium Celeſtiumque damnavit, illum quia in oriente contrà Pelagium Catholicam fidem pro intentione defendit*, & le reſte. Surquoi il faut remarquer que Saint Auguſtin n'eut point oppoſé le Pape Saint Innocent à Julien, ſi Pelagius n'eût autrefois loué le Pape

Innocent; & il n'oppose S. Jérôme à Julien, qu'en ce qu'il avoit écrit, avant que Pelagius eût dogmatisé. *Non enim ejus sententiam posui, quam tempore inimicitiarum contra vestrum tenuit defendit errorem, sed quam posuit in scriptis suis, liber ab omni studio partium, & antequam vestra damnabilia dogmata pullularent.* Et il rend en ce lieu-là même une belle raison de ce qu'il n'opposoit point les Livres qu'il avoit faits contre Pelagius.

Il emploïa un passage de l'Epître de Saint Jean Chrisostome au Pape Innocent I, par laquelle il dit, qu'il n'étoit pas équitable que Théophile d'Alexandrie fût son Juge, parcequ'il étoit son ennemi, & qu'il n'étoit pas raisonnable que ceux de l'Egypte jugeassent ceux de la Thrace, & particulierement Théophile, qui s'étoit déclaré contre eux; & n'oublia pas sur ce propos ce que le Pape Innocent en écrivit à Theophile, par où il fit voir que le Pape Innocent ne laissa que la qualité de Partie à Theophile, & non pas celle de Juge : *Si conscientiæ confidis, tu quoque judicio accurre ad Synodum proximè in Christo celebrandam, & illic juxta Nicæni Concilii Canones & Decreta contende.* De-là il se souvint

de l'exemple mémorable d'Eutiches; qui récusa les Légats du Pape Leon, pour avoir été régalés par Flavien, Evêque de Constantinople, qu'il tenoit pour son Ennemi, & en rapporta même les paroles de la premiere Action du Concile de Calcedoine. Ces Légats étoient les mêmes qui furent envoïés au second Concile d'Ephèse, qui eut un bon commencement & une mauvaise fin.

Puis il descendit au Concile de Constance, où les Hussites récuserent Jean Gerson, Chancelier de l'Eglise de Paris. Les Peres du Concile, dit-il, n'alléguerent point qu'on ne pouvoit récuser un Docteur en matiere de Foi; mais en supposant que cela se pouvoit faire, le Cardinal de Florence, François Zabarella, qui fut un fameux Jurisconsulte, prit la parole au nom du Concile, & dit, comme en s'étonnant de la récusation des Hussites: *Dicitis, ô Hussitæ, Cancellarium Parisiensem vobis suspectum existere, qui tamen usque adeo superexcellens Doctor est, qualis in tota Christianitate vix reperiri queat:* comme il est rapporté par Cocleus dans son Histoire des Hussites. Ensuite il fit voir avec une grande éloquence, que si les Parties demeuroient

Juges, la Censure qui pourroit être faite, auroit un effet tout contraire à celui qu'elle devoit avoir, & finit son Plaidoier par un beau trait de Gerson, tiré du Livre qu'il a fait, *De examinatione Doctrinarum*, où il dit que la Censure des Livres peut être commise à une Faculté de Théologie, *Modo habeat Doctores non partiales, non seductos, non factiosos, non invidos, non sæculari potestati vel spirituali plus faventes quàm veritati, alioquin tolerabilius esset nullos Doctores habere, quàm tales pati.*

Vers le milieu de son action, il parla de la constitution du Pape Innocent dixieme, de laquelle les Avocats de part & d'autre avoient amplement discouru, & dit qu'il n'empêchoit point qu'on ne lui portât tout le respect qu'elle pouvoit mériter; mais qu'elle ne pouvoit faire de Loi dans le Roïaume, puisqu'elle n'avoit point été vérifiée ni enrégistrée dans les Cours souveraines; & que pour la regle infaillible de la Foi, on ne reconnoissoit en France qu'un Concile universel, qu'autrement il faudroit reconnoître la Bulle *Unam sanctam*, de Boniface huitieme, qui prétendoit que tous les Roïaumes & tous les Etats

dépendoient du Pape, & qu'il faudroit pareillement reconnoître les Monitoires que Sixte cinquieme fulmina contre les Rois Henri troisieme & Henri quatrieme, pour des Pieces auxquelles il faudroit se soumettre. Tout cela avec une force de mémoire, d'éloquence & de raisonnement, qui n'est pas imaginable, pendant cinq quarts d'heures, avec l'admiration & l'étonnement de tous ceux qui eurent le bonheur de l'ouir.

Il semble que M. l'Avocat général, sur le point des Récusations, pouvoit ajouter un illustre passage d'un avis du Pape Gelase, donné à Faustus, envoïé à Constantinople par le Roi Theodoric, où il dit : „ Je leur demande en „ quel lieu se pourra rendre le juge- „ ment qu'on prétend ? Sera-ce chez „ eux-mêmes, où les propres Enne- „ mis seront Juges & Témoins ? Mais, „ ajoute-t-il, ni les choses humaines, „ ni l'intégrité de la Loi divine, ne se „ doivent point commettre à un sem- „ blable Jugement. Sans mentir, ce passage ferme la bouche à ceux qui disent qu'en des Causes de Religion, on ne peut récuser des Juges, quand ils seroient Ennemis déclarés, bien que la récusation ait lieu en Affaires ci-

viles ; & le jugement du Pape Gélase est formellement contre cela. Mais il n'est pas toujours nécessaire de rapporter toutes les preuves qui peuvent servir pour la justification d'un fait comme celui-ci.

Les Commissaires députés aïant été maintenus, sans avoir égard aux Causes d'appel, comme d'abus, ni aux généreuses Conclusions de M. l'Avocat général, ont fait leur rapport à la Faculté de Théologie, qui n'a pas encore prononcé son Jugement sur les deux points, l'un de fait, & l'autre de droit, dont quelques-uns reprennent la seconde Lettre de M. Arnauld. Sur quoi ce Théologien, d'une vertu sans reproche, & d'une naissance honorable, a fourni en quatre jours des défenses, auxquelles ses Accusateurs n'ont point encore fait de réponse, quoiqu'on l'eût pu espérer & de leur suffisance & de leur propre engagement dans l'Assemblée de la Faculté, qui fut tenue le Vendredi dixieme jour de Décembre 1655, pour manifester à tout le monde la justice de leur accusation, & pour convaincre celui qu'ils avoient accusé (70).

(70) Voïez l'Histoire de la Vie & des Ouvr de M. Arnauld, & sa *Justification*, &c. en 3 Vol.

Cependant ne faut-il pas déplorer qu'il se trouve des gens assez inhumains, qui, sans qu'on leur ait jamais rien dit, ni qu'on ait jamais écrit la moindre chose contre leurs Livres furieux, & qu'on pourroit même dire n'avoir nul intérêt dans les disputes qui se sont agitées (je ne parle point ici des Peres Jésuites, dont les Ouvrages, dans cette dispute, ont toujours été considérés,) se sont efforcés, par les artifices d'une éloquence outrageuse, d'émouvoir toutes les Puissances souveraines contre des Personnes innocentes & parfaitement soumises à l'Eglise & au Roi, pour les exterminer, parcequ'elles ne sont pas entierement de leurs avis? Ils veulent qu'on les oblige de se rétracter. Sera-ce donc de leur humble obéissance & de leur soumission raisonnable? Cela s'appelle-t-il un bon moïen d'empêcher les Schismes? Et ne serons-nous jamais plus réservés à juger de notre Prochain sur de simples conjectures, quoiqu'il nous soit si expressément défendu par celui de qui nous sommes trop glorieux d'être, non seulement les Disciples, mais encore les Enfans, les Freres & les Cohéritiers? Il est question de cinq Propositions, qu'on a présentées au

Innocent dixieme, comme ex-
es du Livre de Jansenius, lesquel-
a Sainteté a condamnées par sa
titution de l'année 1653. On les
amne sincérement avec lui, en
que lieu qu'elles se trouvent, &
toute l'étendue des termes aux-
s elles sont conçues, sans y rien
ter ou diminuer. Que veut-on da-
age? Il faut reconnoître, dit-on,
lles sont dans Jansenius, comme
ape l'a dit, & comme trente-huit
ques de France, qui se trouverent
ris, chacun d'eux pour ses affaires
iculieres, en l'année 1654, l'ont
dans les deux Lettres qu'ils ont
iées, ou bien, *On évitera mal ai-*
nt ce qui est de plus dangereux &
lus tragique, pour parler aux ter-
de l'Auteur du Livre de la vraie
actation des Sectaires. Mais ni le
, ni les Evêques de France, qui
ouverent à Paris en l'année 1654
y être assemblés par députation
eurs Eglises, n'ont point fait de
titution, par laquelle ils aient dit
quiconque niera que les cinq Pro-
tions condamnées par le Décret du
it Pere soient dans le Livre de
senius intitulé *Augustinus*, soit
athême; & puis, cela n'étant autre

chose qu'une Question de fait, il est aisé d'en convaincre tout le monde par la seule lecture, sans la fulmination des Anathêmes, en citant ou faisant voir les pages & les lignes du Livre où elles se trouvent. Et puis le P Innocent, qui étoit alors vivant, ne pouvoit-il pas être consulté bien aisément, pour apprendre de lui-même quelle étoit sa pensée sur ce sujet, sans se mettre en peine de la savoir d'ailleurs? Je connois quelques savans Hommes, qui, n'aïant pas lu tout l'Augustin de Jansenius, ne veulent pas nier que les Propositions condamnées ne soient dans son Livre, puisque des Personnes de grande autorité assûrent qu'elles y sont; mais ils auroient beaucoup de satisfaction qu'on eût la bonté de les leur y faire voir dans les mêmes termes qu'elles sont conçues, sans rien changer, ni ajouter ou diminuer, afin qu'il n'y eût plus de lieu d'en disputer. Cependant j'ai appris de la bouche d'un Prélat illustre, que six cens Personnes les y ont vues, comme lui; mais il ne se ressouvenoit pas des lieux où elles étoient; & d'autres estiment qu'elles n'y sont point du tout (71).

(71) Voïez les deux Apologies de Jansenius, le Journal de Louis Gorin de S. Amour, &c.

Je ne ſais plus où il faut chercher la bonne foi, & j'ai grand regret de voir qu'on ſe rende difficile à ſe païer de raiſon, & que la piété ſoit ſi peu reſpectée. Il n'y a rien qui ne s'envenime; & les Ecrivains ſe déchirent impitoïablement, ſans ſe vouloir entendre avec cet eſprit de charité & de paix, ſi recommandable aux Chrétiens, ni même ſans ſe faire de quartier, comme s'ils avoient à faire à des Ennemis exécrables. On coupe le raiſonnement des gens par le milieu; on démembre les périodes entieres; on retranche d'un diſcours complet des circonſtances & des preuves conſidérables; & on impoſe tout ce qu'on veut aux foibles & aux ignorans. Il faut que je confeſſe, pour mon particulier, que j'y perds toutes mes meſures, & que la doctrine, l'éloquence & le bon ſens n'y ſervent plus de rien, puiſque tout cela eſt mis en pieces par d'autres Ecrivains, qui voient ou qui diſſimulent de voir tout le contraire de ce que nous voïons. Je ne réſiſte point au torrent, & je cede à la multitude; mais j'oſe eſpérer que ceux, qui ne seront point préoccupés, en opineront quelque jour autrement. La Poſtérité ſera plus équitable que

nous ; & Dieu fera juſtice à tout le monde. *Exurge Deus, & judica cauſam.*

Fin de la ſeconde Partie.



MEMOIRES



MEMOIRES
DE MICHEL
DE
MAROLLES,
ABBÉ DE VILLELOIN.

TROISIEME PARTIE,

Contenant plusieurs Traités sur divers Sujets curieux.

A M. DE MONTMOR (1), Conseiller du Roi en ses Conseils, & Maître des Requêtes.

MONSIEUR,

M'ÉTANT insensiblement engagé à continuer les entretiens que j'ai donnés au Public dans la seconde Partie de mes Mémoires, que vous avez hono-

(1) Louis Henri Habert de Montmor

rés d'un accueil favorable, je quitte ſans peine des Labeurs plus difficiles, où je pouvois néanmoins me promettre quelque ſorte de ſuccès, par l'habitude que je m'y ſuis acquiſe, après une longue étude dans un grand loiſir. Mais, ſans vous ennuïer d'un compliment ſuperflu, dont l'on embellit ſouvent les Préfaces & les Epîtres préliminaires, permettez-moi, Monſieur, que j'examine dès l'entrée de mon Livre, ſi c'eſt une action bien glorieuſe de blâmer ſon propre Païs; & ſi des François, qui ſe ſont acquis beaucoup de réputation dans les Lettres, & qui ont demeuré quelque tems chez nos Voiſins, dont les mœurs & les coutumes ne leur ont pas déplu, ſont fort équitables, ou plutôt s'ils diſent la vérité, quand ils appellent la France barbare, ou qu'ils préferent toutes les Nations de l'Europe à la Françoiſe, ſi peut-être ils nous font la grace d'en excepter celles qui ont ſuccédé aux Getes, aux Sarmates, & aux Scythes des Anciens.

Un ſavant Homme, entre pluſieurs que j'ai connus, m'en a fourni le ſujet depuis peu dans une Lettre, où il parle de moi à Philotime (c'eſt-à-dire à M. de Martel, Perſonnage de beau-

coup de mérite) laquelle je rapporterai à la fin de mes deux premiers Discours, qui concernent cette matiere. Vous connoîtrez bien par-là, Monsieur, que j'entreprends la défense d'une bonne cause contre un Adversaire éloquent, qui nous imposeroit presque une obligation de croire qu'il parle selon ses sentimens, par le choix qu'il a fait du nom d'*Alethophile* (2) qu'il se donne, si nous ne savions d'ailleurs, qu'il est trop éclairé pour l'avoir fait autrement que par maniere de récréation; bien que je souhaiterois, qu'on ne mît jamais en jeu les Questions sérieuses, que pour les agiter sérieusement, & selon les persuasions de son cœur. Ce qui me pourra encore fournir la matiere d'un autre Traité, que me suggere un Théologien de grand mérite, qui témoigne avoir tant de passion pour les importantes vérités, par les recherches qu'il en fait incessamment, avec un esprit parfaitement éclairé, & un soin très laborieux.

(2) *Ami de la vérité.* L'Abbé de Marolles désigne ici Samuel de Sorbiere, qui a pris le nom d'*Aletophilus*, dans deux Lettres latines; la premiere, contre Riolan, insérée dans les Observations anatomiques de Pecquet; la seconde, dans la Lettre dont il s'agit ici, *de vitanda in scribendo acerbitate.*

PREMIER DISCOURS.

S'il faut ajoûter foi aux raisons de ceux qui appellent Paris & les François, Barbares.

C'ETOIT environ la fin du mois de Septembre de l'année 1656., que les grandes chaleurs de l'Eté étant passées, nous jouissions dans Paris de toutes les douceurs du repos & de la belle saison. Il n'y avoit que dix jours que la Reine Christine de Suede, qui nous a laissé tant d'admiration de son esprit, & de ses rares qualités, après avoir témoigné l'estime qu'elle faisoit de la France, & de l'accueil qu'elle avoit reçu dans la Capitale du Roïaume, étoit allée à Compiegne, où la Cour l'attendoit avec beaucoup d'impatience, quand nous entretenant de cette admirable Princesse dans une compagnie de Gens doctes, où furent lus quelques vers composés à sa louange par les plus beaux Esprits du tems, & entr'autres un Sonnet de M. l'Abbé le Camus (3), qui fut estimé digne

(3) C'est Etienne le Camus, qui fut depuis Evêque

de la réputation de ſon Auteur, nous vînmes à parler du bonheur, & de la gloire des Nations, lorſqu'elles ſe trouvent honorées de Perſonnes d'un tel mérite. Là-deſſus, venant auſſi à conſidérer les avantages de la France, par les grandes eſpérances que donne la jeuneſſe du Roi, qui joint la valeur, la ſageſſe & la piété, à la beauté de ſa Perſonne, je ne ſais comme, ſans y penſer, nous étant engagés à parler de l'humeur des Nations, M. de S. S. (4), qui a voïagé en divers Païs, & qui ſait mille belles choſes, entreprit de blâmer les François, & voulut bien même donner le nom de Barbare à la Ville de Paris. Je crois que c'étoit de gaieté de cœur, & cela fut ainſi jugé par toute la Compagnie: mais, comme il nous parut un peu fort dans les raiſons qu'il alléguoit pour maintenir ſon opinion, je lui dis que tous les Païs avoient leurs biens & leurs maux; & qu'à le bien prendre, ils étoient tous bons & tous mauvais, parcequ'il n'y en a pas un ſeul où il n'y ait de fort bonnes choſes, ni pas un ſeul auſſi, qui ſe puiſſe glo-

de Grenoble, & Cardinal. Son Sonnet eſt ci-après, à la fin du deuxiéme Diſcours.

(4) De Sorbiere.

rifier d'être exempt de malice, & de corruption ; mais qu'entre toutes les Nations de l'Europe, la nôtre avoit ce malheur, avec toute ſon abondance, & toute la civilité de ſes Peuples, d'avoir élevé pluſieurs Perſonnes fort ſincéres & pleines de grande opinion d'elles-mêmes, qui ne faiſoient point de ſcrupule de déchirer ſa réputation, & de ſe déshonorer par leurs propres témoignages : que néanmoins la France en avoit un bien plus grand nombre d'autres, parfaitement bien éclairés, qui n'étoient pas de leur avis : mais que quand cela ne ſeroit pas, il y avoit lieu de croire, par la ſuffiſance de ceux qui diſoient ſi franchement leur penſée ſur ce ſujet, que la France étoit trop heureuſe de leur avoir donné le jour, & que par la même raiſon il falloit donner des louanges à ce que l'on avoit jugé ſi digne de blâme ; puis qu'il faut être même indulgent à une grande multitude, pour le mérite extraordinaire de peu de Perſonnes, & s'abſtenir d'appeller folle une Nation, qui ſe peut vanter d'avoir tant de Sages. Si autrefois dans quelques Villes de l'Idumée (5), il y eût eu dix hommes de bien, avec la

(5) Sodome & Gomor.

Famille d'un ſeul Citoïen (6), l'Ange exterminateur ne leur eût pas imputé le crime, dont-elles furent châtiées avec le ſoufre & le feu, & peut-être qu'elles euſſent été juſtifiées; & un nombre conſidérable d'honnêtes gens ne ſera pas capable de purger la France d'une accuſation ſi outrageuſe!

On répliqua bien là-deſſus, que puis que tant de Perſonnes habiles ſe trouvoient dans le même ſentiment; il y avoit lieu de ſe perſuader qu'on en pouvoit tirer une conſéquence toute contraire. Mais l'on dit, que ces Perſonnes éclairées en beaucoup d'autres choſes, ne l'étoient peut-être guere en cela, ou que du moins elles avoient peu de ſoin de leur propre réputation, & s'exemptoient mal heureuſement du blâme, qu'elles attribuoient à toute la Nation, puiſqu'en voulant ſignaler leur prudence & leur capacité ſinguliere, devant des Gens qu'elles ne pouvoient eſtimer, n'étant pas de leur ſentiment, elles s'expoſoient elles-mêmes avec tout le reſte, à la raillerie de toute la Terre; quoique nos Voiſins & nos propres Ennemis n'euſſent peut-être pas ſi mau-

(6) Loth.

vaiſe opinion de nous, par la proſpérité de nos affaires, & par la longue durée de cet Empire floriſſant.

Voïons donc ſur quoi nos cruels Amis fondent en cela leur raiſonnement, qui étant débité avec l'éloquence qui ne leur manque pas, ſeroit capable d'étouffer dans les eſprits foibles les tendreſſes de cet excellent amour, que chacun de nous doit avoir pour ſa chere Patrie; puiſqu'ils s'efforcent de leur en ôter l'eſtime. A les ouir parler, on s'imagineroit que les Diſciplines n'ont point d'accès en ce Roïaume, & qu'il n'y a point de Magiſtrats, (je le laiſſe à penſer) ni de Puiſſances capables d'y faire obſerver les juſtes Loix contre le déſordre & la confuſion. Cependant, où eſt-ce que les Sciences & les Arts floriſſent davantage que dans nos grandes Villes, & ſur tout dans Paris? Et l'autorité abſolue eſt-elle plus inviolable chez nos illuſtres Voiſins, que chez nous? *Si eſt-ce*, nous dit-on, *qu'il faut renouveller fort ſouvent les mêmes Edits, pour réprimer la licence du Peuple, & ſi l'on en vient encore rarement à bout.* Il eſt vrai qu'on a fait pluſieurs Edits, mais ce n'a pas toujours été pour réprimer l'inſolence : & il s'en eſt fait

de diverſes eſpéces ; les uns pour un tems & dans des occaſions ſingulieres ; quelques autres pour impoſer ſur les Peuples des charges un peu péſantes, quoique ce ſoit pour ſon bien, puiſque c'eſt pour la neceſſité des affaires, ou pour des intérêts d'Etat, ou des cauſes politiques qu'il n'appartient pas à tout le monde d'examiner ; pluſieurs pour abolir de mauvaiſes coutumes, où pour en établir de bonnes ; & quoique tous ſoient dignes de reſpect, étant émanés de la puiſſance vénérable de la Roïauté, ſi eſt-ce que tous ne ſont pas chéris également, ni obſervés de la même ſorte, pour n'être pas autoriſés ni maintenus par des vigilances pareilles. Mais les Edits qui ne tendent qu'à l'établiſſement de quelque formule de droit ou de juſtice, ou de réglement pour les uſages, ne ſont-ils pas auſſi religieuſement obſervés que les anciennes coutumes de chaque Province ?

On nous dit, *que les Italiens*, par exemple, *ſont beaucoup plus graves que nous dans toutes les cérémonies, & qu'ils y gardent bien mieux les Loix de la bienſéance, ſans qu'il s'y paſſe les moindres déſordres.* Ils ont peut-être plus de loiſir que nous d'y penſer, &

ils en font une partie de leur essentiel : mais pour en parler sainement, cela dépend de la vigilance & des soins de ceux qui commandent, comme nous l'avons vu souvent pratiquer du tems du feu Roi, sous la puissance de M. le C. de R. (7), qui avoit si bien trouvé l'art de se faire obéir. Sans cela, les foules du Peuple, qui à la vérité ne sont pas toujours fort discrettes, peuvent bien faire le désordre en France, comme en tout autre Païs, où l'on lui donne toute sorte de licence. Mais quoi qu'il en soit, dans les grandes Villes comme Paris, où le Peuple est si nombreux, l'ordre en certaines choses s'y met plus mal-aisement qu'ailleurs, & dépend seulement des Officiers établis avec les marques de l'autorité souveraine, pour les faire observer; desorte que s'il y a quelque chose à désirer en cela, on n'en doit point tant attribuer le blâme au naturel de la Nation, qu'au peu de souci qu'en prennent les Seigneurs, qui d'ailleurs voudroient contenter tout le monde, & ne désobliger personne : ce qui est beaucoup moins une marque de Barbarie, que de quelque sorte de civilité, quoi-

(7) Le Cardinal de Richelieu.

qu'elle ne soit pas toujours la plus commode du monde.

Au reste, pour toutes ces Processions, Calvacades, & Entrées de Ville, qui se font à Rome, & dans les autres Villes d'Italie & d'Espagne, avec tant d'ordre que le Peuple ne s'empêche point dans les rues pour les voir & pour les admirer tout ensemble, nous n'avons pas grand sujet de leur en porter envie, non plus qu'aux cérémonies des Festins, & des Diettes d'Allemagne, parceque pour en parler sainement, tout cela n'en vaut pas la peine, n'étant que des amusemens & des spectacles inutiles: outre que l'on en fera bien autant parmi nous, toutes les fois qu'on le jugera à propos, comme nous avons appris de l'Histoire, qu'il se fit aux Nôces de M. Joyeuse (8), sous Henri III; au Couronnement de la Reine Marie de Médicis sous Henri IV. (9), & au Carousel de la Place roïale en l'année 1612, sous le feu Roi; sans parler de la cérémonie des Chevaliers du S.

(8) Anne de Joyeuse, Duc & Pair, & Amiral de France, &c. Son Mariage avec Marguerite de Lorraine, Sœur puînée de la Reine Louise, Femme d'Henri III, est de 1581. Il en est parlé dans l'Hist. de M. de Thou, L. 74, & dans le Journal d'Henri III., *page* 130.

(9) En 1610.

Eſprit, que je vis à Fontainebleau, le jour de la Pentecôte de l'année 1633, où toutes choſes furent ſi bien réglées, qu'il n'y eut rien à déſirer, & qu'il ne s'eſt rien vu de plus ajuſté. Mais quand cela n'auroit point été ſi bien qu'il le fut, pour montrer qu'il ſe pourra toujours, ſi l'on s'en veut donner la peine, & quand le Peuple ſe preſſeroit encore avec plus d'indiſcrétion qu'il ne fait pas pour voir quelque nouveauté, à quoi la curioſité porte aſſez tous les hommes; quel ſi grand ſujet y a-t-il en cela d'inſulter ſur ſon naturel, pour une choſe legere & ſi paſſagere, où il emploie peu de tems, au lieu que les autres y en perdent beaucoup, faiſant leur capital de choſes inutiles, dont il ne demeure que des fantômes ridicules dans l'eſprit?

Curioſitas abeſto nimia, & ſancta eſt ignorantia.

» Si les François, *dit-on*, avoient
» la prévoïance & le jugement de nos
» Voiſins, leurs Villes ſeroient-elles
» vilaines, comme elles ſont? Leurs
» maiſons ne ſeroient-elles pas mieux
» ajuſtées? Elles auroient de belles
» avenues, & leurs meubles ſeroient
» propres, s'ils ne pouvoient être

» somptueux. *On ajoutoit à cela pour*
» *montrer notre Barbarie*, que les des-
» seins de nos grands bâtimens de-
» meuroient toujours imparfaits, sans
» excepter celui du Louvre, *quoique*
» *d'ailleurs on ne puisse nier qu'il ne*
» *soit merveilleux*, *sans oublier* le peu
» de soin qu'on a, comme en Italie, des
» riches Ameublemens, des Peintu-
» res, des Statues, des Jardinages,
» des Bassins de Fontaines, des Boca-
» ges & des Canaux. *Considerant d'ail-*
» *leurs* la ruine de nos grands che-
» mins, la dépense excessive que l'on
» fait dans les Hôtelleries en voïa-
» geant, la pauvreté des Villages,
» la désolation de toute la Campagne,
» & la patience nompareille des pau-
» vres Païsans, qui gémissent depuis
» si long-tems. « Comme si c'étoit une
Barbarie, d'obéir & de souffrir pour
la crainte des Loix, & pour les res-
pects qui sont dus à la souveraine au-
torité.

Certes voilà bien des choses, dont, s'il est permis à quelqu'un des nôtres d'aigrir notre douleur par des reproches amers qui nous font monter la rougeur sur le front, il ne nous sera peut-être pas défendu de nous conserver, si nous pouvons, la bonne re-

nommée, qui eſt le bien le plus p
cieux qui nous reſte. On veut
d'abord que nos Villes n'ont p
graces, ni la beauté de la jeuneſſe
comme pluſieurs Villes d'Allemag
& des Païs-bas; & je vois bien qu'
veut parler des boues de Paris, d
vieilles murailles, & de quelques
portes aſſez laides de cette grande Ville, de ſes rues mal pavées, de ſes Gués & de ſes Ports mal entretenus. Mais quand tout cela ſeroit de la ſorte qu'on le dit, que demande-t-on de ſes Citoïens, pour en réparer les défauts? N'y contribuent-ils rien autre choſe que leurs ſouhaits? Et puis ces ſortes d'incommodités ſe peuvent-elles toujours éviter dans un grand Peuple? Rome n'en étoit pas exempte, quand elle étoit dans ſon plus grand luſtre.

C'eſt avec la même juſtice qu'on nous fait des comparaiſons des ſuperbes Entrées des Palais d'Italie, avec celle du Château du Louvre, qui n'eſt que dans le pinacle d'un Jeu de Paume. Nos Rois, qui occupent cette demeure, ne ſe ſont pas encore donné le loiſir d'en achever les Bâtimens, qui ſont ſi bien commencés. Mais quelques imparfaits qu'ils ſoient, ne

t-ils pas d'une ſtructure merveil-
ıſe ? Et ſi l'édifice en étoit accompli,
én eût-il jamais un plus grand
c un mieux entendu ? Il le ſera peut-
être quelque jour (10) ; & ſi les cho-
ſes continuent dans Paris de l'air que
nous les avons vues avancer depuis qua-
rante-cinq ans, il y a grande apparen-
ce que dans un ſiecle d'ici, Paris ſera
la plus belle choſe du monde (11).
Cependant que peut-on trouver à redi-
re à la magnificence des Sales, & de
toutes les Chambres du Palais où l'on
rend la juſtice ? Celui d'Orléans n'a-t-
il rien d'auguſte ? Et tout le luxe de
l'Italie n'a-t-il pas été porté dans ceux
qui ont été honorés du ſéjour & des
ſoins des deux Cardinaux, Miniſtres
l'un aprés l'autre ; ſans parler de plus
de cinq cens Maiſons admirables de
Particuliers, ou Hôtels de Princes,
ſemés en divers endroits de cette opu-
lente Ville ? Deſorte que ſi l'on veut
juſtifier la politeſſe d'une Nation par
ce moïen-là, il y en aura peu d'au-
tres, qui le puiſſent emporter au-de[illegible]

(10) Voyez ſur cela *l'Ombre du grand Colbert*, par M. de La Fond de Saint-Yéne, & autres Ecrits faits ſur ce ſujet dans ces dernieres années.

(11) On y a fait beaucoup d'autres embelliſſemens, depuis le tems où l'Abbé de Marolles écrivoit ceci.

ſus de la France, dont la Campagne ne ſe trouve pas moins ornée que les Villes. Et de fait, ſans ſortir des environs de Paris, on y peut nommer, à dix lieues à la ronde, dix mille Villes ou Châteaux, ce qui ſeroit preſqu'incroïable, ſi des Etrangers mêmes, Leandro(12). qui en ont fait la recherche, ne l'avoient exactement obſervé, avouant franchement qu'ils n'ont rien vu de ſemblable dans tous les Païs, où ils ont voïagé.

Il me ſemble que ſi j'avois entrepris de faire la deſcription de quelques-uns des principaux Hôtels de Paris, outre les Maiſons roïales, qui ſont ſi amples & ſi magnifiques, on n'en concevroit pas une moindre idée, que de tout ce qu'on a conté de rare & de merveilleux des Païs éloignés. N'eſt-ce pas une choſe étonnante, que dans un ſeul Village autour de Paris, l'on puiſſe compter plus de vingt Maiſons ou Jardins conſidérables, qui ſeroient ailleurs de grands Palais, & que d'une ſeule Montagnette, je veux dire du ſeul Mont Valérien, l'on decouvre, de la vue, en ſe tournant de

(12) C'eſt Léandre Alberti, de Boulogne en Italie, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, mort en 1552, ou l'année ſuivante.

tous les côtés, jusqu'à cent trente-deux Villages ou Clochers, à compter l'admirable Paris pour un seul ? Quelles sont les Fontaines de S. Clou, de Ruel, de Rongis, d'Essonne, de Fontainebleau & de Liancour ? Quels Parcs sont plus amples & plus diversifiés que ceux de Boulogne, de Vincennes, de S. Germain-en-Laye & de Grosbois ? Quelles Terrasses sont de plus grande dépense, que celles de Chilli, de Maisons, de S. Mandé, & de Meudon ? D'où decouvre-t-on de plus riches Païsages que de Dammartin, de S. Germain, de Mont-Morenci, de Mont-le-Heri ? Où est-ce que les plants d'Arbres, & les Vignobles sont mieux cultivés pour porter des fruits en abondance ? Il ne faut donc pas que l'on dise qu'il y a des choses, qui nous manquent de ce côté-là, puisque l'industrie n'y contribue pas moins que la nature du Climat, qui est, sans mentir, l'un des plus doux & des plus heureux, qui soit sur la terre ; sans que pour cela, nous soïons d'avis d'en tirer aucun avantage pour insulter aux autres Provinces, ni au reste des Nations, qui ont toutes leurs beautés & leurs perfections : car, pour en dire la vérité, la Nature a ses agrémens & ses commodités en tous

lieux, & chaque Païs eſt content de ſes coûtumes & de ſes façons d'agir, *Naturam minùs veremur, quam ipſam conſuetudinem.*

Quant aux meubles ſomptueux, nous pouvons dire que ceux, qui ſont devenus riches en France en fort peu tems, par l'incommodité de tout le reſte, à cauſe des miſeres que la guerre porte en tant de lieux, n'ont en cela que trop imité nos Voiſins, qui ont pris le luxe des ſiecles & des Nations Barbares.

Barbarico poſtes auro ſpoliiſque ſuperbi
Procubuêre.

Car, quoiqu'il en ſoit, cet or eſt appellé c orrupteur.

Corruptore auro fluxit adulterium.

Et les Anciens, qui n'avoient pas le ſens mauvais, en déteſtant l'avarice, donnoient aux Richeſſes le nom de Barbares.

Barbaricæ ingeniis anteferantur opes.

De-là vient qu'un P[illegible] qui ſe plaignoit ſous l'Empire de Domitien, des maux que l'abondance avoit apportés de ſon tems, diſoit que l'argent, toujours accompagné de l'inſolence;

avoit jetté parmi les bons Citoïens les mœurs des Etrangers, & que les molles richesses avoient corrompu le siécle par un infâme luxe.

Prima peregrinos obscœna pecunia mores
Intulit, & turpi fregerunt sæcula luxu
Divitiæ molles. *Juvenal. Sat. 6.*

Et décriant ailleurs l'origine du débordement des vices. Autrefois, dit-il, une petite fortune maintenoit la chasteté des Femmes Romaines; & le travail, les veilles, l'exercice continuel aux ouvrages de Laine de Toscane, les mains endurcies à la peine, Annibal aux portes de la Ville, & les Maris en garde sur la Porte Colline, ne permettoient point que les vices approchassent des petits toits. Maintenant nous souffrons les maux d'une longue paix. Le luxe, *plus dangereux & plus cruel que les armes*, nous surmonte à son tour, & vange l'Univers, que nous avons assujetti.

Nunc patimur longæ pacis mala, sævior armis.
Luxuria incubuit, victumque ulciscitur orbem

Il ajoûte ensuite: nul crime ne s'est absenté de nous, il n'y a point de mauvaise action, causée par les impudicités, qui nous ait abandonnés. Dès le

moment qu'a péri la pauvreté Rc
ne, les vices des Sybarites, accoı
gnés du luxe de Rhodes, de Mile
de Tarente, ont passé jusques sur
Montagnes.

Nullum crimen abest facinusque libidinis
quo
Paupertas Romana perit.

Il ne faut donc pas conclure des n
somptueux, ni des Statues de ma
ou de porphire, ni de ce luxe fan
dont les Riches peuvent seuler
jouir, que les Nations, qui s'y a
quent davantage, soient plus p
ou plus civiles que celles qui
soucient le moins, où bien il fau
condamner toute la modestie des
losophes, qui se pouvoient si aisér
passer de tant de choses superflues
la vertu de ces illustres Romains
du Char de Triomphe s'en ret
noient à la Charrue, auroit bien
du son crédit, si son austérité n
toit le nom de Barbare. Les Anci
ce compte-là eussent dû préférer le
cle de Néron à celui de Saturne :
constance des Martyrs durant les
sécutions les auroit rendus ridicu
au lieu de leur avoir mis des pal
glorieuses entre les mains.

Pour les Peintures, les Statues, & les nobles Architectures, quoique l'Art de les mettre au point qu'elles sont aujourd'hui parmi nous ne soit pas originaire de la France, si est-ce qu'il y regne de longue main; & les Italiens mêmes dont l'on célebre si fort l'industrie à cet égard, l'ont tiré des Grecs & des autres Nations, qu'ils appelloient Barbares; ce que Varron, Pline, & Vitruvé justifient en divers endroits de leurs Livres, & Virgile ne s'en tait pas dans son Livre VIe. de l'Ænéide, où il fait ainsi parler Anchise à son Fils Enée, l'instruisant dans les Champs-Elisiens des bons avantures de sa postérité. Il y en aura plusieurs, dit-il, qui sauront animer leurs Ouvrages sur le cuivre avec tant de politesse, qu'ils sembleront respirer. Je me persuade encore, qu'ils sauront tirer sur les marbres des Visages vivans. D'autres plaideront des Causes devant les Tribunaux des Juges avec une éloquence merveilleuse; ils décriront le cours du Ciel, & représenteront les mouvemens des Astres, qui se levent sur l'Horison. Mais toi, Romain, & qu'il t'en souvienne, tu régiras les Peuples sous ton Empire, ton métier sera de préscrire des Loix durant

la paix, d'épargner les Sujets, dompter les Superbes.

Excudent alii ſpirantia mollius æra,
Credo equidem, vivos ducent de m vultus;
Orabunt cauſas melius; cœlique meatu
Deſcribent radio, & ſurgentia ſydera
Tu regere imperio populos, Roman mento. &c.

Tout cela pour montrer, que le mains vertueux ne cherchoient ce côté-là leurs avantages au-deſſ Barbares. Ce n'eſt pas en effet c blâme aucune de ces belles co ſances, je les tiens mêmes dign louanges; & les François les cul depuis fort long-tems avec bea de ſoin : mais je veux montrer p que ſi nous en avons tiré quel unes des Etrangers, & ſi l'on des Romains, qui étendirent aut leur Empire dans les Gaules, c dont l'on nous fait en cela des co raiſons odieuſes, les ont priſes é ment d'ailleurs comme nous; & Académies ſi floriſſantes, depu ruine de cet orgueilleux Empire tous les beaux Arts que nos ont portés à un ſi haut point, trent bien que nous ne devon

être si lâches, que d'avouer qu'ils soient nos Maîtres, ou que nous leur sommes inférieurs, nous qui à notre tour avons tenu l'Empire du Monde, & qui avons été si recommandables pour la discipline militaire, & pour la gloire des Lettres.

Mais après cela un François, qui veut appeller la France *Barbare*, & qui la nomme *sa chere Patrie* en même tems, ajoutant » que la ruine de nos grands » chemins lui apprend assez, aussi-» bien que nos rues d'Enfer, de Vallée » de misere, des mauvais Garçons & » mauvaises Paroles, dont on n'a pu » s'empêcher de se plaindre & d'expri-» mer les peines qu'on y endure, que » nous aimons le desordre & la confu-» sion, » nous fait un reproche bien injuste : car, par exemple, que veut-il que le Peuple fasse au pavé qui se ruine tous les jours dans le grand chemin, depuis Orléans jusqu'à Paris, que d'y contribuer, comme il fait, par les taxes qui se levent pour ses réparations, & que les tems de Guerre empêchent que l'on n'ait pas les commodités de les y emploïer. Lettre d'Alethophile à Philotime.

Quant aux noms des rues que l'on allegue, je n'en sais pas la raison; & ceux, qui s'étudient à la recherche de

nos Antiquités, auroient bien de la peine à nous l'apprendre (13). Mais c'est avoir beaucoup de fiel que d'en tirer des conséquences si ameres, pour ne rien omettre de tout ce que l'on s'est pu imaginer d'injurieux à la réputation de l'humeur & de la politique des François, sans y oublier les arbres que M. de Sully, pendant son Intendance des Finances, fit planter le long de quelques grands chemins, où les arbres, exposés aux Passans, ne durerent pas long-tems, parcequ'ils n'eurent pas le loisir de croître, comme à la vérité les choses de cette nature là, étant un peu négligées parmi un grand Peuple, sont en danger de ne profiter guere bien, & sur-tout quand l'Entrepreneur du dessein n'a pas trouvé l'art de se faire aimer du Peuple, ou que la nécessité de ses emplois y apporte de l'empêchement. Mais quoi qu'il en soit, bien qu'il n'y ait pas lieu de se promettre beaucoup de discrétion de notre petit Peuple, si est-ce qu'avec toute cette licence effrénée qu'on lui attribue, nous avons, en diverses Provinces, force chemins couverts d'arbres bien plantés, & des pal-

(13) Voïez sur cela l'Histoire de la Ville de Paris, par M. l'Abbé Lebeuf.

lissades naturelles, comme le long des Levées de la riviere de Loire ; & tant de belles & longues avenues, sur les plus grandes routes du Roïaume, qui en sont si agréablement ombragées autour d'une infinité de Châteaux & de Maisons de plaisance, ne font-elles pas assez connoître que les inclinations de nos Villageois ne sont pas si desespérées, qu'on nous les a voulu figurer ? D'ailleurs la Normandie, la Bourgogne, le Languedoc, la Provence, la Touraine, le Poitou & l'Isle de France, se plaignent-elles qu'on leur arrache leurs Pommiers, leurs Vignes, leurs Oliviers, leurs Orangers, leurs Noïers, leurs Pruniers & leurs Cerisiers, qui sont plantés par allées au milieu des champs ? N'avons-nous, pas aux portes de Paris, des campagnes entieres de choux & d'herbes potageres, d'où l'on recueille les denrées qui se portent au marché ? Ces melons & ces fruits qu'on fait semblant de souhaiter pour les passans, ne sont-ils pas en plusieurs endroits du Roïaume sur le bord des grands chemins ?

Que veut-on davantage ? On ne se plaint pas seulement de ces beaux arbres de M. de Sully, qu'on a coupés, on trouve que la dépense qui se fait

dans les Hôtelleries, eſt exceſſive. Certes elle l'eſt à préſent, & ne l'étoit pas du tems de M. de Sully, ſous le regne du Roi Henri IV, ni bien long-tems depuis; mais à qui en doit-on attribuer la cauſe? Pourquoi s'en prend-on à l'humeur avare de la Nation, & non pas à la néceſſité publique, qui enchérit toutes choſes, & qui réduit le Peuple de la campagne dans une grande pauvreté? N'y a-t-il point de Maltôtiers en France? Cependant ceux qui ne ſont pas encore bien vieux, & qui ont voïagé, ſavent que les meilleures hôtelleries du monde ſe trouvoient ſur nos grands chemins, & que la propreté admirable de celles de Hollande, ni les peintures par dehors de celles d'Italie, n'étoient pas capables de leur ôter cette réputation.

Après qu'on s'eſt efforcé de montrer par divers moïens, „ qu'on ne recher-
„ che point en France l'utilité publique,
„ & que tout ce que l'on y voit de grand
„ & de beau, s'y trouve par hazard; on
„ ajoute, qu'*on s'apperçoit même* que
„ dans les rues de Paris, & dans les
„ Places de cette grande Ville, il n'y
„ a point de ſymétrie, en quoi elle
„ eſt non-ſeulement fort différente de
„ l'ancienne Rome, dont la moderne

» retient tant de graces, de sagesse
» & de majesté, mais encore de ces
» Villes de Hollande, où toutes les
» proportions sont bien gardées ». Cependant, sans parler de plusieurs Villes de ce grand Roïaume, qui bien que fort anciennes & fort populeuses, sont pourtant fort belles, & dans des situations agréables & avantageuses, toutes les rues de Paris sont-elles si vilaines que l'on dit? N'y en a-t-il point de droites sur une grande longueur, ni d'ornées de Bâtimens somptueux? Les Places Roïale & Dauphine sont-elles irrégulieres, & les Edifices n'en sont-ils pas construits d'une même symétrie, aussi-bien que ceux des Ponts Notre-Dame, S. Michel du Palais, & de quelques autres lieux? Ce n'est pourtant pas, à mon avis, qu'une proportion si réguliere fasse toujours un si bel effet à la vue. Les diverses Architectures plaisent souvent davantage, & marquent, je ne sais quoi de plus riant & de plus nombreux, dont je ne voudrois point d'autre exemple que les nouveaux Palais qu'on a bâtis dans les Quartiers de Richelieu & des Marets du Temple.

Mais quoi qu'il en soit, cette grande Rome dont l'on parle, avoit-elle toutes

ses proportions si merveilleuses dans ses quatorze Régions, où l'on comptoit un si grand nombre d'Isles? (C'est ainsi que les Anciens appelloient les Maisons entourées de rues, & presque chaque Maison faisoit une de ces Isles.) Il ne faut que lire tant soit peu les Auteurs qui en ont écrit l'Histoire, & l'on verra qu'Auguste, qui la trouva de boue, c'est-à-dire, fort mal bâtie avec de méchans matériaux, la laissa toute de marbre, pour en avoir encrusté quelques-uns en divers endroits; que néanmoins Neron, qui vint depuis, ne la trouva point si admirable, qu'il n'y mît le feu pour la rendre plus belle, ou pour la faire devenir une seule Maison, selon la pensée d'un Ancien, tant il y en avoit dessiné une grande & ridiculement spacieuse, pour son seul logement,

Unaque jam tota stabat in Urbe Domus.

Et qu'ensuite Domitien eut de la peine à le souffrir, tant elle étoit incommode & de mauvaise grace. Ce qui fit écrire à un fort bel esprit de son tems:

Juvenal, ...

Y a-t-il dans Rome quelque Logis de louage, qui puisse admettre le sommeil? Certes on ne sauroit dormir à Rome, sans avoir de grandes incommodités, d'où beaucoup de ma-

» ladiés prennent leur origine; & le
» passage difficile des charettes dans
» les détours des rues étroites, avec le
» bruit injurieux des Chartiers en
» frappant sur leurs bêtes, seroient
» capables d'ôter le sommeil à Drusus
» & à des Veaux marins.

——Nam quæ meritoria somnum
Admittunt? Magnis opibus dormitur in Urbe,
Inde caput morbi. Rhedarum transitus arcto
Vicorum inflexu, & stantis convicia Mandræ
Eripiunt somnum Druso, Vitulisque marinis.

Et ensuite : » Si, dit-il, un homme
» riche est invité à quelque solemni-
» té, il y est porté parmi la foule qui
» s'écarte pour lui faire place; & de
» grands Valets de Liburne le portent
» à force de bras, en courant, dans une
» litiere faite exprès, où il peut lire en
» même tems, ou écrire, ou dormir;
» car on y prend aisément son repos,
» quand la fenêtre est fermée. (Cela
ne ressemble-t-il pas fort à ce que
nous voïons tous les jours à Paris?)
» Avec cela néanmoins il arrivera plu-
» tôt que nous; où il veut aller; quoi
» que nous puissions faire pour nous
» presser, parceque la foule de devant
» nous empêche de passer; & celle qui
» nous suit, nous choque, afin d'avan-

» cer. Celui-ci frappe du coude, cet
» autre, de la rude barre d'une chai-
» se; l'un nous blesse à la tête d'une
» piece de bois; l'autre, d'un gros
» vaisseau qu'il porte; mes jambes
» sont toutes fangeuses, puis on me
» foule de tous côtés avec des piés
» plats, & le cloux d'un soulier de
» quelque soldat s'enfonce dans mes
» orteils.

Ante tamen veniet; nobis properantibus obstat
Unda prior, magno Populus premit agmine lumbos
Qui sequitur: ferit hic cubito, ferit assere duro
Alter; at hic tignum capiti incutit, ille metretram.
Pinguia crura luto; plantâ mox undique magnâ
Calcor, & in digito clavus mihi militis hæret.

A ce compte, le Peuple de Rome n'étoit guere plus discret en ce tems-là, que celui de Paris le peut être à présent.
» Au reste, ajoute-t-il, les juppes re-
» cousues se déchirent dans la foule.
» On voit éclater de loin un long sa-
» pin dans un brancart qui avance, &
» d'autres charrettes entraînent un pin
» qui chancelle sous sa hauteur, & qui

» menace le Peuple en passant. Que si
» l'essieu qui porte des marbres, vient
» à se rompre, cette montagne ren-
» versée écrase tous ceux qui sont au-
» tour.

Scinduntur tunicæ sartæ, modo longa coruscat
Sarraco veniente abies, atque altera pinum
Plaustra vehunt, nutant alte, populoque minantur.
Nam si procubuit qui saxa Ligustica portat
Axis, & eversum fudit super agmina montem,
Quid superest de corporibus?

Mais peut-être que l'on pouvoit marcher la nuit en sûreté dans cette grande Ville, comme l'on fait à présent par la bonne police qu'y apportent nos sages Magistrats. Ecoutons encore ce que dit le même Auteur : « Regarde mainte-
» nant les dangers qu'on a courus pen-
» dant la nuit, & quel espace il y a
» du haut en bas des maisons, quand
» de quelque pot fêlé, ou rompu tout-
» à-fait, qu'on jette par les fenêtres,
» & qui marque sur le pavé l'effort de
» sa pésanteur, tu as couru fortune
» d'en avoir la tête cassée. Tu serois
» mal avisé, si n'aïant point prévu un
» tel accident, tu allois souper en
» Ville, sans avoir fait ton testament.
» Tu te mets en autant de dangers,



» allant ainsi de nuit par les rues,
» qu'il y a de fenêtres ouvertes. Sou-
» haite donc, & fais en toi-même ce
» miserable vœu, qu'elles se conten-
» tent de vuider les grands bassins.

Respice nunc alia ac diversa pericula noctis
Quod spatium tectis sublimibus, unde cerebrum
Testa ferit, quoties rimosa & curta fenestris
Vasa cadunt, quanto percussum pondere signent
Et lædant silicem; possis ignavus haberi,
Et subiti casus improvidus, ad cœnam si
Intestatus eas. Adeo tot fata, quot illa
Nocte patent vigiles, te prætereunte, fenestræ.
Ergo optes, votumque feras miserabile tecum,
Ut sint contentæ patulas defundere pelves.

Il représente ensuite l'indiscrétion des Valets, & la rencontre des Filoux qui ôtent le manteau, & qui battent les Passans. Cependant on n'appelle point Rome barbare pour cela; & Paris seul est digne de cette injure, pour se permettre beaucoup moins de licence. La sagesse des Romains paroissoit dans leur Police admirable pour ce regard, & les François sont accusés d'une imprudence intolérable, pour ne mettre point la sureté toute entiere contre

les Voleurs, allant de nuit par les rues de Paris.

Voilà donc quelque peinture de ce que l'on reproche à notre Capitale, avec cette différence néanmoins que de tout ce qui s'en peut colliger des Livres anciens, & entr'autres de la troisieme des Satyres de Juvenal, il est aisé de juger que Rome étoit beaucoup moins belle avec ses Théâtres, ses Obélisques & ses Colomnes, que Paris n'est laid avec *toutes ses boues, la mauvaise symétrie de quelques-unes de ses maisons, & la saleté de ses Halles & de ses Marchés*; car c'est un autre moïen dont l'on se sert pour blâmer sa police. Je m'assure que l'on voudroit que toutes choses y fussent arrangées, comme dans un cabinet fort propre, ou tout au moins comme des boëtes ou des phioles peinturées dans la boutique d'un Apotiquaire; que ni les herbes, ni les fruits, ni les panniers, ni les gibiers de tant de sorte d'espece, n'y laissassent point tomber d'ordure, & que le blé ni les charrettes n'y portassent point de paille. On dit pourtant qu'il ne se voit rien au monde de comparable aux Halles de Paris, & que le seul couvert de la Foire S. Germain est une Ville toute entiere, où se trouvent en cer-

taine saison, une infinité de choses pour la satisfaction des curieux, comme il n'y a rien qui se puisse desirer pour les délices de la bouche, qu'il ne se vende aux Halles, où il y a plusieurs Places jointes ensemble, l'une pour le blé; l'autre, pour les herbes & les fruits; une autre, pour la marée; d'autres, pour la friperie; des rues toutes entieres, pour des pourpoints; d'autres, pour des chausses; & quelques-unes, pour des souliers, comme au reste de la Ville on en voit de très longues pour les Libraires, pour les Orfevres, pour les Peletiers, pour les Marchands de soie, pour les Pannachers, pour les Couteliers, pour les Tanneurs, pour les Rotisseurs, & ainsi des autres, sans que la saleté, qu'on fait mine de détester si fort, & que je n'ai jamais vue, que telle qu'elle doit être dans un lieu très abondant & très fréquenté, comme celui-là, gâte ces présens très exquis que la nature nous y fait avec tant de profusion. Les autres Places destinées pour le même usage, comme la Greve, le Cimetiere S. Jean, la Place Maubert, la Valée de misere & le Marché neuf, ne sont point plus horribles, quoique l'on s'en serve, aussi-bien que des Halles, pour y faire les exécutions

publiques ; qui ne le seroient presque point, si on les faisoit dans un lieu separé, ou même hors de la Ville, quand ce seroit à Montfaulcon, ou sur quelqu'autre montagne. Dé-là vient que, pour l'exemple, on les a sagement ordonnées dans les lieux les plus fréquentés ; mais il n'est point du tout juste pour céla de dire *que les denrées & les vivres en sont fort mal traitées* ; car en effet le sang des miserables que la Justice punit, ne réjaillit point dessus ; on s'en donne de garde, & l'on ne les en approche point de si près ; & *cette fange si prodigieuse* dont l'on se plaint, souille à peine les manequins, les hotes & les panniers qui les enferment. On ne les ravit point tumultuairement, car chacun veut son compte ; mais aussi, comme on a bien d'autres choses à faire, on ne s'y arrête pas trop longtems ; & la gravité, ni une certaine lenteur mélancholique, à la mode de qui l'on voudra, ne semblent pas extrêmement judicieuses en ce lieu-là, où il ne seroit guere plus à propos de faire marcher des Chevaux à petit pas, au travers d'une multitude qui a besoin d'éviter l'embarras : cela est bon dans les grandes Villes qui ne sont pas peuplées, ou pour les Entrées triomphales.

On dit de gaieté de cœur, » que l'on » puise les eaux pour boire, entre les » batteaux où se lavent les ordures des » Boucheries & des Hôpitaux, & » où se dégorgent les cloaques & les » égouts. » On les prend en des lieux plus nets, sur peine d'amende, & il n'y a point d'eau de riviere meilleure à boire que celle de la Seine. Ce qui fit dire une fois à un Ambassadeur d'Espagne, qui avoit le goût fort délicat pour les eaux (je crois que c'étoit le Comte de Mirabel) que les Parisiens en avoient d'admirables, qui couloient sous leurs ponts, dont tout le monde ne connoissoit pas le prix ni la valeur. D'ailleurs n'y a-t-il pas, en divers quartiers de Paris, des Fontaines d'eau vive, que nous apportent des Aqueducs somptueux ? Je voudrois bien savoir s'il y a des eaux en Hollande, & dans tous les païs du Nord, qui se pussent comparer à celles-là, & si le Canal du Tibre est plus épuré que celui de notre grand Fleuve, selon ce qu'en a dit un de nos Poètes. Nous ne manquons pas aussi de Fontaines & de belles eaux dans la plûpart des autres Villes du Roïaume ; & quoi que l'on en dise, les vins & les cidres que nous y avons en diverses Provinces, s'y font assez

proprement, & avec assez de soin.
On maintient » qu'il ne se peut rien
» voir de plus sauvage que les demeu-
» res de nos Paisans, & que nos Vil-
» lages sont en desordre. » Certes il
n'y en a que trop, dont la guerre &
beaucoup d'autres miseres sont cause
en partie. J'ai vu néanmoins beaucoup
de Villageois mieux logés que plusieurs
Gentilshommes & Seigneurs ne le
sont en Pologne & en Suede, de
la façon que j'en ai oui dépeindre
fort souvent les maisons; & les moin-
dres Chaumieres de nos Païsans,
quand elles sont entieres, ont leurs
petites commodités, telles qu'elles doi-
vent être, mais non pas à la vérité sans
ces bourbiers & ces lacs devant leurs
portes, ou qui n'en sont pas fort éloi-
gnés, qui sont bien souvent des fu-
miers pour engraisser leurs guerets, &
des abreuvoirs pour leurs bêtes; car
sans cela une maison de Village en
France est dénuée de ce qui lui est le
plus nécessaire, où il ne faut point re-
chercher *les balustres ni les peintures*
qu'on donne si libéralement *aux moin-
es Villageois d'Hollande*, qui ne la-
bourent & ne sement presque point;
mais l'odeur des champs fertiles, qui
ne leur déplaît nullement, & que je

ne pourrois haïr. *Odor filii mei, tanquam odor agri pleni.*

On nous oblige encore de retourner à Paris, pour nous y faire observer, » qu'il n'est ni construit ni gouverné » avec toute la politesse & tout le rai- » sonnement que l'on se peut imagi- » ner, ou que l'on remarque ailleurs. » Je ne veux rien dire davantage des édifices de cette grande Ville, ni de ce qu'on allegue, sur ce propos, des imperfections de la Maison roïale du Louvre, qui seroit à la vérité le plus beau Bâtiment du monde, s'il étoit achevé. Je crois que nos Rois ont été occupés à de bien plus grandes pensées. Je voudrois bien néanmoins que ses Officiers & ses Intendans en eussent pris quelquefois un peu plus de soin, au lieu de faire tant de dépenses ailleurs pour leur intérêt particulier. Et pour le gouvernement de la Ville, je veux dire, pour ceux qui ont soin de sa Police, c'est à la seule Autorité souveraine d'y donner les ordres nécessaires; ce qu'elle fera toujours, quand il lui plaira, par le moindre témoignage de ses volontés: & je ne veux pas nier que notre grand Prince ne soit quelquefois assez mal servi. Mais quoi qu'il en soit, je ne vois pas aussi

ux qui sont aujourd'hui honorés
arges publiques, ne s'en acquit-
ès dignement, dont nous som-
nstruits par les belles œuvres qui
nt tous les jours à nos yeux; de
que j'aurois bien de la peine à
que les Villes de dehors eussent
agistrats plus sages & plus vigi-

and on dit » que le desordre,
confusion & la témérite des mou-
nens qui changent à toute heure
ace de cette monstrueuse Ville,
t plus agréables & plus divertis-
s que l'uniformité d'actions, la
vité ou la modestie dans les au-
Villes, telles que Rome, » c'est
re raillerie. Il y a bien d'autres
dans Paris, qui peuvent agréer
sprit bien fait, que » des Croche-
rs qui se battent, des Filoux qu'on
ète, des Harangeres qui s'inju-
nt, des Voleurs qu'on mene pen-
, des embarras qui se forment
qui se dissipent, des Affiches de
médiens & de Libraires, des Bil-
de Charlatans, des Chansons ba-
ies, des Etalages de Marchandi-
, & des Rencontres de visages dif-
ens. » J'y aimerois mieux, pour
particulier, ce charmant repos,

dont il eſt ſi facile à chacun de jouïr dans ſa maiſon, ſans que le Voiſin l'incommode ou l'importune, ce prompt ſecours qui s'y trouve ſi aiſément pour ſes beſoins preſſans, cette conſolation admirable de s'y entretenir avec ſes Amis, cette abondance merveilleuſe de toutes choſes; tant de ſortes de divertiſſemens, ſelon les humeurs différentes; les Converſations des Doctes, le Concours des Nouvelles de toutes les Parties du monde, les Spectacles & les Actions publiques, les ſaints Lieux, les Viſites des Hôpitaux, des Priſons & des Maiſons religieuſes, les Exercices académiques, la plus belle Cour de la Terre, les Galeries, les Cabinets, les Statues, les Peintures, les Curioſités, les Raretés ſingulieres, la bonne Chere, la Muſique, la Promenade & les Jeux; afin que je joigne à mes inclinations, tous les divertiſſemens imaginables qui s'y trouvent ſi facilemeut, ſelon d'autres humeurs. Je ne veux pas même douter que ceux, qui ont nommé Paris *une Ville barbare*, quand ils ſeroient auſſi mauvais François que leurs paroles en cela ſeul ſont peu obligeantes, ne la trouvaſſent au moins, dans la ſplendeur des Perſonnes riches, l'une des plus belles & plus délicieuſes Villes

du monde. Ceci ſe peut encore faci-
lement juger par la joie, que tant de grands Seigneurs & de Perſonnes de Conditions différentes, ſans en excep-
ter les plus graves & les plus ſaintes, ont de quitter leurs Provinces, avec leurs fonctions importantes & néceſ-
ſaires, pour la venir habiter fort ſou-
vent, ſans crainte, *ni de ces Filoux, ni de ces crottes, ni de cette foule téméraire*, dont l'on nous faiſoit, n'a guere, tant de peur.

Je ne veux point dire qu'il n'y ait point de vices qui regnent parmi les François. Je ne veux point élever auſſi la gloire de la France ſur la ruine des autres Nations; mais je maintiens que la France n'eſt point inférieure à aucu-
ne qui ſoit ſur la terre; que Dieu mê-
me l'a ornée de grands dons; que ſes Peuples ſont ſavans & belliqueux; que la politeſſe & les nobles exercices ſe trouvent dans la Cour de ſes Princes, & dans ſes Académies; que ſes Prêtres ſont vénérables, ſes Magiſtrats pru-
dens, ſa Nobleſſe généreuſe, ſes Ci-
toïens civils, ſes Artiſans adroits, & ſes Villageois laborieux; de ſorte que de l'ouir appeller barbare par la bouche d'un François, il n'y a pas moins de ſujet de s'en étonner, que de peine à

l'endurer, quand ce seroit même A-
thophile, cet amateur de la vérité, j'estime & que j'honore pour toutes les bonnes qualités qui sont en lui, puisqu'à peine le pourroit-on souffrir d'un Etranger, qui auroit moins d'intérêt à nous épargner.

Si les François sont légers.

On dit donc, par le reproche le plus ordinaire qui se fasse aux François, & dont Alethophile demeure d'accord dans sa Lettre, ou dans sa Satyre à Philotime, » que l'humeur des François est » légere, qu'on leur souhaite la fermeté, la discretion, les desintéressemens & la fidélité. » Les Anciens ont parlé des Gaulois avec des termes bien plus honorables, bien que la Religion chrétienne, & le Trône d'une Monarchie de treize siecles, n'eussent point achevé de les polir, & de leur acquérir la grande réputation qu'ils ont eue depuis. Cesar, qui les avoit si bien connus, ne leur donne point ces miserables éloges, mais au contraire il en parle en beaucoup d'endroits avec honneur, aussi-bien que Tacite, en décrivant leur valeur. Suetone, Herodian, Dion & Vopiscus, leur donnent des louanges considérables; & Virgile, sans leur dire d'injures, n'aïant dessein que de donner des louanges aux illustres

mains, les dépeint ainsi sur le Bouclier du magnanime Enée : » Là, dit-» il, par des Galeries de fin or, vole-» toit une Oie au plumage d'argent, » avertissant que les Gaulois étoient à » la porte du Capitole ; car les Gau-» lois, en montant par des sentiers » difficiles, se rendoient maîtres de » la Forteresse, à la faveur de la nuit. » Ils avoient leurs cheveux dorés, auss-» si-bien que le poil des joues ; leurs » Cottes d'armes étoient raïées de cou-» leurs diverses ; ils entortilloient d'or » leur col qui avoit la blancheur du » lait ; & chacun d'eux faisoit reluire » en sa main deux Javelots des Alpes, » se couvrant tout le corps de longs » Pavois.

Horace, pour marquer leur générosité dans sa neuvieme Epode, dit » que » les Gaulois, ne pouvant souffrir la » honte d'Antoine, l'abandonnerent, » & firent tourner tête à deux mille » Chevaux contre lui, en faveur de » Cesar, dont ils chanterent les louan-» ges.

Ad hunc frementes verterunt bis mille equos
Galli canentes Cæsarem.

Et dans l'Ode quatorzieme du quatrieme Livre à l'Empereur Auguste, il dit que la Gaule ne s'épouvante point de

la mort, *non paventis funera Galli*, parceque cette Nation est parfaitem généreuse. Ce qu'Aristote avoit remarqué, long-tems auparavant dan son troisieme Livre des Morales, où il écrit que les Celtes (ce sont les G lois) ne craignent ni les tremb de Terre, ni les tempêtes de Mer; dont parle aussi Ælian, au douzieme Livre de sa diverse Histoire, après Cesar, qui dans le Livre sixieme de sa Guerre civile, écrit que les Druides ou les Gaulois, se persuadant que les ames ne meurent point (cette créance n'est point indigne de personnes raison bles) sont non-seulement valeureux, mais encore exemts des craintes de la mort. Et Lucain, dans le premier Livre de sa Pharsale, en parlant de ces Peuples, leur adresse ainsi son discours:
» O Druides, à qui seuls, ou la con-
» noissance des Dieux est donnée, aussi-
» bien que de tous les secrets du Ciel,
» ou qui êtes les seuls qui les ignorez!

Solis nosce Deos, & Cœli numina vobis
Aut solis nescire datum.

» Vous habitez de profondes Forêts
» dans les plus grandes solitudes de
» vos Bois sacrés, & vous pensez que
» les Ames séparées des corps ne tom-

bent point dans les Enfers, & qu'elles ne cherchent point les triſtes demeures de l'Erebe ; mais qu'elles vont en quelque monde étrange
» (*ſelon l'opinion de ces Philoſophes, qui mettent des Mondes dans la Ré-*
» *on des Etoiles*) où elles ſe revêtent
» de nouveaux membres ; la mort n'é-
» tant qu'un intervale au milieu d'une
» longue vie, ſi les choſes que vous
» dites, vous ſont des vérités connues.
» Peuples certainement heureux dans
» votre erreur, ſous la froideur des
» Climats que vous habitez, puiſque
» la crainte de la mort, la plus violente
» de toutes les craintes, ne peut rien
» ſur votre eſprit. Ce qui fait que vous
» vous précipitez avec tant de généro-
» ſité dans les périls, & que vous re-
» gardez la mort ſans étonnement,
» tenant à infamie d'épargner une vie
» qui doit retourner.

Claudien, dans ſon premier Livre des Louanges de Stilicon y décrit en peu de mots la noble fierté des Gaulois, avec leur armure.

> Gallia crine ferox, evinctaque torque decoro,
> Binaque geſa tenens animoſo pectore.

Juvenal, dans la huitieme Satyre dit qu'ils étoient redoutables aux Romains.

> Horrida vitanda eſt Hiſpania Gallicus axis;

Juvenalis, Sat. 13. Mais dans un autre en[...] i
la Gaule diserte, qui en[...]
tons à faire des Plaidoïers.

Gallia Causidicos docuit facund[...]

Et ailleurs : Que la Gaule,
qu'un, te reçoive chez elle,
l'Afrique nourrice des Avoca[...]
veux donner quelque prix à t[...]
diserte.

——Accipiat te
Gallia, vel potius Nutricula [...]
Africa, si placuit merce[...]
guæ.

Sous l'Empire de Claudius, [...]
lois, dont les Peres avoient [...]
Ville & assiégé le Capitole, [...]
çus dans le Sénat par l'autorit[...]
pereur, qui protesta de suivr[...]
l'exemple de ses Prédécesse[...]
avoient empli cette Comp[...]
plus illustres Personnes qu'i[...]
pu trouver parmi les autres N[...]
il ne sert de rien de dire i[...]
Gaules étoient dans l'Empire [...]
les Gaulois étoient Citoïens [...]
Quand cela seroit, cette qu[...]
commandable de Citoïen R[...]
ce tems-là, faisoit-elle que l[...]
qui en étoient honorés, fu[...]
polis & moins barbares qu'il[...]
depuis, étant gouvernés par d[...]

us humains, & plus vertueux que
; Empereurs romains ? Mais enfin ces
Gaulois furent les premiers des Peuples
belliqueux, qui secouerent le
joug de la Tyrannie de Néron, sous
la conduite de Vindex & de Rufus,
dont l'Histoire se lit dans Suetone &
Tacite.

Au reste, voici un témoignage de Procope de Césarée dans son sixieme Livre, en parlant des François sous l'Empire de Justinien, lequel mérite bien d'être allegué. *Les François*, dit-il, *sont doués & remplis de très bonnes mœurs, & ils sont fort civils.* Puis il les loue merveilleusement, les estime beaucoup pour leurs vertus, & pour la justice, dont ils usent également envers tout le monde, admirant aussi la concorde, qui étoit entr'eux : & après en avoir dit plusieurs choses singulieres, il ajoûte. » Les Sujets de leurs Rois » peuvent en sureté converser les uns » avec les autres, sans avoir de haine » cachée, & par-là, *continue-t-il*, on » peut voir comme ils aiment la Justice » & leur Païs ensemble, & comme » leurs Princes, quand l'occasion » s'en présente, se montrent doux & » faciles à obéir. Les François donc se » surmontent premierement eux-mê-

» mes, & puis surmontent leurs Voi-
» sins. Les Fils succedent au Roïaume
» de leurs Peres.

Voilà le témoignage que Procope rend des François, sans être préocci de l'amour de la Patrie, & que nul pourroit pourtant blâmer, quand il ne le voudroit pas louer, puisqu'il n'étoit pas François. Cependant les Anciens, & les Etrangers nous feront honneur, tandis que des François naturels s'efforceront de nous en ôter la douce gloire, en donnant le nom de Barbare à leur chere Patrie.

Je ne vois pas comment on se pourroit exempter de blâme, si l'on en parloit tout de bon, ni où la galanterie se trouveroit, en perdant le respéct pour une chose si vénérable. Sans mentir, si je l'ose dire, je craindrois, qu'il n'y eût en cela quelque sorte de stupidité féroce, si l'on n'en parloit dans le même dessein, que l'Auteur de l'Ecrit, que je refute : car ce savant Homme ne l'a entrepris, que pour nous donner sujet de parler, & de composer ce petit discours contre le langage de plusieurs, qui se tenant fort habiles, croient se rendre fort considérables en méprisant tout le reste.

Mais voïons si les François méritent

tent plus le nom de legers, que les autres Peuples de l'Europe? Voici la grande objection. Paul Jove, qui étoit Italien, & peu affectionné à la France, l'a maintenue quelque tems? Mais les libéralités de notre Roi François I lui firent changer d'avis: toutefois cet Auteur, & Pierre Crinitus, Italien comme lui, se sont peu souciés de la France, & n'ont récherché que l'honneur de leur Païs; en quoi je ne leur sais pas mauvais gré. Ils ont suivi en cela l'exemple de Tite-Live, qui étoit Ennemi du nom Gaulois, parcequ'il aimoit sa Patrie; desorte qu'il ne pouvoit souffrir l'éclat des Gaulois, à cause des armes victorieuses, qu'ils avoient tant de fois portées en Italie, & d'autant que ces Peuples belliqueux, ne voulant point endurer le joug de la domination Romaine, s'efforçoient continuellement de le secouer, par des entreprises nouvelles contre leurs Vainqueurs; il est vrai que César même, qui les tenoit en assez grande estime d'ailleurs, les a nommés *Legers*, aussibien que quelques autres Ecrivans d'Italie: mais la seule & véritable raison, qu'ils en ont eue, n'est que de l'illustre impatience qu'avoient les Gaulois de reconquérir la Liberté, qu'on leur

avoit ravie. Autrement César écrit en parlant des Druydes ; » s'assembloient toutes les année » les frontieres du Païs des Carn » au milieu de la Gaule *, & que là, » faisant droit à tous les Gaulois, » se tenoient fermes à leurs Sent » comme à des Arrêts inviol
Et de fait, Vopiscus rapporte dans Histoire, une Lettre de l'Empereur rélien au Sénat, où il lui :
» Nous avons établi au-delà du » pour notre Lieutenant général » humus, (*c'étoit un Gaulois*) d » à mon avis de la sévérité des » lois, & qui fera bien garder la » jesté de l'Empire, & le bon d » à tout le Monde.

D'ailleurs, quelle Nation a été plus constante que la nôtre, à conserver la pureté du Christianisme, depuis qu'elle l'a reçu ? C'est ce qui a fait dire à S. Jérôme, que la Gaule seule n'avoit point de Monstres : mais qu'elle étoit pleine d'Hommes très valeureux & très éloquens. *Sola Gallia Monstra non habuit, sed Viris fortissimis & eloquentissimis semper abundavit.* Et depuis que de tant de sortes d'Etats, qu'il y avoit autrefois dans les trois Parties de la Gaule que les Romains appelloient

* Païs ...loit le ...le la ri- de Loi- ce n'est ...lement ...s Char-

r. adverſ. ...l.

Transalpine, cette illustre Province s'est soumise sous le Gouvernement d'un seul, l'a-t-on vue changer, comme l'Italie & Rome même, à qui l'on attribue tant de fermeté? l'Empire depuis Jules-César n'a duré que quatre cens ans, parmi toutes les vicissitudes que l'Histoire nous apprend de Princes chassés, précipités, assassinés, pendus; quelques-uns de Familles patriciennes, d'autres élevés de la lie du Peuple par la violence des Legions, & plusieurs Etrangers, sous l'autorité desquels de jeunes Garçons, des Femmes débauchées, des Histrions, des Esclaves, des Bouffons, & des Enragés, ont exercé la souveraine Puissance. Depuis, les Goths, les Huns, les Vendales, les Lombards, les François, les Allemands, les Normans, les Espagnols, ont dominé l'Italie, qui s'est trouvée ensuite partagée par les factions des Guelphes & des Gibelins, & demeure aujourd'hui déchirée en petites Principautés, aussi-bien que l'Allemagne, & les Païs-bas. La France, au contraire, qui contient tant de Peuples différens, avec des Coutumes diverses qui n'ont point changé depuis les anciens Gaulois, demeure constamment réunie depuis treize siecles, sous une Couronne auguste, que

nulles factions, nulles guerres intestines, nulles prétentions étrangeres, nulles entreprises, n'ont pu démembrer, ni mettre en pieces. Nos Académies, les premieres du Monde chrétien, instituées depuis six cens ans, sont encore debout. Les plus anciens Monasteres de la Chrétienté subsistent encore en France depuis leur Fondation. Quelques-unes de nos Eglises sont les seules, qui n'ont point reçu de nouveautés ; certains usages en chaque Province se sont conservés inviolables. Toujours les François ont été valeureux. Nos Communautés religieuses, qui ont embrassé les Réformes selon leur premier Institut, persévérent dans une grande vertu intérieure, & modestie & bienséance extérieure. Nos Juges paroissent toujours graves & majestueux comme des Rois, sur les Tribunaux où ils rendent la Justice. Nos Artisans changent rarement de métier. Les Divorces dans les Familles n'y sont point autorisés ; on y a grande horreur des Alliances incestueuses. Les Valets y vieillissent d'ordinaire au service de leurs Maîtres. Quelques Sages à la vérité y peuvent devenir fols, comme en beaucoup d'autres Païs ; mais les Fols y deviennent malaisé-

ment ſages, ce qui eſt une malheureuſe eſpéce de conſtance : & je crois qu'il y a peu de ces derniers, qui s'étant préoccupés de quelque choſe mauvaiſe, ſoient capables de changer, pour quelque bonne raiſon qu'on leur puiſſe alléguer.

Il n'y a que les modes, qui changent ſi ſouvent aux habits des Hommes & des Femmes, d'où l'on prend ſujet de faire croire au Peuple, qu'il n'y a que le ſeul François, qui marque en cela une extrême inconſtance. Cependant nos Voiſins ſe conforment aſſez à cette variété ; & quelques-uns s'efforçant de nous imiter, n'y réuſſiſſent pas toujours heureuſement : d'autres prennent des modeles tout contraires, & tous ſuivent l'uſage des tems & des ſaiſons, proportionné au climat & au tempérammment du Païs. Il eſt vrai, que les François, c'eſt-à-dire, les jeunes Gens de la Cour & des grandes Villes (car les Vieux, non plus que les Villageois, & tout le Peuple ruſtique, n'y prennent point de part) paroiſſent avoir un peu plus d'inclination, que les autres Nations de l'Europe, à ſuivre des modes différentes. Auſſi peut-on dire, qu'ils ont plus de gentilleſſe & de gaieté d'eſprit. Ils portent aujourd'hui des trois cent

ri fut com-
sé un peu
ant que l'E-
fut l'ublié
otre cette
ode inutile.

aulnes de Rubans, de diverses couleurs, sur les chausses ; ils en portent autour de leur chapeau, & ils en parent leurs Chevaux, & les rideaux de leurs Carosses. Ces Rubans s'appellent Galants, & les Femmes trouvent cela beau: mais la durée n'en doit pas être longue ; & comme tout change sous le Soleil, il ne faut pas douter aussi que la vie de cette Mode ne soit courte, & qu'elle ne finisse bientôt. La Nature muable ne souffre point de violence, qui l'empêche d'agir selon ses caprices ; & même puisque tout change ici-bas, ce seroit une sotte gravité de demeurer toujours d'une même façon. N'y a-t-il pas des âges, & des états différens, auxquels il se faut accommoder ? Et les Personnes les plus augustes, & les plus vénérables, n'admettent-elles pas aussi du changement dans leurs habits, dans leurs coutumes, & dans leur extérieur ?

Le Pape Jules II fut le premier, qui porta la barbe longue, au lieu que ses Prédécesseurs l'avoient courte ou rasée, par l'usage que les Moines avoient introduit dans l'Eglise, depuis qu'ils furent élevés au Pontificat. La Couronne cléricale a été diverse, selon les tems divers, & aussi, pour marquer les Di-

gnités ecclesiastiques, & les familles differentes des Religieux. Les Mitres & la Thiare Papale n'ont été introduites que depuis huit cens ans. Et les premieres n'avoient point d'être si élevées qu'elles sont à present. Au commencement cette Thiare du Pape n'avoit qu'une bande de pourpre en broderie, comme un Diadême autour du front, pour montrer la Royauté du Sacerdoce : depuis, cette bande fut enrichie de fleurons d'or, & forma la Couronne; & finalement, on y en mit trois l'une sur l'autre, pour montrer la Toute-puissance du souverain Pontife au Ciel, sur la Terre, & dans les Enfers, selon la pensée du R. Pere Jean de Varennes de la Compagnie de Jesus, dans son Livre du Roi d'Armes, en la page 382, ou, selon la plus veritable opinion, pour montrer sa Jurisdiction pleniére sur les trois Parties du monde, qui étoient alors connues, pensant qu'il n'y en eût point d'autre sur la Terre; mais une quatrieme Partie, que nous appellons l'Amérique, s'étant trouvée depuis, & n'étant pas impossible, qu'il ne s'en découvre encore quelque autre avec le tems, & surtout vers les Régions australes, dont l'on a déja eu quelques indices, on a

trouvé bon de surmonter ces Couronnes roïales de la figure d'un Monde, pour ne rien obmettre, & comprendre tout l'Univers en Mystere.

Les vêtemens sacerdotaux ont aussi changé. Les Chasubles des Prêtres, qui sont aujourd'hui si commodes, & si bien échancrées sur les épaules, étoient autrefois toutes rondes, & se retroussoient sur le bras par le côté, afin de les avoir libres pour les Cérémonies sacrées; c'est pourquoi les Clercs, qui servoient à l'Autel, soulevoient le derriere de cette Robe, quand le Prêtre levoit le Sacrement, pour le montrer au Peuple par-dessus la tête, afin de l'adorer; & ce qu'on en fait à présent, n'est plus qu'une Cérémonie, qui ne sert de rien, & qui n'est peut être par fort de la bienséance. Les Chappes, qui sont des Manteaux d'Eglise, avoient un Chaperon par derriere, que les Ministres mettoient sur leur tête: mais ce Chaperon s'est changé en une demie ovale d'étoffe, qui descend sur le dos, de la couleur des Orfraies, c'est ainsi qu'on appelle les Bandes en broderie qui tombent sur le devant de ces Manteaux avec la piece, où l'on met les agraffes.

Le Camail des Evêques & des Ab-

bés n'étoit qu'un petit Mantelet, qui avoit un pareil Capuchon, qui leur servoit de Bonnet; mais il est à présent si petit & si étroit, qu'à peine y pourroit-on cacher le poing.

Les Chapeaux des Cardinaux avec leurs grands Cordons de soie, enrichis de Houpes vermeilles, ont pris la place des Chapeaux que les Gens d'Eglise mettoient sur le Capuchon de leur Camail, allant par la campagne, pour se garantir de la Pluie, ou du Soleil: & de peur que ces Chapeaux ne fussent emportés par le Vent, ils y mettoient des Cordons pour les lier sous le Menton. On les a enrichis d'une teinture de Pourpre, depuis le Pape Innocent IV, comme le reste de l'habit de ces Patrices Romains, qui précedent les Evêques de l'Eglise catholique, depuis deux cens cinquante ans (car il n'en étoit pas ainsi du commencement, ni même d'abord que leur Dignité se trouva honorée dans leurs Eglises, comme celle de quelques Abbés, des Droits épiscopaux, bien qu'ils ne fussent que Prêtres, Curés, ou Diacres.) Ils portent le titre d'Eminentissimes, depuis la Constitution du Pape Urbain VIII, en l'année 1629; car on se contentoit auparavant de les appeller Illustrissimes

& Révérendissimes : mais comme se sont élevés à une Dignité suprême, &, selon l'opinion de quelques Canonistes, comparable à la Dignité roïale, afin de distinguer leurs qualités de celles d'autres Prélats, sa Sainteté choisit le titre d'*Eminentissime*, qui lui proposé avec celui de *Dominantiss*. afin que l'on pût dire : votre Eminence, ou vôtre Domination ; pour conserver le respect qui leur est dû, où l'on a compris les trois Electeurs ecclésiastiques, & le grand Maître Malte ; mais dans un degré inférieur.

Les habits des Moines & des Religieux ont varié de la même sorte, & le Scapulaire de quelques-uns étoit une Robe sans manche & courte, qu'on leur donnoit pour le travail : mais enfin il est devenu un Habit essentiel de l'Ordre ; & la sainte Vierge en a donné plusieurs, & sur-tout celui des Carmes, à qui l'on a conféré de merveilleuses Indulgences. J'ai vu les Chaperons des Peres Jacobins, de trois formes différentes ; le premier avec un Bonnet quarré sous le froc, le second avec une espéce de crête au-dessus de la tête, & le troisieme large & bas, comme ils le portent à présent, auquel je me souviens que le Pere des Landes, depuis

Evêque de Tréguier, s'accoutumoit si malaisément, que se détournant quelquefois pour tousser, il ne rencontroit que le dedans de son Chaperon, qui ne suivoit pas le mouvement de sa tête, comme celui qu'il portoit auparavant, dont il étoit un peu incommodé. Les Habits des Bénédictins, & des Religieux des Ordres de S. Augustin & de S. François, ont aussi été portés, en divers lieux & en divers tems, selon des formes fort différentes; & chacun a cru en cela, avec beaucoup de raison, qu'il pouvoit suivre l'avis des sages Supérieurs, & des Congregations particulieres, outre les coutumes des Païs & des lieux.

N'est-ce pas aussi de notre tems, que les Ornemens des Autels ont changé, pour suivre l'exemple de Rome? Tous les degrés, qui y sont à présent, pour y monter, n'y étoient pas du commencement: on n'y arrangeoit pas, comme on fait aujourd'hui, beaucoup de petites Images, d'Agnus, & de Pots peinturés, ornés de Fleurs naturelles & contrefaites: & les Custodes, suspendues au bout d'une Crosse de bois doré, ont été ôtées en faveur des Tabernacles. On ne se met plus en peine sur le même modele de Rome. A-

tourner les Eglises du côté de l'Orient, selon l'ancien usage : nous y allumons un grand nombre de Chandelles, ensuite du besoin qu'en avoient nos Peres, quand on faisoit les Temples obscurs à dessein, pour représenter les anciennes Cryptes sous Terre, où les premiers Chrétiens célébroient leurs Synaxes. Les anciennes Assemblées synodales duroient autrefois trois jours, ou une semaine au plus, pour des affaires importantes concernant la Doctrine & la Discipline des Eglises ; & aujourd'hui elles passent les années entieres, & il semble même qu'il ne soit plus nécessaire de tenir de Conciles généraux ou nationaux, sur beaucoup de difficultés qui se pourroient offrir, non plus que de consulter les Livres, & les anciens Usages de l'Eglise, pourvu qu'il plaise au S. Pere de prononcer ses Oracles. Celui qui est aujourd'hui sur la Chaire apostolique (14), & de qui le savoir, la modestie & la pieté se sont tant fait admirer, qu'on le considere comme le plus grand Pontife qui soit monté sur le Trône ecclésiastique depuis S. Leon, a changé quelque chose dans la coutume de l'adoration qu'on rendoit au Pape sur l'Autel, le

(14) Le Pape Alexandre VII. (Fabio Chisi.).

jour de sa Création : il a jugé à propos de se tenir à genoux, étant porté sur les épaules de quelques Estafiers ou Officiers, le jour de la Fête du S. Sacrement, quand il le suit en Procession, ce que ses Prédécesseurs faisoient autrement, soit allant à pié par les rues, ou à cause de leur infirmité, se tenant assis dans une Chaise. Sa modestie a été si grande, qu'il s'est abstenu jusqu'ici de ce que les autres Pontifes s'étoient permis en la Personne de leurs Neveux, qu'ils élevoient à la seconde Dignité de l'Eglise, aprés le Pontificat. On aime quelquefois dans Rome la Simplicité apostolique, & quelquefois la magnificence roïale. En des tems on y renverse les Monumens des Païens, & en d'autres, on les y releve : & ces Vignes, & ces Palais si superbes, dont l'on tire des argumens si spécieux, pour élever la politesse de cette Ville au-dessus des autres, n'y étoient pas, quand le Pape Gregoire XI, le dernier des François, y reporta son Siége d'Avignon, où six de ses Prédecesseurs l'avoient tenu devant lui : & de fait cette pauvre Ville étoit alors si barbare, au sens de ceux qui cherchent la politesse dans la pompe & dans le luxe, que le Pape n'y retourna, par les prieres ins-

tantes que lui en fit alors sainte Catherine de Sienne, que pour satisfaire aux purs devoirs de sa Charge & de la pieté, qui requéroient de sa vigilance pastorale, qu'il résidât dans l'Eglise qui lui étoit principalement commise, & qu'il laissât celle d'Avignon au Gouvernement de son propre Evêque, érigé depuis en Dignité d'Archevêque, par le Pape Sixte IV, mais qui est merveilleusement obscurci, & qui n'a comme point d'autorité en la présence de M. le Légat, qui représente sa Sainteté.

Ceux qui m'obligent d'écrire ce discours pour défendre l'honneur de ma chere Patrie, disent qu'on souhaite aux François, *la fermeté*, *la discrétion*, *le desintéressement & la fidélité*. Certes je voudrois que tous les François fussent véritablement François, & je sais bien qu'il n'y en a que trop parmi nous de lâches, de vicieux, d'imprudens, d'avares, d'impies, de perfides, de téméraires, de fous, d'ignorans, de présomptueux & d'injurieux; mais je sais bien aussi qu'il n'y a point de Nation au Monde, où il se trouve tant de braves, de vertueux, de discrets, de libéraux, de pieux, de fideles, de prudens, de sages, de savans, de modestes & de généreux.

Cette fermeté que l'on ſouhaite aux François eſt une vertu héroïque, qui ne ſe trouve que dans les grandes Ames; & le Vulgaire la connoît ſi peu, qu'il n'eſt pas croïable qu'elle ſoit plus commune ailleurs que chez nous. Il n'y a pas néanmoins lieu de douter que nous n'en aïons pluſieurs, que nulles menaces des Puiſſances illégitimes ne ſauroient ébranler, & que nulles promeſſes ne ſauroient fléchir, pour les détacher des ſolides fondemens de la piété, ou de la fidélité qui eſt due au Roi pour ſon ſervice & pour la gloire de l'Etat; ce qui ſe rencontre rarement autre part, & ſur-tout au lieu où des Gens s'appellent Créatures de ceux qui ne leur font du bien que pour leurs propres intérêts. Ce que pluſieurs parmi nous n'imitent que trop à préſent, les meilleurs naturels ſe trouvent d'ordinaire corrompus par les mauvais exemples & par les doctrines pernicieuſes qui ne s'inſinuent que trop parmi le peuple. Mais nos Voiſins ſont-ils plus exempts que nous de cette contagieuſe peſte? N'y a-t-il des Fourbes, des Impies, des Blaſphémateurs, des Meurtriers, des Traîtres, des Impudiques, que parmi nous? L'Eſpagne, l'Angleterre & l'Italie, ſe trouvent-elles exemp-

tes de Criminels, de Voleurs & de Bandits ? N'exerce-t-on point de châtimens dans tous ces Lieux-là ? Certes il n'en faut pas douter ; mais quoi qu'il en soit, je me donnerai bien de garde de les appeller Barbares. Il y a par-tout des Méchans & par-tout des Gens de bien ; il y a par-tout des poltrons, partout des braves. On trouve en tout païs des gens intéressés & des généreux, des dissolus & des chastes, des cruels & des pitoïables ; mais par toute la terre le nombre des fous est plus grand que celui des sages ; & si une Province se peut glorifier d'avoir une douzaine de vertueux, quand tout le reste ne le seroit pas, on lui feroit injure de l'appeller barbare, à plus forte raison, si les Loix divines & humaines y sont respectées, comme elles le sont en France, où l'on pourroit compter tant de galands hommes, tant de valeureux, tant de polis, tant de savans & tant de pieux.

Rex erat Æneas nobis, quo justior alter
Nec pietate fuit, nec bello major, & armis.

D'où nous conclûmes, avec tous les honnêtes Gens, à qui nous fîmes part de cet entretien, que la France avoit été injustement accusée de barbarie, & que ceux des nôtres, qui ont dit ou

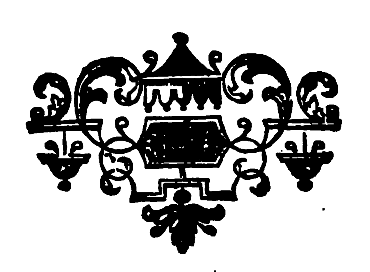
qui ont écrit que les François sont légers, ont eux-mêmes suivi légérement les paroles de quelques Anciens, qui les ont ainsi nommés pour des causes particulieres où ils avoient intérêt, & que nous avons touchées en passant. Et certes, si un Italien, un Espagnol ou un Hollandois, en avoit dit sérieusement autant de sa propre Patrie, outre que je n'y ajouterois point de foi, j'avoue franchement que je ne l'estimerois point du tout, quelques bonnes qualités qu'il pût avoir d'ailleurs.

Quod genus hoc hominum ? Quæve hunc tam Barbara morem *Æneid. 1.*
Permittit Patria ?

Ce n'est pas mon dessein que ceci tombe sur l'Auteur de l'Ecrit auquel j'ai essaïé de répondre ; car je le tiens trop généreux & trop bien né, pour dire, autrement que par maniere de devis, ou par une espece de petite Satyre de plusieurs choses qui lui peuvent déplaire, que Paris & les François sont barbares, puisqu'en effet, & sans nous en faire trop accroire, il n'y a point de Ville au monde plus belle ni plus civile que Paris, ni de Peuples sur la terre plus savans, plus sinceres, plus vaillans, plus adroits, ni plus polis

que les François, de la façon que l peut dire que les Nations sont valeureuses, ou qu'elles ne le sont pas, puisque tout n'y sauroit jamais être égal, ni dans la derniere perfection.

Au reste, la Patrie ne peut jamais être si ingrate à quelqu'un, qu'il ne la doive toujours considérer comme une Mere à laquelle il est obligé de rendre du respect; & je crois qu'il n'y a point de violences ni d'outrages, qu'il ne fallût endurer pour sa gloire, quoique l'on y fût rarement reconnu pour quelques bonnes qualités que l'on pût avoir.



DEUXIEME DISCOURS.

Que tous les Païs sont égaux en certain sens, & qu'il faut aimer sa Patrie.

TOUTE la Terre est le Païs des honnêtes Gens, & tout le monde est comme une grande Ville, dont chacun de nous est Citoïen, pour l'habiter tout le tems de sa vie ; les uns vers les portes d'Orient ; les autres, vers celles du Couchant ; plusieurs, du côté du Nord ; & quelques-uns, vers les aspects du Midi. Tous les Quartiers y ont leurs commodités & leurs beautés, & quelqu'éloignés qu'ils soient les uns des autres, un même Soleil les éclaire également tour-à-tour. La communication n'en est pas toujours facile par la distance des lieux, qui sont séparés de Rivieres, de Lacs & de Montagnes. C'est pourquoi les Habitans, qui ont peu de commerce les uns avec les autres, ne s'entendent pas le plus souvent, tant leur langage est different ; & les Voisins sont si querelleux, & quelquefois de si mauvais sens, qu'ils ont bien de

la peine à s'empêcher de se faire guerre. Il y en a même qui se déchir impitoïablement, quand ils se ren trent; plusieurs se portent des en étranges les uns aux autres, & cl affecte ses dévotions, ses coutumes & Loix. Les uns vivent sous des Gou neurs; les autres, sous des Princes absolus; un grand nombre, sous des Magistrats institués, ou sous des Chefs tirés des principales Familles; & quelques-uns, sans Discipline & sans Conseil. Mais comme le souverain Roi, qui exerce par-tout sa Puissance selon son bon plaisir, ne sort jamais de son Palais, pour se rendre visible à ses Sujets; aussi faut-il avouer que fort peu le connoissent, bien que tous sentent son pouvoir. De là vient qu'il est servi avec tant de diversité, & que plusieurs confondent bien souvent ses Ministres avec lui-même, & leur rendent des honneurs qui n'appartiennent qu'à lui seul. Quelques autres veulent qu'il ait des Compagnons, d'une égale Puissance, & les nomment diversement; d'où sont venus de si grands & de si longs débats, depuis plusieurs siecles, qu'il n'a pas encore été possible de les terminer, & il n'y a pas d'apparence d'y voir jamais de fin. Cependant si nous étions tous

ages, nous vivrions en repos; &
que nous sommes en guerre conti-
e, c'est une marque que le nom-
es foux est beaucoup plus grand
elui des gens bien sensés, & qu'il
point de lieu sur la Terre, qui se
glorifier d'être exempt de cette
rable fatalité. De quoi donc nous
ons-nous en peine de voïager si
& de changer de Païs? Serons-
mieux sous un autre Climat, où
e vit pas plus long-tems, ni sous
lleures Loix? La société nous y
-elle plus agréable parmi des gens
e sont pas plus civils, ou qui ne
t pas mieux que nous?
Heureux est celui qui a passé tout
tems de sa vie dans son propre Hé-
age; que sa Maison a vu dans son
fance, & qu'elle voit encore dans
vieillesse; qui se soutient de son
:on sur le même sable où il ram-
it dans son bas âge; qui compte
isieurs années de son séjour sous
même toît; que la fortune n'a
int entraîné après elle parmi des
ubles infinis; & qui n'a point bu
s eaux inconnues, sortant de son
ïs; qui ne s'est point fait Mar-
and, parcequ'il appréhendoit les
npêtes de Mer; qui n'a point aussi

» souffert les crieries du Barreau,
» la voix des Plaideurs devient
» rouée, n'aïant point appris le style
» des affaires; & qui, ne s'étant ja-
» mais soucié d'aller à la Ville, a joui
» commodément à la Campagne de
» l'aspect du Ciel; qui compte les an-
» nées par les moissons alternatives, &
» nullement par les Consuls; qui mar-
» que l'Automne par les fruits, & le
» Printems par les fleurs; à qui un mê-
» me Champ cache le Soleil, & re-
» donne le jour; qui mesure sa jour-
» née par son travail ordinaire; qui se
» souvient qu'un grand chêne n'étoit
» autrefois qu'un petit rameau, & qui
» voit ses arbres vieillir avec lui. »

Claudian. C'est ce que disoit autrefois un illustre Ecrivain, du tems de l'Empereur Honorius, parlant d'un Vieillard de Verone, aussi éloigné de cette Ville, pour n'y avoir jamais mis le pié, que des Indes, où les Peuples sont basanés; & les Rives du Benac (15) étoient pour lui les Rivages de la Mer-rouge.

Proxima cui nigris Verona remotior Indis;
Benacumque putat littora rubra lucum.

» Toutefois sa santé étoit vigoureuse;
» il avoit les bras forts, & il étoit ro-

(15) Aujourd'hui *Laco di Garda*.

» buste Aïeul dans le troisieme âge de
» sa vie. Et ensuite : Qu'un autre,
» dit-il, coure donc le Païs, & que
» sa curiosité le porte sur les frontieres
» de l'Espagne. Il aura plus couru,
». mais l'autre aura plus vécu.

Erret, & extremos alter scrutetur Iberos :
Plus habet hic vitæ, plus habet ille viæ.

Sans mentir, cet homme prit un bon
conseil de ne point bouger de son Vil-
lage, & de se contenter de son petit
champ, puisqu'il ne lui refusoit rien
des choses nécessaires à la vie, pour la
passer doucement ; & je crois qu'il avoit
le sens assez bon, pour ne s'imaginer
pas que d'autres Païs fussent meilleurs
que le sien. Aussi ne puis-je douter que
la nature & l'accoutumance ne les rende
tous égaux à ceux qui en tirent leur ori-
gine. Les Negres ne se plaignent point
de l'ardeur & de la sécheresse de leur
Climat ; & nous apprenons, d'une Ré-
lation de Groenland, que des Gens de
ce Païs de néges & de frimats, pour
être fort Septentrional, aïant été ame-
nés en Dannemarc, du tems de Chris-
tierne III (16), conçurent des pensées
de desespoir, de se voir si loin de chez

(16) Qui a regné depuis 1535, jusqu'au commen-
cement de 1559.

eux, bien que le Dannemarc soit un Climat beaucoup plus tempéré, ‹ préféroient, pour leur breuvage, d l'huile de Poisson, au vin le plus d cieux. Les Brasiliens s'accoutume mal aisément en Europe; & les Sa ges des Monts hyperborées ne font p état de nos fruits ni de toutes nos m sons; tant il est vrai que les habi & la naissance naturalisent à l'hon toute sorte de Païs. C'est d'où j'ai] tendu justifier que tous sont bons, du té de la nature, & que l'un ne vau guere mieux que l'autre; mais tous aussi se trouvent corrompus par la malignité de la condition humaine, qui croît de jour en jour, & qui seme tant de guerres & de divisions dans le monde, que nous pouvons dire que tous sont mauvais, & que l'un n'a gueres plus sujet que l'autre, de se glorifier de n'être point Barbare.

D'où vient que, pour nous vanter d'être si civils & si polis, & qui certes le devrions être par les principes de la sagesse qui nous sont enseignés, nous sommes tous les jours à nous battre, comme des animaux furieux : en quoi il n'y a peut-être guere de différence de nous d'avec ceux qui se mangent les uns les autres. Je parle de tous les

Peuple:

Peuples de l'Europe, ſans en excepter un ſeul; & je n'ai garde de taxer mon Païs d'être plus cruel, ou plus inhumain que ceux qui ſont autour de nous : mais je ne l'excuſe pas auſſi d'être tombé dans la même corruption. Que ſi tout ſe trouve égal de la ſorte, un Homme d'eſprit croira-t-il avoir grand ſujet d'honorer de ſes louanges les Nations voiſines, pour les qualités naturelles, & de blâmer ſon Païs, pour la même raiſon ? S'il juge à propos d'en uſer de la ſorte, n'eſt-ce pas une marque qu'il n'en fait point d'état, & qu'il ſeroit plus inſenſé que ceux qu'il accuſe de n'être gueres ſages, ſi après cela il vouloit exhorter quelqu'un à expoſer ſa vie pour ſa gloire & pour ſon ſalut ? Du moins puis-je croire, qu'il s'en diſpenſeroit aiſément pour ſon particulier ; & ſi je ne ſuis le plus trompé de tous les hommes, Atilius-Regulus eût été ridicule à ſon jugement, de ſe déterminer comme il fit, par une valeur incomparable, à un illuſtre banniſſement pour ſa Patrie ; s'il eût été François, il ne ſe fut point abſtenu de conſentir à des conditions honteuſes, & n'eut point fait de ſcrupule de laiſſer un exemple pernicieux. Il eût peu harangué, pour émouvoir les

Romains à reconquérir les Enſeignes, arrachées d'entre les mains des Soldats ſans effuſion de ſang. Les bras des Citoïens libres, attachés derriere le dos, ne lui euſſent pas fait beaucoup de pitié. Junius-Brutus, qui commença l'Empire conſulaire, ſe fût bien diſpenſé, pour l'amour de la liberté, d'uſer de la puiſſance rigoureuſe de ſes Haches & de ſes Faiſceaux, en puniſſant de mort ſes propres Enfans, qui voulurent émouvoir de nouvelles guerres : l'extrême déſir de louange n'eût eu garde de l'emporter ſur la tendreſſe de ſes ſentimens. Les Décies, & les Druſes n'euſſent point mérité par leurs actions mémorables, les louanges que leur donne toute l'Antiquité. Torquate n'auroit point marqué ſa ſévérité avec les Enſeignes de ſa puiſſance. Fabrice, avec peu de biens, ne ſeroit point devenu ſi redoutable ; ni Serranus enſemençant les ſillons, n'auroit point été conſidéré pour ſa valeur. Caton ne ſe ſeroit nullement ſoucié d'une vertu ſi extraordinaire que la ſienne. Cicéron auroit favoriſé les deſſeins de Catilina & de Cethegus, & il ne ſe fût point brouillé, comme il fit, avec Antoine. Car le moïen de concevoir des penſées ſi hautes, pour une folle Pa-

trie, qui seroit indigne d'avoir des Citoiens si généreux.

Il faut donc avoir bonne opinion du lieu de sa naissance, afin d'être ému de faire de belles actions pour sa gloire, & qui servent d'exemple à la postérité.

La Patrie aïant élevé chacun de nous avec tendresse, comme une bonne Mere, qui nous a fait voir le jour, & qui nous a présenté la premiere, avec tant de liberalité, tous les trésors de la nature, nous lui devons des reconnoissances toutes particulieres, & nous sommes même obligés de l'honorer, sur peine d'ingratitude, & de passer pour Sauvages, ou si l'on veut, pour Barbares, afin de nous servir du même mot, qui nous a donné sujet d'écrire ce Discours avec celui qui le précede. Je parle ici généralement de toutes les Nations, & ce que je dis de l'une, en certains égards, je l'entends de toutes les autres. Pour moi, je n'estimerois point un Espagnol, qui voudroit être Italien, ni un Italien qui voudroit devenir François, & beaucoup moins encore un François, qui prendroit le parti de l'un & de l'autre, contre ses Compatriotes; parceque tous les Païs étant bons, chacun se doit te-

nir content du ſien, l'eſtimer & l'aimer, par les raiſons de ſon inſtitution, & de la Nature, Maîtreſſe de toutes choſes, qui lui en doit avoir inſpiré les ſentimens. Ulyſſe dans Homere ne trouve rien de ſi doux, que ſon Itaque, bien que ce fût une Iſle rude; & preſque ſauvage, & le ſéjour délicieux des Iſles de Calipſo & de Circé, ne fut point capable de le retenir, ni de l'empêcher de dire:

Odiſſ. l. 9. Rien ne nous eſt ſi cher, que le Païs natal.

D'ailleurs, qu'y a-t-il de ſi rare chez nos Voiſins, que nous ne trouvions point chez nous? Tous les Païs ont des Plaines, des Vallons, des Montagnes, des Rivieres & des Bois. Les Maiſons & les Villes ſont en tous lieux aſſez ſemblables les unes aux autres, à la différence du plus & du moins, comme des Hommes de ſtatures diverſes: mais, à le bien prendre, le petit & le grand ne laiſſent pas d'avoir du rapport entr'eux; & de fait, que ſont toutes les Villes, qu'un aſſemblage de Maiſons ſéparées par quartiers & par rues, les unes larges, les autres étroites? N'y a-t-il pas toujours des murailles, & des portes? Et les Habitans n'y ſont-ils pas en tous lieux de divers âges, & de

diverses conditions ? Rome & Gobio sont également habitables, à proportion de leur étendue ; & Constantinople, pour renfermer dans ses Remparts un plus grand espace que Nicée ou Calcedoine, n'a pas davantage la qualité de Ville. Quelle commodité reçoit un bon Citoïen des foules d'un Peuple nombreux, quand, sans cela, il jouit de tout le Commerce, qui lui peut-être agréable ou nécessaire ? Je crois que Londres est beau, qu'Anvers & Amsterdam sont aussi de fort belles Villes. Je ferai le même jugement de Rome, en l'état qu'elle est aujourd'hui, de Naples, de Florence, de Milan, de Venise, de Seville, de Lisbonne : mais je suis aussi fort persuadé, que Paris n'est pas denué de ses avantages, & que toutes nos Capitales des Provinces sont également agréables à leurs Citoïens qui n'ont pas perdu le jugement.

Quand je vais dans une Ville où je n'ai jamais été, j'en suis bientôt satisfait, & il me semble que je n'ai jamais vu autre chose, tant elle ressemble à toutes celles où j'ai passé : car enfin c'est toujours la même proportion, & la différence considérable ne consiste qu'aux coutumes civiles, au

langage, & aux divers visages, dont les uns nous sont connus, & les autres ne le sont pas : mais les Personnes avec qui nous n'avons nulles habitudes, sont Amis d'autres gens, qui sont faits comme nous. Au reste, le plus & le moins dans la structure des Bâtimens, & dans l'alignement des Places ou des rues, est de si peu de conséquence, que cela ne vaut presque pas la peine d'en parler, & tous les idiomes reviennent à une même sorte de raisonnement.

Je suis donc persuadé, que si la civilité & le bon sens veulent que nous soïons retenus à blâmer les autres Nations, & sur-tout celles qui font profession d'une même Religion que nous, ils exigent bien davantage de notre devoir, que les Compatriotes s'entr'aiment, qu'ils s'estiment réciproquement, sans insulter sur les Voisins, & qu'ils s'abstiennent soigneusement de se deshonorer eux-mêmes, & de se déchirer cruellement.

Dans la bataille Actiaque, César-Auguste menoit les Italiens au combat avec le Sénat & le Peuple, aïant auprès de soi les Pénates & les grands Dieux, c'est-à-dire l'amour de la Patrie.

Hinc Auguſtus agens Italos in prælia Cæſar
Compatribus, populoque, Penatibus, & magnis Dîs.

Virgile nous repréſente auſſi ſon Héros magnanime, qui porte Ilion, & ſes Pénates vaincus en Italie. Il portoit avec lui dans ſes vaiſſeaux les Dieux domeſtiques, qu'il avoit arrachés d'entre les mains de ſes Ennemis. Il en recommande le ſoin à ſon Pere, tandis qu'il reprend les armes, pour s'aller expoſer dérechef aux haſards qu'il avoit courus, afin d'eſſaïer de rendre quelque ſervice à ſa Patrie : car pour en dire la vérité, quelque miſérable que pût devenir la Patrie d'un honnête Homme, après qu'un injuſte Uſurpateur l'auroit déſolée, il en faudroit toujours chérir le nom, & ſe rendre ſoigneux de réparer ſa gloire. Au reſte, le Prince Troïen invite à la Table ſacrée de l'Anniverſaire de ſon Pere, les Pénates qu'il avoit amenés de ſon Païs, & ceux de ſon Hôte Aceſte.

O Patria, & rapti nequicquam ex hoſte Penates
Nulla ne jam Trojæ dicentur mœnia? *&c.*

Ainſi ce grand Poète le fait paroître en divers endroits, rendant les honneurs

aux mêmes Dieux, dont il avoit si souvent le nom à la bouche, peut-être afin de nous apprendre par un si noble exemple, que l'estime & l'amour de la Patrie ne nous doivent jamais abandonner. Et certes, il faut défendre la terre de son Païs par le courage & par les armes; comme pour faire honneur à ses Parens, il ne leur faut point dénier le secours dont ils ont besoin.

...tius, l. 2. ...

Propterea magnam armati Matrem comitantur,
Aut quia significant divam prædicere ut armis
Ac virtute velint Patriam defendere terram:
Præsidioque parent, decorique parentibus esse.

Que s'il est doux & honorable de mourir pour la Patrie, sera-t-il agréable & glorieux de la déchirer, ou serons-nous loués d'obscurcir sa réputation?

...at. carm.

Dulce & decorum est pro Patria mori.

Pindare étoit bien d'un autre sentiment, quand il disoit que le généreux Citoïen, qui combattoit pour sa Patrie, laissoit à sa Famille & à sa Postérité, une grande gloire, vivant & mourant. Lucien écrit en quelque endroit, » que » le seul nom de la Patrie rend vail- » lans les plus timides, ne se pouvant » rien imaginer de plus beau qu'un

» Guerrier qui meurt, pour la Patrie, » entre ceux qui combattent au pre» mier rang, » selon l'avis de Tyrteus. Et Homere maintient que c'est un bon augure de voir quelqu'un qui prenne les armes pour le salut de son Païs. Mais tous les siecles ne sont pas fertiles en hommes qui aient ce sentiment bien gravé dans le cœur, & j'ai regret d'en connoître plusieurs de Naissance illustre, qui n'en sont nullement touchés. Quand César veut passer le Rubicon, retournant de son expédition des Gaules, sa Patrie effraïée lui apparoît d'un visage fort triste au travers des ombres de la nuit, avec des cheveux blancs à demi arrachés, sous une Couronne de Tours; & pour le dissuader du funeste dessein qu'il avoit conçu, elle lui fit un discours entrecoupé de gémissemens & de larmes.

——Ut ventum est parvi Rubiconis ad undas, Lucan. 1
Ingens visa Duci Patriæ trepidantis imago
Clara per obscurum vultu mœstissima noctem,
Turrigero canos effundens vertice crines
Cæsarie lacera, nudisque adstare lacertis,
Et gemitu permista loqui.

Pour moi, je voudrois célébrer sa gloire, & je loue celui qui donnoit tous les ans de l'encens à la Divinité de son Païs.

Tibul. El. 3. 1. At mihi contingat Patrios celebrare P
Reddereque antiquo menstrua thura lai

Un bon naturel ne sauroit sérieuseme blâmer le sien ; & c'est une chose juste de s'efforcer d'acquérir de la répu tation aux dépens de ce qui doit êtr plus cher que la vie. Un certain d Sophocle ne veut point faire d'Ami d'entre ceux qui ne le sont pas de leur Païs. Je ne méprise point ce sentiment, & je suis d'accord avec Ovide, qui dit que la Patrie a je ne sais quoi de doux, qui charme tout le monde, & qui nous fait même oublier nos propres intérêts ; permettez-moi encore, s'il vous plaît, que j'allegue l'autorité de cet agréable Poëte, bien que j'en aie peut-être déja trop cité.

Nescio qua natale solum dulcedine cunctos
Ducit, & immemores non sinit esse sui.

Il en faut néanmoins excepter ceux qui sont d'humeur à voïager incessamment, & à changer toujours de Païs, selon la pensée de S. Augustin qui a fait cette remarque en quelque endroit sur son Livre des Pseaumes : *Cui peregrinatio dulcis est, non amat Patriam*; & cet autre, sur le Pseaume 93 : *Odit valde Patriam qui sibi bene putat cùm peregrinatur ;* car en effet ceux, qui d'ordinaire em-

ploient tout leur tems à voïager, conservent peu d'amour pour leur Patrie, bien qu'elle ait des charmes puissans, pour se faire aimer des Naturels les plus sauvages; & la France, avec toutes ses diversités & toute son abondance, sous un climat très heureux & très doux, entre deux Mers, deux grandes Montagnes & un grand Fleuve,

Quam Rhodanus, quam findit Arar, quam permeat ingens
Sequana, piscosoque interluit amne Garumna,

Ornée qu'elle est de tant de Villes opulentes, & habitée de tant de Peuples vaillans, civils & laborieux, sera si malheureuse que d'avoir des Enfans, à qui elle a été si libérale des dons du corps & de l'esprit, qui l'assassinent d'injures & de reproches honteux, pour la faire passer pour une indiscrette, une extravagante & une insensée, parceque les jeunes Gens de Paris, qui voïagent d'ordinaire en Italie & ailleurs, n'ont pas toute la modestie ni la retenue qu'apporte un âge plus avancé; & que plusieurs François, qui sortent de leurs Païs, sont assez souvent bien faits, & qu'ils ne manquent pas de galanterie, pour donner un peu de jalousie aux Maris étrangers qui n'y trouvent pas trop

de sureté. Quoi qu'il en soit, que ceux de dehors qui portent de l'envie à la gloire du Nom françois, en parlent comme il leur plaira, ils ne nous feront point de tort, & se mettront en danger de railler de mauvaise grace, voulant obscurcir la gloire d'un Nom fameux. Mais, pour nous, estimons la vertu en quelque lieu qu'elle se trouve, & travaillons à faire honneur à la Patrie par de bonnes actions. *Omnia quæ à nobis geruntur, non ad nostram utilitatem & commodum, sed ad Patriæ salutem conferre debemus.*

icero ad Quites, post reitum.

SONNET,

De M. l'Abbé le Camus, pour la Reine Christine de Suede, dont j'ai parlé en la page 256 de ces Mémoires.

CEsse, Peuple du Nord, d'admirer la victoire
Du Monarque indompté, qui d'une illustre ardeur
Aux Guerriers allemands imprimant la terreur,
Finit ses jours heureux dans le sein de la gloire.

L'admirable Christine ornera mieux l'Histoire :
Ce mépris éclatant qu'elle a pour la grandeur,
Des plus fiers Conquérans efface la splendeur ;
Et de son Pere même obscurcit la mémoire.

Si Gustave a rangé des Princes sous ses Loix,
De ses propres Sujets Christine fait des Rois ;
Il a pris des Etats, & sa Fille les donne ;

Il s'est acquis un Sceptre, elle quitte le sien ;
Et montre à l'Univers, en laissant sa Couronne,
Qu'on peut regner par-tout, & ne posséder rien.

Le Discours suivant, en forme de Lettre, a donné sujet en partie aux deux que j'ai faits, aussi-bien que la conversation, dont j'ai parlé en la 257e page de ces Mémoires. Il est d'un excellent Homme à qui je défere infiniment, aussi-bien qu'à l'illustre Abbé, Auteur d'une Epigramme très obligeante, qui s'y lit à la fin, pour m'honorer d'une marque de son amitié, qui me sera toujours précieuse.



DISCOURS SCEPTIQUE (17).

A PHILOTIME.

MONSIEUR,

I. Discours sceptique.

J'aurois eu besoin de votre sec ces jours passés, en une conver que nous eûmes avec M. l'Abbé de leloin, où je me rencontrai parmi q ques Personnes lettrées, qui s'entr noient avec ce grand Homme. V n'ignorez pas l'estime que je fais de savoir & de sa vertu, ni comme je fere en toutes choses à ses beaux se mens, n'allant jamais chez lui que p le consulter comme mon Oracle. Je sais pourtant comment il m'arriva contester alors quelque tems avec l ni comment il m'échappa de pronon innocemment ce que même j'avois p sé de dire à la louange de Paris, qu'e me sembloit la plus belle & la p charmante de toutes les Villes bar res. Cet Eloge parut un mépris, & reçu, contre mon intention, com une injure que je lui faisois; de s

(17) Ce discours est celui de Samuel Sorbiere; est réfuté par celui de l'Abbé de Marolles.

qu'il en fallut faire des paralleles avec quelques Villes des Païs-bas & d'Italie, que j'avois eues dans ma pensée, & en comparaison desquelles j'avois avancé cette Proposition.

I. Discours sceptique.

Cela nous mena fort loin, & je me vis mal mené par cette éloquente bouche qui entraîne d'ordinaire tous ses Auditeurs, & qui alors m'entraîna moi-même avec eux en dépit que nous en eussions : car j'en avois remarqué au commencement qui inclinoient beaucoup vers mon opinion, & qui étoient fondés sur la même expérience qui me l'avoit donnée; mais ce puissant Orateur ne leur donna pas le loisir de s'y affermir; de sorte que m'aïant enlevé tous mes Amis, & me trouvant seul à la défense de ma Cause contre tant d'Adversaires, je fus obligé de donner les mains, & d'abandonner la These que j'avois soutenue.

Je le fis gaiement; car, comme vous le savez bien, Monsieur, je suis assez sceptique en ces Matieres, & ne raisonne guere sur des sujets de cette nature, que par forme d'honnête divertissement, qui vaut bien celui que les autres prennent aux jeux ou à la promenade. Et comme j'ai beaucoup de plaisir, lorsque je me commets quelquefois

Discours avec des têtes remplies d'un savoir & ...tique. d'un raisonnement extraordinaires, j'en retire d'ailleurs beaucoup d'utilité; car en ces joûtes spirituelles j'essaie mes forces, & trouve qu'il y a de la gloire d'être renversé de la main d'un Héros, qui n'insulte point à ma défaite, mais qui me releve & qui me traite généreusement, dès que je lui ai rendu les armes.

Je perdis donc ma Cause, & fus bien aise, *Ænea magni dextrâ cadens*, qu'on m'eût desabusé, c'est-à-dire, que je n'eusse plus à desirer dans une Ville, dont je préférerois le séjour à celui de toutes les autres que j'ai vues, nonobstant les incommodités que j'y rencontre, ni l'ordre & la netteté, ni l'assurance & la discrétion que j'avois trouvées ailleurs, & desquelles il me sembloit que je recevois un grand secours pour la tranquillité de la vie, qui doit être le dernier but de la société, & l'unique raison pour laquelle les hommes se sont renfermés dans des Villes.

Ce qu'il y a de plus fâcheux pour moi en cette innocente contestation fut que le judicieux Ariste, voïant la force de mon Adversaire, usa de sa politique, se mit du parti le plus fort, fut des premiers à me jetter des pierres,

& m'eût laissé porter la peine de ma témérité, s'il n'eût vu toutes choses disposées à la clémence. Ainsi je combattis seul & dénué de toute assistance, contre un Ennemi qui pourroit me persuader que j'ai été vaincu, si j'avois eu la victoire, & sous lequel il y a plus d'avantage de succomber, que de surmonter les autres, parcequ'en prenant son parti, on est toujours assuré de prendre celui de l'honneur & de la vertu, vers le soutien de laquelle son intention est invariablement dirigée. I. Discours septique.

Vous le remarquerez bien, Monsieur, en cette occasion où il a d'abord paru pour les intérêts de sa Patrie & de sa Nation qu'il a vues légérement attaquées; ne pouvant point souffrir que, sous aucun prétexte d'ingénuité, j'en diminuasse tant soit peu les louanges, pour en accorder une partie à des Peuples & à des Païs, où il m'avoit semblé qu'en beaucoup de choses on se comportoit plus raisonnablement que nous; & ne voulant point entendre mes modifications, ni tout ce que j'alléguois ensuite à la d'autant plus grande gloire de Paris, que malgré les défauts & la prétendue barbarie dont je l'avois accusée, j'avouai qu'elle étoit la plus

l. Discours charmante Ville du Monde, à ceux qui
ptique. en goûtent les délices.

Il ne me servit à rien de protester que je souscrivois volontiers à l'Epigramme de Jules César Scaliger, qui représente les Etrangers si confondus & étonnés des merveilles de Paris, qu'ils ne peuvent point croire ce que leurs yeux leur en rapportent.

Francigenæ princeps populosa Lutetia gentis,
Exerit immensum clara sub astra caput.
Hîc civis numerum, ars pretium, sapientia finem
Exuperant, superant thura, precesque Deos.
Audiit, obstupuitque hospes, factusque viator
Vidit, & haud oculis credidit ipse suis.

Et ces beaux Vers de du Bartas, que j'avois lus peu de jours auparavant, ne furent pas assez présens à ma mémoire, pour me rendre un bon office, en me tirant du blâme que j'encourus, de ne pas juger équitablement d'une si belle Ville. Vous serez peut-être bien aise de les entendre, & je me les remémore volontiers, en faisant mon Apologie. Le Poète compare le premier Homme, lorsqu'il entra dans le Jardin d'Eden, à un Berger qui vient à Paris, & représente l'étonnement de ce dernier

par une deſcription qu'il fait de tout ce qu'il y a à admirer dans cette Ville incomparable. I. Diſcours ſceptique.

Mais il ne fut ſi-tôt entré dans ce parterre, *2. Semaine, premier jour.*
Qu'il mépriſe à bon droit le reſte de la terre;
Tout tel que le Paſteur, qui n'a vu autrefois
Que des Bœufs, des Moutons, des Vignes, & des Bois,
Et qui ſon bas hameau, bien que couvert de chaume,
Répute mal accort être un puiſſant Roïaume;
Voïant du grand Paris les miracles divers,
Idiot penſe entrer en un autre Univers.
Il admire tantôt ſans art les artifices,
Les maſſes & l'orgueil des ſacrés édifices,
Qui ſûrement bâtis, & parés richement
Touchent l'Enfer du pié, du front le Firmament.
Il admire tantôt les différens langages,
Les geſtes, les habits, les mœurs, & les viſages
Des Hommes qui rongés d'un bataillon de ſoins,
Font d'un flux & reflux ondoïer tous ſes coins:
Il admire tantôt les avares Boutiques,
Les Tréſors, les Métiers, les Rumeurs, les Trafiques:
Il admire tantôt la Seine, dont les flots
Profonds ſemblent porter des Monts deſſus leur dos.

.Discours
ptique.

Il admire son Louvre ; il admire ses Isles ;
Il admire ses Ponts, non plus Ponts, mais
des Villes.

L'Ame pleine des sentimens avan geux de deux si grands Hommes, il étoit impossible que je ne déférasse à celui de notre illustre Abbé, qui l paroissoit conforme, & que je lui rendisse toute la soumission que je devrois à sa seule autorité. Je vous raconterai néanmoins tout notre Entretien, le plus exactement qu'il me sera possible ; & peut-être que j'y ajouterai ce que le torrent de l'Eloquence, sous laquelle je fus obligé de plier, ne me permit pas de représenter.

Mon dessein n'étoit point de prendre le terme de barbare, à la rigueur de ceux qui le donnent aux Peuples vivans sans discipline, ou sur les confins de la liberté naturelle, qui est un Etat sauvage, incommode & de guerre continuelle. Je le prenois d'une façon plus douce, & dans une moins rude signification. Je concevois une autre espece de Barbarie mitigée, que les Grecs & les Romains ont attribuée autrefois à des Peuples, qui véritablement ne se dévoroient pas les uns les autres, & qui vivoient sous des Loix & des Magis-

, mais qui n'emploïoient pas assez I. Discours sceptique.
rit & de soins à applanir les diffi-
s que la nature veut que nous sur-
:ions ; & qui , soit par stupidité ou
ainéantise, négligeoient d'unir &
.rer ce qu'il y a d'inégal ou de dif-
e dans les routes de la vie, & qui
l'obstacle à notre félicité.
-dessus ma pensée étoit, que com-
it l'idée générale que j'avois de
, à celles qui me restoient de Ro-
d'Anvers & d'Amsterdam, je trou-
:es dernieres Villes mieux ordon-
& voïois en elles des ouvrages de
que raisonnement, pendant que
e ne me représentoit qu'une pro-
on du hazard, & une tumultuaire
iblée de Gens qui ne songent pres-
point à prendre leurs commodités,
ont élevés parmi l'ordure & dans
vail, & qui ne se reposent, ou ne
jouissent qu'en respirant un peu de
:igue, des soucis & de la misere
es accablent.
ne niois point que dans cette vaste
ision de Paris, que l'on doit nom-
ın Monde, plutôt qu'une Ville,
u moins plusieurs Villes mises les
sur les autres, il n'y eût une infi-
de choses régulieres, & si surpre-
es, que de tant plus près qu'on la

I. Discours sceptique.

considere, plus on l'admire, plus on s'y plaît, & on y demeure enchanté;

Th. Dempsterus Scotus Expostulatione cum Musis. Nemausi 1604.

Ut cupidos defigens advena visus,
Circumagensque oculos, nil dicat in orbe secundum,
Nec quicquam conferre queat ventosa vetustas.

Ou comme avoit dit le Président Seguier, avant Dempsterus, dont j'ai emprunté ces paroles.

Hieron. Seguierius in Floridis.

Nec similem cernit, terras cum lustrat Apollo,
Nam quæ insunt aliis singula, cuncta tibi.

Et je ne faisois pas difficulté, emploïant les termes de Gerson, de donner à Paris tout entier la louange qu'il donne à l'Université, lorsqu'il la nomme un Paradis de plaisirs, *Imò nihil erravero, si eam appellavero Paradisum voluptatis.*

Et de vrai, la diversité de toutes sortes d'objets, d'occupations & de divertissemens, y est si prodigieuse, qu'il n'y a personne qui n'y trouve ce qu'il lui faut. Voire même l'opposition du difforme & du monstrueux y rehausse bien souvent l'éclat de ce qu'il y a de beau, & rend le régulier plus recommandable. Il ne faut point aller chercher en Italie plus d'Architecture qu'il

y en a en certaines Maiſons, ni deſirer au dedans la propreté de la Hollande. I. Diſcours ſceptique.

Pace tua dictum ſit Romule, pace, Quirites,
Veſtra, ſi quid adhuc Romanæ ſtirpis in Urbe eſt,
Barbarico nondum pollutus ſemine ſanguis,
Altior & cœlo, majorque Lutetia Roma
Extollit caput, & reliquas ſupereminet Urbes.

Mich. Hoſpitalius.

Les Arts & les Sciences ne floriſſent point davantage en aucune autre Contrée. Leyden, Rome, Salamanque, Padoue, & tout ce qu'il y a de ſavantes Villes en Europe, ne ſauroient fournir toutes enſemble plus d'Hommes illuſtres, que Paris ſeul en fourniroit. Les Converſations de toutes ſortes y ſont exquiſes, & les amitiés, qui naiſſent de la ſympathie des humeurs ou de la conformité des inclinations, & de la reſſemblance des génies, ne peuvent point ſe former ailleurs plus aiſément, pour ce qu'il n'y a point d'eſprit ſi bizarre, ni ſi particulier, qui n'y rencontre une douzaine de Têtes de ſa fabrique. Et c'eſt, à mon avis, une des principales raiſons, pour laquelle toutes ſortes de Perſonnes ſe plaiſent à Paris, dès qu'elles y ont contracté des habitu-

I. Discours sceptique.

des : car il est certain qu'on s'y déplaît au commencement, & que tous les Etrangers en détestent le séjour, lorsqu'ils y arrivent, & tandis qu'ils ne découvrent que cette écorce & cet extérieur qui leur paroît hideux, & que je nomme barbare.

Certes je ne puis point encore, depuis vingt ans que je connois Paris, m'accoutumer aux boues, à la saleté, aux Filoux, & à l'insolence, à quoi l'on est exposé dans les fortunes médiocres; n'y aïant que les Personnes fort riches & de haute Condition, qui n'en ressentent des incommodités. Or, qu'un grand Peuple n'ait pas su jusqu'ici s'en garantir, c'est en quoi je trouve qu'il y a de la barbarie. Et si, après tant de beaux Réglemens pour la Police, on n'a pu trouver des expédiens, pour les faire garder, je ne sais comment nous éviterons, parmi les Etrangers, l'accusation d'aimer les desordres & la confusion. Il est fort inutile que nous aïons des Livres d'Ordonnances où toutes choses sont parfaitement bien réglées; & tant s'en faut que cela serve à justifier notre politesse & notre humanité, qu'au contraire cela montre une inclination insurmontable aux vices que nous avons essaïé de corriger.

Il

Il ne se fait point de Placards aux Villes que j'ai nommées, qui, dès l'heure de leur publication, ne soient gardés inviolablement; & chacun s'abstient de ce qu'il faisoit auparavant, dès qu'on lui dit que le bien public demande qu'il s'en abstienne, & que le Magistrat l'a ordonné de cette sorte. Ainsi on seroit bien marri d'avoir jetté dans la rue aucunes immondices, dès que cela a été défendu. Ainsi on ne trouve pas mauvais de changer de demeure, en recevant quelque dédommagement, pour aggrandir une Place publique. Ainsi on contribue libéralement aux Quais, aux Ponts, aux Chemins; & ainsi les arbres qu'on y plante, sont d'ordinaire mieux entretenus que ceux des Maisons de plaisance des Personnes privées.

I Discours sceptique.

Mais chez nous on fait vanité d'aller contre les Ordonnances de la Police, de ruiner les ornemens, & de détruire, le plutôt que l'on peut, les commodités publiques, si de hazard quelque sage Magistrat en a voulu introduire quelqu'une. N'a-t-on pas vu, du tems de Henri IV, lorsque sous la Surintendance de M. de Sulli, on voulut planter des ormes tout le long des grands Chemins du Roïaume, que les Païsans ne fai-

I. Discours sceptique.

soient pas scrupule de couper un ai pour prendre une gaule, & qu'en mes de leur bêtise ils nommoient couper un Rôni. De sorte qu'il falut abandonner un si beau dessein, & ser les Chemins si laids, si horribles & si incommodes en des endroits où il passe tous les jours plusieurs milliers d'hommes, qu'il n'y a point de bêtes brutes (au moins de celles qui vi en société) qui en usent plus né g ment. D'où viennent peut-être le ns de rue d'Enfer, de Vallée de misere, des Mauvais-garçons, des Mauvaises-paroles, dont on n'a pu s'empêcher de se plaindre, & d'exprimer les p qu'on y endure. Cependant qui p roit à réparer un pont, à mettre pierre en un lieu où il a failli de ber dans un précipice, à c puits, ou à conduire une Fon en un lieu passant, comme font les ples orientaux, ou à semer des p ques & des melons pour ceux qui gent, seroit estimé un visionnaire, un homme de grand loisir, un Citoïen de la République de Platon.

Et comment est-ce que quelque Particulier entreprendroit cela pour l'utilité commune, puisque communément, pour la sienne propre, il auroit honte

d'emploïer quelques heures à parer le dedans ou le dehors de sa Maison. Peut-on rien voir de plus sauvage que les demeures de nos Païsans, & quelques extrémités de nos Fauxbourgs, où ils sont ridiculement exposés à la pluie, au vent & à la fumée, qui ont au-devant de leurs portes des lacs & des bourbiers, & où il faut monter quelquefois d'une seule enjambée, de deux piés de hauteur, faute d'avoir eu le courage d'y mettre un méchant dégré. Le moindre Villageois de Hollande n'a-t-il pas plus de balustres, de contre-fenêtres, de chassis de verre & de peintures, que la plûpart de nos Bourgeois & de nos plus riches Marchands? I. Discours sceptique.

Mais po[redacted]enir à ce qui touche l'utilité publi[redacted]je crois qu'il y a bien longtems qu'on n'a entendu dire, lorsque l'on veut bâtir quelque Edifice, ou faire quelqu'autre Ouvrage public, Faisons cela de telle ou de telle façon, qui réjouira la vue des Passans, de quoi l'on se servira plus commodément, & qui ornera notre Patrie. Ne dit-on pas plutôt, Faisons-la de telle ou de telle maniere, qui coûtera moins, sur quoi nous trouverons mieux notre compte, & dont nous n'avons pas à regarder ni la beauté, ni la durée? Y a-t-il en cela

Diſcours
pique.

quelque raïon d'eſprit public, & ne ſommes-nous pas contraints d'avouer que de ce côté-là nous ſommes barbares, en comparaiſon de Fleſſingues & de Middelbourg, où vous avez été, Monſieur, par un chemin pavé de briques, entre des Vergers & de fort jolies Maiſons, toutes pleines d'emblêmes & de deviſes; & plus encore, en comparaiſon de la Rome ancienne, dont la moderne retient tant de grace, de ſageſſe & de majeſté?

L'abondance de Paris eſt véritablement quelque choſe d'inconcevable à ceux qui ne l'ont pas curieuſement remarquée, & qui contribue beaucoup à la douceur & aux commodités de la vie, qu'on y peut mener telle que l'on veut. *Veramente quelle roſti[illegible]e ſono coſa ſtupenda.* Mais n'y a-t-il pas, à le bien prendre, & dans le général, quelque choſe de barbare ou de bien mauſſade, en la diſtribution de cette abondance, qui eſt jettée confuſément, & répandue par toute la Ville? Au lieu qu'elle auroit meilleure grace, ſi elle étoit rangée en certaines Places commodes, où l'on eût le plaiſir de la voir étalée, & d'aller choiſir ce que l'on deſire. Que ſont, je vous prie, ces Halles étroites, irrégulieres, infectes & puan-

tes, que comme des cloaques, d'où il faut aller tirer de la boue, avec beaucoup de peine, & ravir tumultuairement, les vivres que la Nature nous présente, ornés de feuilles & de fleurs? Et ne lui faisons-nous pas une grande injure, de traîner ses présens en des infames lieux, où l'on met ceux que la Justice envoïe aux Vautours & aux Corbeaux? Car c'est-là même que l'on repose les cadavres des Malfaicteurs, après qu'ils ont enduré en Grève les derniers supplices du gibet ou de la roue. Mais si les vivres sont mal traïtés, le breuvage n'a pas à se glorifier, & l'eau, que l'on va puiser entre les batteaux, où se lavent les ordures des Boucheries & des Hôpitaux, & là où se dégorgent les égouts & des aisemens, n'est bien souvent guere différente de la bourbe & du pus qu'elle contient; & toujours elle garde la consistance d'un apozeme, ou la couleur d'une décoction. De quoi je voudrois bien que l'on se souvînt, lorsqu'on prétend de s'excuser de la barbarie que je trouve en cette saleté, par celle des Brasseries de Hollande, & par l'usage d'un seul pot de grez, dans lequel tout le monde boit dans une Hôtellerie. Mais on est accoutumé, de part & d'au-

I. Discours sceptique.

tre, à cette eau & à cette biere ; & je ne blâmois à Paris que le peu de soin que l'on a eu de conduire des eaux nettes, ou d'en aller puiser au milieu de la Riviere, où elle ne charie pas tant de vilenies.

Je ne sais si je ne pressai point un peu trop cet endroit ; mais tant y a que s'il faut chanter la palinodie toute entiere, & croire que la puanteur & les ordures, parmi lesquelles on est obligé de vivre, ou de se nourrir, ne font rien à la barbarie, j'ai des Vers tout prêts, dont par avance je veux vous faire part, & où l'abondance de Paris, & le débit de ses denrées est assez bien représenté, par un Polonnois qui en faisoit, il y a plus de cent ans, une jolie description.

Eustatius à Knobelsdorf. Elegia apud Wechelum edita 1543. L'auteur se dit *Prutenus*, son Poeme est *in*-8.

Deficiunt nunquam cerealia munera turbam.
Hîc velut in cornu divite cuncta fluunt.
Nec tantùm facili tenuem moderamine victum
Omnes delicias hîc habitare puta.
Quicquid avent oculi, quicquid mens optat ementis,
Illecebræ quicquid maximus orbis habet.
Hos licèt Eoïs tantùm nascantur in oris,
Aut ubi Sol fessos nocte recondit equos.
Hic quis reperiat facili mercabile sumptu,
Si modò nil carum copia larga sinat.
Finitimæ totis contendunt viribus Urbes,

Ne desit nostris usibus apta Ceres. I Discours sceptique.
Quicquid eis tellus, labor, ingeniumque paravit,
Huc velut in certum confluit omne penu.
Villicus huc teneros fert cum vervecibus hœdos,
Huc Matrem sequitur flebilis agna suam.
Mittitur argutis streperus clamoribus anser,
Gestantur raucæ mille cohortis aves.
Neu procul expositas cogaris quærere merces,
Clamitat ecce tuas venditor ante fores,
Emptoremque vocat, compresso gutture, collo,
Aut scapulis; etenim prægrave gestat onus.
Non hic quadrijugo mos est fora visere curru,
Ut procul invectæ conspiciantur opes.
Rusticus ignavo committit pondus asello,
Arcadium sequitur crassa Colona pecus.
Proclamans peragrat divortia cuncta viarum,
Quas vehit ut parvo fœnore mutet opes.

Au reste, Monsieur, je voudrois bien savoir si vous avez encore la même indignation que vous témoigniez autrefois, lorsque vous passiez au Louvre & au Palais Cardinal, où vous considériez avec dépit cette galerie que feu M. le Cardinal de Richelieu avoit ornée de si belles devises, & dans laquelle maintenant les Pages & les Laquais font

Discours ...tique.

mille ordures, depuis qu'elle n'a ni portes ni fenêtres. Je ne me sens pas moins touché que vous, à la vue du Louvre, qui seroit le plus beau & le plus magnifique Bâtiment du Monde, si on avoit le courage de l'achever, & dont nos Rois pourroient faire une forte Citadelle, dans laquelle ils auroient vingt mille hommes, & tous les Officiers de leur Couronne. Cependant, non-seulement ils souffrent qu'un si grand dessein demeure imparfait, mais ils ne se mettent point en peine de se servir de ce qui est déja élevé, & à quoi il ne faut que le couvert & les ameublemens. La Cour est logée à l'étroit, salement & avec incommodité, n'a pas moïen de se mettre plus au large, & donne ses matériaux à des Personnes plus aisées, qui en font bâtir des Palais. En un mot le Roi ne peut pas réparer sa Maison, tandis que de simples Partisans, qui n'étoient point relevés par leurs Charges, ni par des services rendus à l'Etat, ont fait quelquefois applanir des Montagnes, & emploïé en un seul Château la dépense de plusieurs millions. Je ne suis pas marri de l'embellissement de la Campagne, & ne trouve pas mauvaise la profusion que font en cela quelques Particuliers.

Au contraire je la loue, & me réjouis de ce qu'ils répandent par ce moïen sur le Peuple des richesses, qu'il seroit dommage de tenir enfermées ; mais je souhaiterois que nos Princes & nos Villes pratiquassent à l'utilité publique le même soin & la même diligence que ceux-là prennent pour le particulier divertissement de leur Famille ; & il me semble qu'il y a quelque barbarie d'en détourner nos Rois ou nos Magistrats, ou à ne se pas soucier qu'ils l'entreprissent. Comme d'autre part je trouve du bon sens, de la politesse d'esprit, & de l'humanité en ceux qui ont achevé les Palais & les Jardins du Vatican & de Monte-Cavallo, qui ont dressé des Obelisques, fait couler des Fontaines, enrichi des Eglises, destiné à la Bourgeoisie des Maisons d'exercice & de récréation, & bâti de superbes Hôtels de Ville, d'où les Loix sortent avec plus de pompe, & sont reçues avec plus de vénération.

I. Discour sceptique.

Comme de la physionomie des personnes, de leur habit & de leur démarche, on juge probablement de leurs mœurs & de leur esprit ; il est certain qu'à voir la face d'une Ville, on juge de ce qui l'anime, de cette Personne à plusieurs têtes, qu'on nomme l'Etat,

I. Discours sceptique.

des Membres qui la composent, de l'intérieur, & en un mot des Hommes, qui sont comme les esprits distribués en toutes les parties de ce grand Animal. Mais que doit-on juger de Paris, à le regarder de cette sorte & d'une vue générale, si ce n'est qu'il n'est point construit ni gouverné avec toute la politesse & tout le raisonnement que l'on se peut imaginer, ou que l'on rémarque ailleurs ? Et en comparaison de ces autres Païs, où les Villes sont bâties & gouvernées plus raisonnablement, ne peut-on pas dire qu'il y a quelque chose de barbare, encore que le monde n'y aille pas tout nud, qu'on n'y dévore pas ses Parens, qu'on n'y déchire pas la viande toute crue, & qu'en plusieurs choses on y garde la bienséance ? Je ne pense pas qu'on le puisse nier, si ce n'est qu'on n'en ait point vu d'autre mieux policée, & que l'on soit comme cette honnête Femme, qui n'avertissoit pas son Mari de la puanteur de son haleine, parcequ'elle n'avoit jamais été baisée d'autre homme que de lui, & qu'elle estimoit qu'ils devoient tous avoir le même défaut.

Au reste, Monsieur, comme cette vertueuse Sicilienne n'en haïssoit pas son Mari, je puis dire que ce que je

trouve à reprendre à Paris, ne m'empêche pas de l'aimer plus tendrement que les autres belles Villes que j'ai vues; & en cela paroît la force de ses charmes, puisque toutes ces défectuosités ne sont pas capables de me la faire rejetter. Je me souviens, & je tâche de pratiquer, lorsqu'il en est besoin, l'avis d'un Ancien: Qu'il est bon de connoître les mœurs de nos Amis, & qu'il ne faut pas laisser de les aimer, encore que l'on y trouve des choses à reprendre! *Amici mores noveris, non oderis.* Et je pense que peut-être tout ce que je reprends, ou qui est moins de mon goût, est une de ses perfections, selon la vue de quelques autres, & sert à l'inépuisable variété, qui récrée les sens, & fournit à l'imagination de quoi entretenir éternellement la pensée de ceux qui la considerent.

1. Discours sceptique.

Car aux Villes dont nous avons loué l'ordre & la propreté, on ne voit jamais que le même visage, & les plus grandes beautés nous ennuient enfin, quand elles sont trop long-tems considérées. On a toujours à la Haye les mêmes Places, le même Bois & les mêmes Allées. On va toujours à Amsterdam le long d'un beau Canal, sous des arbres & sur un pavé de brique; on a

I. Discours sceptique.

toujours les mêmes Perrons de marbre, & les mêmes Balustrades peintes de verses couleurs ; on y est toujours au large ; les Vaisseaux marchent toujours d'une même façon, & on y rencontre toujours aux Personnes la même gravité ou la même modestie. On va toujours à Rome chez les Cardinaux avec la même cérémonie ; on les accompagne chez le Pape ; & pour user des termes de du Bellay,

On suit son Cardinal au Pape, au Consistoire,
En Chapelle, en visite, en Congregation.

La maniere des corteges ne change point. On voit toujours aux Places publiques les mêmes Statues ; les mêmes réjouissances reviennent toutes les années ; & le Journal des dévotions nous apprend où seront les Fêtes, les Musiques & les Stations, d'ici jusqu'à la fin du Monde.

Il n'en est pas de même à Paris. Le desordre, la confusion & la témérité des mouvemens changent à toute heure la face de cette monstrueuse Ville. On n'y voit jamais deux fois la même chose, la Scene y change à tout moment ; & de la bisarrerie de ces Spectacles différens on tire le même plaisir que l'on reçoit ailleurs de la symétrie & de

la juste proportion. Un carosse renversé, deux Crocheteurs qui se gourment, un Filou qu'on arrête, quelques Harangeres qui s'injurient, un Voleur qu'on mene pendre, un embarras qui se forme ou qui se dissipe, le cri de ceux qui vendent les denrées, les Affiches des Comédiens & des Libraires, les Billets des Charlatans, les Chansons des Badauts, l'étalage des Marchandises, & la rencontre d'une foule continuelle de visages différens, font le même effet, ou nous réjouissent bien davantage, que tout ce que je viens de représenter de Rome & d'Amsterdam. Il y a bien plus; toutes ces choses qui, séparées, seroient incommodes, mises ensemble, nous font passer doucement par-dessus les crottes, supporter la puanteur des rues, & surmonter les distances & les empêchemens, qui se rencontrent en la poursuite de nos affaires. Nous en trouvons le logis, le repos & quelque propreté plus agréables. Et un jour de beau tems la promenade avec nos Amis, ou la conférence avec quelque rare Personne, nous fait oublier tout le mal que nous aurions pu souffrir en trois semaines.

I, Discours sceptique.

Je ne fais jamais réflexion là-dessus, qu'il ne me souvienne de ce que les

Discours que. Anciens ont cru de la derniere fin de toutes nos actions, qui se rapport à la cessation du mouvement, pource que les plaisirs qui se rencontrent dans le mouvement même, demeurent un dégré au-deçà du dessein de la Nature. Vous savez les éclaircissemens, les preuves & les illustrations de cette modeste opinion que notre Ami a si puissamment rétablie; mais je vous prie de considérer si le plus ordinaire plaisir de Paris n'est pas celui de l'exemption de quelque incommodité, & au regard du Vulgaire, quand il peut regagner le logis, & au regard des Personnes opulentes, quand elles se comparent aux moins accommodées. Je vous avoue, Monsieur, que, faisant quelquefois l'un & l'autre Personnage, je l'éprouve sensiblement : car je me console bien souvent de la crotte & de tous les autres inconvéniens de la barbarie, par l'espérance d'arriver chez moi, ou de vous trouver chez vous, & de jouir en quelque endroit de la propreté, & des autres douceurs de la vie, en ces incomparables conversations, où les Vertueux me font l'honneur de m'admettre; comme d'autre part je ne vais jamais en carosse par la Ville, que, me comparant à ceux qui vont à

ɔié, je ne goûte le plaisir de la priva- I. Discours
ion des maux que je vois que les autres sceptique.
:ndurent, & que je n'emprunte ces
Vers de votre Lucrece.

uave mari magno, turbantibus æquora ventis,
: terra magnum alterius spectare laborem:
Non quia vexari quemquam est jucunda voluptas;
ied quibus ipse malis careas quia cernere suave est.

:t je pense que chacun, éprouvant ce
jui m'arrive, il n'y a point de doute
jue la grande inégalité, les plus fâcheuses & ordinaires incommodités, le
lesordre, & tout ce que je nomme
ɔarbarie, ne contribuent beaucoup à
'endre le séjour de Paris le plus doux
& le plus charmant du monde.

Et au fond si j'entreprenois le Panégyrique d'une Ville, dont j'ai eu dessein de toucher les défauts, & non pas
le célébrer les louanges, je pourrois
ɔien faire voir, même selon Aristote,
qu'il est impossible qu'elle soit plus
commode & mieux policée parcequ'elle est trop populeuse, & qu'une
si grande machine n'est pas capable d'un
mouvement juste & réglé, tel qu'est
celui des Villes moins peuplées; Vous

Discours [...]tique.

δὲ ἀδύνατον εὐνομεῖσθαι τὴν λίαν πολυάνθρωπον (18), dit-il, au 4e Chapitre du 7e Livre de sa Politique. En effet, ni un Navire d'une aune de long, ni un autre de cent toises, ne seroient guere propres à la navigation. Il faut une certaine médiocrité, Ὁμοίως δὲ καὶ πόλις. Pareillement une Ville, si elle a trop peu de monde, elle n'a pas tout ce qu'il lui faut pour les commodités de la vie, Ἡ μὲν ἐξ ὀλίγων λίαν, οὐκ αὐτάρκης. Or est-il qu'une Ville doit avoir tout ce qui lui est nécessaire. Ἡ δὲ πόλις, αὐταρκής. Et si la multitude des Habitans est trop grande : elle aura bien de vrai tout ce dont elle a besoin ; mais elle l'aura comme une Province, & non pas comme une Ville. Car il n'est pas bien aisé qu'il y ait de la Poliee. Qui se mettra, je vous prie, à la tête d'une si grande foule pour la conduire ? Comment y fera-t-il entendre ses ordres, & quelle Voix stentorée pénétrera tant de portes & de murailles, afin que tout le monde obéisse aux Réglemens que l'on doit signifier ? Ἡ δὲ ἐκ πολλῶν ἄγαν, ἐν μὲν τοῖς ἀναγκαίοις, αὐτάρκης, ὥσπερ ἔθνος, ἀλλ' οὐ πόλις. Πολιτείαν γὰρ οὐ ῥᾴδιον ὑπάρχειν· τίς γὰρ στρατηγὸς ἔσται τοῦ λίαν

(18) Fortasse ne fieri quidem posse, ut Civitas nimium frequens hominibus bene legibus regatur.

ὑπερβάλλοντος πλήθους, ἢ τίς κήρυξ μὴ στεντόρειος (19). I. Discours sceptique.

Je voudrois bien que nous en fussions demeurés là, & qu'on ne m'eût pas obligé de parler de notre Nation, à laquelle j'aimai mieux m'en prendre qu'au Gouvernement, en recherchant la cause des défauts pour lesquels j'avois nommé Paris une Ville barbare. Mais j'y fus poussé contre mon intention ; & quelques protestations que je fisse d'excepter toujours mes Supérieurs, & une infinité de sages Têtes, qui se sont purifiées du mauvais air & de la contagion commune, je ne laissai pas d'être vigoureusement relancé, comme si j'étois moins équitable à la Ville capitale de ma chere Patrie, que je ne voudrois point changer pour aucune autre ; ou comme si je prétendois à me tirer du pair, & à faire le Censeur.

Certes je suis fort éloigné de cette présomption. Je ne crois pas que je sois guere meilleur que beaucoup d'autres dont je n'approuve point les actions,

(19) Quæ vero ex nimiùm multis, erit illa quidem rebus necessariis sic instructa, suisque bonis ità contenta, ut Gens, sed non ut Civitas. Reipublicæ enim administrationem in ea inesse haud facile est. Quis enim aut Imperator multitudinis perquam immensæ futurus est, aut preco, nisi stentoreus? *Ibid. l.* 7. c. 4.

Difcours ique.

& je me vois fort au-deffous d'une infinité de Perfonnes excellentes que je tâche d'imiter. Mais je vous avouerai franchement qu'étant hors de mon Païs, j'ai fouventefois eu de la honte & de la confufion, de la légéreté & de l'indifcrétion de quelques-uns de mes Compatriotes; & qu'y étant de retour un peu fur l'âge, & avec plus de pratique du grand Monde, j'y ai été encore plus fcandalifé de l'intérêt & du peu de foi, qui dominent prefque dans toutes les affaires.

Les Etrangers qui ont voïagé, & qui nous reçoivent chez eux, excufent volontiers les irrégularités de la Jeuneffe qu'on leur envoie, au fortir du College ou de l'Académie, & prennent quelquefois plaifir aux extravagances où il paroît de l'efprit & de la gaieté; mais comme le plus fouvent elles paffent au mépris & à l'injure de ceux en la puiffance defquels on eft, il n'eft pas de merveille qu'enfin ce procédé leur déplaife. Et là-deffus un de mes Amis entendoit dire fagement au Cardinal Bentivoglio, à Rome, où quelques jeunes François faifoient beaucoup de bruit: Que ce feroit peu de chofe s'ils fe contentoient d'être de la belle humeur qu'ils étoient à Paris, mais qu'ils paf-

soient les bornes en Italie, & qu'il étoit bien mal aisé à des Persones modérées de supporter leur immodération. I. Discours sceptique.

On peut rejetter les autres vices plus fâcheux, sur le malheur des tems qui courent, sur les guerres & les divisions, qui non-seulement ruinent les Villes & la Campagne, mais qui soulevent au-dedans de nous nos passions, & renversent tellement nos facultés, que nous ne voïons presque plus, dans cette agitation où nous sommes, aucune distinction du vrai & du faux, du bien & du mal, de l'ordre & de la mauvaise conduite. Mais comme ce n'est pas d'aujourd'hui que d'autres que moi se sont plaint de notre Nation, je n'estime pas qu'il en faille accuser aucun desordre du Gouvernement, qui ne fut jamais mieux entendu qu'à présent, où l'on a coupé tous les nerfs des Guerres civiles, seules à craindre dans un Etat qui triomphe de tous ses Voisins, par le courage héroïque, la piété héréditaire, & la sagesse qui a prévenu les années de notre jeune Monarque : car c'est à ce principe qu'il faut rapporter tout ce que la prudence de son incomparable Ministre, & la valeur de ses Capitaines ont fait de grand pour son service. Je vois en effet que de tems

I. Discours critique. immémorial, & sous les meilleurs Rois, qui gouvernoient avec une entiere application d'esprit, nous av donné les mêmes sujets de plainte, & que toujours les François ont eu le même naturel, soit que par imitation se soient donnés les uns aux autres, & de Pere en Fils, les mêmes maximes, ou que l'influence du Climat, la nature du Païs, & le Terroir, y fassent quelque chose.

Brito. lib. 1. Philippidos.

Et se Parrisios dixerunt nomine Græco;
Quod sonat expositum nostris, audacia, verbis.

De sorte que nous ne pouvons pas nous en décharger sur un petit nombre de personnes; & quand bien nous le ferions, cela n'empêcheroit pas que la proposition ne demeurât toujours entiere : qu'il y a à desirer en notre Nation, la fermeté, la discrétion, le desintéressement & la fidélité dont on nous accuse de tenir fort peu de compte; puisque d'où que ces défauts nous vinssent, nous ne laisserions pas de les avoir, & qu'il importe fort peu d'où c'est qu'ils tirent leur origine, tandis qu'il ne faudroit songer qu'à s'en défaire. Il ne faut pas juger si l'on a raison de porter cette plainte de nous, par ce que pratiquent les Gens d'honneur aux

ncontres particulieres, où ils don- I. Discours sceptique.
ent des exemples irreprochables de
outes ces vertus, & peut-être en plus
aut dégré qu'elles ne se trouvent en au-
une part du monde. Mais il faut tou-
ours regarder à cet esprit public, & aux
lées qui nous demeurent de cette vue
énérale, que l'on doit passer sur la
ratique de toute la Nation. Il ne faut
as avoir égard à ce que fait un Gentil-
omme qui est à la tête de son Régi-
nent, en Guyenne ou en Normandie;
nais à la barbarie de tout le Corps, à
e qu'une Communauté fait contre sa
Voisine, à ce que le plus grand nombre
xerce, à ce qui arrive le plus souvent.
l ne faut point aussi user de récrimi-
ation, ni penser que je veuille dire
que ces manquemens des François ne
e trouvent point du tout aux Nations
trangeres. Je ne les estime pas si par-
aites, & je n'ai prétendu avancer, si
e n'est qu'ils n'y paroissent pas si fort,
i si communément; peut-être à cause
que nous faisons toutes choses avec ex-
cès, & que ni aux vices ni aux vertus,
nous ne gardons point de mesure. No-
tre courage passe jusqu'à la témérité;
notre libé[illegible]tend à la profusion; no-
tre franc[illegible] convertir en indiscré-
tion; quand nous voulons user de mé-

I. Discours sceptique.

nage, notre intérêt nous porte à to sortes de lâchetés, & en cela, de mê qu'au reste, nous enchérissons par-d su toutes les Nations de la Terre. D'ailleurs nos défauts paroissent davan par l'opposition de nos vertus; com aux autres ils sont obscurcis par un air plus sombre & moins brillant qui les couvre. On ne s'étonne pas beauc qu'un Hollandois parle grossierement, ou fasse quelque acte d'incivilité. On ne trouve pas mauvais qu'un Italien vive écharsement, & ne connoisse perso où il y va de son interêt. On se mocq de l'orgueil d'un Espagnol; & il ne paroît point étrange qu'un Anglois traite arrogamment. Mais quand cela arrive à un François, qui est en réputation de courtoisie & de civilité, il est si fort contre son naturel, que toujours on le supporteroit malaisement; encore qu'il ne le fît pas avec excès, ainsi qu'il le pratique.

Il est vrai que nous avons une vivacité d'esprit admirable, que les pointes & les promptes reparties nous coutent fort peu, que nous disons & faisons toutes choses de bonne grace, & que quelques Etranger[illegible]pruntent souvent nos modes : ma[illegible] ne nous sauve peut-être pas de la barbarie, que

nous trouvons nous-mêmes dans ceux qui viennent de la Province, & qui retiennent le langage & lés habits du tems de nos Ancêtres, qui nous sont devenus Barbares, comme ceux d'à-present le deviendront à nos Neveux. Il est vrai aussi, que l'on prête fort aisément à Paris aux Personnes de condition incommodées; qu'on leur vend à crédit; & que la plûpart des Hôtes se ruinent en faisant bonne chere aux Etrangers, qui sont des Actes d'une imprudente civilité. Mais en même tems quelle usure & quelle volerie n'y a-t-il pas dans les Boutiques? A la vérité on n'entend point parler de poison, ni de vengeance retenue depuis vingt ans dans l'esprit d'une Famille: mais combien d'assassinats se commettent tous les jours, & quels dangers ne court-on point dès que la nuit arrive? Un Bourgeois ne voit-il pas tuer son Voisin, sans s'émouvoir pour sa défense, ou pour arrêter l'Homicide; comme il seroit aisé de le faire, s'ils étoient tous de bonne intelligence, ainsi que les Loix de la Société l'ordonnent? Les Hollandois en font bien plus d'état que nous, & parmi eux les Concitoïens se souviennent si bien de la protection qu'ils se doivent réci-

I. Discours sceptique.

I. Discours Sceptique.

proquement, qu'il fut impossible mon tems à M. le Prince d'Orange mettre en sûreté à la Haye, au milieu de sa Cour, un Seigneur de gr naissance, qui avoit battu un Klapp man, un de ces Hommes qui avertissent de nuit de l'heure qu'il est, & qui prennent garde au feu. Ne m'avez-vous pas raconté, Monsieur, une chose bien opposée à cette Histoire, que vous aviez vu arrêter sur le Pont saint-Michel un Gueux, auquel un Pere avoit arraché son Enfant, dont il avoit disloqué les membres; que vous l'aviez vu conduire en diverses Prisons où il fut refusé, faute que Personne ne voulut être Partie; & que des Laquais furent contraints d'en faire eux-mêmes une barbare justice, le précipitant dans la Seine & l'assommant à coups de pierres, comme il avoit de la peine à se noïer? Mais laissons à part cette barbarie, avec l'indiscrétion que je trouvois à reprendre, lorsque je disois qu'un Romain détournera sa vue, ou choisira un autre chemin pour ne faire point déplaisir à une Personne, qui ne veut pas être apperçue; mais qu'un François prendra plaisir de la traverser, & que ces façons de faire libertines & desobligeantes, lui attirent le mépris

mépris & la haine des Etrangers. C'est pourquoi ils ne font point scrupule de lui faire païer dans les Hôteleries son insolence, le bruit qu'il y fait, le degât des viandes, & la saleté de la chambre où il renverse de sa table tout ce qui lui déplait.

I. Discours sceptique.

Et en cet endroit je ne saurois m'empêcher de dire à la louange des Etrangers, qui passent par chez nous, ou qui prennent la peine de s'y arrêter, qu'ils savent bien mieux s'accommoder à nos mœurs & à nos façons de faire, que nous ne nous accommodons aux leurs ; & qu'ils ont pour nous une telle deférence, que bien souvent ils forcent leur génie pour nous imiter, * * * * & empruntent notre irrégularité, comme pour nous traiter selon notre humeur & conformément à notre barbarie. De quoi certes si quelques Particuliers souffrent quelque legere incommodité, ils se doivent consoler par la considération de l'utilité publique & de la gloire, qui réjaillit sur toute notre Nation, pour laquelle on a tant de respect & de complaisance. Mais peut-être que nous ne leur aurions pas moins d'obligation, s'ils vouloient prendre le soin de nous polir, de nous accoutumer au bon ordre,

Discours & de nous inspirer ce qui nous man-
-que. que du jugement & de la civilité, qui leur est si naturelle.

Mais que dis-je, Monsieur, de la civilité, que l'on auroit grand tort de desirer, & de laquelle nous donnons des preuves à toutes les autres Nations que nous recevons chez nous comme nos Compatriotes, ou chez lesquelles nous allons porter nos respects & notre soumission. Car nonobstant ce feu volage, & ces foibles commencemens d'insolence, qui nous font haïr ou mépriser des Etrangers, nous ne laissons pas de nous soumettre; & un Homme sage qui avoit beaucoup voïagé, m'assuroit qu'il avoit rencontré des François presque en tous Païs du monde; mais que par-tout où ils s'étoient établis, il les avoit trouvés souples, soumis, fort bons Artisans, & Serviteurs très humbles de ceux qui leur donnoient à vivre, & qui les faisoient travailler. Il ne faut donc pas qu'on nous accuse d'incivilité, mais d'une legere & innocente inconsidération, qui aboutit à quelque raillerie, & qui toujours est sans venin & sans malice. Notre galanterie, qui sert de patron à toutes les autres Nations de l'Europe, & notre fi-

té sans pareille au Gouvernement narchique sous lequel nous vivons puis plus de douze siecles, marent bien notre politesse & notre huité; quoiqu'en veuille dire Aristte, qui au troisieme Livre de sa potique (20) s'oublie jusques-là de soutenir, que le Gouvernement d'un seul itime & heréditaire est celui des rbares, Εἰσὶ βασιλεῖαι τῶν βαρβάρων, e quoi il rend raison, Διὰ γὰρ τὸ δουλικώτερον εἶναι τὰ ἤθη φύσει, οἱ μὲν βάρβαροι τῶν Ἑλλήνων, οἱ δὲ περὶ τὴν Ἀσίαν, τῶν περὶ τὴν Εὐρώπην, ὑπομένουσι τὴν δεσποτικὴν ἀρχὴν, οὐδὲν δυσχεραίνοντες, (21) & sur la fin du Chapitre, aprés qu'il a mis au premier rang la Monarchie héroïque Ἡ περὶ τοὺς ἡρωϊκοὺς χρόνους. sur des Peuples qui se soumettoient d'eux-mêmes à leurs Rois, il rapporte la deuxieme espece de Monarchie qu'il nomme Barbare, Δευτέρα δὲ ἡ βασιλεῖα βαρβαρικὴ, αὕτη δὲ ἐστὶν οὐκ γένους ἀρχὴ δεσποτικὴ κατὰ νόμον (22). Ce qui a été refuté par les Commentateurs, & dont la fausseté est toute manifeste.

(20) Chap. 14.

(21) Nam propterea quod & Barbari moribus sunt servilioribus quam Græci, & Asiani quam Europæi, herile imperium perferunt, neque hoc ullâ ex parte ægrè ferunt.

(22) Secundùm barbaricum: hoc autem gentile imperium est, herile, legitimum.

I. Discours Sceptique.

Et voilà, Monſieur, ce que je dis ſur ce ſujet, ou plutôt ce que je voulus dire, tandis qu'on ſe jetta ſur ma propoſition, que je n'eus pas moïen de defendre contre de ſi forts Ennemis, & que je condamne moi-même, ſi elle a quelque choſe de contraire au reſpect que je dois à mon Païs. Je ne l'ai avancée qu'entre des Amis, & par forme d'exercice. Car au demeurant; j'en reçois de plus generales qui lui furent oppoſées: que tous les Hommes étoient fort corrompus, & ne valoient gueres plus les uns que les autres; qu'ils étoient tous entachés du Péché originel; qu'ils avoient les mêmes défauts; & que la Société civile, un peu mieux, ou un peu plus mal réglée, ne les corrigeoit pas beaucoup: que le plus court étoit de ne faire jamais de comparaiſon, & de ſavoir adroitement jouir du bien préſent tel qu'il eſt, ſans le meſurer à un autre, dont il ne ſert à rien de ſe ſouvenir, & qui ne peut pas y être ajouté. Je ne voulus pas conteſter non plus, que la durée de notre Gouvernement ne fut une preuve de notre ſageſſe; encore que Boccalini nous ait comparés à des Perſonnes ivres, qui ſe redreſſent en ſe choquant: car il eſt certain, que nous ne pour-

tions pas souhaiter un Gouvernement plus conforme à notre génie. I. Discours sceptique.

Ni je ne songeai point à me prévaloir de ce que le Cavalier Marin a écrit de Paris, en une Lettre que l'on a mise à la fin de son *Adone* de la derniere Impression d'Hollande, parceque c'est un Auteur folâtre, aux paroles duquel il ne faut pas s'arrêter. *Quanquam ridentem dicere verum quid vetat.* Elles sont si plaisantes que je suis tenté de les transcrire pour finir agréablement cette Dissertation. » Circa il Paë-
» se, che debbo io dirvi? Vi dirò,
» ch' egli è un mondo. Un mondo di-
» co, non tanto per la grandezza, per
» la gente, è per la varietà, quanto
» perch' egli è mirabile, per le sue
» stravaganze. Le stravaganze fanno
» bello il mondo; percioche essendo
» composto di contrari, questa con-
» trarietà constituisce una lega, che
» lo mantiene. Nè più nè meno, la
» Francia è tutta piena di repugnanze,
» e di sproportioni, le quali però for-
» mano una discordia concorde che la
» conserva. Costumi bizzarri, furie
» terribili, mutationi continue, guer-
» re civili perpetue, disordini senza
» regola, estremi senzo mezzo, scom-
» pigli, garbugli, disconcerti, è con-

1. Discours sceptique. „ fusioni , cose in somma ,
„ doverebbono distruggere , per
„ racolo la tengono in piedi. Un
„ do veramente , anzi un mond
„ & più stravagante del mondo
„ so. « Mais afin de ne pas dem
sur cet endroit , que le Poète hy
lique a touché un peu trop rude
permettez-moi la citation d'un
ge du judicieux M. Corneille , c
parler Cliton de cette sorte da
de ses Comédies ,

Le Menteur Act. 1. Sc. 1.

Connoissez mieux Paris , puisque
parlez :
Paris est un grand lieu plein de M
mêlés ,
L'effet n'y répond pas toujours à l'ap
On s'y laisse dupper autant qu'en
France :
Et parmi tant d'esprits plus polis & m
Il y croît des Badauts autant & plu
leurs.
Dans la confusion que ce grand mo
porte
Il y vient de tous lieux des Gens
sorte ,
Et dans toute la France il est fort p
droits
Dont il n'ait le rebut aussi-bien que l
Comme on s'y connoît mal , chacun
de mise ,

Et vaut communement autant comme il se prise.

I. Discou sceptique.

Après cela il fut conclu tout d'une voix, que Paris étoit la plus belle Ville du Monde, l'Asyle de l'honnête liberté, le vrai séjour des Muses, la commune Patrie des Gens d'honneur,

Regia Phœbi
Parisius, Cyrræa viris, chrysæa metallis,
Græca libris, Inda studiis, Romana Poetis,
Attica Philosophis, mundi rosa, balsamus orbis,
Sydonis ornatu, sua mensis, & sua potu,
Dives agris, fœcunda mero, mansueta colonis,
Messe ferax, inoperta rubis, nemorosa racemis,
Plena feris, fortis Domino, pia Regibus, aurâ
Dulcis, amœna situ, bona cuilibet, omne vetustum,
Omne bonum, si sola bonis fortuna faveret.

Architrenii Poeta cujus meminit Petrarcha in Apologia.

Et j'ajoutai à l'éloge de cet ancien Poète les vœux d'un Moderne, qui a le gout exquis pour toutes les bonnes choses.

Sic orbis caput, urbiumque Princeps
Sis, Lutetia; nec modum tibi sors
Crescendi statuat.

Joan. Sangenesius (S. Geniez).

iſcours
ſue.
Enfin tout ſe paſſa comme il eſt de coutume entre les honnêtes Gens, & ſi vous y euſſiez été pour rendre la partie égale, je ne ſais ſi par complaiſance nous n'euſſions pas tous changé de ſentimens, ou ſi du moins chaque Parti n'eût pas fait ſemblant de gouter celui de ſon adverſaire; ſi fort nous nous trouvâmes, au ſortir de-là, diſpoſés à la civilité.

Le Modérateur de cette petite conteſtation l'inſpire à tous ceux qui ont l'honneur de s'approcher de lui; & je vous ai dit, il y a long-tems, que je ne me retirois jamais de ſon Cabinet que beaucoup meilleur qu'auparavant, plus éclairé & plus docte, que je n'y étois entré. Je vous prie, Monſieur, de l'aſſurer de mon obéiſſance, & de lui faire trouver bon que je vous aie déduit mes penſées; leſquelles je ſoumets à ſon jugement, & qui tombent, à mon avis, dans les ſiennes, après que j'en ai ſéparé la crudité & l'indigeſtion. Toutefois, s'il ne les trouve pas encore bien digérées, vous n'aurez qu'à jetter au feu cette Lettre, & je conſens qu'il n'en ſoit plus parlé. Il nous reſtera aſſez d'autre matiere pour nous exercer, & pour apprendre en ſa converſation.

Nous en jouïssons peut-être, graces à la prétendue Barbarie, qui lui a donné le loisir de nous recevoir à toute heure chez lui avec tant de douceur, & qui ne l'a pas occupé aux emplois dûs à son mérite & à sa naissance : car j'ai bien pensé à lui plus d'une fois, lorsque j'ai formé mon paradoxe, & un autre illustre Abbé a dit là-dessus avec la même réflexion, I. Discours sceptique.

A Rome on préfere Paris,
D'avoir un Homme de ce prix ;
Et d'autres le trouvent Barbare,
De ne traiter pas mieux un mérite si rare.

Je ne vous en dirai pas davantage ; & vous devinerez bien le reste, qu'il faut reserver à d'autres Entretiens. Car puisque vous ne desapprouvez pas ce genre d'écrire ; & que vous trouvez en mes autres Dissertations, que je sais donner quelque couleur à des matieres plus disgraciées, où vous n'en remarquiez point auparavant ; peut-être que dans un honnête loisir j'aurai d'autres choses à dire sur de plus favorables sujets, *ut nos vixisse testemur* ; si tant est que quelques-uns de nos Ouvrages survivent à leur Auteur, & témoignent à la postérité l'estime qu'il a fai-

Discours
tique.

te de votre jugement, & de l'amitié réciproque que nous avons constamment chérie & soigneusement cultivée.

Quos irrupta tenet copula : nec malis
Divulsus querimoniis,
Suprema citiùs solvet amor die.

Dans laquelle ferme résolution de vous chérir & de vous honorer toute ma vie, je finis ce discours, & demeure,

MONSIEUR,

Votre très humble & très obéissant Serviteur.

ALETHOPHILE.

Le 28 de Sept. 1656.

DEUXIEME DISCOURS SCEPTIQUE.

A ARISTE.

Si la malice des Hommes, qui vient de la Nature corrompue, n'est point augmentée en l'Etat du Gouvernement moins absolu, par les défauts de la Société?

MONSIEUR,

Nous réformerons donc entre nous la Grammaire, & dorénavant vous me permettrez de dire que Philotime est fort inhumain, lorsque je voudrai en un seul mot faire un abrégé de toutes ses louanges. Il demeurera donc conclu entre nous, que les Hommes sont les pires de tous les Animaux; que les vices, la malignité & toutes les mauvaises habitudes leur sont naturelles; & que les meilleurs des Hommes sont ceux qui se sont davantage dépouillés de l'humanité. Véritablement, Monsieur, je soupçonnois depuis fort longtems que les hommes ne valoient gue-

II. Discours sceptique.

Gen. 6. 5. *Cuncta cogitatio cordis intenta ad malum omni tempore.* Matt. 15. 19.

iscours
ique.

re ; mais je ne confidérois que ceux parmi lesquels nous vivons, ramassés dans des Villes, & réunis en des sociétés. Il me sembloit qu'il n'en étoit pas tout-à-fait de même de ceux dont on nous fait des Relations, qui vivent en l'état de Nature, ou en un état qui en approche plus que le nôtre. Je pensois q sous l'Empire on étoit plus dépravé, & qu'y étant détenu comme en un état violent, on épioit toutes les occasions de s'échapper, & de faire quelque tour de la liberté naturelle, dont alors on avoit plus de plaisir d'imiter les actions, par les défenses & les difficultés que les Loix civiles y avoient apportées. J'ai changé deux ou trois fois d'avis sur cette matiere, & je ne vous réponds pas encore que j'en demeurerai à ce que nous conclûmes hier, si vous ne m'en envoïez dans huit jours la ratification, en l'eclaircissement des doutes que j'ai envie de vous proposer. Pour ce qui est des Bêtes, il me semble que nous leur faisons grand tort, lorsque voulant accuser quelqu'un d'ignorance, de cruauté & de vicieuses inclinations, nous les désignons par les termes de bêtise & de brutalité. Les bêtes ignorent-elles leurs intérêts, & n'y vont-elles pas plus constamment que nous? Que savons-

s des choses naturelles plus qu'elles, e n'est peut-être qu'après toutes nos herches nous connoissions mieux elles que nous n'y savons rien ? Ce sent à la santé leur est-il plus caché à nous ? Ne courent-elles pas tout ir à leurs remedes ? N'en savent-el- pas bien la dose ? Ne gardent-elles bien la mesure en leur diete & en r régime ; & en la recherche de ce il leur faut, en la construction de r demeure, en leurs voyages & leurs firs, ne sont-elles pas cent fois ux réglées que nous, & par consé- nt cent fois mieux éclairées ? A quoi s sert la boussole & la navigation, i aller chercher parmi les naufrages choses dont nous n'avons pas be- , si ce n'est à cause du luxe & de la éantise de quelques-uns, & de la ise de quelques autres qui vivent de uxe & de cette fainéantise ? Si les :elots de la Noort-Hollande, qui t querir la Porcelaine & les pierre- des Indes, pour les Fainéans de la e & d'Amsterdam, afin de rece- d'eux le pain qui manque à leur , avoient l'instinct & la prévoïance Grues & des Cigognes, n'iroient-ils défricher les Païs incultes, & cher- ailleurs en Terre-ferme leur nour-

T. [illegible] Sceptique.



Discours [...]tique. riture ? L'inégalité des biens qui est si disproportionnée est-elle un argument de nos grandes connoissances, de notre sagesse & de notre générosité, plutôt que le particulier & modeste usage que chaque Corbeau a de la charogne qu'il rencontre, ou chaque Moineau du monceau de blé auquel il appelle ses Compagnons ? Cet amas & cet entassement au-delà de l'usage d'une vie cent fois plus longue qu'on ne peut espérer d'atteindre, sont-ils une marque de notre prévoïance, plutôt que de notre sottise ? Et cette bassesse, avec laquelle nous voïons du fond de la misere entasser ces inutiles provisions, est-elle une preuve de notre modération, plutôt qu'un effet de notre timidité ? La chicane du Palais, la fourberie de la Cour, & les friponneries qui s'exercent impunément dans toutes nos Sociétés, marquent-elles notre bel esprit, & en sommes-nous plus dignes de louanges, que les Bêtes ne le sont de leur paisible usage des présens de la Nature, ou de la main mise dont elles usent sans autre forme de procès, lorsqu'il en a pas assez pour les partager également ? Les voïons nous de gaieté de cœur insulter à leurs semblables, ou prendre plaisir au mal & à la des-

ruction de celles de leur espece ? Té- II. Discours sceptique.
noignent-elles de s'entre-haïr naturel-
ement ? Font-elles durer toute leur vie
es querelles qui leur surviennent, &
ont-elles, à la solde les unes des autres,
'exposer à la mort & aux miseres de la
uerre, pour une chétive récompense,
nfiniment au-dessous de leur repos &
e leur tranquillité ? De ce côté-la,
Monsieur, je ne pense pas qu'il y ait de
éplique ; & si quelque jour je traitois
eci plus à loisir, je ferois bien voir
ar le menu, qu'avec toute notre rai-
on & notre sagesse, nous ne vivons
si heureusement, ni si raisonnable-
lement que les bêtes. Mais, comme
e vous ai dit, je doute si tout notre
nalheur & notre sottise ne viennent pas
le ce que nous ne vivons dans nos So-
iétés civiles de l'Europe, ni tout-à-fait
ous l'Etat de l'Empire, ni rendus à ce-
ui de la Nature. Nous sommes en un
ertain milieu où se forme, comme en
a moïenne région de l'air, la tempête
& les orages. Nos esprits sont partagés
entre ces deux Etats ; & tantôt la su-
ection aux Puissances souveraines nous
abbat le courage, tantôt les pensées de
iberté nous le relevent, & nous font
nsulter témérairement contre les pre-
niers que nous rencontrons en nous re-

Discours que.
levant. En effet, considérons je prie de quelle façon vivent les S ges en Amérique, & les Peuple: sie, sous les Empires Mahométan Occident les Canadois & les Bra suivent les Loix de la nature, che chacun ce qu'il leur faut, & fon du superflu à ceux qui n'ont pas ét heureux pour le trouver. La fai soif, les injures de l'air, sont t qu'ils craignent. Ils y remédien puis se tiennent cois, ou se div sent, sans faire mal à personn s'entresecourent, regrettent la pe: leurs Amis, & marchent plus f ment dans le sentier de la félicit ce petit raïon de sens commun montre, que nous ne faisons av grandes lumieres, qui ne nous d vrent plusieurs chemins, que pou faire plus aisément égarer. En Or l'Empire absolu fait presque r effet, ou du moins il semble que ples y vivent moins malheureux Europe, où la Souveraineté est te rée, & où nous nous piquons de leure politique & de plus de libert les Peuples que nous nommons res. Je m'en rapporte & aux Rela écrites, & plus encore à celles que de nous faire le bon Monsieur de

, qui fort naïvement, & sans fi- **II. Discours sceptique.**
, avec son seul esprit d'un Négo-
qui sait bien faire son compte,
en a plus appris que les Savans,
vots & les Politiques qui n'ont
ue passer aux Païs où il a demeuré
-cinq années, & qui ont vu les
s de tout autre œil que lui, avec
de leurs anticipations. La
aine Loi du Prince est sans ré-
e à Constantinople, à Hispahan
.gra; tous les Sujets s'estiment fort
rés du titre d'Esclaves de leur Roi,
se dispensent jamais de son obéis-
. En faisant leurs affaires particu-
, ils regardent toujours le Thrô-
la Domination; & cette entiere
ıdance de leur vie & de leur for-
ne les rend pas plus malheureux.
ntraire, ils en sont mieux à cou-
de quelques incommodités qui
travaillent; ils en ont moins à
dre les insultes des Personnes pri-
ils sont tous immédiatement sous
tection de leur Souverain. Il n'y
ıt là de Gentilhomme qui fasse du
let; & l'Empereur est la seule Tête,
price de laquelle il y ait à souf-
mais il n'est pas davantage à re-
r que la foudre, qui ne tombe
: hazard sur les plus grands ar-

II. Discours politique.

bres ; & il n'y a guere que quelques Inconsidérés, qui le provoquent, auxquels il le fasse sentir. Tout le reste vit en paix, & sans danger de recevoir le moindre dommage. Ces malheureux que l'on étrangle dans le Serail, ou auxquels on creve les yeux, sont des Victimes que l'on immole à la tranquillité publique ; & par les seules Loix de la Politique, il n'y a rien de plus sagement ordonné que de se racheter d'un incomparablement plus grand mal, qui est le trouble de l'Etat, par celui que souffre un petit nombre de Personnes capables de l'exciter. En notre Europe, toutes les désolations qui l'ont presque dépeuplée, & toute la misere que l'insolence des Soldats ou l'avarice des Partisans font souffrir, ne viennent-elles point de ces contre-poids qu'il y a à l'Autorité souveraine ? La tête de Kmielniski, de Radziwil, du Vice-Chancelier, & de cinq ou six autres, n'eût-elle pas épargné celle de cent mille personnes, que la descente du Roi de Suede a fait périr en Pologne ? Cette prétendue liberté des Etats, à quoi a-t-elle servi, qu'à déchirer le Roïaume ? Et que fait-elle autre chose, si ce n'est que les Peuples ne vivent ni libres ni soumis, & que, comme ils at-

quent la Souveraineté, réciproque- II. Discours
ment la Souveraineté les attaque & les sceptique.
maltraite, les desarme, les dépouille & s'attire toute la force & toutes les finances, afin d'épuiser tout le sang & toute la vigueur de la rébellion? Mais de ceci, Monsieur, je m'en remets à ce que vous avez vu en cette Ville pendant la furie des desordres, en laquelle on a éprouvé que la liberté à laquelle on aspiroit dans le Peuple, étoit mille fois pire que le Ministere, duquel la prospérité des Armes du Roi, & le calme intérieur de l'Etat, faisoient bien voir qu'on n'avoit pas sujet d'être mécontent, & auquel à l'heure présente on trouve mieux son compte, que l'on ne faisoit à l'Etat extravagant auquel on n'étoit ni aux Champs, ni à la Ville, ni sous l'Empire, ni sous les Droits communs de la Liberté naturelle. Dites-moi donc, Monsieur, si cette humanité, laquelle nous trouvions si rude & si farouche, n'est pas l'humanité qui s'est renfermée dans des Villes, qui a fait des Loix; qui a bâti des Palais, des Temples & des Académies; si ce n'est pas l'Art qui a corrompu la Nature, qui a gâté tout ce qu'il a voulu redresser: & si cela est, ne ferions-nous pas mieux en notre Grammaire de nommer incivil, celui que nous voulions

)iſcours que. nommer inhumain ; parceque l
fauts, dont il s'eſt purgé, ne ſo
tant ceux de l'Humanité, que c
la Société civile ? J'attends là-d
tre déciſion, & juſqu'à Marc
chain, que Philotime nous f
une plus agréable matiere de di
je renonce aux raiſonnemens
Philoſophie, car je vais rentrer
tourbillon,

Nunc agilis fio, & merſor civilibus

C'eſt-à-dire, je vais recommen
viſites & mes ſollicitations.

Vivite felices, quibus eſt fortuna p
Jam ſua : nos alia ex aliis in fata v

Mais, puiſque tel eſt l'ordre
ſes, faiſons-le gaiement, &
froideur de quelques-uns, ni
auſtere de quelques autres, ne
butent point de la pourſuite d
faires. Souvenons-nous que
vraie civilité, ou ſelon nos p
penſées, que c'eſt-là la vraie h
qui paroît en ſon naturel ; que
domine & prévaut par-deſſus
doux ſentimens ; qu'il oblige
mes à ſe tenir ſur leurs gar
qu'on s'approche d'eux, & pr
ment en l'Etat du Gouvernemen
abſolu, où la ruſe & les tro
ſont plus à craindre que la for
violence. En un mot, repré

is qu'il ne faut pas chercher commu- ment la douceur, l'affabilité, la urtoisie, ni les autres vertus qui con- ennent à si peu de personnes, & que s avez si bien mises à la place des fauts que l'on contracte dans la So- été civile. Je suis, *II. Discours sceptique.*

MONSIEUR,

Votre très humble & très obéissant Serviteur.
ALETHOPHILE.

A Paris le 20 de Decembre 1656.

A MONSIEUR
DE MAROLLES
ABBE' DE VILLELOIN.

MONSIEUR,

„ Je suis en humeur de vous contre-
„ dire, depuis que j'ai lu vos doctes
„ Conversations, encore que je sois
„ depuis plus long-tems votre Disci-
„ ple, & que j'entre volontiers dans
„ tous vos nobles sentimens; mais il
„ est bon que vous soïez un peu excité
„ à les produire, & que ce prodigieux
„ amas de belles connoissances, dont
„ votre mémoire est remplie, ou que

» raffiner, & leur remettre
» la déférence que l'on r
» que vous dites, je les fou
» cenſure ; & particuliere
» cours à Ariſte, ſur le
» vous me proteſtiez, en
» entretiens, que vous aur
» de choſes à repréſenter ;
» tage des hommes, dont
» les connoiſſances, la c
» le bonheur n'avoient pa

rses & des Mogols, [illegible]
ielquesfois d'estranges ravages,
prodigue le sang humain, &
imais la félicité [illegible]
penderie, que M. de [illegible] &
dou virent vingt-[illegible]
g, dans les Indes, où les [illegible]
: garnis, des deux [illegible]
n, de plus de cent mille [illegible]
, que le Roi avoit fait [illegible]
enger deux ou trois villes qui
t été commises, [illegible]
prend. Mais, Monsieur, [illegible]
part ces cruautés [illegible]
, qui sont ce que les [illegible]
les tremblemens de Terre,
naladies épidémiques causées
s, ne semble-t-il pas que ce
sauve & échappe à ces [illegible]
it plus heureux, c'est-à-dire,
anquillement, que là où le
nement moins absolu souffre
s quelque agitation: J'ai sou
nsideré ce Vers, que je vous
: revoir avec cette admirable
que vous avez de tirer le sens
e la grace de la Poésie dans
ies Traductions,

subjectis, & debellare superbos.

pensé que le Poète vouloit que
eraine Puissance fût douce,
e & benigne, envers le Peu-

II. Discours sceptique.

„ ple qui se soumet ; mais
„ flexible & rigoureuse envers
„ sances subalternes, qui
„ leur devoir, & se compo
„ lemment. Mais aux Païs où l
„ rité chrétienne est en regne
„ tique tout le contraire, &
„ si ce n'est point de-là que
„ les troubles des Etats, & le
„ des Sujets. Un Gouvern d
„ ou de Province desobéit que
„ impunément aux ordr
„ rain, & la moindre folie du l
„ est sévérement punie ; co
„ desobéissance des Grands n
„ plus à craindre, que celle des
„ tits ; & comme s'il n'étoit
„ glorieux & plus utile d'abbatt
„ gueil, que d'insulter à la
„ Mais la conduite est div e,
„ le divers génie des Peuples
„ on a à faire ; & comme t
„ tiques n'ont pas les mêm
„ y vont aussi par des moïens b
„ férens. Je vous laisse exami
„ en est, avec votre adresse &
„ éloquence accoutumée, ne pre
„ dant en aucun de mes Discours, qu
„ quelque probabilité, tandis que j'at
„ tendrai de vous de plus fortes Dé
„ monstrations. Je suis, &c.

TROISIEME

TROISIEME DISCOURS

De l'Abbé de Villeloin, pour servir de Réponse à la Lettre, & au second Discours sceptique d'Alethophile.

Que de préferer les Bêtes aux Hommes, pour les connoissances, la conduite, & le bonheur de la vie, est un Paradoxe qui ne se peut supporter.

ILLUSTRE ALETHOPHILE.

J'ai mis par deux fois la main à la plume, pour vous tenir la promesse que je vous fis dernierement, touchant ce que vous avez avancé dans un Discours sceptique, pour user de votre terme, que vous adressez au judicieux Ariste, *Que les Hommes n'ont point de sujet de se glorifier, par-dessus les autres Animaux, des connoissances, de la conduite, & du bonheur de la vie.* Mais par deux fois la plume m'est échappée de la main, & j'en ai entrepris inutilement le dessein, parceque me trouvant engagé dans une autre sorte d'Ouvrage long & difficile, qui requert beaucoup de tems avec un soin labo-

rieux, j'avois de la peine à m'en distraire un seul moment : mais je ne veux pas contester contre vous, & il faut néanmoins contredire vos sentimens, ou plutôt un Paradoxe que vous soutenez de gaieté de cœur, puisque vous le desirez.

Que n'ai-je un raïon de ce beau feu, qui anime si agréablement tout ce que vous faites, pour défendre une bonne cause, & la faire paroître dans tous ses avantages, sans lui rien ôter ? Car ce me seroit un grand malheur de la trahir, pensant la maintenir, & la vérité travestie est un fort mauvais personnage. Mais comme elle n'a pas besoin de mes artifices, j'essaierai de la rapporter sans déguisement ; & je crois que vous l'aimerez mieux toute nue, que sous une broderie de faux clinquant, ou sous des habits de Reine, qui seroient tout déchirés.

Est-il possible, admirable Alethophile, qu'un Philosophe comme vous, appelle Discours sceptique une décision si nette que celle que vous prononcez à l'avantage des Bêtes contre les Hommes ? Ou plutôt que vous aïez pu agiter cette Question, vous qui avez tant de sujet de rendre graces au Ciel de tous les dons précieux de l'es-

prit, dont il vous a ſi liberalement enrichi ? Ne comptez-vous pour rien cette facilité merveilleuſe, que vous avez d'écrire poliment, & de raiſonner ſi juſte ? Je demande à vous-même ſi vous tenez pour chimériques vos ſpéculations continuelles ? Les Animaux demi-plantes, les Inſectes, les Poiſſons, les Bêtes & les Oiſeaux vont-ils juſques-là ? ou bien, ont-ils quelque choſe de meilleur ? Et quoi, cet honnête, ce fort & ce généreux des Philoſophes, qui ont des qualités ſi ſublimes, ſeront donc ravalés au-deſſous des émotions brutales des plus vils Animaux ? Ces Perles divines ſeront dignes d'être foulées aux piés ? Que ſera-ce du reſte des Hommes, dont les penſées ſont vulgaires, & qui ne levent point leur raiſon au-deſſus des choſes communes ? Cependant les Villageois ſont utiles avec toute leur ſimplicité, & ſervent merveilleuſement aux douceurs & au repos de la vie ; les Artiſans ſont ingénieux ; les Soldats, qui mangent ſouvent leur Patrie, ne laiſſent pas de la défendre courageuſement contre les injuſtes Uſurpateurs ; les Princes conduiſent les Etats ; leurs Officiers les font obéir ſelon les Loix politiques ; les Voleurs même

apprennent aux Passans à se tenir
leurs gardes, & à ceux qui sont
leurs maisons, à n'y demeurer p
sans prévoïance; & les Méchans
cent les Gens de bien : desorte q
dans le monde, tout cela fait un concert merveilleux.

Parlez-vous donc sérieusement, illustre Alethophile, quand vous dites dans votre Discours au prudent Ariste, *que les Hommes n'ont point à se glorifier par-dessus les autres Animaux, pour les connoissances, la conduite & le bonheur de la vie* ? Certes j'ai peine à le croire, & vous me permettrez de vous dire que je m'étonne, qu'un Homme si sérieux que vous êtes, se veuille donner la peine de défendre une opinion bisarre, contre sa connoissance & ses propres sentimens, & que vous appelliez cette défense *Paradoxe*, comme si elle se pouvoit soutenir.

Premierement, s'il faut parler de la beauté du Genre humain, en comparaison du reste des Créatures, ne vous souvient-il point de ce qu'en a dit votre Galien dans son admirable Traité de l'usage des Parties ? Et ne savez-vous pas bien que l'Homme est le seul de tous les Animaux, qui porte sa tê-

[illegible]e, pour se voir [illegible]
s de soi-même : Os [illegible]
[illegible] son visage est noble & bien
[illegible], & sa taille est agréable
[illegible]. Il est vrai qu'il n'a
[illegible] d'ailes pour voler, comme les
[illegible]; mais aussi a-t-il des mains,
[illegible] semblent être le Chef-d'œuvre de
Nature pour les organes extérieurs
[illegible] corps; ce que n'ont point les Oi-
[illegible], ni toutes les autres espèces
[illegible] l'Animaux, sans en excepter même
ceux qui ont les piés de devant façon-
nés comme des bras & des mains,
mais c'est d'une façon si ridicule, &
si mal propre pour beaucoup de cho-
ses de notre usage, qu'on n'en sauroit
faire de comparaison que fort odieu-
sement. Cependant les Hommes avec
leur industrie attrapent les Oiseaux au
milieu de l'air; & aussi-bien que les
Poissons, ils voguent sur la Mer, &
courent sur les eaux.

Au reste, la voix de l'Homme est une
chose incomparable; & sa langue qui
est le plus grand bien, & le plus grand
mal du monde, enchante toute la Na-
ture, & parle en une infinité d'idio-
mes, par la suggestion de l'esprit, de
toutes les choses intelligibles & sensi-
bles. Que nous peut-on opposer de



toutes les autres Creatures mortelles, qui égale un pouvoir si merveilleux? Toute leur adresse & leur subtilité, qu'on éleve si fort, ne va point jusques-là. Les toiles d'araignées, pour prendre des Mouches, sont à la vérité dignes d'admiration : mais elles ne sont non plus ouvrage de l'art, que cette pellicule du cerveau que les Anatomistes appellent *Ret admirable* : ou, si elles doivent être rangées dans une autre cathégorie, voudroit-on dire tout de bon, qu'elles valent mieux que nos filets, nos toiles, & tant de sortes d'étoffes & de tissus, emploïés à bien d'autres usages, où pour notre seul divertissement nous représentons les Araignées, les Mouches, les Papillons, & le reste des Animaux?

Les Ruches des Abeilles, & les Nids des Hirondelles & des Alcions, se fabriquent de la même sorte, je veux dire comme les toiles d'Araignées & les pelotons des Vers-à-soie : mais quand ce seroit par une industrie singuliere, sans la nécessité d'une pure Nature, sont-ils, sans mentir, aussi beaux, aussi nobles, & aussi commodes à proportion, que nos Lits, nos Cabinets, nos Chambres, nos Maisons, nos Palais & nos Villes?

Mais plusieurs Animaux, dit-on, présagent naturellement les choses futures, & l'Homme, avec toute sa raison, ignore les maux qui lui doivent arriver. Ils ne s'y connoissent pas, à mon avis, davantage les uns que les autres ; & les Grues des rives de Strimon sentent le froid qui les doit accueillir, si elles ne s'envolent le long des eaux du Nil, comme les catarres, les goutes, l'humeur gaie, & les ébullitions de sang nous font souvent appercevoir du changement des Saisons, & comme les divers âges nous suggerent le desir de voïager, ou de ne bouger du logis.

S'il est question de la quiétude de l'esprit & de la tranquillité de l'ame, elle n'est point refusée à ceux, à qui l'Auteur de tous les biens a dit, *possédez votre ame en paix*, & les Bêtes brutes ont souvent des passions si turbulentes, que la colere donne la fievre aux Lions : les Loups sont avides à force d'être gourmands : les Cerfs sont transis de peur : les Taureaux se transportent d'une fureur enragée les uns contre les autres, pour l'amour d'une Genisse : la jalousie tourmente les Chiens, & les Coqs ne sauroient souffrir de compagnons.

Pour la longueur de la vie, il n'y en

a point des Animaux connus, qu
le la durée de la vie de l'homr
trente ans les Chevaux sont dans l
niere caducité ; les Chiens de
sont bien vieux à huit ans ; les
peuvent aller jusqu'à vingt ; les
sauvages & domestiques ne dure
si long-tems ; la vie des Bœufs e
au plus de vingt années ; celle de
bis n'en passe guere cinq ou six :
le des Poules, des Perdrix, de
les, des Linottes & des Tourte
va rarement jusqu'à la quinzien
née ; & ce que l'on a dit de l'âg
Corneille, du Cerf, du Corbea
Phenix, des Satyres & des N
est une pure fable. Nous avons u
gramme des Anciens, qui en p
cette sorte :

Ter binos, deciesque novem super
annos
Justa senescentum quos implet vita v
Hos novies superat vivendo garrula
Et quater egreditur cornicis sæcula ce
Alipedem cervum ter vincit corvus :
Multiplicat novies phœnix, reparabi
Quem vos perpetuò decies prævertiti
Nymphæ Hamadryades quarum lo
vita est.
Hi cohibent fines vivacia fata anima

...ra secreti novit Deus arbiter ævi.

...ai ainsi rendue en François.

...x fois trois, dix fois neuf, des Hommes qui vieillissent

...soins laborieux & les jours s'accomplissent. *près de 96 ans.*

...Corneille jasarde excede par neuf fois
...l'âge des Humains, & ses fatales Loix. *près de 900 ans.*

...rois siecles entiers, étonnante merveille.
...Cerf passe les ans de la triste Corneille. *près de 1300 ans.*

...Cerf aux piés legers le lugubre Corbeau
...icipe trois fois son âge & son berceau. *près de 3900 ans.*

...Phénix renaissant d'une grace admirée
...ouble par neuf fois cette longue durée. *près de 29700 ans.*

...s, vous Nymphes des Bois, qui murmurez sans soin,
...s vivez sans douleur, allant dix fois plus loin. *près de 297000 ans.*

...si des Animaux la vie est limitée;
...s elle est de Dieu seul & connue & comptée.

...; tout cela, comme je l'ai déja dit, ...abuleux; de sorte que les Enfans ...ne en seroient malaisément per...és; & à moins que d'être de l'opi-

nion des Préadamites, on ne se pourroit imaginer qu'il y eût eu des générations d'assez longue main, pour avoit été capables d'en faire l'observation. Mais quand la vie de l'homme seroit plus courte que celle des Ephemeres, ne vaut-elle pas toujours mieux, à cause de son intelligence, que la vie des Bêtes, qui en sont privées, quand elle dureroit des siecles entiers; parcequ'à le bien prendre, & sans nous en faire trop accroire, elles vivent, en comparaison de nous, comme si elles ne vivoient point, & meurent aussi, comme les plantes, sans espérance & sans desespoir.

Il faut avouer néanmoins d'un autre côté (& ces dernieres paroles d'espérance & de desespoir m'en font souvenir) que si l'homme, avec toutes ses belles connoissances, quoiqu'il ne sache rien de mieux ni de plus assuré que de savoir qu'il ne sait rien, si l'homme, dis-je, ne s'attendoit à une autre vie après celle-ci, & qu'il ressuscitera un jour en gloire s'il meurt en ce monde dans l'adoption des Enfans de Dieu, il seroit plus malheureux que le reste des Créatures. Mais ceci est pris d'un ton trop fort pour un Entretien purement académique, où il n'est pas nécessaire

S. Paul 1. Corint. 15. 19.

de mêler des Raiſonnemens apoſtoliques, pour diſputer contre une Opinion odieuſe, que la ſeule Philoſophie naturelle peut vaincre fort aiſément, & qu'un ſage Païen, s'il en vouloit parler ſérieuſement, auroit de la peine à ſouffrir : auſſi n'eſt-ce que par maniere d'entretien & de récréation, que notre vertueux Ami s'eſt efforcé de la maintenir.

Au reſte, qu'on ne nous diſe point, à l'avantage de certains Animaux de l'ordre inférieur, à qui la Nature bâtit des logemens ſi propres & ſi commodes au même tems qu'ils naiſſent, que l'homme n'en trouve point de pareils au Monde pour ſon uſage, dans tout le cours de ſa vie. Je vois bien qu'on veut parler des Limaçons, des Tortues, des Huîtres, & de tant de ſortes de Coquillages qui naiſſent dans le fond des Mers, & le long des rivages des Eaux douces & ſalées.

Il eſt vrai qu'il ſe voit des Coquilles rares & merveilleuſement diverſifiées, dont ſont ornés aujourd'hui tant de Cabinets curieux; & ſur-tout celui de M. de Montmor, Maître des Requêtes, où cet excellent Homme, les délices des Muſes, & l'amour de toutes les belles Ames, en a recueilli de tant d'eſpeces

différentes, aussi-bien que notre vertueux Ami M. Morin, si versé dans les connoissances des Plantes, & qui ne prescrit point de bornes à ses curiosités. J'y en ai vu qui portent les perles, & quelques autres dont les Anciens tiroient cette Pourpre précieuse, dont les Tyriens & ceux de Milet faisoient les teintures des vêtemens des Rois. Il y en a de plattes, de creuses, de bossues, celles-ci longuettes, celles-là faites en croissant, ou en rond, ou en demi-rond. On en trouve qui ont le dos relevé; les unes à bossages, en forme d'obélisques & de petites pyramides; d'autres qui sont polies & lissées; d'autres qui sont ridées ou dentelées, ou crenelées; & d'autres qui sont entortillées comme une vis qui se termine en pointe. Il y en a aussi qui jettent en dehors des rebords en forme de levres vermeilles; d'autres, en forme de petites scies; & d'autres qui s'enroulent & se replient en dedans. Les unes sont raïées, les autres ont de petits filets comme des cheveux; plusieurs sont diaprées, ou marbrées, ou jaspées, ou canelées comme les Petoncles. Quelques-unes faites en demi-tuïaux; & d'autres qui sont replissées & ondoïantes, comme des tuiles rondes, entassées les unes sur-

les autres. Il y en a même qui sont découpées en droite ligne, & d'autres, en biais, avec de petits trous. Quelques-unes ne tiennnent qu'à un nœud fort petit, & d'autres ont les côtés tout d'une piece. Les Porcelaines nagent au-dessus de l'eau, & se servent de leur concavité, au lieu de voile, pour recevoir le vent.

Je sais bien que toutes ces choses sont admirables ; mais les Animaux, qui s'y renferment, ne pourroient subsister sans cela : car toutes ces écailles & toutes ces duretés qui les environnent, leur tiennent lieu de peau, ou plutôt d'ossemens qu'ils portent en dehors, comme ceux des autres especes soutiennent en dedans l'édifice de leur construction. Avec tout cela, néanmoins, les uns & les autres ont encore besoin de lieux qui leur soient propres : ceux-ci s'attachent contre des rochers, à l'abri de certains vents ; ceux-là se tiennent dans le sable. Les Limaçons se retirent en Hiver sous des pierres, ou sous des racines d'arbres ; & tous ont encore besoin de se défendre contre plusieurs injures du tems, dont s'ils ne peuvent se mettre à couvert, nous voïons souvent qu'ils sont contraints de périr.

Il en est de même de ceux qu'on dit qui

naissent tout vêtus, parceque le poil, la soie, ou la laine, ou le cuir endurci comme de l'écorce ou de la croûte, ou les aiguillons, ou le duvet, plumes, leur viennent de fort bon heure. Les Poussains se couvrent pourtant, & s'échauffent sous l'aîle de leur mere, parcequ'ils ne sont pas encore vêtus. Les Ourses lechent leurs petits pour les achever; & toutes les femelles portent la mammelle, ou donnent la bequée à leurs petits, pour montrer leur infirmité dans la naissance; & si ce secours leur manquoit, ils succomberoient infailliblement.

Je ne vois donc pas que les Bêtes aient de si grands avantages sur l'homme de ce côté-là. Sur quoi M. de la Menardiere, qui écrit si poliment en Prose & en Vers, a dit depuis peu, en parlant de la nudité de l'homme, dans un illustre Recueil de ses belles Poésies, après la pensée d'un Poète Grec :

C'est Palladas dans l'Anthologie, l. 1.

Je vins nu sur la Terre : & durant mon séjour
Je n'ai d'aucuns biens eu l'usage.
Pourquoi m'en tourmenter sur la fin du Voiage ?
Je suis venu sans équipage ;
Il n'en faut point pour mon retour.

Car bien que l'on nous ai dit tant de fois que les Animaux sauvages & do-

meſtiques naiſſent ſi bien vêtus, & que l'homme ſeul vient au monde tout nu, de ſorte qu'il eſt contraint de ſe chercher des habits pour ſe couvrir des dépouilles de toute la Nature, je ne demeure pas d'accord, à le bien prendre dans cette comparaiſon avec les autres Animaux, que l'homme naiſſe ſi nu, que la ſage Nature ne lui ait donné d'elle-même quelque choſe pour le couvrir, ne fuſſent que ſes cheveux pour ſa tête, & la peau pour tout le reſte de ſon corps : les paupieres couvrent ſes yeux ; les petits poils à quoi ſe terminent ces paupieres, y ſont admirablement bien conçus pour leur défenſe : les levres reſſerrent ſa bouche, & cachent ſa langue & ſes dents, de peur qu'elles ne s'alterent & ne ſe deſſechent ; les ongles, qui fortifient ſi bien le bout de leurs doigts, n'étant que par-deſſus vers l'extrémité, ne leur ôtent point l'uſage de tant de commodités, à quoi ils ne ſeroient pas propres, s'ils étoient auſſi par-deſſous, comme ceux des Tigres, des Lions & d'un grand nombre d'autres vils Animaux. Ce que Galien admire, avec tant de raiſon, dans ſon Livre de l'Uſage des Parties ; de ſorte que l'homme, ſe pouvant quelquefois paſſer d'autres vêtemens, demeure nu en beaucoup de

ger de séjour, comme les Ca
Tourtres, les Hirondelles,
les Pluviers, les Grues & les Et
D'ailleurs, combien les gran
dures & les chaleurs excessive
les périr d'Insectes, de Bêtes
seaux? & combien les Animau
peuvent apprivoiser, se trou
fortifiés par l'assistance des h
en comparaison des sauvages?
que si les hommes mettent leu

tous les plaisirs du monde à ma petite Chienne; elle en aime son Maître avec tant de passion, qu'elle déclare la guerre à tout ce qu'elle s'imagine qui ne lui est pas ami.

Il en est ainsi de tous les autres, & sur-tout des Oïseaux, quand on prend soin de leur donner leurs petites nécessités. De-là est venu qu'une Linote que j'ai vue à la très honnête & très vertueuse Mademoiselle de Belleville, chez qui je loge à Paris, a duré entre ses mains plus de quatorze ans; & pour quelque beau tems que c'eût été, ce pepetit Oiseau n'eût eu garde de prendre l'essor, quand sa bonne Maîtresse le mettoit hors de sa cage sur la fenêtre de sa chambre. Le Piaillon de Mademoiselle de Gournai (c'étoit son Chat) en douze années qu'il a vécu auprès d'elle, ne se fût pas délogé une seule nuit de sa chambre, pour courir dans les goutieres ou sur les tuiles, comme font les autres Chats. La Courte du feu Roi Henri IV n'eût pas été si caressée, ni si bien nourrie à l'abandon aux champs, ou dans les rues de Paris, parmi les autres Bêtes de son espece, que dans le Palais de ce grand Prince. Le Passereau de Lesbia étoit les délices de sa jeune Maîtresse; il se jouoit avec

elle, & la belle le tenoit en son sein, lui donnoit à pincer le bout de son doigt, & provoquoit souvent ses picoteries cuisantes.

Ad solam Dominam usque pipilabat.

Le Perroquet de Melior l'entretenoit agréablement, & venoit prendre sur sa table les choses qui étoient le plus à son goût; & quand il étoit las de se …ce l. 2. Sylv. promener sur tous les sieges de la Sale, il se venoit reposer dans sa petite maison parmi l'éclat des Tortues des Indes, où des bâtons d'argent se lioient par ordre avec des branches d'ivoire, pour en former la balustrade, où les coups de bec que leur donnoit l'Oiseau, les faisoient agréablement résonner.

La Colombe de Stella avoit vaincu le Passereau de Catulle, tant elle s'étoit fait admirer pour sa beauté, & pour aimer les caresses de son Maître; ce qui a donné sujet à Martial d'en parler en divers endroits de ses Epigrammes, & de dire à son sujet, que Stella étoit autant au-dessus de Catulle, qu'une Colombe est plus grande qu'un Passereau.

Vicit, Maxime, Passerem Catulli,
Tanto Stella meus tuo Catullo,
Quanto Passere major est Columba.

Il faut donc avouer que les Oiseaux

& les Bêtes, avec leur peu d'eſprit, ou leur nulle intelligence, pour ne démentir pas le texte d'un grand Prophete, ſe réjouiſſent de l'aſſiſtance des hommes, quand elles ſont chéries; & ſi elles pouvoient parler, je crois qu'elles nous diroient : Vous êtes nos bons Maîtres, & nous ſommes heureuſes de vous plaire & de vous obéir; bién que je ne doute point qu'elles ne ſoient contentes de leur condition : auſſi ſont-elles parfaites en leur genre, & chacune ſe plaît tellement en ſon eſpece, qu'elle ne voudroit pas changer, ne ſouhaitant rien de la Nature, que les choſes qui lui ſont convenables, ou qui ſont proportionnées à ſes apétits. Cela n'empêche pas qu'il n'y en ait de plus excellentes les unes que les autres; & les Vers & les Moucherons ſont ſans doute moins nobles que les Chiens & les Chevaux, comme ceux ci ſont fort au-deſſous de l'homme qui les traite en Maître, & qui les domte, & les aſſujettit à ſon pouvoir. *David, Pſ. 31.*

J'ai quelque pudeur d'être ſi long à ſoutenir les avantages d'une Cauſe ſi bonne que la mienne, & qu'on n'impugne peut-être pas tout de bon, outre qu'elle ſe défend aſſez d'elle-même, ſans avoir beſoin de mon ſuffrage. Mais pourquoi le ſavant Alethophile m'y a-t-

il engagé, en la voulant combattre, ou faisant semblant qu'elle étoit digne de sa sévérité, aussi-bien que beaucoup d'autres, par des raisons qui n'ont pas laissé de leur sembler spécieuses ?

Je suis bien assuré qu'ils ne voudroient pas changer de Nature, & que la Société civile ne leur est pas moins agréable que la solitude des Forêts & des Montagnes leur est une chose affreuse. Mais il faut disputer de toutes choses, & faire l'Apologie de la Goute, de la Gravelle & de la Fievre-quarte. Je douterois fort néanmoins que ce fût après y avoir bien pensé; & je ne saurois assez m'étonner qu'un savant Homme, comme notre Ami, entreprenne de soutenir des choses contre son propre sentiment. Après cela je ne dois plus trouver étrange qu'il ait voulu donner à sa Patrie le nom de Barbare, & qu'entre tous les Gouvernemens politiques qui sont dans le Monde, il n'en trouve point de préférable au Despotique pour le bien des hommes.

C'est le sujet du second Entretien que me donne la belle Lettre d'Aletophile, au judicieux Ariste.

Le 27 jour de Decembre 1656.

Fin du second Volume.




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02435 9773

elle, & la belle le tenoit en for
lui donnoit à pincer le bout
doigt, & provoquoit souvent se
teries cuisantes.

Ad solam Dominam usque pipilabat.

Le Perroquet de Melior l'entı
agréablement, & venoit pren
sa table les choses qui étoient le
son goût; & quand il étoit la
Stace l. 2. des Sylv. promener sur tous les sieges de l
il se venoit reposer dans sa peti
son parmi l'éclat des Tortues de
où des bâtons d'argent se lioi
ordre avec des branches d'
pour en former la balustrade,
coups de bec que leur donnoit l'
les faisoient agréablement réso

La Colombe de Stella avoit v
Passereau de Catulle, tant elle
fait admirer pour sa beauté,
aimer les caresses de son Maîı
qui a donné sujet à Martial d'e
en divers endroits de ses Epigra
& de dire à son sujet, que Ste
autant au-dessus de Catulle,
Colombe est plus grande qu'u
reau.

Vicit, Maxime, Passerem Catull
Tanto Stella meus tuo Catullo,
Quanto Passere major est Columl

Il faut donc avouer que les

s bêtes, avec leur peu d'esprit, ou
r nulle intelligence, pour ne dé-
ntir pas le texte d'un grand Prophe- *David, Ps.*
se réjouissent de l'assistance des
nmes, quand elles sont chéries; &
lles pouvoient parler, je crois qu'el-
nous diroient : Vous êtes nos bons
tres, & nous sommes heureuses de
plaire & de vous obéir; bien que
doute point qu'elles ne soient
ntes de leur condition : aussi sont-
parfaites en leur genre, & chacu-
plaît tellement en son espece,
le ne voudroit pas changer, ne
itant rien de la Nature, que les
s qui lui sont convenables, ou qui
roportionnées à ses apétits. Cela
êche pas qu'il n'y en ait de plus
entes les unes que les autres; &
rs & les Moucherons sont sans
moins nobles que les Chiens &
ievaux, comme ceux ci sont fort
ssous de l'homme qui les traite en
e, & qui les domte, & les assu-
à son pouvoir.
quelque pudeur d'être si long à
iir les avantages d'une Cause si
que la mienne, & qu'on n'im-
peut-être pas tout de bon, outre
e se défend assez d'elle-même,

il engagé, en la voulant combattre, ou faisant semblant qu'elle étoit digne de sa sévérité, aussi-bien que beaucoup d'autres, par des raisons qui n'ont pas laissé de leur sembler spécieuses ?

Je suis bien assuré qu'ils ne voudroient pas changer de Nature, & que la Société civile ne leur est pas moins agréable que la solitude des Forêts & des Montagnes leur est une chose affreuse. Mais il faut disputer de toutes choses, & faire l'Apologie de la Goute, de la Gravelle & de la Fievre-quarte. Je douterois fort néanmoins que ce fût après y avoir bien pensé; & je ne saurois assez m'étonner qu'un savant Homme, comme notre Ami, entreprenne de soutenir des choses contre son propre sentiment. Après cela je ne dois plus trouver étrange qu'il ait voulu donner à sa Patrie le nom de Barbare, & qu'entre tous les Gouvernemens politiques qui sont dans le Monde, il n'en trouve point de préférable au Despotique pour le bien des hommes.

C'est le sujet du second Entretien que me donne la belle Lettre d'Aletophile, au judicieux Ariste.

Le 27 jour de Decembre 1656.

Fin du second Volume.

